

Dernière assemblée générale à Montréal?

La Sun Life maintient sa décision

par Marie-Agnès Thellier

Dans une atmosphère chargée d'émotions, le président de la Sun Life a maintenu sa décision de convoquer à Toronto, et non à Montréal, l'assemblée extraordinaire sur le transfert du siège social en dépit des opposants présents à l'assemblée annuelle hier après-midi, à Montréal. D'ores et déjà, il ne fait aucun doute que la décision du transfert sera alors prise.

Sous les yeux des 467 détenteurs d'assurances présents à ce lieu un simulacre de dialogue au sujet des causes et des consé-

quences du transfert de la Sun Life à Toronto, transfert annoncé brutalement par M. Galt le 6 janvier et qui avait soulevé une vague de protestations au Québec et au Canada.

Les raisons qui motivent la fuite de la Sun Life ne sont pas plus claires aujourd'hui qu'hier. Dans son discours, M. Galt émet des propos contradictoires, qui ont été soulignés hier après-midi. D'une part, il annonce une substantielle augmentation des gains de la compagnie et des niveaux sans précédent dans le montant des affaires nouvelles (142,000 contrats, soit

\$4,5 milliards), et d'autre part, il invoque la perte "d'un volume considérable d'affaires à cause de la situation géographique de notre siège social".

M. Galt n'a fourni aucune précision sur les provinces et les pays où la Sun Life aurait enregistré ces pertes considérables, se bornant à rappeler que les assurances individuelles ont diminué de 2% au Canada et que la compagnie a dû "se battre très fort" pour obtenir une progression de 42% de ses contrats collectifs d'assurance-vie. Et surtout, M. Galt a déclaré que le conseil d'administration

voulait, par le transfert du siège social, accroître la confiance faite à la Sun Life à travers le monde.

M. Galt n'a donc pas éteffé le raisonnement selon lequel la compagnie quitte le Québec pour continuer à faire de bonnes affaires.

En tous cas, l'ombre de la loi 101 ne paraissait guère menaçante. Les complications qu'entraînait le vote de la loi ont peut-être été la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Mais pourquoi ne pas rester, au moins jusqu'à ce que le jugement en appel soit rendu sur une décision récente de la Cour supérieure soulevant l'inconstitutionnalité de la loi, se sont étonnés plusieurs intervenants.

Parlant au nom de plusieurs détenteurs de police, l'avocat montréalais Richard Holden a habilement fait référence aux deux alliés que pourrait compter la Sun Life dans ses rapports avec le gouvernement québécois actuel: d'abord la majorité des Québécois qui, selon M. Holden, s'opposent à la séparation; puis, le droit canadien qui ne dénie pas les droits des employés de la Sun Life à travailler en anglais. Ni ces arguments, ni même l'appel pressant d'une autre assurée, Mme Forget, criant à M. Galt: "La façon de lutter est de rester ici", ni les regrets exprimés, ni les témoignages de jeunes Montréalais anglophones choqués par ce

départ, rien n'a pu percer la cuirasse de M. Galt... qui disposait de 193,600 procurations. Ce dernier a même déclaré que le transfert de la Sun Life pourrait avoir des répercussions positives sur l'unité canadienne, au nom de laquelle tant de reproches lui ont été adressés du Canada anglais.

En ce qui concerne la querelle sur le montant des investissements effectués au Québec, M. Galt signale qu'ils ont considérablement augmenté en 1977 et que l'actif et le passif s'équilibrent. Presque perfidement, le président de la Sun Life a signalé que la caisse des dépôts du Québec n'investit pas suffisamment dans la province.

Sur les dix intervenants, la seule personne à féliciter le conseil d'administration fut un Québécois francophone, M. Raymond Dubois, agent de la Sun Life, qui approuve une décision prise pour "défendre le pécule de la veuve". Par ailleurs, M. Holden a annoncé publiquement que si la direction de la Sun Life n'acceptait pas de faire parvenir son message de 1,000 mots aux détenteurs canadiens, il pourrait en saisir la Cour supérieure.

Visiblement, la Communication est difficile avec la direction de la Sun Life, pour les médias comme pour les détenteurs. Les présidents répondaient brièvement.

Voir page 6 : La Sun Life



Me Richard Holden
(Photo Jacques Grenier)



Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, cause avec le premier ministre Trudeau et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Gerald Reagan, avant l'ouverture de la deuxième journée de la conférence des premiers ministres. Il devait exposer plus tard un vaste programme de projets énergétiques destiné à créer un million d'emplois d'ici 10 ans. (Téléphoto CP)

Keable invoquerait la contrainte contre Blais

par Alain Duhamel

Le procureur de la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois, Me Michel Décaré, a demandé au commissaire Jean Keable d'utiliser ses pouvoirs de contrainte afin d'obliger le solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais, à répondre convenablement aux "sub poena duces tecum" qu'il lui adresse.

Me Décaré a fait cette requête après avoir entendu Me Michel Robert, procureur du solliciteur général, exprimer le refus de son client de déposer certains documents en prétextant que la commission québécoise outrepassait son mandat.

"C'est un bien triste moment, a dit Me Décaré, puisque nous, comme avocats,

avons fait tout en notre pouvoir pour éviter les confrontations. Mais l'attitude du solliciteur général ne nous laisse d'autre choix..." que celui d'utiliser les pouvoirs de contrainte du commissaire en vertu de l'article 10 de la Loi des commissions d'enquête".

Le commissaire Jean Keable n'a pas rendu immédiatement sa décision à ce sujet, mais il a réagi vivement en accusant le solliciteur général du Canada de se livrer à un affrontement ouvert.

"La Commission ne peut s'empêcher de signaler à quel point elle est surprise et déçue par l'attitude du solliciteur général du Canada". Elle constate que ce dernier a opté délibérément pour une stratégie d'affrontement ouvert avec la Commission, qu'il a choisi toute une série de mo-

tifs et d'attitudes pour tenter d'entraver délibérément les travaux de la Commission et pour tenter de l'empêcher de faire la lumière sur les incidents troublants commis sur le territoire du Québec".

Dans une série "de sub poena duces tecum", le commissaire Jean Keable avait exigé du solliciteur général les documents justifiant l'infiltration terroriste, l'influence étrangère et le financement étranger au sein du Parti québécois; les rapports d'analyse de la documentation saisie lors de l'opération "Ham"; les dossiers relatifs à la surveillance du PQ avant le 9 janvier 1973; le dossier et plus particulièrement deux lettres saisies lors d'une perquisition à Parent dans un lieu fréquenté par des membres de l'APLQ; les dossiers relatifs à une interception du courrier de Jean et Claire Bélanger; des telex entre les quartiers généraux de la GRC à Ottawa et à Montréal relatifs à la légalité de l'opération "Ham". Le commissaire avait aussi invité le solliciteur général à lever le secret absolu sur 26 documents reliés à l'opération "Bricole" parmi lesquels se sont glissés des références à l'opération "Ham".

Voir page 6 : Keable

De vieux contentieux mais pas de nouvelles propositions au sommet économique d'Ottawa

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Le premier ministre fédéral et ses collègues provinciaux ont retrouvé de vieux contentieux et se sont légèrement accrochés autour des négociations commerciales, du développement énergétique et de l'omnipotence du Canada central, mais n'ont guère trouvé de propositions nouvelles sur leur table, contrairement à l'affluence de suggestions de la veille, au cours de la conférence fédérale-provinciale qui les réunit à Ottawa.

Le gouvernement fédéral a jeté des froids ici et là quand M. Trudeau a mis assez abruptement fin à une discussion un peu aigre sur le rôle des provinces dans les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent actuellement à Genève. Et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, qui avait fait miroiter de faibles propositions énergétiques, a déçu nombre de ses interlocuteurs en se contentant de s'en tenir aux conjectures.

Ce sont les provinces de l'ouest qui ont suscité la plus vive discussion de la journée, après que M. William Davis, le premier ministre ontarien, eut fait un exposé plutôt neutre sur la politique commerciale canadienne, souhaitant des programmes d'aide aux industries qui pourraient être affectées par des changements dans les structures tarifaires, des programmes de modernisation industrielle et de stimulation des exportations.

"L'Ontario me donne l'impression de savoir des choses que nous ignorons à propos des négociations de Genève", de lancer alors le premier ministre albertain, M. Peter Lougheed.

Avec l'aide active de M. Bill Bennett, le premier ministre de la Colombie britannique

que dont la mauvaise humeur contre les politiques fédérales est en voie de devenir la constante de cette conférence, M. Lougheed s'en est pris au refus fédéral de remettre aux provinces certains renseignements sur les négociations pour le renouvellement de l'Accord général sur le

commerce et les tarifs, le GATT, qui ont actuellement lieu à Genève.

Les provinces craignent surtout que le Canada fasse en leur nom des concessions tarifaires qui pourraient les affecter. Les provinces à économie fortement agricole croient que le gouvernement fédéral

pourrait sacrifier la réglementation qui les protège, contre des concessions tarifaires qui protégeraient plus solidement les secteurs industriels.

Et comme elles sont en général les premières responsables de l'application des politiques non-tarifaires (subventions à la production locale, achats préférentiels, contingents), elles se plaignent de ce qu'Ottawa négocie seul des réglementations qu'elles seront ensuite forcées d'appliquer.

Tout au long de cette discussion, M. Trudeau s'est montré particulièrement impatient. Il faut bien une équipe pour négocier, dit-il, et selon lui, elle ne saurait être composée de représentants de toutes les provinces. Il a tenté de rassurer M. Bennett qui se faisait pressant en lui garantissant qu'il l'informerait de ce qui le concerne.

Mais quand même le premier ministre de l'Île du-Prince-Édouard, M. Alex Campbell l'a soupçonné de faire des échanges plus ou moins secrets à Genève, M. Trudeau a littéralement perdu patience.

"Y a-t-il quelqu'un ici, qui soutient que le commerce international n'est pas de compétence fédérale?" a-t-il demandé, et devant le silence, il a mis fin sur l'heure

Voir page 6 : De vieux

Soutien de l'emploi

Trudeau refuse d'utiliser le fonds d'assurance-chômage

par Jean-Claude Picard

OTTAWA — Le premier ministre Pierre Trudeau a catégoriquement refusé hier de se rendre à la demande du Québec et de créer un programme de soutien de l'emploi dans l'industrie minière à partir de fonds déjà affectés à l'assurance-chômage.

Ce refus, que le premier ministre canadien a exprimé plutôt sèchement à la suite de demandes insistantes de M. René Lévesque met donc un terme aux espoirs du Québec d'obtenir une participation fédérale à son programme de soutien de l'emploi dans le secteur des mines et auquel il a déjà lui-même affecté \$10 millions.

Déjà ces espoirs étaient plutôt minces puisque le ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, avait plus tôt essayé pareil refus de la part de son homologue fédéral, M. Alastair Gillespie, au moment de la tenue, il y a quelques semaines, de la conférence sectorielle des mines et de l'énergie mais le Québec, qui at-

Voir page 6 : Trudeau

Carter veut fournir 200 avions à Israël, l'Égypte et l'Arabie séoudite

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — L'administration Carter a officiellement proposé hier au Congrès de vendre quatre-vingt-dix avions de combat à Israël, soixante à l'Arabie séoudite et cinquante à l'Égypte.

Le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance, a annoncé qu'elle se proposait de vendre à Israël quinze F-15 de McDonnell Douglas et soixante-quinze F-16, appareils ultramodernes construits par la General Dynamics et dont l'État juif voulait obtenir deux cent cinquante exemplaires. Israël souhaitait vingt-cinq F-155 en sus des vingt-cinq autres qui lui ont déjà été vendus.

L'Égypte avait demandé les mêmes armes qu'Israël. Elle recevra, si le Congrès approuve les propositions du département d'État, 50 chasseurs Northrop F-5E,

que le président Anouar Sadate a présenté la semaine dernière devant le Congrès comme des appareils de "dernière catégorie". L'Arabie séoudite, enfin, se voit offrir soixante F-155.

Annonçant des propositions, M. Vance a précisé que le président Carter avait tenu compte à la fois de la sécurité d'Israël, des besoins légitimes de défense de l'Égypte et du droit légitime de l'Arabie à moderniser son aviation. Il a aussi souligné la nécessité, dans le cas de l'Arabie, d'encourager le camp de la modération au Proche-Orient.

Le Congrès ne sera saisi officiellement du projet de vente de deux cents avions à Israël, l'Égypte et l'Arabie séoudite qu'après les vacances parlementaires de Pâques, apprend-on à Washington. Il dis-

posera alors d'un mois pour opposer éventuellement son veto.

Les observateurs voient dans ce délai une manœuvre prudente de la Maison-Blanche qui, relève-t-on, a déjà commencé à préparer le terrain tant auprès des membres du Congrès qu'auprès de la communauté israélienne américaine. Dès hier soir, le département d'État et le Pentagone ont entrepris d'expliquer les raisons de cette proposition.

Un haut responsable du Pentagone a souligné que, en cas d'accord du Congrès, l'Arabie séoudite ne recevrait pas les premiers des 60 F-15 promis avant la fin de 1980. En revanche, a-t-il ajouté, les 50 F-5E pourraient être livrés à l'Égypte dans les prochains mois. Le Pentagone a également fait remarquer que, avec les 75 F-16 livrables à partir de 1981, Israël pourra

moderniser son aviation à un rythme suffisamment rapide.

Un haut responsable du département d'État a expliqué que ces livraisons, qui, selon lui, ne remettent pas en cause l'équilibre militaire dans la région, étaient nécessaires.

L'Égypte, a-t-il indiqué, privée de ses approvisionnements soviétiques, a besoin de ces avions pour faire face à la "menace libyenne" et éventuellement protéger les sources du Nil au Soudan.

Sur la livraison de 60 F-15 à l'Arabie séoudite, il a fait valoir la menace que constitue pour ce pays — dont la flotte aérienne n'est équipée que de Lightning britanniques obsolètes — le développement, jugé extraordinaire, de la puissance de l'armée irakienne aidée par l'Union soviétique.

Voir page 6 : Carter

RIMOUSKI

c'est tout près du fleuve, de la montagne, de la nature vraie; c'est tout prêt à vous recevoir, à vous offrir une expérience d'abord humaine.

Université du Québec à Rimouski

au sommaire

■ Un avocat de la Couronne est inculpé de corruption —page 3

■ L'Ascension du "sommet" économique: un éditorial de Michel Roy

■ Vers la prochaine insurrection appréhendée: un commentaire de J.-C. Leclerc

■ Quelques miettes chinoises? Un commentaire de Georges Vigny —page 4

■ De nouvelles orientations pour le baptême à Montréal —page 9

■ Le panier à provisions: le prix des oranges a doublé en un an —page 12

■ L'homme d'affaires doit être réhabilité auprès des Québécois —page 31

Louez une voiture

Par semaine **99⁰⁰**

+ taxe et assurance
Km illimité

RÉSERVEZ:

Complexe Desjardins 284-9258 7665 Lacordaire 254-7146
Dorval 631-7224 Mirabel 476-3858 Québec 418-872-6337

AUTOHOST

Le leadership du PLQ

Une lutte surnoise, piégée et serrée

En 1970, les aspirants à la succession de Jean Lesage s'étaient livrés une lutte agressive, sans craindre de s'affronter sur la scène publique, de s'accrocher, de se porter des coups bas. Ils ne perdaient jamais l'occasion de se prononcer sur les grandes questions d'actualité et c'est souvent à travers le public en général qu'ils s'adressaient aux militants libéraux, aux délégués. Il est permis de croire que si, par exemple, Claude Wagner a talonné Robert Bourassa dans le résultat final, c'est parce qu'il a su rappeler au cours de la campagne qu'il avait été jadis un flamboyant ministre de la Justice.

Dans cette campagne-ci, les deux aspirants en lice, qui refusent de se qualifier d'adversaires, semblent s'entendre comme larrons en foire, se comportent comme deux alliés dans une amicale compétition. Les deux présumés concurrents donnent même l'impression d'éviter les grandes questions d'actualité, comme la conférence fédérale-provinciale sur l'économie. L'un ou l'autre aurait pu marquer des points et embêter le gouvernement Lévesque par une intervention documentée et articulée à la veille du sommet économique d'Ottawa.

Au fur et à mesure que se déroulent les rencontres régionales, la stratégie commune des deux candidats ressort assez clairement. Les attaques publiques sont dirigées sur le Parti québécois tandis que la vraie lutte se fait en privé. Les chances sont ainsi meilleures de retrouver le parti tout d'une pièce au lendemain du congrès de leadership.

C'est ce qui explique d'ailleurs que les rencontres régionales organisées par le comité central du parti ont déçu les attentes du public et des sympathisants et n'ont rien donné jusqu'ici de spectaculaire. A la polyvalente Dalbé-Viau, ce soir à Ville Lachine, les deux candidats en seront à leur sixième test devant les militants libéraux et, de l'avis des observateurs les plus avertis, il n'est pas permis de chercher un vainqueur.

La vraie campagne débutera dimanche soir prochain avec la phase décisive du choix des délégués. Dans six ou sept comités simultanément, tous les jours jusqu'au 15 mars, les associations de membres s'éliront chacune 24 délégués, dont huit femmes et huit jeunes. Le public en est exclu mais la presse y est admise. C'est dans le déroulement de cette opération que l'organisation de Paul Desrochers s'était montrée supérieure en 1970 et avait déclassé les candidats Wagner et Laporte pour assurer la victoire de Robert Bourassa. C'est une période où les couteaux volent bas. L'opération est d'autant plus critique pour les deux concurrents que les 24 délégués devront se faire élire pour participer au choix du futur chef. Dans plusieurs comités, les préférences pour l'un ou l'autre des deux candidats sont tellement marquées que certains députés et ex-ministres déjà déclarés seront écartés de la délégation de leur comité. Un autre facteur rend l'opération

Pierre O'Neill



complexe et les résultats imprévisibles. Les libéraux fédéraux participent activement à ces réunions pour le choix des délégués et pourraient former une partie importante de la délégation du congrès.

D'autres facteurs méritent d'être retenus dans l'évaluation des chances des deux candidats qui se disputeront d'ici la mi-mars le choix des délégués. Il est d'abord indispensable de pouvoir compter sur une puissante organisation, rompue à ce type de cabale. Il faut également compter sur des appuis à tous les niveaux du parti. Les préférences des députés, des ex-députés, des ex-ministres, de l'establishment du parti, des fédéraux et des présidents régionaux constituent la première partie du champ d'influence qui semble favoriser la candidature de M. Ryan. Mais, avec seulement 26 députés, les militants ont repris le contrôle de leur parti. Même les présidents régionaux ne contrôlent pas leurs comités, et c'est à ce niveau que la partie s'annonce serrée.

Le successeur de Trudeau

A peu près tout le monde est convaincu que les libéraux fédéraux se préparent à manger une dégelée aux prochaines élections. Rien n'est donc plus normal que de songer aux éventuels successeurs à la tête du parti. Devant les militants libéraux de la région du Saguenay Lac Saint-Jean, dimanche dernier, M. Claude Ryan a laissé entendre qu'il connaissait l'aspirant logique à la couronne de M. Trudeau. La veille, à sa résidence d'Outremont, M. Ryan avait confiné un mystérieux et illustre citoyen du Canada anglophone venu le consulter avant de décider de se lancer en politique fédérale. Nos services de renseignements ont appris depuis, qu'il s'agit de M. John Evans, président de l'université de Toronto qui sera candidat libéral dans le comté de Toronto-Rosedale, représenté à ce jour par l'ex-ministre des Finances, M. Donald Macdonald. M. Evans vient également de remettre sa démission de la commission Pépin-Robarts.

À l'école du PQ

En vertu d'un plan d'action adopté par le conseil national, les groupements régionaux du parti organiseront, à tour de rôle, des "journées de préparation" du référendum. Cette série d'activités s'est amorcée dimanche dernier avec la participation de 300 militants de la région Montréal-Centre. Dans la documentation d'appui que le parti a préparée en vue de cet exercice de réflexion, figure un "cahier de formation politique" fort instructif sur les plus récentes tendances que semble vouloir suivre le PQ. Dans un premier chapitre, on apprend aux militants ce dont il faut convaincre les sympathisants insatisfaits du régime d'assurance-auto: 1) c'est un régime très équitable, compte tenu que les gens plus âgés paieront pour les plus jeunes; 2) baisser les primes chez les jeunes, c'est "très rentable sur le plan électoral. Il y a 600.000 jeunes au Québec, ce qui fait autant d'électeurs". Pourvu qu'il n'y ait pas trop d'accidents de la route.

Le débat Ryan-Garneau

Les motifs invoqués par M. Ryan pour refuser d'affronter M. Garneau dans un débat télévisé n'ont pas suffi à convaincre la direction du réseau TVA. De sorte que le directeur du service des affaires publiques de cette société, M. Claude Lapointe, s'est aussitôt mis à la recherche d'une nouvelle formule qui satisfasse les exigences des deux candidats. Selon M. Ryan, les rencontres régionales permettent au public et aux militants d'évaluer la performance des deux candidats et favorisent davantage les échanges cordiaux entre membres d'une même formation politique.

L'agenda du PM

De retour d'Ottawa, le premier ministre du Québec participera, tôt demain matin, à une réunion du comité des priorités. Puis, M. Lévesque présidera une nouvelle réunion spéciale de deux jours du Conseil des ministres en prévision de l'ouverture, mardi prochain, de la nouvelle session parlementaire. C'est possiblement au terme de ces délibérations que le premier ministre dévoilera le remaniement ministériel qu'il reporte depuis l'automne dernier. L'émission "Bonne question" de samedi soir dernier aura été décevante après la publicité trompeuse qui laissait croire que M. Lévesque annoncerait la date du référendum. Il a tout au plus indiqué que le référendum se tiendrait au plus tôt en 1979 et au plus tard à la fin de 1980.

Le CTC rejette les limites salariales

OTTAWA (PC) — Le Congrès du Travail du Canada a exprimé hier son opposition à limiter les hausses salariales dans la fonction publique dans la même mesure que celles de l'entreprise privée.

Dans une lettre ouverte adressée à M. Trudeau et aux 10 premiers ministres provinciaux, le président du CTC, M. Joe Morris, a annoncé l'intention des 2.3 millions de membres de la centrale syndicale de combattre toute mesure destinée à restreindre le droit à la négociation, après la levée des contrôles anti-inflationnistes.

Les gouvernements, selon lui, ont adopté "une double norme dans les relations de travail: l'une pour l'entreprise privée et l'autre, plus restrictive, pour la fonction publique".

La lettre de M. Morris fait suite à ce qui semble être une entente entre les premiers ministres fédéral et provinciaux, au début de la semaine, pour que les augmentations salariales des fonctionnaires ne dépassent pas celles du personnel de l'entreprise privée.

Pour le président du CTC, une telle décision peut "marquer la fin de la négociation dans la fonction publique". De plus, a-t-il ajouté, les salaires seront à nouveau contrôlés dans l'entreprise privée, à plus ou moins brève échéance, s'ils le sont chez les fonctionnaires.

Le CTC a réclamé depuis octobre 1975 la suppression des contrôles gouvernementaux. Ils seront supprimés à partir du 14 avril, pour être remplacés par une agence de surveillance.

Cette agence n'aura aucune autorité, mais signalera au public toute hausse injustifiée dans les prix ou les salaires.

En traitant les fonctionnaires, a affirmé M. Morris, on les traite comme "des citoyens de second ordre".

Mesures de sécurité renforcées à l'impôt

OTTAWA (PC) — Le sous-ministre fédéral du Revenu a annoncé hier que les mesures de sécurité avaient été renforcées, afin d'empêcher l'importation de renseignements confidentiels de l'impôt.

Témoignant devant le comité parlementaire des comptes publics, M. B.A. MacDonald a par ailleurs reconnu que la Gendarmerie royale poursuivait toujours son enquête dans le cas d'un fonctionnaire non identifié qui aurait fourni des renseignements fiscaux aux commentateurs Pierre Berton et Charles Templeton.

Dans d'autres cas similaires, la police a trouvé trois commis qui avaient fourni des renseignements, ne sachant pas à qui ils avaient affaire.

Depuis ce temps, a déclaré M. MacDonald, les commis ont accès à moins de dossiers et ils réclament de plus amples détails des personnes

qui téléphonent. Le sous-ministre répondait à diverses questions de députés, dont MM. Thomas LeFebvre (L-Pontiac) et Yves Demers (L-Duvernay).

POUR L'EUROPE
Louez votre
Renault
Simca
Citroën
ACHAT - RACHAT
chez le spécialiste de la location.
BILLETS AVION
toutes destinations
S.E.T.A.
Tél.: 861-0200/3906
Permis 13868252-0280

La région de Québec demande une aide économique massive et soutenue d'Ottawa

par Paul Bennett

QUÉBEC — Tout en prenant bien soin de ménager les susceptibilités du gouvernement provincial, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, n'a pas hésité à invoquer la "valeur nationale d'une ville comme Québec" pour inviter, lundi soir, les autorités fédérales

à intervenir d'une façon plus massive et plus soutenue dans le développement économique de la région.

M. Pelletier prenait la parole au cours d'une rencontre organisée par la Chambre de commerce du Québec métropolitain avec les ministres et députés fédéraux de passage dans la Vieille capitale, lundi,

pour y annoncer divers projets d'investissement.

Environ 500 personnes s'étaient rassemblées dans un hôtel du centre-ville pour venir entendre les doléances des autorités et corps intermédiaires de la région qui, bien que ragouillardis par l'annonce, le matin même, d'un projet de \$42 millions dans le Vieux port de Québec, n'en ont pas moins déploré le style d'intervention du gouvernement fédéral dans le développement économique de la région.

Ainsi, le maire Pelletier a insisté sur la nécessité pour le gouvernement fédéral d'établir, dans ses relations avec les municipalités, des principes de concertation et de consultation préalables à toute initiative et à toute mise en oeuvre de projets.

"Autrement, de poursuivre M. Pelletier, parler de servir les priorités des gouvernements municipaux, comme il est dit dans le dernier rapport annuel du ministère des Affaires urbaines, ne veut plus rien dire."

Selon le maire, l'importance du rôle du gouvernement fédéral dans le développement économique de la région, par le biais en particulier des infrastructures de transport,

autorise les autorités municipales à réclamer d'être pleinement associées aux décisions qui touchent la ville.

Cette concertation, selon le maire Pelletier, doit même être tripartite et tenir compte, "non seulement des priorités municipales, mais aussi de la situation constitutionnelle qui place les municipalités sous la responsabilité exclusive de l'autorité provinciale".

Allusion, sans doute, au manque total de consultation entre Ottawa et Québec qui a présidé au dernier projet d'envieure annoncé par le gouvernement fédéral, soit le réaménagement du Vieux port.

M. Pelletier a d'ailleurs tenu à souligner que dans le cas précis de ce projet, "la Ville de Québec veut être présente et impliquée dans toutes les phases de sa réalisation pour s'assurer que son orientation soit conforme aux besoins et priorités de la Ville de Québec".

Quant à la nature de ces besoins, le maire Pelletier semble partager les mêmes préoccupations que la Communauté urbaine de Québec (CUQ). Celles-ci concernent surtout les réseaux de

transport, qui relèvent pour la plupart du gouvernement fédéral.

L'agrandissement de l'aéroport et le prolongement des pistes de l'aéroport de Québec, la modernisation du port, la construction d'une nouvelle gare ferroviaire dans le centre-ville de Québec reviennent comme des leitmotivs dans

tous les mémoires.

"La première responsabilité de l'Etat canadien, souligne le mémoire de la Chambre de commerce, c'est de veiller à ce que les grandes infrastructures qui relèvent de sa juridiction (port, aéroport) soient pleinement mobilisées comme outil de développement régional."



Maintenant au 5055 ST-DENIS
(entre Laurier et Boul. St-Joseph)

The Cache-Pot
Décoration

288-5330

- Le meilleur choix de pots, de cache-pots et d'accessoires de plantes en ville, à prix réduits.
- Toute la céramique de Beauce * incluant les services à diner, les ensembles à vin, les centres de tables, etc., etc.

Pour souligner cette ouverture, nous offrons 20% de réduction sur toute la CERAMIQUE DE BEAUCE en plus d'autres spéciaux, sur place.

* Produits entièrement fabriqués au Québec



COLLÈGE PRIVÉ

RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
SCIENCE DE LA PAROLE
620-01

DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES
(D.E.C.)

PROGRAMME PRÉ-UNIVERSITAIRE

COURS: JOUR
OU SOIR

- ANIMATION
- COMMUNICATION
- THÉÂTRE
- FRANÇAIS

POSSIBILITÉ DE PRÊTS ET BOURSES

PROGRAMME DES ÉTUDES
ENVOYÉ SUR DEMANDE

CONSERVATOIRE LASSALLE

3505, rue DUROCHER (Coin MILTON)
MONTRÉAL H2X 2E7

Tél.: 288-4140

Il y a choisir... et choisir.

Vous cherchez la maison rêvée? Nous vous proposons un vaste choix de propriétés disponibles. Celle-ci vous offre une vue admirable, alors que cette autre vous plaît par son architecture. Il vous faut un certain nombre de pièces et vous préférez peut-être une certaine disposition de pièce. Vos préférences sont infiniment personnelles et d'une importance vitale.

Voilà pourquoi vous saurez apprécier le choix exceptionnel de maisons confortables et élégantes que vous offre le Trust Royal. Quant aux services de qualité

de nos agents immobiliers, vous les apprécierez tout autant. Après avoir tout considéré, ils vous proposeront la propriété et les facilités de financement qui vous conviendront le mieux.

C'est maintenant, avant la saison de pointe, qu'il vaut mieux dénicher la maison rêvée. Et c'est maintenant, comme toujours d'ailleurs, que vous pouvez compter sur nous. Car nous vous offrons un choix exceptionnel et un service individuel.

Suivez l'exemple des gens astucieux. Portez votre choix sur le Trust Royal. C'est notre métier.



Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

Cégep A-Laurendeau Le sit-in prend fin

par Paule des Rivières

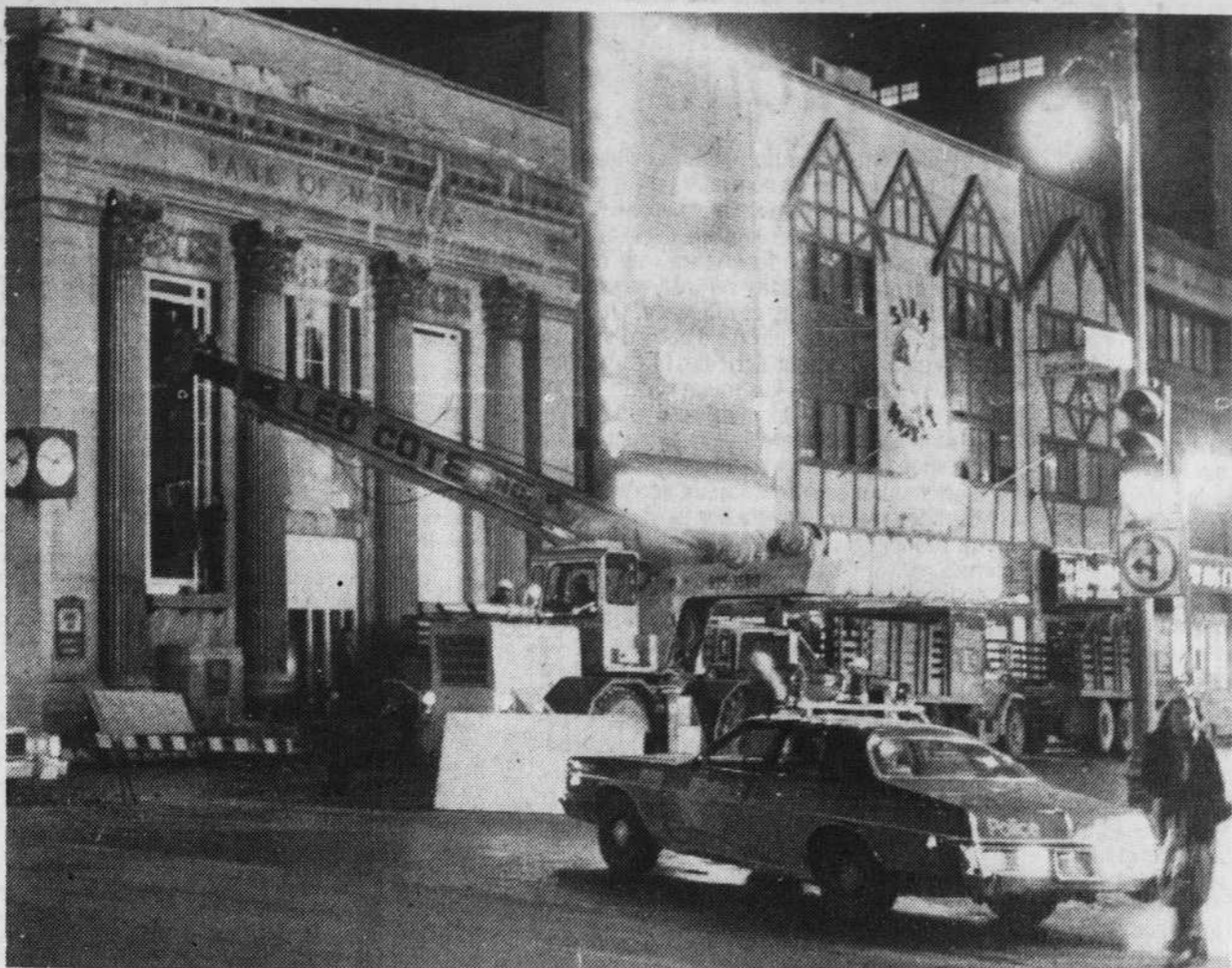
Les étudiants du cégep André-Laurendeau qui occupaient les locaux administratifs de cet établissement ont regagné hier les salles qui leur sont destinées après que les forces policières furent intervenues à deux reprises pour mettre un terme à l'occupation.

Les étudiants protestent contre le fait qu'ils demeurent privés de complexe sportif malgré des plans initiaux prévoyant la construction d'un tel édifice.

Selon les informations fournies hier par un porte-parole des étudiants, plusieurs centaines de contestataires se trouvaient dans les bureaux de l'administration lorsque la police est intervenue. Cette dernière avait été dépêchée sur les lieux une première fois lundi soir.

Les étudiants ont maintenant l'intention de recueillir l'appui des associations étudiantes des autres cégeps et notamment de l'Association nationale des étudiants québécois (ANEQ) qui regroupe environ 40 cégeps à travers la province.

Rappelant que l'édifice principal du cégep — inauguré en 1976 — a été construit au coût de \$20 millions alors que \$14 millions devaient à l'origine suffire à construire l'édifice principal et le bloc sportif — les étudiants n'acceptent plus d'aller suivre leurs cours d'éducation physique à l'extérieur de Ville LaSalle. Ils estiment à \$60,000 par année le montant que la direction dépense en transport scolaire.



On a dû utiliser une grue géante pour sortir d'une succursale de la Banque de Montréal 60 cabinets d'acier contenant 1.200 coffres de sûreté. Ce déménagement est devenu nécessaire à la suite de l'incendie qui a ravagé cette succursale bancaire située à l'intersection des rues Drummond et Sainte-Catherine, jeudi dernier. Les coffres ont été démenagés au siège central de la banque, rue Saint-Jacques, où ils sont gardés dans une chambre forte à l'épreuve du feu. (Photo Jacques Grenier)

Un avocat de la Couronne inculpé de corruption

Suspendu de ses fonctions depuis 18 mois, un avocat de la couronne à Montréal, Me Bernard Fournier, va comparaître en Cour criminelle lundi, sous quatre accusations différentes de corruption, d'abus de confiance et de tentative d'entraver la justice, tous délits qui auraient été commis alors qu'il était substitut du procureur général.

Ces plaintes ont été portées formellement par la Sûreté du Québec, hier, à la suite d'une pré-enquête qu'avait présidée le juge en chef intermédiaire Yves Mayrand et d'une longue enquête policière menée par le sergent Marcel Ste-Marie, de la police provinciale, depuis juin 1976. Me François Beaudoin représente le procureur général dans cette affaire.

Cette enquête avait incidemment été ordonnée par le solliciteur général (d'alors) Fernand Lalonde, à la suite d'une lettre aussi percutante qu'étonnante qu'avait adressée Me Fournier à tous les membres de l'Assemblée nationale, leur demandant permission de se faire entendre sur le parquet même de la Chambre, afin d'exposer ce qu'il disait être la corruption régnant au Palais de justice de Montréal.

Peu après l'amorce de l'enquête policière, un premier rapport était fait à Me Lalonde, mais ce dernier devait déclarer aux députés québécois que les résultats étaient tout simplement "impubliables".

Par la suite, le nouveau ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, devait instituer des procédures devant la Commission de la fonction publique pour démettre Me Fournier de ses fonctions, en invoquant apparemment l'un ou l'autre des faits qui ont donné lieu aux poursuites criminelles d'hier.

Il y a eu quelques séances de cette enquête, au cours des derniers mois, mais celle-ci a été ajournée "sine die", il y a quelques jours, à la demande même de la "défense".

Pendant une année complète, après son escale de juin 1976, l'accusé avait reçu ses emolument, mais ils auraient été "coupés", par la suite.

La première accusation portée contre lui en est une tentative d'entrave à la justice pour avoir refusé illégalement d'autoriser une plainte contre un automobiliste montréalais, sous prétexte d'insuffisance de preuve, et ce pour récompenser l'automobiliste de l'endossement d'un emprunt de \$5.000.

Il est également inculpé d'abus de confiance en rapport avec les mêmes incidents.

Une troisième accusation, de corruption celle-ci, et qui est passible de quatorze années d'emprisonnement, a été logée relativement à un autre endossement

bancaire de \$14.000 consenti par le même automobiliste en faveur de Me Fournier, endossement qui avait pour but d'empêcher l'endosseur d'être châtié pour certaines infractions. Ces emprunts, croit-on savoir, n'auraient été remboursés qu'en partie seulement.

Finalement, le procureur suspendu est accusé d'un autre abus de confiance pour avoir demandé une somme de \$500 à un autre avocat avant d'approuver le cautionnement qu'un citoyen devait fournir en faveur d'un prévenu.

Les deux premiers incidents s'étaient produits en 1970 et 1972, cependant que le dernier est arrivé en mars 1975.

A ce moment-là, Me Fournier était plus particulièrement chargé d'occuper pour la Couronne à la cour des comparutions, et, à ce titre, c'est lui qui avait mission de s'opposer ou de favoriser l'octroi des cautionnements aux prévenus. Par la suite, il avait été transféré à l'approbation de ces mêmes cautionnements et au service de l'émission des plaintes et accusations. Un autre poste-clé évidemment.

Seulement au cours de 1976 et 1977, il avait par ailleurs dû faire face, en Cour provinciale et en Cour supérieure, à une bonne douzaine de procédures civiles en réclamations de sommes qu'il devait à des particuliers, des notaires, des avocats, à certains magasins et institutions financières, le total de ces poursuites s'élevant à plusieurs dizaines de milliers de dollars.

La SQ veille sur Richelieu

La municipalité de Richelieu a obtenu la permission du gouvernement de confier la surveillance de son territoire à la Sûreté du Québec.

Les autorités municipales de cette petite localité de 1.750 habitants ont donc congédié lundi le chef de police, qui n'avait pas de constable sous ses ordres. Depuis le début de l'année ce chef n'avait pas d'auto pour patrouiller et selon le maire, M. Pierre Lareau, les citoyens auront une meilleure protection avec la SQ, sans qu'il en coûte un sou. La SQ du reste fournit ce même service dans d'autres petites localités des environs.

Le 2 décembre dernier, cependant, la Commission de police du Québec avait ordonné à Richelieu de réembaucher son chef de police. Les autorités municipales ont présenté une demande au ministre de la Justice et un arrêté en conseil a confirmé la dispense pour un an.

APLQ: Lalonde a eu du mal à obtenir le rapport de la GRC

par Alain Duhamel

L'ancien solliciteur général du Québec en 1976, M. Fernand Lalonde, témoignait hier devant le commissaire Jean Keable, a déclaré qu'il avait eu des difficultés à obtenir les rapports de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) au sujet de leur participation à l'opération "Bricole".

À titre de ministre responsable de la Sûreté du Québec, M. Lalonde n'a eu au-

cune peine à obtenir un rapport détaillé de ce corps de police. Mais il a dû multiplier les démarches auprès du Conseil de sécurité de la CUM pour obtenir un rapport et attendre un bon moment avant de recevoir un rapport détaillé de la GRC.

Le ministre québécois a appris le rôle de la police dans la perquisition sans mandat dans les bureaux de l'Agence de presse libre du Québec (APLQ) au cours du témoignage à huis clos de l'ancien gendarme Robert Samson, vers le milieu du mois de mars 1976. Le public a appris les

révélations de l'ex-agent Samson à la fin du mois de mars 1976 après son procès.

En même temps, le directeur de la SQ, M. Jacques Beaudoin, avait confié au capitaine Bernard Desnoyers le soin de conduire une enquête interne. Dès le 31 mars 1976, il avait déjà en mains un premier rapport décrivant la participation de la SQ.

Dans son témoignage devant le commissaire Jean Keable, M. Beaudoin a tenu à souligner le souci d'honnêteté, d'intégrité et de loyauté de toute la SQ dans cette affaire. L'opération "bricole", qu'il a tantôt qualifiée "d'excès de zèle", tantôt de "défaillance passagère", ne doit pas compromettre "les gigantesques efforts" déployés depuis 1969 par tous les membres de la SQ en vue de lui donner "ses lettres de créance".

Le directeur de la SQ a indiqué qu'il se réservait encore le droit d'imposer des sanctions disciplinaires lorsque la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois aura rédigé son rapport.

Dans les premiers jours du mois d'avril 1976, le directeur de la SQ, le directeur du SPCUM, M. René Daigneault, et le directeur des services de sécurité de la GRC à Montréal, le surintendant Donald Cobb, se sont rencontrés au quartier général de la SQ. M. Beaudoin a expliqué que cette réunion, au sujet de laquelle il avait de nettes réserves, avait pour but de comparer les attitudes des uns et des autres.

Diverses hypothèses sur les événements à venir ont été discutées, mais en aucun cas la réunion n'a servi à préparer une conspiration ou un scénario commun. M. Beaudoin a tenu à corriger l'impression que pouvait laisser à cet égard le rapport du surintendant Donald Cobb dont une copie a été déposée à la Commission d'enquête au début du mois de janvier. "Il s'est dit beaucoup plus dans cet écrit qu'il ne s'en est dit à la réunion."

Le rapport du surintendant Cobb laisse entendre que les corps de police du Québec avaient souhaité que le solliciteur général du Canada justifie cette opération

en invoquant la sécurité nationale.

Au mois de mai, M. Lalonde a confié à M. Paul Benoit, sous-ministre associé et ancien directeur de la SQ, le soin de poursuivre l'enquête qu'il avait lui-même dirigée jusque-là. À cette étape de ses démarches, le solliciteur général s'en tenait à une enquête de nature administrative. "La SQ n'a jamais été mandatée pour mener une enquête auprès des autres corps de police. L'initiative demeurait au ministre".

Des documents déjà déposés à la Commission d'enquête démontrent que le solliciteur général du Québec a dû insister auprès du Conseil de sécurité pour obtenir, non pas une justification du comportement de la police, mais un rapport sur les faits.

Au début du mois de mai, le ministre québécois demandait au solliciteur général du Canada d'alors, M. Warren Allmand, le rapport de la GRC sur sa participation à l'opération "Bricole". A la fin de mai, il recevait copie du rapport du commissaire de la GRC. "Ce n'est sûrement pas le rapport circonstancié que j'attendais", a dit M. Lalonde.

Il s'agit d'un rapport succinct sur l'opération elle-même complété d'un exposé chronologique des événements plus élaboré plaçant l'opération "Bricole" dans le contexte d'une série de coups terroristes appréhendés ou réels.

M. Lalonde n'a jamais vu le rapport détaillé d'une quinzaine de pages que la GRC remettait le 20 décembre 1976 à M. Paul Benoit, plus de six mois après le début de son enquête.

À ce sujet, Me Pierre Lamontagne, avocat de la GRC, a déposé une lettre du surintendant Cobb, écrite en juillet 1977, dans laquelle l'officier de la GRC affirme qu'un rapport se trouvait dès le mois d'avril 1976 entre les mains de l'inspecteur Melancon, chef des services de sécurité à la SQ. Me Lamontagne a la conviction qu'il s'agit bel et bien du même rapport transmis en décembre à M. Benoit.

M. Benoit doit témoigner aujourd'hui à la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois.

La Ville va restaurer le marché Jean-Talon

par Claude Turcotte

La ville de Montréal dépensera \$210,000 pour restaurer le marché Jean-Talon, qui selon un rapport d'expert tombe dangereusement en ruines depuis environ un an.

Le 23 mars 1977, un surintendant municipal, M. Paul Sauvé, écrivait dans un mémo à son supérieur ce qui suit: "Les toitures des abris du Marché du nord doivent être réparées, l'eau s'étant infiltrée dans le ciment, celui-ci s'effrite graduellement et des morceaux de ciment se dégagent des toitures pour tomber sur les voitures, camions et individus. Ceci est très dangereux et pourrait causer de graves dommages et blessures".

En octobre 1976, ce même M. Sauvé écrivait également: "L'installation sous les abris au Marché du nord est complètement désuète et nécessite des réparations fréquentes et coûteuses. De plus, les panneaux électriques sont accessibles au public, ce qui est très dangereux et occasionne beaucoup de troubles".

Toutes les études ayant été complétées et soumises hier au comité exécutif, les membres de ce dernier ont approuvé des dépenses de \$210,000 pour une restauration des abris de ce marché fréquenté par un très grand nombre de personnes.

Par ailleurs, dans l'ordre du jour pour la prochaine assemblée du conseil le 20 février, on découvre que la ville a apporté certaines modifications à ses règlements.

En premier lieu, le comité exécutif demandera au conseil d'approuver une hausse de la subvention à la démolition et au déblaiement. Cette subvention est présente de \$250,000; on veut la porter à \$500,000. Selon les estimations, il en coûte environ \$675 pour démolir un hangar de 12 par 15 pieds et de trois étages, en incluant le transport des débris.

En second lieu, la ville veut hausser ses tarifs de taxation sur les enseignes et autres affiches, ce qui lui donnerait des revenus additionnels de \$630,000, dont \$400,000 proviendraient d'une nouvelle taxe sur les enseignes de 2.23 mètres carrés et moins.

Ces tarifs n'ont pas été modifiés depuis 1963. Ils sont actuellement de \$0.35 par mètre carré. Avec l'approbation du conseil, ils passeront à \$0.50 par mètre carré. Il y aura une nouvelle taxe aussi lorsqu'un propriétaire changera le contenu d'une enseigne.

Au cours de cette assemblée, le conseil sera invité à voter des crédits de \$3.7 millions pour une conduite d'eau de 60 pouces du réservoir McTavish à l'avenue du Parc. La mise en service est prévue pour la fin de 1979.

Cette conduite servira à alimenter plus adéquatement la zone du haut niveau actuel. Actuellement, les pompes doivent fonctionner à leur limite à cause de l'engorgement qui existe entre le réservoir et le point de raccordement. La nouvelle conduite pourra donner au moins 25 millions de gallons d'eau de plus par jour. Des crédits de \$1,275,000 seront demandés en outre pour un système d'injection

Voir page 6: La ville

aujourd'hui

Dans le cadre de la campagne à la direction du Parti libéral du Québec, les deux candidats déclarés, MM. Claude Ryan et Raymond Garneau, rencontrent les militants de Montréal-Ouest, à 19 h 30, à la Polyvalente Dalpe-Viau, 740, 18e avenue, Lachine. C'est la sixième des neuf rencontres régionales prévues.

À 12 h, à l'Auberge Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke, déjeuner-causerie de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés. Conférencier: M. Marc-André Fortin, ca. sujet: "Bénéficiez-vous des dernières modifications des lois d'impôt?"

À 12 h 30, déjeuner-causerie du Club Saint-Laurent-Kiwanis à l'hôtel Ritz-Carlton. Conférence de Me Julien S. Mackay, président de la Chambre des notaires du Québec, intitulée "Howard Hughes et le registre des testaments".

À 20 h, au Cégep Rosemont, 6400, 16e Avenue, soirée d'information organisée par l'équipe Serena-Montreal sur la régulation des naissances.

À 19 h 30, à l'hôtel Neptune, 3335, chemin Saint-Louis, à Québec, colloque provincial des coopératives forestières. MM. Yves Bérubé, ministre provincial des Terres et Forêts, et Gérard Barbin, sous-ministre au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, exposeront la politique du gouvernement en matière de développement des coopératives forestières du Québec.

Au Pavillon de Konnek de l'Université Laval, deuxième des quatre journées anthropologiques organisées par un groupe d'étudiants du 1er et du 2e cycle avec le soutien du département d'anthropologie. Ces journées sont principalement consacrées aux Amérindiens.

À 15 h, à l'École des hautes études commerciales de Montréal, Colette Chabot, président de l'IME-FM et première femme radiodiffuseuse au Canada, sera l'invitée des étudiants finissants de l'EEHC.

À 20 h, au Collège Marie-Anne, 100 est, rue Sauve, à Montréal, conférence de Michel Quoi. Sujet: "Engagement professionnel et foi en Jésus-Christ".

Cliniques de sang itinérantes de la Croix-Rouge: à Montréal, Alcan, Place Ville Marie, auditorium de la Banque Royale, 9 h à 16 h; à Dorval, clinique du maire avec le concours du Club Optimiste, Centre communautaire de Dorval, 1335 Bord du Lac, 14 h 30 à 21 h; à Granby, sous les auspices du Club Optimiste, sous-sol de l'église Notre-Dame, rue Principale, 15 h à 21 h.

culture personnelle
Cours de Fine Cuisine Familiale
Technique et recettes de base
9 semaines
PROFESSEUR
henri bernard

INSCRIPTION
Après 1ère leçon à titre d'essai
se répétant
les 20-21 et 23 février
PROSPECTUS
843-6481

Institut
Culinaire
Henri Bernard

2015, de la montagne, montréal

PLANNING EXECUTIVES INSTITUTE

Raymond Garneau
"LE CANADA, UN PAYS À RECONSTRUIRE"
jeudi, le 16 février 1978,
11:45 a.m. à 2:00 p.m.,
hôtel Le Reine Élizabeth
Prix: \$12.00
Réservations:
Mlle Sylvie à
861-0571

placements en
OBLIGATIONS
avec rendement
défiant toute concurrence

1 an	8 1/2%
2 ans	9%
3 ans	
4 ans	9 1/4%
5 ans	
6 ans	9 1/2%
7 ans	9 3/4%
8 ans	
9 ans	10%
10 ans	

Les intérêts sont payables semi-annuellement

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous

Montréal	879-2222	St-Hyacinthe	774-5354
Ottawa	232-9681	Victoriaville	758-3131
Sherbrooke	569-5583	Joliette	759-0160
Trois-Rivières	379-0000	Rivière du Loup	862-9341
Moncton	855-9926	St-Jean	348-4720
Rouyn-Noranda	762-4347	Valleyfield	371-0368
Québec	529-1771	Granby	372-3177
Chicoutimi	549-8888	Bedford	248-2531

Vient de paraître

LE T.A.T. ET LES FONCTIONS DU MOI

Propédeutique à l'usage du psychologue clinicien

Monique V.-G. Morval
Département de psychologie, Université de Montréal

• un outil d'accès facile pour l'étudiant et le praticien d'ici sur l'administration et le diagnostic différentiel à l'aide du T.A.T.

• ce manuel en français intègre avec un rare bonheur les meilleurs textes existants, dispersés et de langue anglaise, pratiquement les seuls disponibles jusqu'à présent

188 pages, \$7.50

BON DE COMMANDE

LE T.A.T. ET LES FONCTIONS DU MOI
Propédeutique à l'usage du psychologue clinicien

Ci-joint un chèque (ou mandat postal) de \$ pour exemplaire

NOM _____

ADRESSE _____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Succ. A, Montréal, Qué., Canada H3C 3J7
Tél. 1-343-8321/25

Certificats de dépôts
garantis de 6, 12 ou 24 mois

9 3/4%

Intérêts payables semi-annuellement.
Dépôt minimum: \$500.00

La Caisse d'Entraide Économique de l'Assomption
620, rue Notre-Dame, Repentigny
Tél. 581-3698-581-9603
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE

éditorial

L'ascension du "sommets" économique

Dans son allocution d'ouverture à la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, M. Trudeau lance un appel à la solidarité et à la confiance. Certes, il reconnaît que l'incertitude règne dans un pays que la grave récession mondiale n'a pas épargné.

Pour ses collègues des provinces, ce discours procède d'un optimisme de commande. Comment en serait-il autrement? Le premier ministre du Canada n'allait tout de même pas noircir le tableau et verser dans le défaitisme.

En revanche, dans son discours inaugural, M. René Lévesque souligne à quelques reprises qu'il n'est pas venu à Ottawa pour traiter du contentieux constitutionnel, ce qui rassure tous les participants et les citoyens du Québec.

Mais qu'importe! La situation économique est si préoccupante que le Québec accepte de jouer à fond le jeu de la collaboration fédérale-provinciale.

Pour M. Trudeau, tout ne va pas si mal au Canada dans le pire des mondes et rien n'est si grave que la confiance et la concertation ne puissent corriger. Pour M. Lévesque, le contexte économique est si désastreux, il inflige aux citoyens tant de frustrations et de privations douloureuses que le Québec, fût-il dirigé par un gouvernement souverainiste, consent à jouer dans ce forum un rôle strictement provincial.

Entre ces deux perspectives diamétralement opposées, interviennent les autres provinces dont les porte-parole, tous vivement préoccupés à des degrés divers, énumèrent leurs problèmes et leurs besoins. Si bien qu'au terme de la première journée, on avait oublié les accents de sérénité et l'optimisme de M. Trudeau qui se soucie moins d'actions ponctuelles et rapides que d'un rétablissement à plus long terme des structures de l'économie.

provinces ont réclamées à tour de rôle. Aussi le programme en dix points de M. William Davis, le premier ministre de la puissante Ontario, a-t-il donné le ton. Programme d'achats chez nous, mesures de stimulation industrielle, relance de la recherche et du développement, crédits à l'investissement dans le secteur des transports, aide aux chantiers navals, etc.

Face à ce déferlement de réclamations et de besoins qui appellent des interventions rapides et de nouveaux programmes de dépenses, il ne se trouvait que les représentants de l'Ouest conservateur, MM. Lyon (Manitoba), Bennett (Colombie-Britannique) et Loughheed (Alberta) pour mettre en garde contre les dépenses excessives et rappeler les vertus de la libre entreprise.

MM. Trudeau et Chrétien ont écouté, tenté parfois de susciter des consensus, et constaté avec un certain soulagement que l'organisme de surveillance des prix et salaires, s'il était amputé des pouvoirs et des moyens d'intervention dont on avait voulu le doter, deviendrait somme toute inoffensif pour les provinces.

La position adoptée par le Québec retient l'attention. M. Lévesque, il est vrai, insiste constamment sur des correctifs immédiats, sur une action propre à soulager dès maintenant le chômage. Mais on aura remarqué qu'il ne rejette pas globalement les politiques fédérales, ni les divers programmes adoptés par Ottawa pour créer des emplois, ni les initiatives du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER). Premier ministre d'une province qui se situe dans une fédération, il demande simplement que chaque ordre de gouvernement s'occupe de ses affaires, s'en occupe pour de bon et avec ténacité.

dès qu'elle est nécessaire, soit franche et rapide. Il n'y a là rien de contraire à l'esprit et à la lettre du fédéralisme. On voudrait seulement que l'appareil complexe des relations fédérales-provinciales fonctionne au mieux, sans tergiversations, sans retards, sans mauvaise foi, avec réalisme et diligence.

M. Marcel Lessard, responsable du MEER, en rétablissant certains faits lundi, a suscité des doutes sérieux sur la volonté québécoise de faire aboutir certains dossiers. Il est notoire que la lourde machine des programmes fédéraux-provinciaux engendre des retards, des anomalies, des injustices parfois.

Sans préjuger des résultats de cette conférence, on voit mal, après avoir entendu MM. Chrétien et Trudeau depuis quelques semaines, comment le gouvernement central pourrait donner suite à brève échéance aux demandes concrètes des provinces. Les mesures tangibles et rapides que MM. Clark et Broadbent exigent cette semaine, si Ottawa devait en assumer la responsabilité, entraîneraient des dépenses d'envergure et des changements de politiques que l'administration centrale ne peut et veut réaliser maintenant, en raison de l'état de son budget.

Michel ROY

Précisions sur une audience publique à Saint-Jean-de-Matha

Monsieur le directeur, Nous croyons pertinent d'apporter des corrections au compte rendu qui a paru dans votre journal, le vendredi 27 janvier 1978, en page 9, au sujet d'une séance d'audiences publiques à Saint-Jean-de-Matha le 24 janvier, présidée par le directeur des Services de Protection de l'Environnement du ministère québécois de l'Environnement.

Il s'agissait, rappelons-le, de faire le point, à la demande des S.P.E., sur le tracé retenu par l'Hydro-Québec, et les études s'y rapportant, d'une ligne de transport d'énergie à 735.000 volts, provenant de la Baie James et traversant, entre autres régions, celle de Lanaudière.

En ce qui concerne les démarches de consultation, l'Hydro-Québec les juge très satisfaisantes.

Le Hydro-Québec n'a fait que reconnaître ce comité comme porte-parole unifié des organismes auxquels elle s'était adressée individuellement pour obtenir des avis. Ce sont ces organismes mêmes qui ont choisi de s'unir pour formuler un avis. Il a toujours été clair par ailleurs que l'Hydro-Québec était disponible pour recevoir des avis émanant d'autres sources, mais elle n'en a pas reçu.

Malgré ce que laisse entendre l'article du DEVOIR (septième paragraphe), l'Hydro-Québec n'a jamais voulu effectuer un référendum sur ses tracés, ne croyait d'ailleurs pas souhaitable de le faire, et cela sans lien aucun avec des considérations d'échancier.

En ce qui a trait au comité régional Lanaudière sur le projet de ligne en question, nous ne pouvons que répéter que l'Hydro-Québec ne lui a confié aucun mandat. Il ne peut être question de "mandat très sommaire donné au comité", comme le rapporte le même article de votre journal

Montréal, le 9 février 1978

Claude Jasmin et l'homosexualité

Mon cher Jasmin, Vous avez une fois de plus prouvé à l'émission du 10 de lundi dernier votre fascisme et votre intolérance envers les homosexuels (les). Mais seriez-vous absolument borné mon ami ou peut-être frustré? J'en ai connu d'autres qui pour mieux se défendre accusaient sans raison.

Quand vous accusez tous les homosexuels d'être des pédés, de qui tenez-vous donc ces informations? Il y a autant sinon plus d'homosexuels qui travaillent dans les médias. Quand vous parlez de séductions de jeunes adolescents par des professeurs homosexuels, avez-vous pensé à certaines institutrices qui essaient de séduire les adolescents (s'en fus) et de certains professeurs "normaux" qui essaient de séduire les jeunes filles. Je suppose que pour vous cela est normal parce que le masculin est fait pour se marier avec le féminin. Évidemment de ces cas-là on en parle peu parce qu'il faut que certains aient une réputation de ces bons pères de famille ou mères de

famille, on étouffe alors l'affaire dans l'ouïe. Mais dès qu'on pense qu'un pédé a voulu séduire un jeune homme, eh bien voilà: première page de tous les journaux à points et on beurre le "toast", on enrichit. Ça permet d'oublier que deux jours avant on faisait mention d'un père de famille qui avait violé sa fille ou son fils. Mais mon ami, vous ne connaissez rien à l'homosexualité, nous ne sommes heureusement pas tous des pédés, ils sont même très rares dans notre milieu. On ne fréquente certainement pas les mêmes gens.

Peut-être devriez-vous essayer d'être un peu plus à l'écoute des autres au lieu d'essayer de jouer à la vedette comme hier soir en voulant occuper tout le plancher. Ça élargit les horizons et c'est drôlement plus poli. Et quand vous dites: "Évidemment qu'ils sont efféminés..." eh bien regardez un peu dans votre milieu que vous trouvez si normal, je vous assure que certains "hétéros" mariés que je connais ont les "baquettes" bien plus fragiles que nous et qu'ils ont

des manières bien plus raffinées que nous. Alors... dites ou se situe le niveau de normalité.

Pourquoi donc essayer de nous détruire en ne montrant que les anomalies du milieu; il y en a autant dans le vôtre. Efforçons-nous donc de vivre en paix ensemble en ne lançant pas trop vite la pierre à l'autre sans voir la poudre dans notre oeil... et je ne voudrais pas voir la vôtre.

Montréal, le 14 février 1978

bloc-notes

Vers la prochaine insurrection appréhendée

Les Progressistes conservateurs n'ont pas le monopole de la bassesse, mais certains de leurs députés ont le don d'y exceller à l'occasion. C'est ainsi que nous avons eu droit, lundi, de la part de M. Tom Cossitt et de quelques-uns de ses pairs, à une salade de diffamation anti-québécoise comme on n'en avait vu depuis longtemps.

Bateaux cubains déchargeant des armes au Québec, espions russes et français versant des millions dans la subversion chez nous, 300 terroristes bien entraînés et prêts à passer à l'action à Montréal, des agents doubles dans l'entourage de Trudeau, la pauvre GRC empêchée de sauver le pays parce que le French Power ménage le PQ à la veille des élections, rien ne manque.

Il faudrait en rire, comme du dernier "complot" soviétique éventé au "bon" moment, si pareilles "appréhensions", répandues dans l'opinion publique au Canada anglais, ne rappelaient les sombres histoires de révolutions felquistes, qui nous ont menés droit dans l'État policier en octobre 1970.

Que les Tom Cossitt flattent la Police Montée au lieu d'exiger des comp-

tes de son service de sécurité, passe encore. Qu'ils se fassent périodiquement l'écho, comme avec "Featherbed" récemment, de dossiers compromettants, voilà qui peut toujours faire partie des responsabilités de l'opposition. Mais qu'ils colportent pareilles insanités contre le Québec, son gouvernement, et d'obscurs groupuscules de Montréal, voilà qui est intolérable.

Certes, on comprend que la GRC tente désespérément de sortir de l'eau bouillissante où l'ont plongée les turpitudes clandestines de son service de sécurité. Rien de mieux pour distraire l'opinion publique, en pareilles circonstances, que de bonnes vieilles histoires de fesses ou de communistes. Les unes et les autres, apparemment, ne font que commencer.

Ce scénario n'est pas nouveau, sa "source" est peut-être la même! On se souviendra de la fameuse lettre "top secret" de M. Dare à M. Bourne dans laquelle le premier signalait au deuxième l'impossibilité où la GRC se trouvait d'empêcher les infiltrations séparatistes à Ottawa depuis que Trudeau avait ordonné qu'on arrête les enquêtes sur le Parti québécois. Cette fuite survenant au plus haut niveau invitait en somme le Canada anglais à ré-

pudier Trudeau, devenu soudain faiblard à l'égard des "separatistes/terroristes", comme on les appelle dans la GRC.

Le prochain coup de M. Cossitt et de ses "RCMP sources" est prévisible. Il n'est sûr de rien, finalement, dans ce qu'il a lancé en chambre et dans les médias, mais le jour où il énumérera aux Communes, à partir d'un dossier ou d'un manuel secret mais "officiel" émanant de la GRC, la liste des "compagnies" servant supposément de couverture au KGB soviétique, l'ensemble de sa salade passera pour véridique. Le juge McDonald et le commissaire Keable pourront se rhabiller. L'opinion de la masse, l'électorat tant redouté, sera prête à laisser ses chers "Mounties" en découdre comme bon leur semblera avec les séparatistes québécois, c'est-à-dire avec tout le monde.

Que les libéraux soient ainsi victimes des tactiques d'apprentis-sorciers auxquelles ils se sont adonnés sans vergogne à des fins partisans, et dont certains utilisent policiers et conservateurs menent contre eux à rebours maintenant, voilà qui ne manque pas d'ironie. Mais ils ne sont pas les seuls visés

à ce jeu de la diffamation "antiterroriste".

L'URSS est bien capable de se défendre. Le gouvernement Trudeau lui-même pourra y perdre d'autres plumes en Ontario sans que le pays s'en porte plus mal. On ne saurait en dire autant de tous ceux-là que les Cobb, les Cossitt, et autres patriotes de même acabit font passer sans preuve pour des subversifs, des terroristes, des agents de l'étranger et que sais-je encore.

Ces procédés fascistes ont fait leurs preuves ailleurs. Faire oublier les problèmes réels en inventant des menaces fictives, amener la majorité en pointant du doigt une minorité, justifier les tactiques policières de harcèlement, puis d'emprisonnement, et finalement d'exécution sans forme ni procès, au nom justement de la "sécurité nationale", tout cela n'a rien du roman en 1978.

Les libéraux ont succombé à la tentation en 1970. Il ne faudrait pas que, sous prétexte de prendre plus tôt le pouvoir, les conservateurs de MM. Joe Clark et Rock LaSalle laissent les Cossitt ouvrir le grand Guignol du terrorisme au Québec.

Jean-Claude LECLERC

Quelques miettes chinoises?

Retour de Pékin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures faisait part de sa surprise agréable devant l'ouverture, à rythme accéléré, de la Chine au monde extérieur. Monde extérieur, euphémisme en vogue pour dire monde occidental ou encore, vu de l'autre bout de la lunette, monde capitaliste. On n'avait certainement pas attendu M. Jamieson pour l'apprendre, mais cette déclaration est à prendre pour ce qu'elle est: une confirmation.

Mais si la révolution culturelle est une page bien tournée et si la Chine n'en finit pas d'effacer les séquelles des "méfaits de la bande des quatre", on ne voit encore rien de ce que concrètement le Canada peut apporter comme réponse aux attentes chinoises. Car si on connaît ces attentes, on sait aussi qu'elles ne concernent pas le seul Canada. Il est largement temps de sortir des généralités sur l'attitude franche et sincère de tel dirigeant chinois et surtout de se ressaisir de cette agréable surprise car, dans l'inter-vaile, le Canada risque de ne plus rien avoir à faire en Chine. L'une des ambiguïtés actuelles entre Ottawa et Pékin est précisément que nul ne nous demande d'aller voir le degré de sincérité des dirigeants chinois dans leur ouverture au monde; la question est

plutôt de déterminer les secteurs et de structurer d'urgence une éventuelle coopération économique et commerciale.

Alors que notre délégation était en Chine à se féliciter que Beethoven ait été réhabilité, Pékin et la CEE signaient — le 3 février — un accord commercial non-préférentiel d'une durée de cinq ans qui remplace les accords commerciaux bilatéraux entre la Chine et les États membres de la Communauté européenne. Second partenaire de la Chine après le Japon, l'Europe des neuf exporte principalement de la machinerie, du matériel industriel, des produits chimiques et manufacturés, et importe des matières premières et des produits alimentaires. Le commerce Chine-CEE a totalisé en 1976 quelque \$2.5 milliards. Ce n'est pas un mince geste que celui de Pékin s'engageant à ce que la CEE ait "la possibilité de participer pleinement aux occasions du commerce avec la Chine". Dans la mesure où le commerce chinois est d'État, on imagine la portée effective d'une telle promesse. Aux termes de cet accord, une commission mixte se réunira d'ailleurs une fois par an afin de "veiller au bon fonctionnement de l'entente".

De même, la délégation canadienne à peine repartie, Pékin accueillait un

groupe d'hommes d'affaires japonais et tout indique qu'un accord commercial à long terme sera signé dès demain, par le vice-ministre chinois du Commerce extérieur et le président de l'Association nippo-chinoise pour le commerce et l'économie. Et si surprise il y a quelque part, c'est dans l'ampleur de cette entente: vingt milliards de dollars au cours des huit prochaines années!

Quant on sait les difficultés de la sidérurgie japonaise sur les marchés américain et ouest-européen, on imagine les mirabolantes possibilités qui s'ouvrent à présent dans ce colossal marché chinois alors que le mot d'ordre à Pékin est de relever précisément le défi de la technologie et du développement industriel! Les chiffres cités par le New York Times indiquent à l'évidence que si le Japon est à même de satisfaire la faim d'acier de la Chine (40% du volume total exporté du Japon vers la Chine) la Chine, elle, est à même d'étancher la soif de pétrole du Japon (50% des exportations de la Chine vers le Japon, devant atteindre un volume de 109.5 millions de barils en 1982). Complémentarité à son meilleur!

Si on peut voir dans l'accord CEE-Chine un geste politique facilité par Pékin dans sa stratégie de promouvoir l'unité européenne et de contrecar-

son adversaire soviétique, on ne peut tenir le même raisonnement en ce qui regarde l'accord commercial entre la Chine et les hommes d'affaires japonais. Au demeurant, la CEE, avec ses échanges de \$2.5 milliards appelés à se développer, a de quoi mettre du beurre sur ses épinards.

La question qui surgit est celle-ci: face à la possibilité de "pleine participation" de l'Europe au commerce avec la Chine et face à cette monumentale percée japonaise, où se situent nos possibilités canadiennes?

On a beau admettre que la Chine compte près d'un milliard d'habitants et que ses besoins sont énormes, on ne voit pas très bien ce que le Canada peut faire pour la Chine que le Japon et la CEE ne puissent plus vite et moins cher! C'est un autre motif d'inquiétude de remarquer que la CEE et le Japon, qui sont, après les États-Unis, nos partenaires de choix, sont aussi nos rivaux les plus redoutables. Devons-nous sans doute conclure, à l'intention de ceux qui voient encore dans la Chine un gâteau que, le temps d'ajuster nos ambitions aux attentes chinoises, il n'y aura que des miettes à ramasser. Et encore heurte que la CEE et le Japon, eux, ne puissent pas produire du blé.

Georges VIGNY

Je ne vois pas d'un bon oeil le destin des francophones hors Québec, exception faite peut-être des Acadiens du Nouveau-Brunswick qui ont maintenant leur Parti acadien. Le cas des Franco-Ontariens me touche de plus près, et je dois avouer une tristesse profonde pour leur sort. Après tout, ils ont contribué souvent plus que leur province de l'Ontario et ceci depuis le tout début. Acadien d'origine, mais demeurant ici depuis dix ans, je ne puis rester insensible à leur sort.

Selon moi, trois choix principaux vont s'imposer aux Franco-Ontariens. Le premier, c'est l'assimilation "au plus sacrant" des francophones de nos seulement ainsi que des inconscients qui ne connaissent pas et ne veulent pas connaître leurs origines.

Le deuxième choix, c'est le regroupement, si possible, des familles dans les grands centres francophones comme Sudbury, Vanier, Mattawa, Welland, etc. Unis de cette façon et avec l'aide du Québec, l'assimilation totale pourrait être retardée. Cependant, il est peu probable qu'un déplacement de ce genre puisse être considéré par la majorité des familles. Une foule de problèmes surtout d'ordre économique rendraient la manœuvre très impopulaire.

Et le dernier choix, bien, c'est surtout pour ceux qui ont une jeune famille et pour qui le désir de conserver leur langue, leurs coutumes et leur culture est plus fort que leur attachement au sol ontarien. Ce troisième choix, plus pénible que les deux autres, c'est le "déménagement" au Québec. Pour ceux qui feront ce choix, j'espère qu'ils pourront s'attendre à toute la compréhension des Québécois. Ce retour au Québec est amorcé depuis longtemps, bien qu'on n'en entende peu parler et il va augmenter à mesure que le Québec deviendra plus autonome, plus souverain.

L'Ontario est rempli de grands-

Le racisme à visage redécouvert?

"conscience québécoise" à l'égard des juifs: certains auteurs ont cru bon de se lancer dans de vastes recherches en vue de déceler un certain anti-sémitisme au Québec pendant que d'autres supporteurs du sionisme ne trouvent rien de mieux à faire que de s'adonner au jeu facile qui consiste à traiter tout Québécois non-sioniste de "fasciste", de "nazi" et bien sûr d'"anti-sémite".

De telles pratiques "viciieuses" nuisent toujours à mettre dans l'embarras beaucoup de Québécois encore qu'un certain nombre d'entre eux commentent à se lasser de cette exploitation éhontée de la "culpabilité de la conscience occidentale à l'égard des juifs".

Je rappelle à ce sujet que les sionistes, c'est-à-dire les gens qui soutiennent Israël, sont pourtant ceux qui méprisent le plus les juifs car ils ne voient à travers ces derniers qu'un moyen pratique pour entreprendre et légitimer leur politique colonialiste et raciste en Palestine.

Abdelkader BENABDALLAH
Éditeur associé de la Revue du Monde Arabe
Montréal, le 3 février 1978

Le dilemme des Franco-Ontariens

M. le directeur, Je dois féliciter M. Jules Lebeau pour sa lettre du 21 janvier. Il a presque tout dit ce que j'aurais dit sauf quelques phrases que j'aimerais ajouter à propos des francophones hors Québec. Car si jamais ceux-ci ont aperçu une lueur d'espoir pour leurs revendications c'est bien depuis le 15 novembre 1978. Il est vrai qu'avec un taux d'assimilation de 27%, les Franco-Ontariens ont besoin d'espérer, mais à la fin, ils ne pourront que surseoir à l'assimilation totale. Entre-temps, on remarque que la gène de se parler en français, surtout en public, s'est un peu dissipée depuis le 15 novembre.

Le dilemme des Franco-Ontariens est de savoir si on veut conserver leur langue, leurs coutumes et leur culture est plus fort que leur attachement au sol ontarien. Ce troisième choix, plus pénible que les deux autres, c'est le "déménagement" au Québec. Pour ceux qui feront ce choix, j'espère qu'ils pourront s'attendre à toute la compréhension des Québécois. Ce retour au Québec est amorcé depuis longtemps, bien qu'on n'en entende peu parler et il va augmenter à mesure que le Québec deviendra plus autonome, plus souverain.

L'Ontario est rempli de grands-

parents francophones qui doivent se tordre la bouche de tout côté pour parler à leurs petits-enfants. Nous serions comblés ici en Ontario si seulement nous avions une loi comme la loi 101!

La souveraineté du peuple québécois, il la faut absolument. C'est peut-être votre dernière chance et la mienne aussi. M. Lévesque est un homme extraordinaire mais va-t-il être compris par la masse du peuple québécois? Il a fallu près d'un siècle et demi pour que nous ayons une deuxième chance; nous serons tous morts avant la troisième.

Donald LANTEIGNE
Petawawa, le 3 février 1978

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Lignon
Trésorier: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$60 par année, six mois: \$33; trois mois: \$21. À l'étranger: \$65 par année, six mois: \$36; trois mois: \$24. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Le coup de la Sun Life

par

PIERRE FOURNIER

L'auteur est professeur au département de science politique à l'université du Québec à Montréal.

Les différentes péripéties entourant le départ appréhendé du géant de l'assurance Sun Life sont un peu trop spectaculaires et manquent un peu trop de spontanéité pour ne pas laisser sceptiques. Il s'agit de toute évidence d'une opération essentiellement politique dont l'objectif principal est de mettre au pas le gouvernement du Québec. Ce genre de chantage économique fait partie de l'arsenal qu'utilise régulièrement le monde des affaires contre des gouvernements ou des groupes qui ne sont pas jugés suffisamment dociles. Plusieurs scénarios semblables ont déjà été montés au Québec, et avec pas mal de succès. Notons, entre autres, l'opération qui a été menée contre le nationalisme du gouvernement Johnson en 1967-68, et évidemment le coup de la Brink's.

Au niveau économique, il n'y a pas lieu de se surprendre du démantèlement d'une bonne partie des activités financières de Sun Life vers Toronto. Il y a déjà longtemps que Montréal a cessé d'être la métropole financière du Canada, et il y a au moins vingt ans que la plupart des institutions financières montréalaises ont commencé à démanteler une bonne partie de leurs opérations vers Toronto. L'évolution des activités de la Bourse de Montréal par rapport à celles de la Bourse de Toronto à l'avantage de cette dernière est un exemple éloquent de cette tendance à long-terme. Il est donc plus que probable que le démantèlement de Sun Life se situe avant tout dans ce contexte global et non pas dans le contexte de l'élection du gouvernement Lévesque.

La direction de Sun Life a cependant choisi de donner une forte saveur politique à son démantèlement. D'une part, elle aurait pu, comme l'ont fait la Banque Royale et la Banque de Montréal, par exemple, transférer en douce une bonne partie de ses activités sans pour autant démanteler officiellement son siège social. D'autre part, et contrairement à la plupart des autres institutions financières dans des situations identiques, elle a annoncé publiquement que le climat politique était une des raisons qui justifiaient son départ. Comme le soulignait James Stewart du *Montreal Star*, "loin d'être discrète, la compagnie Sun Life veut que tout le monde sache que le transfert de son siège social de Montréal à Toronto est le résultat du climat politique actuel au Québec" (1).

La manœuvre de Sun Life est d'autant plus habile et a d'autant plus d'impact que la direction laisse planer, depuis la dernière réunion du conseil d'administration, la possibilité que Sun Life ne déménage qu'une partie de ses activités vers Toronto. On ne place donc plus le Québec devant un fait accompli, mais on prétend que la décision finale sur le transfert d'un grand nombre d'employés ne sera pas prise avant deux ans. Il ne s'agit plus maintenant d'une simple déclaration d'intention, mais plutôt d'une menace à peine voilée. On consent au gouvernement du Québec un sursis de deux ans pour qu'il se branche.

tention, mais plutôt d'une menace à peine voilée. On consent au gouvernement du Québec un sursis de deux ans pour qu'il se branche.

Quels sont donc les objectifs de ce scénario politique monté par la Sun Life? De façon générale, l'establishment financier anglophone veut servir un sérieux avertissement au nouvel établissement québécois qui tente de se développer à l'aide d'un réaménagement des pouvoirs de l'État canadien en faveur du gouvernement québécois. Plus spécifiquement, on peut identifier quelques facteurs conjoncturels précis. Premièrement, il y a évidemment l'échéance du référendum qui coïncide assez bien avec "la période de flexibilité de deux ans dans nos plans de transfert" dont parle la compagnie. Il n'y a qu'à examiner la presse anglophone de Montréal pour voir à quel point on tente de créer un climat de "catastrophe économique" autour de la question du référendum. Pour John Meyer, le rédacteur financier de la *Gazette*, le geste de la Sun Life est "une leçon pour le Québec" (2). Pour Dian Cohen du *Montreal Star*, "l'objectif serait avant tout de faire peur aux canadiens-français pour qu'ils votent 'non' lors du référendum, 'et' le pari du monde des affaires semble être qu'un Québec appauvri serait plus susceptible de vouloir demeurer au sein de la confédération qu'un Québec prospère" (3). Notons aussi la réaction de James Sinclair, un des membres du conseil d'administration de la Sun Life, qui prédit que "plusieurs autres compagnies quitteront le Québec" et que "Lévesque perdra la prochaine élection à cause de ça" (4). Norman Green, le président de la Chambre de Commerce de Calgary, est encore plus direct et invite carrément les compagnies canadiennes à quitter le Québec. "En restant", dit-il, "les entreprises pourraient aider la séparation en fournissant un climat économique sain, tandis que le départ de plusieurs entreprises nationales importantes pourrait causer des difficultés économiques importantes au Québec, et, par le fait même, aider à bloquer le référendum de Lévesque" (5).

Deuxièmement, la manœuvre de Sun Life tente de mettre un frein à la politique de francisation entreprise par le PQ. La loi 101 est essentiellement un prétexte et demeure une préoccupation secondaire pour les dirigeants de Sun Life. Néanmoins, la réglementation sur la langue de travail dans les sièges sociaux n'ayant pas encore été clairement définie par l'Office de la Langue Française, il est probable que Sun Life tente de s'assurer que l'Office démontrera beaucoup de "souplesse". Soulignons que la direction de Sun Life n'a jamais démontré en quoi la loi 101 était une entrave aux opérations de la compagnie, et n'a même pas tenté de contacter la direction de l'Office pour discuter de la réglementation éventuelle.

Troisièmement, le chantage de la Sun Life vise aussi les différentes politiques de "nationalisme économique" qu'envisage le PQ. Notons, entre autres, l'intention du gouvernement de nationaliser une entreprise dans le domaine de l'amiante, et la préparation d'un politique quant au réinvestissement de l'épargne au Québec. Concernant l'amiante, ce n'est sans doute pas le hasard qui fait que Alistair Campbell, le président du conseil d'administration de Sun Life, qui est considéré comme l'instigateur clé derrière la décision de de l'entreprise (6), est également membre de l'exécutif et du conseil d'administration d'Asbestor Corporation, compagnie que projette nationaliser le gouvernement. Parions que la compagnie ne sera pas perdante lorsque le PQ décidera de déposer son projet de loi et d'entreprendre des négociations avec son actionnaire majoritaire, General Dynamics.

La manœuvre de la Sun Life constitue également un avertissement clair à la province de ne pas s'ingérer dans les politiques d'investissements des institutions financières. Parions encore là que le Parti québécois "ramollira" considérablement les mesures prévues dans son programme électoral. Dans les circonstances, il est fort peu probable que le gouvernement québécois adoptera des règlements précis obligeant les institutions financières à investir autant d'argent au Québec qu'elles en accumulent. On va plutôt se contenter de "persuasion" ou d'un pourcentage "acceptable" de réinvestissement. La rencontre récente entre Thomas Galt, le président de la Sun Life, et Lise Payette, Ministre des consommateurs, Coopératives et institutions financières, se situe dans cette perspective.

Le gouvernement fédéral a fait preuve de beaucoup d'habileté et de machiavélisme dans le coup de la Sun Life. D'une part, il s'est embarqué à plein dans la création d'un climat de panique pré-référendaire. Jean Chrétien, entre autres, affirmait que le départ de Sun Life signifiait "presque la fin de Montréal comme centre financier international", et on n'a pas hésité à faire un lien direct entre les intentions de l'entreprise et les velléités nationalistes du Québec. D'autre part, le fédéral a tenté avec un certain succès de se faire passer comme le sauveur du Québec contre les séparatistes et les irresponsables que sont Lévesque, Parizeau et cie. En effet, n'est-ce pas grâce à l'intervention de Trudeau et Chrétien que la Sun Life a consenti de retarder la mise en application de sa décision de déménager?

Il est bon de souligner que le départ appréhendé de la Sun Life n'est pas aussi dramatique qu'on voudrait le faire croire. Dans le contexte nord-américain actuel, le moteur du développement économique demeure les investissements productifs et les entreprises industrielles. Les projets d'expansion de l'Alcan et de General Motors sont à ce niveau beaucoup plus significatifs que la décision de Sun Life. Il ne faut pas oublier non plus que les institutions financières sont beaucoup plus faciles à remplacer. Les compagnies québécoises, notamment le Mouvement Desjardins, sont non seulement prêts mais peut-être même fort intéressées à prendre le

relai au niveau des actifs québécois de la Sun Life. Rappelons à ce sujet l'annonce qu'a placée il y a quelques semaines dans LE DEVOIR une compagnie d'assurance québécoise qui cherchait à recruter les agents d'assurance de Sun Life.

Ceci dit, il ne faut pas voir non plus dans le départ ou la menace de départ de Sun Life un cas isolé. Il est vrai qu'il s'agit du premier départ important depuis un an. Par contre, il est peu probable que la Sun Life ait agi complètement seule et contre les desirs de l'establishment financier montréalais. N'oublions pas, entre autres, que la Sun Life possède plusieurs directeurs communs avec les institutions financières et industrielles anglo-canadiennes installées à Montréal, telles la Banque Royale, la Banque de Montréal et Canadian Industries. Il est fort improbable que la manœuvre de Sun Life n'ait pas reçu au moins l'accord tacite des financiers montréalais.

D'autre part, environ la moitié du conseil d'administration de la Sun Life est constituée de dirigeants d'entreprises dont les sièges sociaux se situent à l'extérieur du Québec. Au moins six membres du conseil d'administration sur un total de vingt sont des dirigeants d'entreprises basées à Toronto: entre autres, Peter Gordon, le président de Stelco, Alfred Powis, le président de Noranda Mines et J.H. Smith, un membre de la direction de la Banque Impériale de Commerce.

Cette forte représentation de l'extérieur du Québec de même que le contexte très anti-québécois qui prévaut dans le reste du Canada ont sans aucun doute joué dans la décision de Sun Life. Les provinces anglophones ont, et cela depuis plusieurs années, systématiquement utilisé la crise "linguistique" et "constitutionnelle" pour se livrer à une campagne de salissage à l'égard du Québec dans le but d'attirer à leur profit les investisseurs actuels et futurs. Ces mêmes individus qui noircissent à plaisir la situation économique et politique du Québec sont prêts à tout, ou presque, pour garder le Québec dans la confédération. Chacun sa façon de pratiquer le fédéralisme!

Il est probable que la manœuvre de Sun Life ait des effets assez importants sur le climat économique du gouvernement du Québec. A court terme, Parizeau avait certes raison de souligner que la Sun Life contribuait au drainage de l'épargne québécoise en faveur de l'Ontario et des provinces de l'ouest. A toutes fins pratiques, les chiffres de Parizeau ont été confirmés par plusieurs sources, dont le *Financial Post*, Ian Anderson de *The Gazette* et Jacques Roy, le superintendant de l'assurance au Québec (7).

La position de Parizeau est très faible, cependant, du fait que plusieurs institutions financières québécoises investissent elles aussi une bonne partie de leurs fonds à l'extérieur du Québec. En effet, selon une étude récente préparée par un groupe de recherche des HEC, la Caisse de dépôt et de placement, une société d'Etat québécoise, participe à la "saignée de l'épargne québécoise" en investissant environ \$500 millions de son capital (ou 10% de son actif global) à l'extérieur du Québec depuis dix ans (8).

Néanmoins, l'affaire Sun Life pourra servir de prétexte à ceux — aussi bien au niveau de l'entreprise privée que du gou-

vernement québécois — qui voudraient voir adopter des politiques économiques plus nationalistes, quelles que soient par ailleurs les modalités précises de la redéfinition des pouvoirs entre Ottawa et Québec. Si on en juge par les réactions entourant l'annonce que les fonds de pension des employés de l'Hydro-Québec étaient gérés par la Sun Life et que l'Office de la construction du Québec avait récemment signé un contrat d'une valeur de \$18 millions avec une compagnie ontarienne (9), le contexte semble "mûr" pour une action gouvernementale. Même si le gouvernement du Parti québécois ne pourra pas agir de façon importante sur la politique d'investissements des compagnies d'assurance, il interviendra sans doute à d'autres niveaux. Il pourrait, par exemple, forcer les entreprises des secteurs publics et privés à faire gérer leurs fonds de pension par des institutions financières dont les sièges sociaux sont au Québec. Il pourrait aussi élargir substantiellement le rôle de la Caisse de dépôt, en lui confiant, par exemple, tous les fonds de pension du secteur public et en lui permettant de s'engager dans la gestion de portefeuilles du secteur privé, tout en s'assurant, bien entendu, que la Caisse investisse dorénavant tous ses capitaux dans des compagnies québécoises.

En conclusion, le geste de la Sun Life, bien qu'il soit motivé à la base par des raisons économiques, vise essentiellement

des objectifs politiques. Avec la complicité du gouvernement fédéral, l'establishment financier anglo-canadien sert un avertissement sérieux à tous ceux qui voudraient s'éloigner tant soit peu du statu quo, et ça aussi bien au niveau économique que constitutionnel et linguistique.

Notes

1. James Stewart: "Departure of Sun Life Plays into Hands of Separatists", *MONTREAL STAR*, 10 janvier 1978.
2. John Meyer: "Sun Life's Decision Lesson for Parizeau", *THE GAZETTE*, 10 janvier 1978.
3. Dian Cohen: "Dangerous Gamble", *MONTREAL STAR*, 16 janvier 1978.
4. Cité dans le *MONTREAL STAR*, 12 janvier 1978.
5. Cité dans "Ottawa Asks Sun Life to Reconsider Move", *MONTREAL STAR*, 10 janvier 1978.
6. Voir Julia Elwell: "Silent Skipper Steers Insurance Jobs West", *THE GAZETTE*, 12 janvier 1978.
7. Voir *FINANCIAL POST*, "How Data Analyzed Alters Conclusions in Asset Argument", 14 janvier 1978 et Ian Anderson: "Life Insurance Investment is Accountant's Nightmare", *THE GAZETTE*, 10 janvier 1978.
8. Laurier Cloutier: "Plus de \$3 milliards d'épargne québécoise profitent à des entreprises étrangères", *LA PRESSE*, 17 mars 1977.
9. Louis-Gilles Francoeur: "L'OCQ traite avec un assureur ontarien", *LE DEVOIR*, 16 janvier 1978.

RENCONTRES

AMÉLIOREZ VOTRE VIE SOCIALE ET JOIGNEZ-VOUS A PROFIL

La société PROFessionnels ILimitée, se spécialise dans la recherche **strictement confidentielle**, du profil de l'âme soeur correspondant à vos goûts, aptitudes, intérêts, caractère, objectifs, idéal et personnalité.


Nous ouvrons uniquement au niveau professionnel, hommes et femmes, et nos membres se recrutent à partir des secteurs reliés aux cadres intermédiaires et supérieurs, professeurs, secrétaires de direction, hôtesses et autres professionnels, désireux d'élargir leurs rencontres et leurs relations sociales.

Les ENTREVUES sont personnalisées et sur RENDEZ-VOUS seulement.

Nous offrons un service de consultation très confidentiel et nos objectifs visent essentiellement à mieux évaluer nos membres actuels(les) et éventuel(les) dans le but de promouvoir de meilleures rencontres sur le plan social et mieux combattre l'ennui et la solitude de la vie moderne. Nos évaluations portent sur les plans intellectuel, physique et affectif.

FAITES-VOUS CONNAÎTRE À NOTRE CONSEILLER et dites-nous les critères de la personne recherchée et NOUS FERONS LE RESTE.

Pour information et entrevue confidentielle écrire ou téléphoner à:



PROF-IL
400 ouest, boul. Dorchester, suite 1205
Montréal, P.Q. H2Z 1V5
Tél.: (514) 861-3378
Conseillers: Rencontres Sociales

Pour une politique de l'enfance

par

RENÉE JOYAL-POUPART

L'Assemblée nationale du Québec adoptait, en décembre dernier, le projet de loi n° 24 sur la protection de la jeunesse. La Ligue des droits de l'homme du Québec venait tout juste de prendre position sur ce projet. Elle déplorait en particulier l'absence d'une définition claire et détaillée des droits des jeunes dans la législation du Québec et s'inquiétait d'un douteux transfert de pouvoirs du "judiciaire" au "social" opéré par le projet de la loi. D'autre part, elle insistait sur le caractère fragmentaire de ce texte législatif qui ne répond que très partiellement aux besoins et aux attentes des jeunes.

Ce que la Ligue des droits de l'homme préconise avant tout, c'est donc une politique globale de la jeunesse, un éventail de mesures cohérentes qui, au-delà des chartes et des lois, assurent aux jeunes l'exercice concret de leurs droits fondamentaux de personnes. A cet égard, quatre champs d'intervention peuvent être identifiés: le milieu familial, l'école, les structures d'intervention, d'aide et d'accueil et l'environnement.

Le milieu familial

Le respect des droits des jeunes présuppose d'abord l'amélioration des conditions de vie des "chargés d'enfants". De toute évidence certains d'entre eux ne disposent pas des ressources financières minimales pour assurer aux enfants dont ils ont la charge une qualité de vie satisfaisante. Une répartition plus équitable des richesses collectives est indispensable à cet égard et suppose la remise en question d'un ordre social et politique fondé sur l'intérêt d'une minorité de citoyens. Les prestations d'aide sociale en vigueur tout comme le niveau actuel du salaire minimum ne garantissent pas aux familles concernées un niveau de vie décent. De même, plusieurs travailleurs sont contraints de vendre leur force de travail à un prix si bas qu'ils ne peuvent assurer à leurs proches des conditions de vie acceptables. Les enfants sont les premières victimes de l'injustice sociale.

Dans le domaine des relations de travail, il est urgent également que l'on reconnaisse aux femmes le droit à des congés-maternité payés, que l'on accorde à tous les chargés d'enfants des horaires préférentiels de travail, des services de garderie gratuits et des congés payés en cas de maladie des enfants ou de démarches à faire à leur sujet. Une politique réaliste et cohérente de planification des naissances doit accompagner cet éventail de mesures. La position de la Ligue à ce

sujet est bien connue.

L'Etat doit intervenir vigoureusement dans le domaine du logement où la situation qui prévaut actuellement frise la catastrophe. Les logements familiaux sont trop peu nombreux et leurs loyers sont inaccessibles à la majorité des familles, à moins qu'il ne s'agisse de taudis insalubres et dangereux.

Enfin il n'existe pratiquement pas de ressources communautaires (services de garde, d'aide domestique, locaux) de nature à prendre la relève de parents malades, excédés ou simplement désireux de disposer de quelques heures de liberté bien méritées.

L'école

Sauf exception, l'école n'est pas pour l'enfant le milieu de vie stimulant qu'elle pourrait et devrait être. Avec l'urbanisation, la concentration des écoles et l'avènement des transports scolaires, les conditions de vie à l'école se sont considérablement dégradées. Trajets interminables en autobus, boîtes à lunch ou repas de qualité souvent douteuse, gigantisme de l'institution, locaux mal aérés et mal éclairés, multiplication de règlements de toutes sortes, anonymat des enfants ont contribué à faire perdre à l'école son visage humain. Elle est devenue une boîte à laquelle on applique des critères d'organisation, de gestion, voire même de rentabilité, comme s'il s'agissait d'une fabrique de boutons.

D'autre part, l'école a la manie de l'étiquette. Dès la maternelle, l'enfant est jugé, classé, embarqué sur une voie bien précise. La plupart du temps, cette voie le conduit au même niveau que ses parents dans l'échelle sociale. L'école assure donc la perpétuation des inégalités sociales d'une génération à l'autre et la persistance d'un système social fondé sur l'exploitation de la majorité par la minorité.

Vue de l'intérieur comme de l'extérieur, l'école doit être repensée, sans quoi on devra la définir non pas comme un instrument de développement, mais comme un mécanisme de conditionnement et d'oppression des enfants.

Les structures d'intervention, d'aide et d'accueil

Quant aux structures d'aide et d'accueil, leur intervention serait considérablement réduite si l'Etat mettait en oeuvre une politique cohérente de promotion des droits des jeunes et d'amélioration de leurs conditions de vie.

Dans les cas exceptionnels où on devrait y recourir, ces structures devraient répondre à un très haut degré d'efficacité. Expliquons-nous. L'intervention des tribunaux et des services sociaux dans la vie des jeunes et de ceux qui en ont la charge ne peut se justifier que si elle débouche sur des solutions de rechange acceptables. Il ne suffit pas de faire enquête et de coller une étiquette sur un problème donné.

Il faut proposer une alternative valable. Or, cette possibilité n'existe pas toujours actuellement, à cause de l'insuffisance des ressources auxquelles peuvent faire appel les tribunaux et les services sociaux: réseau de foyers et de centres d'accueil, services professionnels accessibles, centres de jour spécialisés, assistance éducative en milieu ouvert, etc... Tout ceci demeure pour une bonne part à construire et à articuler.

L'environnement

Le paysage urbain actuel est à l'échelle des machines et non de l'homme, encore moins de l'enfant. La ville a évolué au gré des exigences du commerce et de l'industrie. Elle est devenue hostile à l'homme et au petit d'homme. Les espaces urbains réservés aux voitures sont infiniment plus nombreux que ceux où les enfants et même les adultes peuvent circuler et se distraire en sécurité. Le bruit, la pollution et les risques engendrés par la circulation automobile font de la ville un lieu interdit aux enfants. Il leur reste les trottoirs, quelques ruelles et fonds de cour. Et encore ils n'y sont pas à l'abri du tapage et de la saleté.

L'enfant d'aujourd'hui, surtout celui qui grandit en ville, n'a plus d'emprise sur l'espace qui l'environne. Il est toujours prisonnier: du logement, de la cour, de la garderie, de la classe, et du parc, quand celui-ci a survécu à l'invasion des centres d'achats et des terrains de stationnement.

Il n'a plus sa place nulle part. Le logement est trop petit, la rue est trop dangereuse, le trottoir est trop bruyant, la cour est trop sale. Résultat: on l'assoit devant la télévision ou on prépare à son intention une série d'activités programmées dans des lieux nettement circonscrits: lever — école — cantine — école — garderie — télévision — coucher.

Il reste beaucoup à faire pour la défense et la promotion des droits des jeunes. La Ligue des droits de l'homme ne prétend pas avoir fait le tour complet de la question. Elle espère avoir attiré l'attention du public sur l'insuffisance et les dangers du projet de loi n° 24 concernant la protection de la jeunesse. Elle compte surtout avoir amorcé une réflexion collective sur les conditions de vie des jeunes et, par le fait même, sur la qualité de notre vie à tous.

Vols nolisés à la façon KLM.

Tarif Classe Nolisée 14-60 jours entre Montréal et Amsterdam: à partir de \$319 retour.

Votre séjour en Europe peut ne durer que 14 jours ou atteindre 60 jours, peu importe. Vous pouvez prendre les vols réguliers de KLM vers Amsterdam tout en profitant de nos bas tarifs Classe Nolisée. Quelle flexibilité! Vous partez quand vous le voulez, vous demeurez là-bas aussi longtemps que vous le voulez et vous obtenez par surcroît la qualité du service KLM au prix des vols nolisés. Résumons les avantages de ce service:

- Nouveau en 1978: vous ne payez que le tarif Classe Nolisée de KLM, même si vous demeurez en Europe 2 semaines seulement ou jusqu'à 60 jours!
- Vous pouvez partir n'importe quel jour* sur un vol KLM** vers Amsterdam, le port d'entrée naturel en Europe. Vous volez dans des avions géants, vous profitez d'un service de renommée mondiale.
- Votre séjour en Europe peut être aussi long ou aussi bref que vous le voulez à l'intérieur d'une période de 14-60 jours. Vous êtes également assuré que les vols KLM partiront, qu'il y ait peu ou beaucoup de passagers. Le vol ne risque pas d'être annulé à cause d'un nombre insuffisant de voyageurs.
- Vous pouvez économiser par rapport aux autres tarifs aériens. Par exemple, il n'y a aucun supplément pour les départs en fin de semaine! Et si vous voyagez avec des enfants, ceux de moins de 2 ans sont transportés gratuitement!

*Les enfants de 2 à 12 ans peuvent bénéficier d'une réduction de 50% sur les tarifs-circuits 22-45 jours ou 14-21 jours.

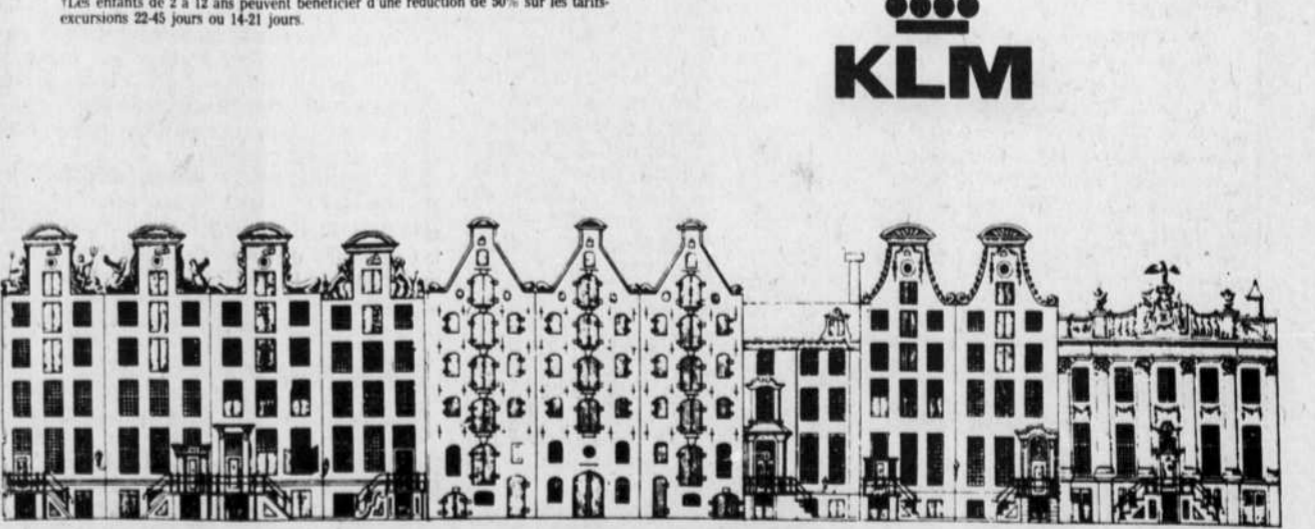
Vos réservations pour l'aller et pour le retour doivent être faites au moins 45 jours avant le départ. Au moment de réserver, vous versez un acompte non remboursable de \$50; le solde complet doit être acquitté 45 jours avant le départ. Après cela, des frais d'annulation de \$100 seront requis. Nous vous conseillons donc fortement de vous procurer une assurance annulation. Consultez votre agent de voyages.

— La durée de votre voyage (14-60 jours) n'inclut pas le jour du départ.
— La taxe canadienne sur le transport aérien (maximum de \$8 par personne) n'est pas incluse.
Comme sur certains vols il nous faut limiter le nombre des passagers, voyez à réserver le plus tôt possible! Appelez votre agent de voyages au plus tôt pour faire vos préparatifs de départ.

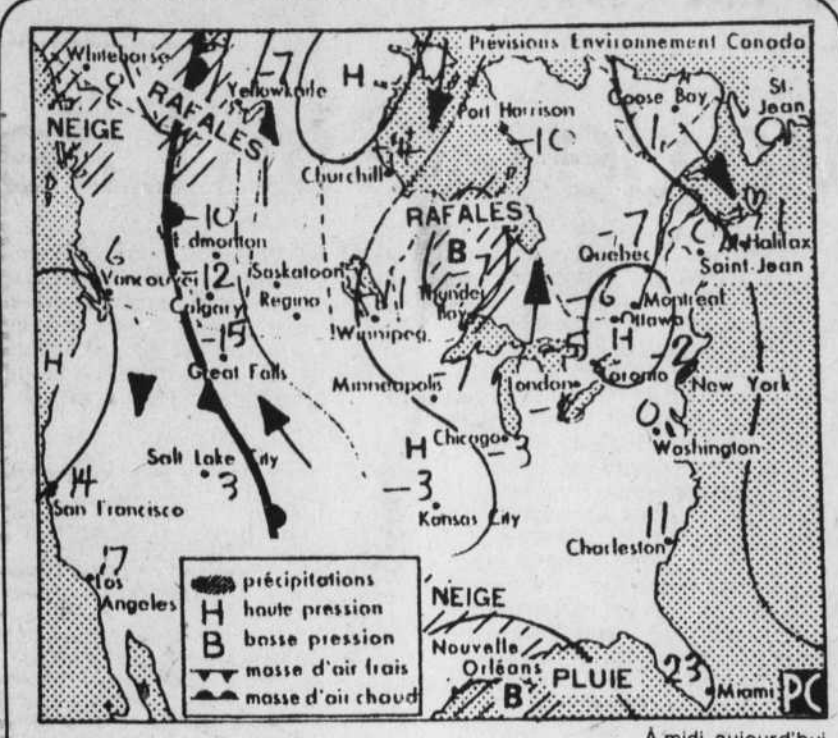
*Sauf les lundis avant le 13 juin et après le 12 septembre.
**En collaboration avec CP Air.

Quelques-uns de nos bas tarifs Classe Nolisée:	
Jusqu'au 30 avril	\$319*
Du 1er au 17 mai	349*
Du 18 au 31 mai	369*
Du 1er au 21 juin	399
Du 22 juin au 29 juillet	449
Du 30 juillet au 26 août	399
Du 27 août au 30 septembre	369*
Du 1er octobre au 11 décembre	349*

*Vous économisez en voyageant hors saison. Les tarifs applicables après le 1er mai sont sujets à l'approbation du gouvernement.



la météo



À midi, aujourd'hui

Une faible crête de haute pression se maintiendra sur l'ouest de la province au cours des prochains jours. Quelques bandes de nuages persisteront sur le centre et l'est du Québec. Le temps sera beau sur toutes nos régions demain. Les températures sont généralement près des moyennes saisonnières sauf sur l'est du Québec où elles sont bien au-dessus des normales.

- Abitibi, Chibougamau: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum -10 à -12. Aperçu pour jeudi: ciel variable.
- Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum -8 à -11. Aperçu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.
- Outaouais, Montréal: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum -6. Aperçu pour jeudi: peu de changement.
- Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est, Lac St-Jean: Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum -8 à -10. Aperçu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.
- Baie-Comeau, Rimouski: Nuageux avec éclaircies et quelques flocons de neige. Prés de 2 cm de neige supplémentaire. Maximum -5. Aperçu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.
- Sept-Iles, Gaspésie: Nuageux avec éclaircies. Températures stationnaires de 0 à -2. Aperçu pour jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

suivies de la première page

KEABLE

Au sujet des lettres saisies à Parent le 23 janvier 1973, Me Robert a affirmé qu'il s'agissait d'une opération légale de la GRC conduite en vertu de la loi sur les stupéfiants. Les lettres identifieraient une personne ayant joué depuis qu'il ne peut les dévoiler sans compromettre ce pardon. "Elles ne sont aucunement reliées à l'opération 'Bricole', a ajouté Me Robert."

"Je ne pense pas que votre mandat vous permette de conduire une enquête sur des opérations de type Cathédrale C (interception du courrier), L'opération Cathédrale C et B laquelle vous faites référence, n'a produit aucune lettre que la GRC a conservée... et quand aux documents eux-mêmes de l'opération, j'ai l'instruction de ne pas vous les remettre", a dit Me Robert.

Toutefois, le solliciteur général consent à lever le secret absolu sur trois documents relatifs à la légalité de l'opération "Ham".

Au sujet de tous les autres documents demandés, Me Robert a noté qu'ils étaient les mêmes à peu de choses près que ceux réclamés l'automne dernier, avant que le solliciteur général ne conteste le mandat du commissaire Jean Keable devant les tribunaux. "Je serais tenté de vous dire qu'il serait plus raisonnable d'attendre le jugement de la Cour d'appel."

Me Robert a ajouté que le commissaire Jean Keable, en portant son enquête sur les motifs des opérations policières et sur leurs conséquences, s'éloignait encore plus de l'acte criminel lui-même et par conséquent de son mandat.

au fil des mots

Le mobilier: le lit-clos

par Louis-Paul Béguin

On dit en français lit d'une personne (single bed) et lit de deux personnes (double bed). On appelle convertible, un canapé qui peut se transformer en lit. On trouve aussi le divan-lit, le sofa-lit, qui comme leur nom l'indique sont des convertibles. Le lit à balustres est de style rustique. Les balustres sont des petites colonnes de bois reliant un cadre assorti. De là vient le mot balustrade. Le lit Louis XV dit "coeur" est capitoné et orné d'un tableau ou d'une tapisserie sur le battant du pied de lit, battant lui-même en forme de coeur. Le lit de cuivre est en ce moment à la mode. Il est d'ailleurs fort coûteux. La tête de lit se dit headboard en anglais.

De chaque côté du lit on trouve, généralement les tables de chevet (ou tables de nuit ou chevets tout court). La table de chevet a parfois deux tiroirs, parfois une porte et parfois prend la forme d'une petite étagère. Jadis, elle était plus importante. Ou alors il y avait le long du lit, un coffre ou un banc de lit. Dans certains modèles, la tête de lit se prolonge au-delà du lit pour devenir table de chevet de chaque côté.

Il est intéressant de revenir un moment au lit-clos de Bretagne. Il est similaire à l'ancien lit "cabane" qu'on trouvait en Nouvelle-France. Le lit-clos des Bretons, et sans doute des Normands, se fermait parfois à clé. Deux portes à glissières (au lieu des rideaux des lits à baldaquin) isolaient

Cour d'appel. Trois juges délibèrent depuis un mois sur cette affaire. En ajoutant cette pièce au dossier, Me Décaray espère que la Cour d'appel pourra juger toute l'affaire en incluant les développements récents de telle sorte que, dans l'hypothèse d'un jugement favorable au commissaire Jean Keable, le solliciteur général ne songe pas à de nouvelles procédures devant les tribunaux sur les décisions intervenues après l'audition de sa requête.

TRUDEAU

tache une grande importance à cette question puisqu'elle met en jeu la survie de milliers d'emplois, avait cru bon de reformuler sa demande à l'occasion de cette réunion au sommet des premiers ministres du pays.

Aussi, M. Lévesque devait-il longuement expliquer hier, au moment où la conférence en était à ce point précis de l'ordre du jour, jusqu'à quel point l'industrie minière canadienne était en sérieuses difficultés à la suite d'une mauvaise conjoncture internationale, particulièrement dans les secteurs du cuivre, du nickel et du zinc, et a tenté de justifier la nécessité d'une intervention gouvernementale pour soutenir cette industrie jusqu'à ce que le marché se rétablisse.

À cet effet, il proposait un plan à la fois simple et concret: Que le gouvernement fédéral consente à utiliser les sommes qu'il devra éventuellement verser à titre de prestations d'assurance-chômage à ces mineurs pour au contraire préserver leurs emplois et empêcher qu'ils ne deviennent chômeurs.

"Il s'agit simplement, de dire M. Lévesque, d'utiliser cet argent pour maintenir des gens au travail plutôt que de les entretenir dans une situation de chômage et mettre ainsi en péril la survie même de l'industrie minière".

Concrètement, le Québec estimait qu'un chômeur qui provient de ce type d'industrie coûte environ \$600 par mois au gouvernement fédéral, en prestations d'assurance-chômage, et croyait, sans toutefois donner de chiffres précis, qu'il en coûterait passablement moins cher, en subventions et prêts de tous ordres à l'industrie, de préserver cet emploi jusqu'à ce que les prix de ces métaux remontent sur le marché international.

Toutes demandes formulées en vain puisque le premier ministre fédéral a catégoriquement refusé d'y donner suite en expliquant que la loi de l'assurance-chômage ne permet pas ce genre d'opérations.

"Les fonds affectés à l'assurance-chômage appartiennent aux chômeurs et on ne peut pas, selon la loi actuelle, les utiliser à d'autres fins", d'expliquer M. Trudeau sur un ton plutôt irrité et après que M. Lévesque lui eut demandé, un peu sur le même ton, à quel moment le Québec, qui a déjà initié son propre programme, saurait à quoi s'en tenir avec cette affaire.

"Est-ce qu'on pourrait avoir une réponse un jour?", de lancer M. Lévesque après que son collègue eut expliqué tous les tenants et aboutissants d'un tel programme.

"Cette réponse, elle est très simple, de reprendre immédiatement M. Trudeau. La loi de l'assurance-chômage ne permet pas ce genre de transferts de fonds et avant de modifier une nouvelle fois cette loi, il faudrait d'abord s'entendre avec les syndicats des travailleurs concernés qui estiment à bon droit que la caisse d'assurance-chômage appartient aux ouvriers et ne doit pas être utilisée à d'autres fins que verser des prestations".

Explications que le Québec a contestées puisqu'il prétend que cette caisse est déjà vide et qu'il s'agit donc d'argent nouveau pris directement dans le Trésor fédéral et sur lesquelles il reviendra peut-être aujourd'hui alors que M. Berubé doit de nouveau prendre la parole au sujet d'une autre proposition qu'il doit faire au gouvernement central, cette fois-ci en rapport avec la relance de l'industrie des pâtes et papiers.

Bien que toute cette question de soutien de l'emploi dans l'industrie minière n'ait finalement apparemment que très infime partie des travaux d'hier, elle illustre assez bien le type d'approche extrêmement parcelle par parcelle en revanche fort concret que les délégués québécois ont adopté tout au long de cette deuxième journée de conférence.

Ainsi, à la faveur des discussions sectorielles prévues hier à l'ordre du jour, le Québec, qui était plutôt d'humeur maussade, n'a-t-il eu de cesse de pourfendre l'intervention fédérale lorsqu'il le juge inutile ou inopportune et en revanche, de la réclamer à grands cris lorsqu'elle touche des secteurs reliés à leur juridiction constitutionnelle.

Que ce soit en matinée, consacrée essentiellement aux questions d'énergie et de commerce international, ou encore en après-midi, où on a discuté, outre de la question des mines, des problèmes de l'industrie agricole et où on a scruté les activités du ministère de l'Expansion économique régionale, le Québec avait partout des critiques sévères à formuler et quelquefois, des propositions concrètes à mettre sur la table.

Au chapitre des critiques, M. Lévesque a par exemple sévèrement condamné un nouveau programme fédéral qui s'appelle Ener-Action et qui vise à fournir du travail temporaire à plusieurs centaines de jeunes québécois dans un secteur défini comme celui de "la protection de l'énergie communautaire".

Selon M. Lévesque, il s'agit-là de programmes inutiles et d'argent mal dépensé, critique qui n'a pas fait broncher les autorités fédérales.

Pour ce qui est d'autre part des propositions, le Québec souhaitait qu'Ottawa, en plus de donner son appui financier à des programmes du type de ceux affectés à l'industrie minière, révisât totalement ses politiques en matière agricole de manière notamment à préserver l'industrie laitière, proposition qui a été rejetée le ministre Wheelan en affirmant que la politique de quotas était nécessaire pour éviter la surproduction.

Cette approche volontairement parcelle par parcelle du Québec visait à raconter-on dans l'entourage de la délégation québécoise, à démontrer, en plénies caméras de télévision, que le gouvernement central est plutôt insensible aux demandes des provinces, lorsque ces demandes ne s'appuient pas préalablement à leurs plans et à leurs projets.

Cette volonté de procéder par petits pas a même amené la délégation québécoise à remettre à aujourd'hui et peut-être même aux calendes grecques la publication annoncée lundi par le premier ministre d'une étude qui tendrait à démontrer les

effets discriminatoires d'une région à l'autre des politiques nationales.

On raconte à cet égard que, devant l'attitude concrète des autres provinces, et notamment de l'Ontario, le Québec a décidé d'y aller lui aussi de propositions à la pièce plutôt que de se livrer, tel que prévu initialement, à une critique générale de l'ensemble des politiques fédérales.

Il se pourrait qu'il publie aujourd'hui ce document d'une trentaine de pages mais rien n'est moins sûr compte tenu du fait que la délégation québécoise semble déterminée à ne poser aucun geste d'éclat et à ne pas provoquer inutilement M. Trudeau à la veille d'élections fédérales et alors que de nouveaux sondages semblent indiquer qu'il connaît une nouvelle chute de popularité.

Toutefois, le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, n'a pu résister à la tentation, au moment de la discussion sur le thème du développement régional, de livrer quelques chiffres qui tendraient à démontrer que le Québec est défavorisé sous ce chapitre par rapport à ses voisins de l'Ontario ou des Maritimes.

Par exemple, les subventions du ministère fédéral de l'Industrie ont été, en 1975, de \$6 par capita au Québec, contre \$9 par tête en Ontario, la moyenne nationale s'établissant à \$7 par capita.

Toujours cette même année, le Québec recevait \$11 par capita de la banque fédérale de développement contre \$12 en Ontario et \$17 dans l'ensemble du pays.

LA SUN LIFE

ment, et souvent à côté, aux nombreuses questions. Ils n'ont même pas répondu aux questions portant sur les états financiers ou sur les fonds de pension, n'ayant pas les chiffres avec eux. On se demande alors quelles réponses seront apportées aux éventuelles demandes de précision lors de l'assemblée extraordinaire du 25 avril à Toronto. Loin de l'état-major montréalais, la direction n'aura pas grand-chose à répondre aux assurés, si l'on se fie à l'exemple de ce qui aura sans doute été la 107ème et dernière assemblée générale tenue à Montréal.

Pourquoi Toronto? ont demandé les opposants. Parce que Toronto est la capitale de la finance et de l'assurance et l'endroit le plus central et le plus adéquat pour les assurés nord-américains, a précisé M. Galt. Depuis hier, les employés de la Sun Life expédient aux 931,000 assurés les demandes de prorogation. Les titulaires de polices devront indiquer s'ils sont pour ou contre le transfert. Pour être adoptée, la modification au règlement qui transfère le siège social devra obtenir au moins les deux tiers des votes totaux. M. Galt a rappelé qu'il n'avait pas l'intention de déplacer une grande partie du personnel de Montréal à Toronto avant environ deux ans et qu'il maintiendrait une forte représentation au Québec.

Par ailleurs, au cours de son allocution, M. Galt a annoncé que le barème des participations serait relevé à partir du 1er avril 1978, pour les contrats individuels, à cause des modifications de la législation fiscale. Les taux d'intérêts sur les dépôts seront aussi majorés. Le bilan financier de la Sun Life fait apparaître une forte progression de l'actif, passant de \$5 milliards en 1976 à \$5,5 milliards en 1977. Coté assurances, la compagnie a enregistré des chiffres records en assurance-vie, avec \$4,5 milliards de nouvelles souscriptions, sur un portefeuille total de \$35,9 milliards dont 20 collectivement. Le revenu-primaires d'assurance-vie s'est élevé à \$416 millions, contre \$223 millions pour le revenu-primaires de l'assurance-maladie et des rentes.

Les recettes globales ont été de \$1,172 millions, soit \$32 millions de mieux qu'en 1976. Les recettes ont en particulier augmenté parce que les mortalités par maladie cardio-vasculaire cessait de croître. La Sun Life assure en tout 4 millions de personnes. Elle a versé l'an dernier \$501 millions à ses assurés, soit l'équivalent de \$2 millions par jour ouvrable.

L'un des placements immobiliers les plus importants en 1977 a été l'édifice Place Sun Life dans le centre ville d'Edmonton, qui sera inauguré au printemps.

Enfin, le conseil d'administration a été renouvelé. On note le départ de MM. James Sinclair et Colin Webster et l'arrivée de MM. George F.S. Clarke, vice-président général de laSun Life et Marshall M. Williams, président de Calgary Power Ltd.

DE VIEUX

aux débats. Selon lui, "à un moment donné, un pays qui est un marché commun doit parler avec une seule voix", et c'est certes la voix fédérale.

Le gouvernement du Québec, qui a souvent réclamé un siège à lui aux négociations du GATT, est resté étrangement hier, le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, se contentant d'appuyer en général la position de l'Ontario, ce qui semble aussi devenir une constante de la conférence.

15 février

par la PC

- 1976 — fin des 12ème Jeux olympiques d'hiver, à Innsbruck: l'Union soviétique remporte le plus grand nombre de médailles d'or;
- 1974 — ayant quitté l'URSS, Alexandre Soljenitsyne arrive en Suisse;
- 1973 — les Etats-Unis et Cuba signent un accord de poursuite et d'extradition à l'encontre des pirates de l'air ou de la mer;
- 1971 — la Grande-Bretagne adopte le système décimal pour sa monnaie, après avoir utilisé pendant 1,200 ans le penny et le shilling;
- 1963 — plusieurs personnes sont arrêtées, dont trois officiers, à la suite de l'attentat du Petit-Clarnet;
- 1944 — près de 1,000 bombardiers britanniques pilonnent Berlin;
- 1942 — Singapour se rend aux troupes japonaises;
- 1894 — la France et l'Allemagne parviennent à un accord à propos de la frontière entre le Congo et le Cameroun;
- 1806 — les troupes napoléoniennes entrent à Naples;
- 1877 — Charles II d'Angleterre déclare avoir fait alliance avec la Hollande pour combattre la France;
- 1509 — le duc de Mayenne entre dans Paris et devient lieutenant-général du royaume;
- Il est né un 15 février: — Galilée, astronome italien (1564-1642).

Il a expliqué un peu plus tard à ceux qui s'en étonnaient que le Québec était satisfait de ses propres renseignements sur les négociations de Genève. "Nous avons une équipe qui se suit en permanence et qui se rend sur place au besoin", a-t-il remarqué.

Selon des fonctionnaires fédéraux présents à la conférence, le Québec serait effectivement le mieux informé des gouvernements canadiens à cet égard et, dit-on, "les autres provinces n'auraient qu'à montrer autant d'intérêt que lui pour en savoir autant".

Le thème de la politique commerciale a donné également lieu à une mise au point aigre-douce entre les provinces maritimes et l'Ontario, que les premiers ministres de l'Atlantique ont tendance à trouver assez paternaliste. Les "programmes d'aide" que M. Davis a proposés pour soutenir leurs industries ont eu pour effet de heurter leur fierté.

C'est encore une fois le premier ministre de la plus minuscule province, M. Alex Campbell, qui ose s'attaquer à la géante Ontario. A son avis, l'attitude ontarienne cache une dangereuse tendance à maintenir les provinces atlantiques dans une structure fondée sur le "bien-être" (welfareism). "Nous ne demandons plus de nouveaux paiements de transfert, dit-il, nous demandons des droits égaux pour développer nos propres ressources; nous voulons que l'on identifie, dans nos régions, les industries productives."

Pour la Nouvelle-Ecosse, M. Gerald Regan, a été pareillement précis, accusant même le milieu des affaires ontariennes de s'asseoir confortablement sur son marché intérieur et de ne pas se préoccuper suffisamment d'exportations. "Si vous exportiez plus, dit-il, cela stimulerait les régions atlantiques d'où devraient partir les marchandises pour l'étranger."

La seconde plus importante discussion de la journée portait sur les perspectives énergétiques au Canada, et a été beaucoup plus tendue. Un grand magicien, le ministre de l'Énergie, des mines et des Ressources, M. Gillespie, a donné aux premiers ministres et à leurs délégations une sorte de cours sur les grands projets en matière d'énergie que le Canada pourrait entreprendre au cours des dix prochaines années.

Il s'agissait en fait tant d'un inventaire de projets en cours que de projets en voie de discussion, ou d'autres qui n'ont même pas encore été abordés. On y retrouvait par exemple le harnachement de la baie James et les centrales nucléaires de Gentilly, le futur embranchement canadien du gazoduc du Grand-Nord dont le Parlement fédéral étudie actuellement le projet de loi, et les réserves arctiques de gaz encore inexploitées.

Le désenchantement est venu d'une fort mauvaise opération de relations publiques. La veille, des adjoints de M. Gillespie avaient soigneusement "coulé" à certains journalistes des informations à propos de sa future performance devant les premiers ministres. Celui-ci, annonçant en grande pompe dans certains quotidiens de langue anglaise hier matin, allait annoncer des grands projets énergétiques créant un million d'années-hommes-emploi, pour un coût total de \$180 milliards.

La réalité s'est avérée évidemment tout autre et le leader néodémocrate, M. Edward Broadbent, qui assistait à la conférence de rangées des observateurs, s'est taillé un beau succès de presse en s'indignant du procédé. "Quand on soustrait des projets déjà acquis et ceux qui n'existent pas encore, dit-il, il reste au total environ 15,000 emplois. Ces fausses annonces pour faire les manchettes sont typiques du genre de campagne électorale qu'on mène les libéraux en 1974, en manipulant les journalistes lors de leur heure de tombée" allégué-t-il.

Discutant des tableaux de M. Gillespie, les premiers ministres ont quelque peu différencié d'avis sur les risques à entreprendre autant au cours des prochaines années. M. Regan s'est dit convaincu que les investissements valaient la peine, même s'ils risquent de forcer un peu le marché des capitaux disponibles, afin d'assurer le plus rapidement possible l'auto-suffisance du pays.

M. Bennett lui a répliqué qu'il s'agissait là d'une "délicieuse folie" et que l'expérience lui avait appris pour sa part, que ces projets coûteux ne créent tout de même de l'emploi qu'à court et à moyen terme, et qu'il faut garder un équilibre permettant des investissements dans des industries permanentes.

M. Trudeau, qui tient toujours à trouver des consensus, a mis fin au débat en concluant que les premiers ministres étaient au moins d'accord pour identifier certaines priorités, et peut-être arriver à établir un échéancier.

Sur le troisième grand thème de la journée, le développement régional, on a presque atteint le fameux consensus. Sauf le Québec et la Colombie britannique, on s'est répandu en louanges quant aux interventions du ministère fédéral de l'Expansion économique et régionale (MEER) qu'on conjure le gouvernement central de maintenir. Certaines rumeurs récentes avaient en effet fait état de la disparition possible de ce ministère et de quelques autres de moindre importance.

M. Bennett, toujours en désaccord et désireux de réduire la bureaucratie à sa plus simple expression, a suggéré que l'on remplace le MEER par des interventions d'aide ponctuelle. M. Bernard Landry a invoqué des études statistiques qui démontrent selon lui, que le Québec reçoit moins que sa part des subventions dispensées par le MEER. Créé par assurer une meilleure répartition de la croissance économique d'un bout à l'autre du pays, le MEER, de dire M. Landry n'a pas atteint ses objectifs".

Quittant le Centre des conférences en fin d'après-midi, les premiers ministres n'avaient pas pour autant fini de deviser, et on croyait même que leurs discussions les plus fructueuses pourraient avoir lieu à l'heure d'un dîner où M. Trudeau les avait invités, chez lui au 24 Sussex, en compagnie du vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, et du ministre des Finances, M. Jean Chrétien.

Comme la veille, le leader conservateur, M. Joseph Clark, et son collègue néo-démocrate, M. Edward Broadbent ont suivi plutôt assidûment les séances.

M. Clark a déploré comme M. Broadbent que les projets énergétiques de M. Gillespie ne soient qu'une "compilation intéressante mais sans éléments nouveaux", mais il s'en est surtout pris à l'attitude du gouvernement fédéral dans l'affaire des accords du GATT.

S'il était premier ministre, dit-il, il offrirait aux provinces un quelconque moyen de participation, un peu à la manière des USA où un comité spécial du

congrès sert d'organisme consultatif sur les accords de Genève. Il consentirait surtout à donner aux provinces, en toute confidentialité, la liste des offres et demandes de concessions tarifaires des principaux partenaires économiques du pays, liste à laquelle le fédéral leur refuse l'accès pour l'instant.

Quant à M. Broadbent, il s'est montré généralement inquiet de "l'incroyable perspective économique de droite" qui semble s'installer chez les premiers ministres. Seuls M. Blakeney, le premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, et jusqu'à un certain point M. Lévesque, pour le Québec, y échappent à son avis. Il compare l'attitude des autres à celles du président Hoover, aux USA, qui à la veille de la dépression boursière de 1929, appelait comme eux au sauvetage par la réduction des dépenses publiques et par la reddition à l'entreprise privée pour relancer l'économie.

Les deux adversaires politiques de M. Trudeau continuent à voir un déploiement électoral dans la façon dont se déroule la conférence. On s'échangeait assez fébrilement hier quelques rumeurs à propos du dernier sondage Gallup, qui doit être publié incessamment, et qui donnerait les libéraux encore en chute, nez à nez avec les conservateurs.

CARTER

tique.

Il a rappelé que l'Arabie séoudite n'était pas un pays du champ de bataille et jouait "un rôle de modération essentiel au Proche-Orient". Enfin, il a admis que l'administration avait pris en considération le "rôle de pointe" tenu par Ryad en faveur du gel du prix du pétrole.

L'administration Carter, estimée-on à Washington, espère que le Congrès examinera ces propositions de ventes d'avions (qui représentent un marché de 4,8 milliards de dollars) globalement, car elle craint visiblement que la requête concernant la livraison de F-15 à l'Arabie soit rejetée.

Déjà dix sénateurs membres de la commission des affaires étrangères ont déclaré la semaine dernière qu'une éventuelle fourniture d'appareils de ce type au royaume waabite romprait l'équilibre des forces entre Israël et les pays arabes.

De plus, alors que les relations entre Washington et Jérusalem sont à leur point le plus bas, la relative limitation des livraisons d'avions à Israël va susciter des réticences.

Cependant le président Carter souhaiterait que le premier ministre israélien Menahem Begin, vienne prochainement à Washington s'entretenir avec lui, indiquant-on de bonne source hier soir dans la capitale américaine.

Le chef du gouvernement israélien devait venir aux Etats-Unis en avril à l'occasion des cérémonies devant marquer le trentième anniversaire de la fondation de l'Etat hébreu. Des "sondages diplomatiques" auraient déjà été faits, précise-t-on, pour convaincre M. Begin d'avancer son séjour vers la fin février — début mars.

C'est également à ce moment que les Etats-Unis discuteront de la possibilité de céder à Israël les droits de co-production du F-16.

M. Moshe Dayan, ministre israélien des Affaires étrangères, actuellement en visite à Los Angeles (Californie), a estimé que l'équilibre des forces au Proche-Orient serait rompu au bénéfice de l'Egypte, si le projet de vente d'avions américains à l'Egypte et à l'Arabie séoudite est mis à exécution. Il a ajouté que ce projet lui paraissait "prématuré". Ces propositions, a-t-il expliqué, auraient dû faire partie d'un éventuel plan de règlement d'ensemble du conflit israélo-arabe.

M. Moshe Arens, président d'une commission du Parlement israélien, actuellement présent à Washington, a également estimé que les pays arabes disposeraient d'une "supériorité aérienne absolue" si le Congrès donne son accord au projet.

M. Lester Wolff, représentant démocrate de l'Etat de New York, a annoncé qu'il allait introduire immédiatement une résolution pour opposer un veto à la fourniture de F-15 à l'Arabie séoudite.

M. Jacob Javits, sénateur républicain de New York, a souligné que la commission des affaires étrangères (dont il est membre) "examinera de près" le projet car, selon lui, il "pose de sérieuses questions sur la diplomatie américaine au Proche-Orient".

À Jérusalem, le gouvernement israélien s'est en outre refusé à toute déclaration officielle, mais on estime que M. Begin parlera de la décision américaine lors d'un débat à la Knesset aujourd'hui.

Cependant, le général Mordechai Gur, chef d'Etat-major israélien, a déclaré devant une promotion de jeunes officiers qu'Israël avait la paix à portée de la main, mais devait en même temps faire face au danger potentiel d'une confrontation avec des Etats arabes "armés jusqu'aux dents par l'Union soviétique et les Etats-Unis à la fois". "Israël devra trouver la réponse à ce danger potentiel mais très réel pour notre sécurité nationale", a-t-il dit.

La décision de vendre des chasseurs F-5E à l'Egypte et la condamnation des établissements israéliens dans les territoires occupés ne sont pas le signe d'un soutien américain à l'Egypte dans le conflit du Proche-Orient, a déclaré de son côté le secrétaire d'Etat Cyrus Vance dans une interview accordée une chaîne de télévision non-commerciale. Il a affirmé que le gouvernement essayait de rester "objectif" à l'égard de chacune des parties.

M. Vance a indiqué à ce propos que chaque pays avait été informé dès lundi soir de la décision américaine. "Notre décision a certainement mécontenté Israël, a-t-il reconnu mais l'Egypte n'est pas non plus satisfaite puisqu'elle souhaitait des chasseurs F-15 ou F-16".

M. Vance a réaffirmé d'autre part que la création d'implantations israéliennes dans les territoires occupés était contraire au droit international.

LA VILLE

Suite de la page 3

d'eau chaude à la prise d'eau de l'usine de filtration Charles Des Balleys. Il s'agit d'une mesure pour combattre la formation du frazil à l'entrée de l'eau dans l'usine.

Le conseil devra finalement approuver le versement d'une somme de \$24,175,000 à la CTCUM, ce qui constitue la part de Montréal pour le déficit prévu de la CTCUM en 1977.

Ryan croit inévitable un statut particulier pour le Québec

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Claude Ryan, candidat à la direction du Parti libéral du Québec, croit inévitable l'obtention d'un statut particulier pour le Québec au sein de la Confédération. Même si ce n'est pas le but poursuivi, ce sera néanmoins le résultat des négociations constitutionnelles qui auront lieu au Canada.

Invité d'un débat-midi à l'Université Laval, hier, l'ancien journaliste devenu politicien depuis peu a ainsi prévu le dénouement de la crise canadienne à partir de l'option constitutionnelle qu'il préconise, option à laquelle il a associé pour une des premières fois cette formule du "statut particulier" qui déjà fit les beaux jours de libéraux québécois.

Pour M. Ryan, dont la pensée constitutionnelle est plus élaborée et nuancée que cette seule formule l'obtention d'un statut particulier pour le Québec n'est pas une fin en soi. Ce sera plutôt le résultat de négociations constitutionnelles entre les divers partenaires canadiens.

Cela apparaît même inévi-

table, explique-t-il aux quelque 600 étudiants venus l'entendre et l'interroger. Alors que bien des provinces canadiennes voudront confier plus de pouvoirs à un gouvernement central, le Québec de son côté sera plutôt de la tendance contraire. Cette opposition conduira nécessairement, pense-t-il, à des formes de statut particulier, une formule à propos de laquelle il n'entretient qu'une seule réserve. Il ne veut pas que le Québec reçoive un statut qui soit privilégié comparativement aux autres provinces, qui lui permette de recevoir par exemple plus de pouvoirs que les autres, dit-il, "tout en insistant pour que ce soit un "statut distinct".

M. Ryan, qui s'il n'a pas soulevé l'enthousiasme des étudiants, n'en a pas moins recueilli leur attention fort respectueuse, avait été amené à parler de statut particulier après avoir esquissé les grandes lignes de sa pensée constitutionnelle. Les étudiants s'intéressaient plus particulièrement à savoir du candidat quelle importance il accorde au rôle particulier que doit jouer le Québec à l'égard de la

communauté francophone. De la même manière, il devait également être amené à reconnaître qu'il y avait un "certain danger" dans une

éventuelle défaite du gouvernement Lévesque au référendum. Ce danger serait de faire croire au reste du Canada qu'il n'existe plus de problèmes.

Aussi croit-il, pour sa part, qu'il faut insister dès maintenant pour exprimer que le maintien du lien canadien pour les Québécois ne signifie

pas le maintien du statu quo. Interrogé par les étudiants au cours de ce débat-midi, M. Ryan a été amené à préciser sa pensée sur divers sujets. C'est ainsi que prenant les devants, il rejeta d'avance toute critique à l'égard de son adhésion au Parti libéral, généralement des critiques, soulignait-il, qui sont accompagnées de sous-entendus sur les fautes passées de ce parti. La grande leçon de trois semaines de tournées, c'est "gare au pharisaïsme", dit-il.

A propos du projet de loi présenté aux Communes permettant l'ouverture légale du courrier, il prendra position en appuyant cette mesure à la condition qu'elle soit assujettie à la permission d'un juge et qu'elle ne soit pas rétroactive. A ses yeux, cette mesure est du même ordre que l'écoute électronique des conversations téléphoniques ou encore que les perquisitions domiciliaires.

Quant au financement de sa campagne électorale, il explique que s'il publiera un rapport détaillé après le congrès du 15 avril, il ne rendra pas publics pour autant les noms des souscripteurs à sa campagne. L'opinion publique n'est pas prête à la divulgation des noms, dit-il, car selon lui il est à craindre que des donateurs puissent être victimes plus tard de représailles de la part d'ennemis politiques.



Au cours de sa rencontre avec les étudiants de l'Université Laval, M. Claude Ryan a trouvé le temps d'échanger quelques blagues avec ses hôtes, notamment Mlle Cécile Vielle, vice-présidente de l'Association des étudiants en sciences. (Téléphoto CP)

Ryan dénonce le traitement fait à Filion en Ontario

QUEBEC (PC) — Un des candidats à la direction du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, dénonce vivement l'attitude du gouvernement Davis et de la Cour supérieure de l'Ontario qui refuse d'accorder un procès bilingue à l'homme d'affaires Gérard Filion.

Il a fait part de son indignation aux journalistes, hier, après sa participation au débat-midi, à l'Université Laval.

"Je déplore vivement qu'après plus d'un siècle de Confédération, la province de l'Ontario, voisine du Québec, et abritant des centaines de milliers de Francophones, ne soit pas encore capable d'ac-

corder un procès dans sa propre langue à un citoyen canadien", a dit M. Ryan, sur un ton indigné.

Cette indignation est d'autant plus grande pour l'ancien directeur du DEVOIR qu'il fait des libertés individuelles et de la justice pour tous un de ses thèmes favoris dans la course à la succession de M. Robert Bourassa.

Il a indiqué qu'il s'agit là d'un droit fondamental pour tout citoyen d'être jugé dans sa langue, peu importe la région du pays, et M. Ryan a fermement l'intention de tout mettre en oeuvre pour que ce droit fondamental soit inscrit dans une nouvelle constitution canadienne, s'il est élu à la di-

rection du Parti libéral.

M. Filion, qui avait été le prédécesseur de M. Ryan à la direction du journal LE DEVOIR, devra subir son procès en anglais à Toronto sous une accusation de fraude en compagnie de dix autres personnes.

Il avait insisté en premier lieu pour obtenir un procès en français ou du moins bilingue, mais le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, lui avait refusé ce droit.

La Cour supérieure ontarienne a entériné la décision du ministre en disant que "Cette Cour a déjà été assez utilisée comme tremplin politi-

Raymond Garneau veut mettre un frein à l'intervention de l'État

par Rodolphe Morissette

Il est temps de freiner l'intervention de l'État dans l'économie et, singulièrement, la croissance du secteur public.

Tel est l'essentiel du message que l'un des deux candidats à la direction du Parti libéral du Québec, M. Raymond Garneau, livrait hier soir à un groupe d'hommes d'affaires de la Rive-sud de Montréal qui répondaient à l'invitation de la Chambre de Commerce locale.

Après avoir retracé brièvement l'histoire récente de l'accroissement constant de l'intervention de l'État dans le domaine économique et en avoir expliqué les conséquences, M. Garneau a indiqué comment l'État devrait se réorienter à cet égard.

Comme, tout d'abord, l'État ne peut tout faire à la fois et que, d'autre part, la période de rattrapage à cet égard peut être considérée comme terminée, le gouvernement devrait plutôt procéder à des choix précis et privilégier des interventions qui n'engagent que peu de ressources publiques et qui ne contribueront pas à accroître le fardeau fiscal.

L'État devrait en outre contrôler mieux qu'il ne le fait les dépenses publiques. Et, suivant les secteurs, le gouvernement pourrait ou bien se retirer purement et simplement de manière à laisser la place à l'entreprise privée, ou bien prendre des mesures, en première ligne incitatives, pour accroître la productivité dans le secteur public.

Enfin, plutôt que de s'appliquer à contrôler les marchés, l'État devrait compter davantage avec leurs dynamismes propres et avec l'équilibre meilleur qui s'établirait ainsi entre eux, du moins à moyen

terme. M. Garneau suggère qu'on procède à la révision des secteurs réglementés, tels ceux des assurances, des services d'utilité publique et des loyers; dans bien des cas, dit-il, on aurait avantage à laisser jouer la concurrence plutôt que de maintenir à tout prix une réglementation boiteuse. L'État aurait également profit à limiter ses ambitions quant à la poursuite "d'objectifs sociaux à courte vue et dont les coûts risquent d'entraîner des problèmes sociaux plus graves encore".

L'ex-ministre des Finances du Québec a tenu à préciser que l'impératif, inévitable, d'un accroissement de la productivité chez les Québécois n'implique en rien qu'il importe d'"exploiter" davantage la force des travailleurs. "Avant toute chose, dit-il, une hausse de la productivité fait appel à l'imagination, à l'intelligence et au goût du travail bien fait".

M. Garneau a contesté la manie du gouvernement de se doter de secteurs-témoins dans les principaux domaines de l'industrie, du commerce et des finances. Ou bien le gouvernement ne comprend pas le fonctionnement du système économique ou bien il développe des réflexes paranoïques à l'endroit du secteur privé et qui révèlent l'obsession que ce dernier poursuit d'emblée des fins malicieuses et incompatibles avec l'intérêt public.

Enfin, M. Garneau s'est efforcé de montrer que malgré l'intervention croissante de l'État dans le domaine économique, la situation ne s'est guère améliorée.

D'abord, la crise économique que nous traversons actuellement montre les succès limités de l'État comme agent régulateur de l'économie. Les

gouvernements, canadien et québécois, n'ont pas manifesté non plus une grande efficacité au chapitre de la production des biens publics. Enfin, l'accroissement des ressources que l'État s'est appliqué à redistribuer aux personnes plus défavorisées n'aurait contribué que fort peu à une répartition globale plus juste de la richesse collective.

Il importe de signaler les nouveaux appuis qu'a reçus hier M. Garneau. D'abord, le président de la région libérale

du Saguenay-La-Saint-Jean, M. Édouard Brassard, a jugé la performance de M. Garneau à Jonquières dimanche dernier "comme celle d'un premier ministre"; il estime de plus que ses talents de communicateur en feront un "adversaire redoutable de M. René Lévesque", sans compter "sa grande expérience dans l'administration publique". Enfin, M. Brassard ne paraît pas avoir digéré le refus de M. Ryan de participer à un débat télévisé sur les ondes du ré-

seau TVA.

D'autre part, M. Paul Pantazis, président de la commission permanente des groupes ethniques, l'une des huit commissions du Parti libéral du Québec, a aussi annoncé hier son appui à M. Garneau. Voilà qui porte à cinq le nombre des présidents des commissions permanentes du parti qui favorisent M. Garneau (un sixième, Me Raymond Guy, doit rester neutre en raison de ses fonctions à la commission juridique).

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE
SOUS LA DIRECTION DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

1181 RUE ST-PAUL, VIEUX-MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS 866-1836
Début des cours le 20 février
Permis # 749514
Enseignement de culture personnelle (jour et soir)

COUPURES DE PRESSE

Voulez-vous savoir ce qu'on dit de vous, de votre organisation dans les publications?

Demandez-le à

clipinc.

Centre de Lecture des Informations de Presse
Documentation sur demande: (514) 871-8308

*société associée à Telbec Inc.

De quoi partir, voler et arriver... content

Vols quotidiens de Montréal

VANCOUVER	7h30 et 10h45	A Toronto, correspondance 747 sans escale (en DC8 le samedi). Bon premier à Vancouver. Petit déjeuner et déjeuner. - L'unique vol direct (même avion) de l'avant-midi. Déjeuner.
<i>Sauf le samedi, six autres vols hebdomadaires en soirée. Dîner servi.</i>		
CALGARY	7h30	Vol direct. Première arrivée. Petit déjeuner et collation.
EDMONTON	7h30	Correspondance pratique à Toronto. Première arrivée. Petit déjeuner, déjeuner et collation.
WINNIPEG	7h30	Correspondance pratique à Toronto. Petit déjeuner et collation.
TORONTO	7h30 et 10h45	Pour les lève-tôt, vol sans escale. Petit déjeuner. L'avant-midi, vol sans escale. Rafraîchissements.

Sauf le samedi, vol quotidien sans escale en soirée.

Nous sommes là pour vous servir selon la pleine mesure, celle que vous méritez, celle que chacun de nous vous a promise et que nos passagers ne cessent d'apprécier.

Un bon voyage dès le départ, en vol et jusqu'à l'arrivée. C'est votre désir. Nous nous employons à y répondre. A tout moment, comme toujours. Et partout où nous vous transportons.

"Partez content"



Appelez votre agent de voyages. Ou encore, CPAir: 931-2233 si vous êtes dans la région de Montréal. Dans certaines parties du Québec, composez: 1-800-361-8026 sans frais d'interurbain.

CPAir

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARC COSSETTE B.A.O.O.D.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

des quatre coins du PAYS

Facture salée à l'uranium

La facture que présentera le Canada à Moscou pour les opérations de récupération des débris du satellite soviétique qui s'est écrasé sur nos terres gelées se chiffre jusqu'à maintenant par plus de deux millions de dollars. C'est ce qu'a indiqué hier le ministre de la Défense, M. Barney Danson, en expliquant que les appareils transportant l'équipement très spécialisé utilisé dans ces recherches avaient jusqu'à maintenant plus de mille heures de vol à leur actif. Lundi, M. Don Jamieson, ministre des Affaires extérieures, avait affirmé devant les membres des Nations unies que le Canada entendait réclamer le remboursement de ces dépenses à l'Union soviétique. Le même jour, 25 autres morceaux du satellite défunt ont été retrouvés près du Grand lac des Esclaves, ce qui porte à 50 environ le nombre de pièces récupérées jusqu'à maintenant. On n'a cependant pas encore retrouvé le générateur nucléaire et son uranium enrichi.

Une bataille qui dure

Deux députés de l'opposition, dont la ténacité est quasi verbale, sont sur le point de gagner une vieille bataille qu'ils livrent depuis deux ans pour obtenir du gouvernement qu'il verse une pension à quelque 200 anciens combattants qui ont été faits prisonniers de l'ennemi lors de la première guerre mondiale. Le ministre des Anciens combattants, M. Dan MacDonald, a laissé entendre hier que MM. Jack Marshall, conservateur de Humber-St. George-St. Barbe et Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg nord centre, n'avaient pas lutté en vain et que ces anciens combattants prisonniers auraient droit probablement dès la fin de ce mois à leur pension. Les deux députés insistaient non sur la situation économique de ces malheureux, mais sur le fait qu'ils avaient droit comme les autres à la reconnaissance officielle de leur pays.

Un gouvernement de fortune

Anglo-Canadiens: préparez-vous à la séparation imminente du Québec: c'est le cri d'alerte que lance dans une revue d'universitaires, la "Canadian Public Policy" de l'université Guelph, un professeur d'économie du nom de Daniel Usher. Le Québec, en quittant la Confédération, écrit le professeur Usher, va saper la légitimité du gouvernement fédéral, qui sera transformé par le fait même en un gouvernement de fortune chargé de négocier avec ce qui restera du Canada et avec le nouvel État du Québec et qui devra entre autres préparer une nouvelle constitution pour le Canada anglais. Ce qui restera du pays, écrit encore M. Usher, sera favorable à une plus grande centralisation du pouvoir aux mains d'Ottawa. Un autre spécialiste, cette fois directeur du service de planification politique au ministère du développement économique de la Colombie-Britannique, contredit son collègue: "Il n'existe aucune raison, écrit-il, de donner plus de pouvoirs à Ottawa, à l'exception de quelques concessions particulières aux besoins du Québec. Un autre universitaire, M. Daniel Latouche, du programme d'études canadiennes-françaises de l'Université McGill, écrit de son côté que le Québec est déjà indépendant du fait qu'il a pris la décision de décider de son avenir constitutionnel.

Les moyens de pression sont maintenus

Les agents de la paix refusent l'arbitrage

par André Tardif

Les agents de la paix du Québec ont dénoncé hier la mauvaise foi de leur gouvernement et son refus de négocier, et ils n'acceptent pas qu'un précédent soit créé dans le secteur de la fonction publique par le renvoi du différend à l'arbitrage.

"Cette tactique mettrait ainsi fin à notre demande concernant un régime d'épargne-retraite, parce que légalement, un arbitre ne peut se prononcer sur cette question", déclare M. André Fontaine,

membre du conseil d'administration du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique (SAPFP) et membre du comité de stratégie.

Il explique qu'un agent de la paix ne peut actuellement prendre sa retraite avant 35 ans de service, ou encore à l'âge de 65 ans, comme c'est la règle partout dans la fonction publique. Le SAPFP voudrait ramener le nombre d'années de service à 25, comme c'est le cas notamment à la Sûreté du Québec ainsi qu'au service de police de la CUM. Même que dans le premier cas, on peut

retarder sa retraite jusqu'à 32 ans de service, ce qui augmente d'autant les bénéfices.

"Le gouvernement refuse de concevoir que nous accomplissons un travail policier, dit M. Fontaine. Ainsi, après 25 ans, un surveillant de prison est souvent vidé de sa santé durant plusieurs années à un travail régulier, il est tout simplement envoyé à l'abattoir."

Le SAPFP regroupe 2,600 membres dont 1,483 surveillants, instructeurs et préposés aux soins infirmiers en établissement de détention, 440 agents de conservation de la faune (garde-chasse) et six

autres catégories d'agents, de constables ou d'inspecteurs gouvernementaux. Leur convention collective est échue depuis le 30 juin dernier, et les négociations, entreprises il y a plus d'un an en vue de son renouvellement, sont au point mort depuis le 21 octobre dernier, date quand à laquelle le gouvernement a déposé ses dernières offres, rejetées dans une proportion de 98,5%.

Vendredi dernier, Me Richard Drouin, porte-parole de la partie patronale, signifiait à M. Laurent Caplette, président du SAPFP, que le gouvernement entendait se prévaloir des dispositions de l'article 46 de la convention collective pour soumettre le différend à l'arbitrage.

Les négociations achoppent sur plusieurs points, y compris les salaires. Le syndicat désire que ses membres reçoivent, sur une base horaire, l'équivalent de 90% du salaire des agents de la SQ, alors que le gouvernement offre 80,5%. Selon M. Caplette, au cours des négociations en 1973, on avait reconnu comme principe de comparaison les salaires des gardiens de pénitenciers cana-

diens, lesquels représentent 90% de ceux de la GRC, soit sensiblement la même chose qu'à la SQ.

Privés du droit de grève et même de ralentissement au travail, les agents de la paix appliquaient, il y a deux semaines, divers moyens de pression pour amener le gouvernement à reprendre les négociations. Entre autres, les cours de justice de Montréal et de Québec ont subi de longs retards, les gardiens des centres Parthenais, Bordeaux et Orsainville démontrant un zèle excessif dans la préparation des prévenus ou détenus devant comparaître. Des manifestations ont également eu lieu en plusieurs endroits, notamment à l'Assemblée nationale où les constables se sont montrés particulièrement zélés à l'endroit de tous ceux qu'y entraient.

"Nous avons d'autres moyens de pression prévus pour demain (mercredi)", ajoute M. Fontaine, lui-même surveillant à Parthenais. Et ça continuera tant que le gouvernement ne déposera pas des offres acceptables. Ce que nous voulons, c'est négocier sincèrement."

Zarolega: une 2e enquête débute

Le juge Guy Guérin, de la Correctionnelle, a commencé hier à instruire une autre enquête préliminaire ordonnée dans le cas de quatre dirigeants de la compagnie Zarolega, qui a construit le Village olympique.

Cette fois, le président Joseph Zappia, ses deux associés René Lépine et Gérard Robinson, ainsi que Januan Juszzyk, qui était à la fois ingénieur-conseil et surveil-

lant des coûts, sont accusés de conspiration pour fraude, de conspiration pour exiger une commission secrète et d'avoir exigé une telle commission.

C'est dans leurs relations avec les Produits Structuraux Lamco que ces incidents se seraient produits, entre le 9 septembre 1975 et le 31 août 1976.

A la requête des quatre procureurs de la défense, une ordonnance de non-publicité a

été rendue par le tribunal. Conséquemment, rien ne peut être publié de la teneur des témoignages, qui ont été précédés d'une longue discussion en droit sur la phraséologie de la première accusation au dossier.

En décembre dernier, Lépine avait pour sa part été libéré des enquêtes préliminaires d'accusations de tentative de fraude à l'endroit de la Régie des installations olympiques, pour un montant de

\$26.500 et de tentative d'obtenir ce même montant de la Beauveville Sash and Door Limited.

Dans ce cas, le juge Redmond Roche avait déclaré que la preuve faite était assurément trop faible pour envoyer le prévenu en son procès, cette preuve ne conduisant littéralement qu'à l'entretien d'un soupçon à l'égard du prévenu.

La Presse négocie avec ses employés de la FTQ

par Paule des Rivières

Jugeant que les syndicats d'employés affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) tardaient à lui faire parvenir des contre-propositions sur les salaires, le négociateur patronal de La Presse a entamé hier une série

de négociations avec ses employés affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Le négociateur patronal, M. Fernand Roy, a en effet déclaré hier qu'il estimait d'une part que le groupe CSN avait eu amplement de temps pour préparer des textes sur les clauses salariales et d'autre part qu'il désirait éviter de perdre un temps précieux en attente. C'est ainsi que les premiers des 13 syndicats affiliés à la FTQ sont retournés hier à la table de négociation, après une absence de plusieurs mois.

De son côté, le président du syndicat des journalistes de La

Presse et porte-parole du groupe CSN, M. Daniel Marsolais, devait dire que le groupe est présentement à finaliser une contre-proposition globale incluant tous les aspects économiques qui restent à négocier et ce, pour les six syndicats CSN. Le texte devrait être prêt jeudi au plus tard, a-t-il ajouté.

Quant à la fameuse clause visant à permettre aux distributeurs de s'abstenir de franchir les lignes de piquetage, elle semble avoir été mise de côté pour l'instant.

Le conflit de travail paralyse les quotidiens La Presse et Montréal-Matin depuis le 6 octobre.

La FTQ donne un nouvel appui aux grévistes de CJRP

Les syndicats en communication de la FTQ, qui regroupent quelque 10,000 travailleurs, ont décidé de mettre leurs efforts et ressources en commun afin d'appuyer et soutenir les grévistes de Radiomutuel, et plus particulièrement ceux de la station CJRP à Québec. Ces derniers mènent une lutte depuis 11 mois contre un employeur qui refuserait de reconnaître l'existence du syndicat.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Robert Bouchard, vice-président de la FTQ et porte-parole des syndicats regroupés. Accompagné notamment de représentants de plusieurs syndicats nationaux, il a révélé que l'Union des artistes, qui n'était pas représentée à cause d'une injonction, adhère également au regroupement. Les artistes ont déjà décidé par référendum d'appuyer les grévistes du réseau Radiomutuel et de participer à certaines des actions du regroupement.

Les 30 travailleurs de CJRP sont en grève depuis le 18 mars 1977 et tentent de négocier leur première convention collective depuis septembre 1975. M. Bouchard a expliqué que tout au long de ces tentati-

ves infructueuses, ils ont dû affronter "les pires situations qui puissent se vivre dans le milieu syndical".

Le regroupement aurait décidé, de façon concrète, en plus de dénoncer l'attitude des dirigeants de Radiomutuel, de soutenir financièrement les grévistes de Québec, à l'aide de collectes parmi ses 10,000 membres. On demande également au gouvernement Trudeau le retrait de toute publicité fédérale à Radiomutuel.

"Nous jugeons inacceptable que le gouvernement finance, par le biais de sa publicité, un employeur qui n'hésite pas à violer les lois fédérales du travail en s'opposant sans merci au droit d'association", a dit M. Bouchard.

"Pour ces travailleurs en communication, l'autonomie des ministères en matière de publicité n'est qu'un prétexte facile utilisé par le fédéral pour éviter de s'impliquer dans le dossier, a-t-il ajouté. Ce que prétend ne pas pouvoir réaliser le gouvernement du Canada, le gouvernement québécois l'a pourtant fait sans tergiverser et ce, malgré l'autonomie de ses propres ministères".

DONNEZ-NOUS DES NOUVELLES DE VOTRE ENTREPRISE
annoncez dans Le Devoir!
844-3361

Cher ange!
Il y a des aubaines
absolument divines
à la
Vente Décor-Maison
chez **Ogilvy...**

J'y vole à toute vitesse!

OGILVY

COURS DE VENTE

Stage de perfectionnement sur les techniques de la vente.

ET GERANCE DE VENTE

La gestion de la force de vente

OBJECTIFS:
Ce programme est conçu pour sensibiliser les participants aux techniques scientifiques des stratégies de vente dans un contexte de marketing.

LIEU:
Pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

DATES ET HORAIRES:
25 février au 13 mai
Pour un total de 60 heures.

Pour plus d'informations: **728-4548**
SOIR 649-2059

L'Association provinciale des conseillers de vente Inc.
2950 rue Masson, Suite 405.
Montréal H1Y 1X4

ÉPARGNEZ!

Ustensiles de cuisine importés des prix réduits de la manufacture

DES SECONDS! aux défauts si minimes qu'on les croirait de première qualité. Sélection fabuleuse - couleurs travaillées.

L'imparfait inc.

COLOMBS NORD, EST BEAUBIEN, CHRISTOPHE, NORD PAPINEAU

SUPER SPÉCIAL

Rabais de **30%** sur tous les seconds **Rosti** chez nous exclusivement

270-4318
1321 rue Beaubien est (entre Chambord et de Lanaudière)

SOUFFREZ-VOUS DE "RÉUNIONITE"?

UTILISEZ NOS PILULES DE **CRÉATIVITÉ** (G.R.I.P.S. BRAINSTORMING, SYNECTIQUE.) QUI NEUTRALISENT 69 FOIS L'INÉFFICACITÉ DU TRAVAIL EN COMITÉ

Pour de plus amples informations écrire à:
GROUPE CRÉATIVITÉ
4389 MADISON Montréal H4B 2V3
486-9334

agents d'immeuble

Nous payons l'un des plus hauts taux de commission au Québec

si vous vous déplacez pour faire de bonnes affaires

passer prendre un formulaire de renseignements

adressez-vous au directeur de l'une des 107 succursales de la Banque d'Épargne ou prenez rendez-vous avec le directeur général adjoint, LIONEL MALO à 878-3351

UN ATOUT DANS VOTRE VIE

Fiduciaires

LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE



Une violente explosion d'acide sulfurique survenue hier dans une tannerie de Chicago a fait sept morts et 28 blessés. La déflagration se serait produite au moment où l'acide était transvasé d'un camion-citerne dans un réservoir de l'usine. Les victimes sont mortes asphyxiées par les gaz toxiques libérés par l'explosion. Plusieurs des blessés sont dans un état grave. Ci-dessus, des ouvriers évacuent un compagnon asphyxié. (Laserphoto AP)

La SSJBM expulse le notaire Yvon Groulx

par Clément Trudel

Le notaire Yvon Groulx vient d'être expulsé de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM). On reproche à M. Groulx, qui milite depuis 22 ans dans ce mouvement, de n'avoir pas défendu comme il se devait les intérêts de la SSJBM au sein d'une filiale de ce mouvement: l'Économie, mutuelle d'assurance (EMA).

La loi constituant l'EMA, en 1962, permettait à la SSJBM d'avoir voix au chapitre pour désigner 10 administrateurs sur 15 dans cette mutuelle où le mouvement national avait fait un transfert de fonds de réserve de plus d'un million de dollars.

La décision d'expulser le notaire Groulx a été prise par le conseil général de la SSJBM la semaine dernière, après examen d'un rapport confidentiel de 20 pages dont LE DEVOIR a obtenu copie. Ce rapport conclut que Me Groulx, en écrivant le 21 octobre 1974 à un conseiller juridique du ministère québécois des Institutions financières et

en omettant de faire part au conseil général des conséquences possibles du projet de loi no 7, modifiant la Loi des assurances, a eu une "conduite nuisible aux intérêts supérieurs de la Société".

Il faut dire qu'en 1977, l'EMA rapportait à la Société \$60,125. Cette mutuelle possédait, fin 1976, un actif de près de \$52 millions et la SSJBM tire parfois 50% ou plus de son revenu annuel de l'EMA et de la Société Nationale de Fiducie (SNF).

C'est par sept voix pour, quatre contre, et deux abstentions que le conseil général a décrété l'expulsion, en s'autorisant de l'article 23 des règlements de la Société. Il est fort probable que le geste posé par le conseil général fera l'objet de débats animés lors du prochain congrès du mouvement, en mars, mais il apparaît que le conseil général est habilité à prononcer l'exclusion, même si une aile de la SSJBM se déclare maintenant prête à "exclure l'exclusion de ses statuts", pour ne pas donner dans les procédures "quasi-inquisitoriales".

À la SSJBM, le groupe dit des "réformateurs" réussit une percée à l'exécutif il y a cinq ans. Il se donnait notamment pour tâche de "soumettre aux membres un programme de réorganisation des liens de la Société avec ses filiales et ses corporations de façon à ce que les directeurs généraux ne puissent en retirer des bénéfices personnels". À l'époque, 11 des 15 directeurs généraux de la SSJBM détenaient 16 sièges dans ces entreprises ayant des liens avec la Société: outre la SNF et l'EMA, l'on comptait un service d'entraide ainsi que la Société Nationale d'Assurance et les "réformateurs" se plaignaient que les employés de ces entreprises étaient souvent utilisés pour noyauter les

élections dans les diverses sections de la SSJBM.

Bien des choses ont changé depuis, l'esprit des réformateurs, ayant à leur tête M. Yvan Sénécal, s'est maintenu mais l'équipe initiale s'est effritée. Les frictions ont persisté et en 1977, le notaire Groulx échappait à une motion de blâme que présentait au congrès un groupe de réformateurs.

Pour régler le litige, un comité de six personnes fut chargé par le conseil général d'étudier la question, puis le notaire Groulx n'ait avoir échangé une correspondance avec le ministère des Institutions financières. Le comité a obtenu copie d'une lettre de M. Groulx à Me Jean-Yves Hamel et copie de la lettre que fit en 1974 Me Hamel au notaire Groulx, qui aurait même tenté des démarches pour accélérer l'entrée en vigueur de cette nouvelle Loi sur les assurances.

Le comité de six personnes a remis son rapport unanime le 28 janvier. On reproduit dans ce rapport un extrait du procès-verbal du conseil d'administration de l'EMA où "Me Yvon Groulx tient à préciser... qu'il n'a jamais détenu une lettre ni aucun document d'un conseiller juridique du ministère des Institutions financières affirmant qu'une des conséquences de la mise en vigueur d'une nouvelle loi des assurances rendrait inhabiles à siéger tous les administrateurs qui ne font pas partie actuellement du Groupe des assurés" (14 avril 1975).

Cette dénégation de Me Groulx n'ayant pas tenu à l'examen, le comité conclut: "Nous ferions preuve d'irresponsabilité face aux intérêts supérieurs de la Société si nous n'agissions pas immédiatement pour retirer au notaire Groulx le privilège de parler au nom de la SSJBM".

À défaut de participation des parents, le baptême sera refusé

par Gilles Provost

Depuis des années, les prêtres de Montréal constatent que la majorité des parents qui demandent le baptême pour leur nouveau-né sont des non-pratiquants dont la foi est vague et même douteuse. C'est pourquoi le diocèse de Montréal a décidé que le baptême sera dorénavant refusé (ou diplomatiquement "retardé") dans tous les cas douteux où les parents n'accepteront pas de faire preuve d'une appartenance minimale à la communauté chrétienne en participant de façon consciente et sérieuse à la préparation du baptême de leur bébé.

Cette décision est l'élément central d'un document (nouveau de bien des égards) qui a été officiellement lancé lundi soir par l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, en présence des principaux responsables de la préparation au baptême dans la région métropolitaine.

Intitulé "porté au baptême", ce document de 70 pages analyse les problèmes posés par l'incroyance des parents actuels et par l'insuffisance des moyens mis en oeuvre pour faire face à cette situation. Partant de là, il propose une réflexion théologique aussi enracinée que possible et

propose des lignes d'action communes pour toutes les communautés chrétiennes catholiques de la région montréalaise.

En pratique, comme l'expliquait Monseigneur Grégoire, c'est un véritable plan d'action réparti sur trois ans qui est ainsi mis en branle et qui devrait permettre un effort soutenu pour revaloriser le baptême.

Ce document, qui aura probablement un impact notable dans l'Église universelle, insiste sur l'importance du rôle des parents dans le cas où c'est un nouveau-né qui reçoit le baptême, soulignant qu'il s'agit avant tout d'une "démarche des parents en faveur de l'enfant qu'ils portent littéralement". La foi de l'enfant, à ce stade, est donc "un simple espoir" qui repose sur l'engagement religieux des parents. "Seule l'éducation chrétienne qui suivra accomplira la vérité du sacrement", précise-t-on.

Dans ce contexte, le document affirme que la démarche des parents pour se préparer au baptême et pour manifester leur insertion dans la communauté chrétienne fait déjà partie intégrante du baptême et n'en est pas un simple accessoire ou une technique

pour "accrocher au passage" des non-pratiquants qu'on désirerait récupérer.

C'est d'ailleurs que l'Église de Montréal refusera dorénavant de baptiser les enfants dont les parents n'acceptent pas au moins de témoigner un engagement minimal en participant sérieusement à cet effort de préparation.

Il n'est pas toujours facile de peser le sérieux d'une participation, mais le document tente de donner des critères en indiquant que les parents ne répondent pas au critère minimal lorsqu'ils refusent toute rencontre avec les responsables du baptême, ou lorsqu'ils s'abstiennent de participer réellement au dialogue pastoral en ne manifestant aucun intérêt pour la Parole qui leur est proposée. Évidemment, ceux qui affirment clairement ne pas partager la foi chrétienne entrent aussi dans cette catégorie même s'ils persistent à demander le baptême.

Au niveau du diagnostic sur la situation actuelle, le document reconnaît franchement que beaucoup de communautés chrétiennes ne sont pas très vivantes et que le problème posé par l'incroyance des parents qui

demandent le baptême pour leur enfant est une sorte de provocation qui devrait inciter les chrétiens à redevenir missionnaires.

"En demandant de mettre sur pied des rencontres avec les parents qui sollicitent le baptême pour leur enfant, le Guide du baptême (édité en 1970) a placé les pasteurs dans une situation pastorale inédite, écrit-on. Pour la première fois, à la faveur de cette expérience pastorale, s'est imposé à eux un appel concret et massif à accompagner des gens dans un cheminement de foi et à poursuivre avec eux un véritable travail d'évangélisation".

Le document souligne aussi la situation paradoxale des parents qui vivent pratiquement en marge de l'Église et qui ne s'y intéressent guère en temps normal mais qui estiment quand même avoir des droits dans l'Église et qui posent un geste de pratiquant en demandant le baptême.

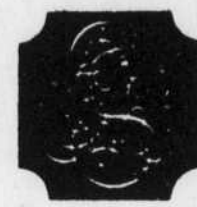
Il souligne aussi le malentendu qui existe entre, d'une part, ces parents qui demandent une sorte de geste officiel de l'Église universelle et d'autre part, la communauté chrétienne locale qui leur propose plutôt un cheminement personnel de foi et un engage-

ment dans un groupe particulier.

Les torts ne sont pas tous du côté des parents puisqu'on reconnaît aussi que les catholiques pratiquants se sentent généralement fort peu concernés par cette démarche. C'est d'ailleurs pourquoi on veut engager aussi la communauté complète dans la démarche du baptême.

En pratique, on demande donc à chaque communauté chrétienne de Montréal de mettre sur pied les mécanismes nécessaires pour établir un véritable dialogue avec les parents avant la célébration du baptême. Cette préparation est "toujours requise", dit-on. On précise qu'elle devrait durer au moins quatre à cinq semaines et impliquer plusieurs rencontres. On parle d'au moins une rencontre privée et d'au moins deux rencontres de groupe.

Toutes les paroisses devront aussi créer un comité pour prendre en charge cette démarche et toute la communauté devra y être représentée. On devra aussi prévoir à l'occasion les structures nécessaires pour poursuivre le cheminement amorcé avec les parents, une fois le baptême officiellement célébré.



galleries
CRÉSUS

SOLDE D'ÉCHANTILLONS

3 derniers jours!

CETTE OFFRE SE TERMINE SAMEDI À 5:00 P.M.

25%
de réduction

Ne manquez pas cette chance de vous procurer du CRÉSUS à si bas prix!

Des marques de prestige telles que Henredon — Hickory — Marimont — Kay-Lyn — Barrymore — etc...

Nous devons faire place aux nouvelles collections, ce qui nous oblige à nous départir de la majorité de nos échantillons, même s'ils sont en excellente condition.

	ORD. CRÉSUS	SPÉCIAL
CAUSEUSES:	570. à 1,745.	425. à 1,309.
SOFAS:	920. à 2,689.	690. à 1,999.
FAUTEUILS:	295. à 905.	220. à 650.
SALLES À MANGER:	3,790. à 8,315.	2,790. à 6,236.
CHAMBRES à coucher:	2,510. à 4,599.	1,882. à 3,449.
TÊTES DE LITS:	400. à 526.	200. à 299.
TABLES DE SALON:	379. à 1,100.	250. à 800.
LAMPES:	115. à 219.	85. à 100.

ainsi qu'un grand nombre de meubles occasionnels spécialement réduits.

* N.B. 25% de réduction sur les marchandises portant les étiquettes solde d'échantillons

7, 8, 9 et 10^e ÉTAGES

N.G. VALIQUETTE LTÉE, 510 EST, SAINTE-CATHERINE • 842-8811

Une invitation...

A une rencontre avec le futur chef du Parti libéral du Québec.

Venez entendre les aspirants-candidats et les interroger sur les grandes questions de l'heure du Québec.

Le Parti libéral du Québec invite toute la population à manifester son intérêt pour l'avenir politique du Québec... Nous sommes convaincus comme vous que le Québec de demain doit être à la mesure de vos aspirations.

Où:

Polyvalente Dalbé Viau
740, 18^{ème} Avenue Lachine

Quand:

mercredi, 15 février 1978 à 19h30

Congrès pour le choix d'un chef



PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Les malades chroniques ont été trop longtemps négligés, dit Lazure

par Marie Laurier

Dans le secteur des soins hospitaliers il y a un état de fait qui n'est pas relevé très souvent et qui demeure l'une des injustices les plus graves auxquelles notre gouverne-

ment a décidé de s'attaquer: les budgets, la recherche, la formation professionnelle et l'environnement physique destinés aux malades dits "chroniques" sont de beaucoup inférieurs aux ressources consacrées aux malades atteints

d'affections aiguës. Comme responsable de la santé et du bien-être des citoyens du Québec, nous nous devons de corriger une telle situation.

C'est en ces termes que M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, a marqué sa prise de position dans le cadre de la Semaine de sensibilisation des milieux hospitaliers et de la population au sort réservé à ce qu'il a appelé les "plus négligés des malades".

Rappelant que le vieillissement de la population entraîne un accroissement d'une catégorie de malades dont l'état nécessite des soins prolongés, le ministre a insisté sur l'urgence non seulement de leur réserver un plus grand nombre de lits dans nos établissements — effort que le MAS poursuit depuis un an de façon marquée — mais également sur la nécessité de prendre leurs besoins au sérieux.

"La plupart du temps, le malade chronique est celui qui ne représente plus un "cas"

intéressant, celui qui sa famille finit par oublier, dont le personnel hospitalier se désintéresse et que les établissements se renvoient à moins qu'ils ne s'entassent dans les antichambres de la mort. Et je caricature à peine une situation bien connue", de poursuivre M. Lazure, qui tenait ces propos dans un hôpital de Québec.

Au Québec, 40% des lits d'hôpitaux, en effet, sont consacrés à des malades qui ont besoin de soins prolongés, ce qui représente plus de 18,000 lits dont les deux tiers sont occupés par des personnes âgées de 65 ans ou plus. L'autre tiers se compose d'adultes victimes de maladies à caractère chronique ou d'accidents qui sont à l'origine de diverses formes de déficiences.

Le ministre s'est déclaré heureux que soit amorcé au sein du réseau des affaires sociales un changement d'orientation qui devrait entraîner des modifications de comportement non seulement chez le

personnel des établissements mais dans le public en général. Selon le titulaire du MAS, c'est la première fois qu'un effort systématique est entrepris au Québec pour mettre en relief les besoins des malades qui nécessitent des soins prolongés et l'urgence d'adapter les services à leur état.

"Nous ne saurions alors trop insister, a soutenu le ministre sur l'importance de la formation du personnel pour répondre à ces besoins. Il faut l'aider à changer de mentalité et de comportement: l'accueil du malade qui nécessite des soins prolongés, son évaluation médicale et sociale, son programme de soins et de réadaptation doivent intégrer et respecter ses droits", a conclu M. Lazure.

Rappelons que la semaine de la sensibilisation aux soins prolongés qui se poursuit jusqu'à dimanche, est organisée par le MAS en collaboration avec le Comité de formation et de perfectionnement du personnel en soins prolongés.

Les dentistes se défendent d'abuser des radiographies

par Gilles Provost

L'Association des consommateurs du Canada a dénoncé hier "l'abus scandaleux" que feraient les dentistes des radiographies dentaires chez les jeunes enfants bénéficiant de l'assurance-maladie, affirmant que 80% des dentistes québécois effectuent des radiographies de routine à tous les enfants dès leur première visite.

Le sondage téléphonique effectué par l'Association auprès de 7% des dentistes de la province, répartis dans cinq grandes régions, révèle aussi que la majorité des dentistes (70%) généralisent la radiographie de routine vers l'âge de trois ou quatre ans et que 12% d'entre eux commencent cette pratique encore plus jeune. Cet examen radiologique serait répété environ à tous les six mois ou à tous les ans, dit-on.

En s'appuyant sur des témoignages de dentistes, l'Association soutient que beaucoup de ces radiographies ne sont aucunement nécessaires et qu'elles exposent les enfants et le personnel médical à des doses excessives de radiation. L'Association reproche enfin à l'Ordre des Dentistes et à l'Office des professions "d'endormir" les consommateurs qui se plaignent et d'entretenir des préjugés favorables à leurs membres.

Loin de s'alarmer des chiffres publiés hier, le directeur-général de l'Ordre des Dentistes, M. Pierre-Yves Lamarche, a au contraire regretté qu'il reste encore 20% des dentistes qui ne font pas de radiographie de routine à l'occasion de la première visite d'un client!

Sans mâcher ses mots, le docteur Lamarche a même qualifié "d'inadmissible, hérétique, et contraire à toute la pédagogie universitaire nord-américaine" l'opposition de certains dentistes à la radiographie de routine.

La radiographie est un instrument indispensable de diagnostic, a poursuivi le directeur-général de l'Ordre, qui a souligné que cette technique fait partie de l'examen

normal. "Lors de l'examen d'un grief soumis par un patient contre son dentiste, les radiographies sont les premiers documents que l'on exige," a-t-il expliqué.

Toutefois selon le docteur Lamarche, la radiographie permet de découvrir une multitude de données essentielles à un traitement adéquat et il serait anormal de procéder à l'aveuglette en cette matière.

A ses yeux, les appareils actuels sont bien supérieurs à ceux qui étaient utilisés autrefois et ils offrent une sécurité bien supérieure aussi bien pour le patient que pour les professionnels. L'intensité des radiations utilisées est tellement faible, a-t-il affirmé, qu'on peut répéter les radiographies à plusieurs reprises tout en demeurant bien en deçà des normes de sécurité nord-américaines.

Enfin, il a précisé que toutes les études faites dans les cabinets de dentistes au Québec ont montré que les radiations reçues par le personnel n'atteignent pas des niveaux dangereux à moins d'imprudence grave.

Les propos du docteur Lamarche ont été confirmés au DEVOIR par le directeur de la clinique dentaire de l'université de Montréal, M. Jean-Guy Boyer, qui a insisté longuement sur les progrès technologiques survenus dans ce domaine au cours des années.

Pour ce qui est du rythme de renouvellement des cabinets de dentistes, le docteur Boyer a émis l'opinion qu'il devait s'adapter à chaque cas particulier: "Souvent, a-t-il dit, il n'est pas nécessaire de répéter l'examen avant plusieurs années tandis que, dans d'autres cas, il faut le répéter pratiquement à tous les mois tellement la dentition d'un enfant évolue rapidement".

Tout en reconnaissant que l'Association des consommateurs du Canada fait bien "d'attacher le grelot" en rappelant le danger des radiations M. Boyer a conclu en se disant convaincu qu'il n'y a aucun abus en ce moment et que le public ne devrait pas s'inquiéter.



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PROGRAMME DE MAÎTRISE EN FISCALITÉ

Premier du genre au Québec et même au Canada, le programme de maîtrise en fiscalité offert par l'Université de Sherbrooke est également unique et exclusif en ce sens qu'il est le seul à intégrer en un tout équilibré et structuré les trois aspects fondamentaux de la fiscalité: l'aspect légal, l'aspect administratif ou comptable et l'aspect économique.

L'objectif ultime de ce programme consiste à préparer pour les administrations publiques (municipale, provinciale ou fédérale), les entreprises privées, les études d'avocats ou de notaires et les cabinets de comptables agréés, des experts possédant une formation spécialisée en fiscalité.

Conditions d'admission

Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en administration, en droit ou en économique.

A titre exceptionnel, peuvent être admis au programme des candidats dont l'expérience dans le domaine de la fiscalité, au jugement du comité d'admission, les rend aptes à entreprendre des études universitaires de deuxième cycle.

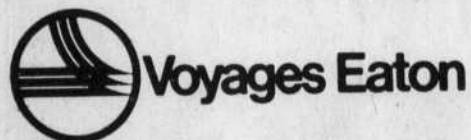
Durée des études

En principe, la scolarité du programme de maîtrise en fiscalité s'échelonne sur une période d'un an, soit trois trimestres (à temps plein) de quinze semaines chacun. Cependant, un candidat peut faire ses deuxième et troisième trimestres à temps partiel.

Pour renseignements:

Directeur du programme
Maîtrise en fiscalité
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Téléphone: (819) 565-3476



Voyages Eaton vous invite à préparer vos vacances en Europe à l'aide de présentations de films

France 16 février

Italie 16 février

Suisse 16 février

Espagne 23 février

Grèce 2 mars

Nous vous attendons chaque jeudi, chez Eaton, au Salon Argent attenant à la salle à manger au 9e étage. Les présentations de films auront lieu à 11h, 14h, 18h et 19h30.

Nous vous invitons aussi à venir rencontrer nos invités spécialisés dans ces destinations, au kiosque situé à l'agence de voyages, tous les jours de 12h à 15h.

Du 13 au 18 février: France, Italie Suisse.

Du 20 au 25 février: Espagne.

Du 27 février au 4 mars: Grèce.

Entrée libre pour les présentations de films. Étant donné le nombre limité de places, veuillez réserver par téléphone chez Eaton Centre-ville (6e étage) 842-9331.

EATON

Multi-Media reçoit son arrêt de mort

par Paule des Rivières

Alors que plusieurs animateurs et participants Multi-Media tentent encore d'éviter la mort de ce programme, prévue pour juin, le ministre de l'Éducation paraît plus que jamais décidé à réformer les adultes bénéficiant du projet aux services réguliers qui sont offerts aux adultes dans les institutions scolaires, publiques ou privées.

"Tout projet expérimental a un temps; et le programme Multi-Media devait nécessairement aboutir aux programmes existants. On pense que le temps est venu pour le réseau public ou privé de prendre la relève", devait dire hier le responsable de la direction générale de l'Éducation des adultes au ministère de l'Éducation, M. Louis Pelletier, en rappelant qu'il avait été convenu que ce programme prendrait fin en 1978.

Le programme Multi-Media, dont la mission est d'explorer de nouveaux modes d'éducation des adultes, en est un d'éducation populaire qui est basé sur la participation et l'autoformation des adultes. Il est conçu selon une structure de participation qui permet

aux participants de faire valoir leur point de vue et de choisir le projet éducatif qui répond le mieux à leurs aspirations. Des comités régionaux existent au Saguenay-Lac St-Jean, à Montréal, incluant la Rive sud et dans le Nord-Ouest québécois.

Certains animateurs, notamment ceux du Saguenay-Lac St-Jean et de Montréal, comprennent très mal qu'une expérience qui a certes connu des problèmes mais qui fonctionne généralement bien soit ainsi abolie.

Dans une lettre envoyée récemment au ministère de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, la présidente du comité régional du Saguenay-Lac St-Jean, Mme Noella Gagné, rappelle qu'un comité de participants chargé d'évaluer le programme préconisait "la continuité intégrale du programme sur la nécessité de conserver la structure de participation et le modèle éducatif actuels."

Mme Gagné fustige le gouvernement pour n'avoir pas consulté les intéressés et se demande jusqu'à quel point il est disposé à permettre à des personnes défavorisées de se

donner des outils éducatifs pour leur permettre de développer leur milieu.

"Qu'est-ce qui va remplacer Multi-Media? Pense-t-on qu'on est déjà assez éduqué ou, au contraire, que nous en savons trop", demande Mme Gagné, qui ajoute que les participants sont "furieux" de la décision du ministre.

Même son de cloche dans la région de Montréal où on a peine à cacher sa déception de voir le programme toucher à sa fin.

"On a embarqué les gens dans un bateau et même si la fin était prévue pour 1978, on espérait que le gouvernement actuel déciderait de garder ce programme", a déclaré hier Geneviève Dubuc, agent d'information pour la région de Montréal, qui devait ajouter que tout le monde reconnaît la bonne marche du programme.

Mme Dubuc se demande s'il est sage de mettre sur pied un projet et de le démanteler dès qu'il commence à être bien rodé; elle rappelle de plus que le gouvernement ne débourse pas un montant très élevé pour Multi-Media, soit environ \$1.5 million par année.

Ce à quoi M. Pelletier répond que pour un programme du genre — non formel, cours non-crédités — \$1.5 million représente tout de même une somme impressionnante.

Interrogé sur ce que représente une telle décision pour les personnes en faveur d'une éducation permanente moins formelle, M. Pelletier répond simplement qu'il existe présentement, à l'intérieur des structures scolaires, de nombreux organismes d'éducation populaire qui "ont pris de la stature depuis cinq ans".

M. Pelletier concède volontiers que Multi-Media a, malgré les problèmes encourus, apporté quelque chose au milieu, mais répète qu'en vertu de la politique du ministère de l'Éducation il sied de miser sur le secteur public et, dans une certaine mesure, sur le secteur privé.

On évalue à environ 5,000 le nombre d'adultes qui de 1974 à 1977 ont participé annuellement au programme Multi-Media.

Un dossier sur l'efficacité de la chiropraxie

(par Marie Laurier) — Un bilan faisant état de l'efficacité de la chiropraxie dans les cas d'accidents de travail, entre autres, vient d'être publié en français pour la première fois. Cette initiative vient de l'Ordre professionnel de l'Association des chiropraticiens du Québec.

Le dossier établi à même des études faites par de nombreuses commissions américaines des accidents de travail entre 1949 et 1972 veut prouver que le traitement chiropratique est plus rapide, moins cher et meilleur que tout autre traitement conventionnel, notamment pour les blessures au dos et à la colonne vertébrale.

Ces données, les chiropraticiens du Québec les reprennent à leur compte, estimant qu'elles correspondent, toutes proportions gardées, à ce qui existe dans le milieu québécois.

En effet, selon les chiffres fournis par la Commission des accidents du travail, les cas de blessures à la colonne vertébrale ne cessent d'augmenter: en 1972, on a traité 10,673 demandes d'indemnisation à ce titre, au Québec. Ce nombre atteignait 23,225 en 1976, ce qui représente 15% de tous les cas d'indemnisation. Et les jours perdus à la suite de ces lésions sont en moyenne de 38 par cas. Aux États-Unis, où la chiropraxie est reconnue depuis de nombreuses années, les dossiers démontrent que le recours à cette science coûte presque la moitié moins cher à l'État et aux entreprises que le recours à la médecine.

Or, au Québec, même si la chiropraxie est reconnue officiellement dans le programme des soins de santé depuis 1974, elle n'a pas encore ses lettres de créance au sein de la Commission des accidents du travail. Les négociations entre les

chiro, le ministère des Affaires sociales et la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) sont à toutes fins utiles rompues ou "gelées", pour reprendre l'expression du président de l'Ordre des chiropraticiens, M. Jean-Paul Bergeron. Ce dernier n'a d'ailleurs pas caché hier, en conférence de presse, que le lancement du dépliant français, "le premier du genre", se voulait une démonstration de l'efficacité du traitement chiropratique en comparaison du traitement médical conventionnel dans les cas de blessures à la colonne vertébrale, à l'exclusion toutefois des cas chirurgicaux. Et conséquemment, ce dossier devient un moyen de pression auprès des autorités des diverses instances impliquées pour qu'elles négocient la reconnaissance des chiropraticiens — ils sont près de 500 au Québec — dans le programme d'indemnisation de la Commission des accidents du travail. Les chiro réclament des honoraires au moins équivalents à ceux versés aux médecins.

Les différentes études d'organismes officiels entre 1949 et 1972, aux États-Unis, démontrent que le traitement chiropratique est moins coûteux pour l'accidenté, l'employeur, les compagnies d'assurance et l'État. Selon ces analyses faites "objectivement par des médecins", précise-t-on, la chiropraxie contribuerait à diminuer les frais de 200% à 300%, à favoriser un retour plus rapide des accidentés au travail et à réduire des pertes de salaire.



Un bon conseil
Faites vérifier votre tension artérielle
LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU CŒUR

Les avocats de l'Aide juridique iraient même jusqu'au débrayage

Bien organisés, semble-t-il, et bénéficiant même des services d'un directeur de grève, quelque 170 avocats syndiqués de l'Aide juridique dans six régions du Québec seraient prêts à aller jusqu'au débrayage, dans le but de faire valoir leurs revendications.

Depuis lundi, ils n'accueillent plus aucun nouveau client à leurs bureaux des centres communautaires juridiques de Montréal et Laval, de Québec, ainsi que des régions Bas-Saint-Laurent et Gaspésie, Côte-nord, Laurentides-Lanauadière et Rive-sud. Ils pourraient même avoir recours à un maximum de trois journées d'étude d'ici peu.

Les six syndicats affiliés à la CSN se sont regroupés en cartel pour négocier leur convention collective, échue depuis bientôt un an. Dans un communiqué, M. Guy Lévesque,

de Sherbrooke, le directeur de grève, a fait état hier de négociations difficiles dès le départ. Et malgré l'intervention d'un conciliateur, les deux parties resteraient divisées sur deux questions jugées essentielles: l'autonomie professionnelle et la structure salariale.

De la première question, M. Lévesque explique qu'elle a comme but de faire reconnaître la relation privilégiée qui s'établit entre l'avocat et le bénéficiaire, en particulier lorsqu'il s'agit du respect du secret professionnel.

De la structure salariale, il prétend que la partie patronale, également regroupée en cartel dans six des 10 régions juridiques, veut abolir les plafonds de rémunération fixés selon les années d'expérience et donner à chaque employeur le pouvoir de reconnaître la compétence acquise au cours

d'une année par une augmentation variant de 0 à 8%.

"Une telle structure aurait pour effet d'élargir de beaucoup les écarts; elle permettrait aussi d'embaucher de nouvelles recrues sans contrôle d'échelle salariale".

Lors d'une assemblée générale mercredi dernier, les avocats regroupés ont jugé, dans une proportion de 89%, qu'il y avait impasse dans les négociations et qu'il était devenu évident que "le seul exposé des positions syndicales, aussi rationnelles soient-elles, ne suffit plus".

La direction de l'Aide juridique de Montréal et Laval avisait entre-temps la population que ses 15 bureaux demeuraient ouverts, et que du personnel-cadre serait à la disposition de tout nouveau client pour l'aider à choisir un avocat ou un notaire de pratique privée.

Orchestre A vous symphonique de jouer de Montréal la qualité de votre vie

Contribuez à la campagne de souscription 1977-78 du 14 au 28 février L'Orchestre symphonique de Montréal, 200 ouest, boul. de Maisonneuve

Pour les petits et les grands moments de la vie,

l'Hôtel Régence Hyatt sait joindre l'intime au somptueux.

La vie se compose de petits et de grands événements que nous aimons fêter avec nos proches. Elle nous amène aussi des moments qui changent ou ponctuent notre carrière par exemple. Quel que soit le but de votre réunion, l'Hôtel Régence Hyatt est l'endroit par excellence pour toutes les occasions.

- 2 grandes salles de bal, dont l'une peut recevoir jusqu'à 800 personnes.
 - 13 salles pouvant convenir aux réunions ou dîners de groupes de 15 à 70 personnes.
 - Un foyer conçu expressément pour les cocktails et pour les réunions précédant les réceptions.
 - Un vaste choix de menus à la portée de plusieurs budgets.
 - Frais de stationnement: \$2 seulement à compter de 17h.
- Pour plus de renseignements, composez 879-1370, poste 245. Pour les petits et les grands moments de la vie...

HÔTEL RÉGENCE HYATT MONTRÉAL L'élégance contemporaine angle St-Jacques et University

Garon dénonce la politique d'Ottawa

Le Québec entend assurer son indépendance en agriculture

QUÉBEC (PC) — Le Québec entend assurer son indépendance politique en matière agricole. Et même s'il est décidé à retirer tout l'argent qu'Ottawa mettra sans le secteur agricole au Québec, il n'a pas l'intention d'attendre le bon vouloir du gouvernement fédéral.

C'est ce qu'a affirmé hier le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, au cours d'une conférence de presse convoquée pour dresser le bilan de l'agriculture québécoise en 1977.

"Le gouvernement du Québec doit devenir le maître d'oeuvre de l'agriculture sur son territoire," a dit M. Garon en promettant que son gouvernement prendra l'initiative en ce qui trait à l'exploitation, la transformation et la mise en marché de ses produits agricoles.

M. Garon estime que le Québec tourne en rond actuellement dans ses négociations avec le gouvernement d'Ottawa dans le secteur de l'agriculture et il a même affirmé qu'Ottawa agit comme s'il voulait "déstabiliser" l'économie agricole québécoise.

"Ca leur prend du temps à signer des ententes... Nous avons deux sous-ministres en permanence à Ottawa pour tenter d'obtenir qu'on y signe quelque chose. Mais cela leur prend du temps à signer," a dit le ministre.

"Je ne dis pas que le ministre fédéral, M. Eugene Whelan, entend déstabiliser

délibérément notre économie québécoise. Je suis même prêt à reconnaître qu'Ottawa verse beaucoup d'argent. Mais je pense que le fédéral annule les effets des sommes qu'il verse, par exemple dans le secteur de l'industrie laitière."

Le ministre a promis de révéler, lors d'un discours qu'il doit prononcer ce soir devant la Fédération canadienne de l'Agriculture, les aspects discriminatoires "des politiques fédérales dans le secteur de l'industrie du lait."

M. Garon n'en reste pas moins déterminé à accepter tout l'argent que, dans le système actuel, Ottawa voudra

bien donner, à lui et aux agriculteurs québécois. Mais il n'attend plus les initiatives.

"Nous avons eu, a-t-il dit, des missions au Japon et ailleurs et nous continuerons".

M. Garon a ensuite évoqué les mesures de redressement que son gouvernement entend prendre en matière agricole. Ainsi, il a promis de persister dans la nouvelle politique de distribution de lait dans les écoles. "Cela est bon pour la santé des enfants," a-t-il répété. Le ministre estime que la distribution du lait à tous les écoliers a contribué à relever de 0.9 pour cent la consommation québécoise de lait, consommation qui était en baisse constante au cours des

cinq dernières années.

M. Garon a également promis un programme de relance agricole dans les "régions périphériques". A cet égard, il a révélé qu'en 1977, il avait fait approuver huit programmes quinquennaux engageant des crédits de \$18 millions.

Le ministre de l'Agriculture poursuivra ses programmes d'amélioration des sols, l'objectif recherché étant l'installation de 90 millions de pieds de drains agricoles.

Enfin, M. Garon s'est engagé à poursuivre un autre programme relatif à l'entreposage des grains, à la ferme et dans la région. "D'abord les grains de la région, ensuite

ceux du Québec et, s'il y a de la place, ceux du Canada", a-t-il dit à ce propos.

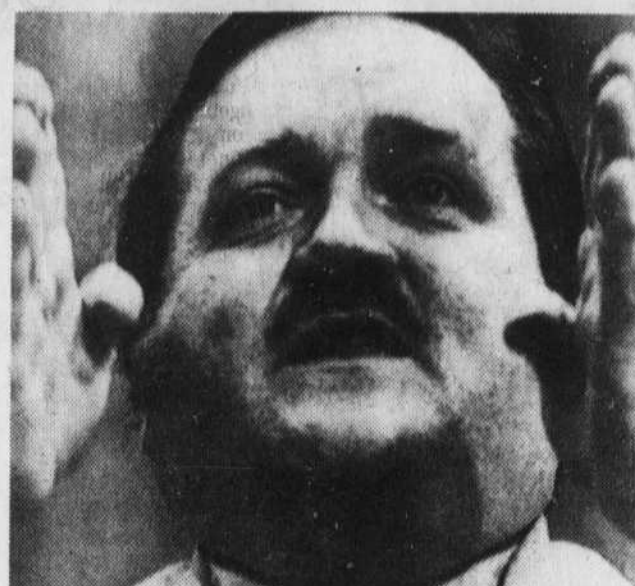
M. Garon a par ailleurs admis que le revenu net des producteurs agricoles québécois a chuté de 12,5 pour cent en 1977.

Un document, intitulé "Conjoncture de l'économie agricole" et rendu public hier, indique que les producteurs québécois auraient obtenu un revenu brut réalisé légèrement supérieur à \$1,5 milliard, ce qui représente une augmentation de 2,9 p.c. sur 1976. Mais le ministre a expliqué que les dépenses d'exploitation et de dépréciation ont connu une hausse de 8,7 p.c.,

atteignant \$1,2 milliard en 1977.

"Au Québec, lit-on dans le document du ministre de l'Agriculture, l'augmentation de la production de porcs, de poulets et de fruits, ainsi qu'une hausse de la valeur du lait à la ferme auraient engendré des revenus supplémentaires de \$41,1 millions, ce qui a compensé la baisse de revenus provenant d'une réduction des prix de la pomme de terre et des ventes de bovins."

Au plan des recettes monétaires, le Québec se classe au quatrième rang des provinces canadiennes en terme d'augmentation, derrière la Colombie-Britannique, l'Alberta et la Nouvelle-Ecosse.



M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, a déclaré hier qu'il n'avait pas l'intention d'attendre le bon vouloir du gouvernement fédéral. (Téléphoto CP)

La Cour d'appel maintient l'injonction du collège Driscoll contre le ministère

par André Bellemare

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation devra continuer à verser les paiements de la subvention annuelle de \$200.000 au Driscoll College de Québec par suite de la décision unanime de la Cour d'appel du Québec de maintenir l'injonction interlocutoire accordée par la Cour d'appel du Québec de maintenir l'injonction interlocutoire accordée par la Cour supérieure contre le ministère.

Le Driscoll College, qui se spécialise dans la formation de secrétaires, bénéficiera donc

de la subvention de l'Éducation jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue sur sa requête en mandamus dont l'audience débutera le 13 mars au Palais de justice de Québec.

Cette procédure vise à ordonner au ministère de l'Éducation "accomplir un devoir" et elle a été signifiée le 27 mai 1977 par l'avocat de cette institution anglophone, Me Guy Bertrand.

Environ 150 étudiants fréquentent ce collège qui existe depuis 1948 dans la Vieille capitale.

La Cour d'appel a reconnu certains droits acquis du collège qu'il fallait préserver et elle a contesté une prétention du ministre de l'Éducation quant à sa "discretion" en vertu de l'article 15 de la Loi de l'enseignement privé.

Si une telle discretion d'accorder ou non une subvention à une institution privée existe aux termes de la loi, cette discretion n'est toutefois pas "absolue" et, comme le Driscoll College satisfait "aux exigences" de la loi, le ministère doit continuer de lui accorder la subvention, conclut la Cour d'appel.

Jusqu'en 1975-76, l'institution recevait annuellement sa subvention calculée sur une base de 60% du coût par étudiant puisqu'elle avait été reconnue pour ces fins de subventions par le ministère de l'Éducation.

Cependant, le 2 mai 1977, les autorités apprirent que le statut d'institution reconnue lui était retiré et que le collège

ne pouvait par conséquent être éligible aux subventions.

Devant une telle décision, le Driscoll College risquait de devoir fermer ses portes et les autorités intentèrent aussitôt des procédures devant les tribunaux par une requête en mandamus, le 27 mai 1977, c'est-à-dire forcer le ministère de l'Éducation de continuer à lui accorder l'aide financière.

Une nouvelle demande des subventions fut présentée au ministère en vue de l'année 1977-78, le 1er avril, mais le 20 juin 1977, le ministère fit savoir à l'institution qu'elle ne possédait plus le statut d'école reconnue.

La Cour supérieure fut immédiatement saisie d'une requête d'injonction contre le ministère jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue. Le Driscoll College eut gain de cause et le ministère porta la cause en appel.

La requérante avait alors fait la preuve de la réputation dont elle jouit, de l'excellence

des étudiants qu'elle forme pour le marché du travail et démontré les multiples inconvénients qui résulteraient du refus d'accorder l'injonction.

De son côté, le ministère de l'Éducation n'avait pas jugé à propos de faire entendre des témoins pour contredire la version de l'institution.

Le procureur du ministère avait cependant soulevé des points de droit, comme l'immunité conférée à un ministre par le code de procédure civile.

Les porte-parole du Driscoll College ont argumenté que la décision du ministère est injuste et discriminatoire et qu'elle cause préjudice aux 150 étudiants qui sont régulièrement inscrits aux cours parce que l'institution devrait fermer ses portes.

Dans son jugement, la cour est d'avis que l'immunité accordée à un ministre "doit être exercée dans une complète impartialité et intégrité et avec bonne foi".

Ici, la cour puise dans la jurisprudence du célèbre procès intenté par l'ancien premier ministre Maurice Duplessis contre le défendeur des témoins de Jéhova, en 1959, M. Roncarelli, pour appuyer son jugement.

Toute cette affaire, qui constitue un précédent en la matière, a comme toile de fond la loi 101 qui a fait du français la langue officielle au Québec.

La loi stipule, au chapitre de la langue d'enseignement, que seuls les enfants dont les parents ont reçu une éducation en anglais au Québec peuvent fréquenter une école anglaise. Or, plusieurs étudiants de cette institution sont francophones.

L'avocat du Driscoll College, Me Guy Bertrand, par ironie, est un fervent nationaliste, un ancien candidat du Parti québécois en 1970 dans la circonscription de Dorchester maintenant disparu de la carte électorale.

MAISON DE BEAUJEU

DÉJEUNERS D'AFFAIRES
 LE MIDI SURSEMAINE
 320 est, rue notre dame
 861-0876

QUAND VOUS NE POUVEZ RÉPONDRE

PHONATIC
 Approuvé par Communications Canada
 420 rue Sherbrooke Est, Montréal H2L 1J6
 • (514) 284-9116 •
Répondeurs automatiques SANYO
 • Garantie de 1 an, pièces et service

BROSSARD
 "Pourquoi pas louer avant d'acheter"

MAISONS DE VILLE EN COPROPRIÉTÉ

- 3 & 4 chambres à coucher
- Salle à dîner, salon avec foyer
- 2^e salle de bain
- Sous-sol fini plus salle de jeu
- Garage
- Chauffage électrique
- Piscines et courts de tennis
- Pas de frais d'entretien
- Toutes les taxes payées

TERRASSE NEUFCHÂTEAU

919 boul. Rome, Brossard
 671-4881 - 671-5916
 Lun.-jeu.: 1 à 5, 6:30 à 9:00
 Sam.-dim.: 12:30 à 6:00

DIRECTION: traverser le pont Champlain et tourner sur le boul. Taschereau à la sortie Laprairie. Passer le Centre commercial Woolco, tourner à droite sur le boul. Rome et suivre les indications.

ST-BRUNO
 sur la Montagne
 L'endroit par excellence où vivre
 Beauté ! Tranquillité ! Exclusivité !

- 20 minutes du centre-ville.
- 5 minutes du nouveau super centre d'achats "GALERIES ST-BRUNO" (170 magasins)

À VENDRE

A- Bungalow, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine luxueuse, foyer, garage double, terrain boisé, bref un vrai bijou !

B- Cottage, tout briques, 3 chambres à coucher, cuisine luxueuse, foyer, garage double, terrain 13.500 p.c.

LES DEUX POUR OCCUPATION IMMÉDIATE
 Tél.: 332-5987

Fiducie du Québec

le plan enregistré d'épargne-logement Fonds Desjardins Hypothèques.

rendement élevé, grande flexibilité et coût administratif minime.

Les sommes investies dans ce plan enregistré d'épargne-logement de la Fiducie du Québec sont déposées dans le Fonds Desjardins Hypothèques composé en majeure partie de prêts en première hypothèque. Ce fonds, géré par les experts financiers de la Fiducie du Québec, vous assure une sécurité maximale et un rendement élevé.

- Aucuns frais d'adhésion
- Dépôt initial: \$500

Pour plus de renseignements sur ce plan enregistré d'épargne et les nombreux autres que vous offre la Fiducie du Québec,

consultez le guide

Pour vous procurer le guide des plans enregistrés d'épargne-retraite et logement de la Fiducie du Québec, téléphonez, écrivez ou rendez-nous visite.

Fiducie du Québec
 Service à la Clientèle, plans d'épargne
 1, Complexe Desjardins
 C.P. 34, succursale Desjardins
 Montréal, Québec
 H5B 1E4
 Montréal: (514) 281-8840.
 Extérieur: composez sans frais
 1-800-861-6840, poste 8840.



Des comptes en souffrance?

Encaissez-les, avec Téléforce.

C'est un fait qu'une lettre est plutôt impersonnelle... et facile à ignorer. C'est pourquoi plus de 1,500 compagnies ont déjà adopté le système Téléforce.*

Téléforce est un système d'utilisation maximale du téléphone qui peut, entre autres, vous aider à accélérer la perception des comptes.

Les spécialistes de Téléforce sont à votre disposition pour vous aider à concevoir des méthodes qui, en plus d'accélérer la perception des comptes, vous permettront aussi de réduire les coûts de représentation de l'entreprise, de reprendre contact avec d'anciens clients, d'en sélectionner de nouveaux... en somme de prendre de l'avance sur vos concurrents.

Vous cherchez l'efficacité? Téléforce peut vous aider!

Pour plus de renseignements, appelez sans frais Serge Drouin, Contrôleur adjoint—Téléforce, à **1-800-267-8333** ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.

Téléforce
 *Marque déposée.

Téléforce P-2-C-78
 1 rue Nicholas, 4e étage, Ottawa, K1G 3N6
 a/s Serge Drouin, Contrôleur adjoint.

Pour savoir comment Téléforce peut profiter à mon entreprise, j'aimerais obtenir de plus amples renseignements le plus tôt possible.

Nom _____ Titre _____
 Compagnie _____
 Genre d'entreprise _____
 Nombre de représentants _____
 No. _____ Rue _____
 Ville _____ Code postal _____
 Prov. _____ Telephone _____ (Code régional)

Réseau téléphonique transcanadien

Le prix des oranges a presque doublé en un an

Le prix des oranges de table a presque doublé depuis l'an dernier tandis que le coût des oranges à jus a légèrement augmenté. Quant au jus d'orange congelé, le format le plus populaire, 12 1/2 onces, a plus que doublé de prix, comparativement à janvier 1977.

C'est ainsi que l'orange "navel" de Californie, de marque Sunkist — grosseur 88, la plus populaire auprès des clients de la chaîne des supermarchés Steinberg — qui vous coûtait \$1.29 la douzaine l'an dernier, à pareille date, se vend aujourd'hui \$2.19, soit près du double; quant à l'orange de Floride, "range à jus, grosseur 80, que l'on payait \$1.18 la douzaine (le 27 janvier 1977) se vend aujourd'hui \$1.29. L'orange Temple, de Floride, grosseur 80 (excellente et juteuse) a par contre augmenté de façon appréciable, passant

le panier à provisions

par RENÉE ROWAN

de \$1.18, à la fin de janvier l'an dernier, à \$1.59 cette semaine. Le prix des pamplemousses de Floride — blancs et roses — grosseur 48, n'enregistre qu'une hausse de 10 cents; de huit pour \$1.09 qu'ils étaient l'an dernier, à pareille date, ils se vendent actuellement \$1.19 pour le même nombre.

Là où le bât blesse le plus, c'est au comptoir du jus d'orange congelé: chez Steinberg, le format de 6 1/4 onces, de marque maison qui se vendait

27 cents en janvier 1977 coûte aujourd'hui 47 cents tandis que le format de 12 1/2 onces est passé de 39 cents à 85 cents. Cette augmentation s'est faite progressivement: le format de 12 1/2 onces est passé en février 1977 à 54, 59 et 61 cents, puis à 69 cents en juin, 76 cents en août, 77 cents en octobre et finalement 85 cents en novembre, chiffre qui n'a pas bougé depuis, mais on prévoit de nouvelles hausses au cours de 1978, la récolte de cette année ayant été médiocre. Notons en outre que les réserves de concentrés de la Floride étant minimes, en raison du gel qui a sévi l'an dernier, on ne peut espérer que la situation aille en s'améliorant.

Selon le Bulletin d'information sur les tendances du marché de l'alimentation publié par les supermarchés Dominion, la récolte d'agrumes de la Floride et de la Californie est inférieure à celle de l'an passé. La récolte d'agrumes de la Floride a été dérangée par le gel intense qui l'est probable que les réserves soient les plus basses qu'on ait amassées au cours des cinq dernières années.

En Californie, la récolte des oranges "navels" a baissé de 10% par rapport à la saison dernière, alors que celle des oranges "Valencia" a augmenté d'environ 1%. Etant donné que les stocks de jus d'orange concentré congelé sont extrêmement bas et que les conditionneurs sont des-

reux de les renouveler, on s'attend à ce que la concurrence entre les expéditeurs de fruits frais et les conditionneurs de concentrés soit forte. En raison de l'augmentation du taux de change américain de 10 à 12% par rapport à l'an dernier, il faut s'attendre à ce que les prix des oranges demeurent très élevés.

Par contre, la production de pamplemousses augmentera, étant donné qu'il y en a plus que jamais dans les arbres de la Floride. On prévoit que nos marchés compteront d'amples provisions de pamplemousses, aussi bien roses que blancs. Le consommateur a donc avantage, actuellement, à manger des pamplemousses plutôt que des oranges: il y trouvera sa ration quotidienne de vitamine C, antiscorbutique, neurostimulante et anti-infectieuse.

Rappelons qu'il n'y a pas que les agrumes à contenir de cette précieuse vitamine. Voici, pour vous rafraîchir la mémoire, une liste des fruits et légumes riches en vitamine C.

Huit onces de jus de tomate, 39 mg de vitamine C; quatre onces de jus de pomme vitaminé, 44 mg; quatre onces de jus d'orange frais ou congelé, 61 mg; 1 tasse de chou cru ou cuit, 47 mg; un piment vert, 79 mg, une orange, 75 mg; 1/2 pamplemousse, 52 mg; 1/2 tasse de fraises ou framboises fraîches ou congelées, 44 mg; 1/2 tasse de navet cru, en dés, 24 mg; 1 tasse de céleri, 25 mg. On en trouve également dans le jus de raisin congelé auquel on a ajouté de la vitamine C, dans le mélange de jus de légumes, dans la pomme de terre.

Si l'on mange chaque jour une alimentation variée, riche en fruits et légumes sous diverses formes, on a toutes les chances d'obtenir la ration quotidienne de vitamine C recommandée qui est de 30 mg.



Un pique-nique en hiver? Pourquoi pas! On chausse des skis, des raquettes, on choisit une journée de plein soleil et après quelques heures de randonnée, on s'arrête pour un déjeuner sur la neige. Si vous ne craignez pas les bagages, vous mettez dans votre sac à dos une couverture; sinon, il y a toujours des troncs d'arbre, une grosse pierre qui servent de sièges. Le choix des garnitures à sandwichs est illimité: l'air froid de l'hiver constitue un réfrigérateur naturel, aussi les aliments ne risquent pas de s'abîmer. Entre deux tranches de pain croustillant vous mettez du saumon ou du thon en conserve, du fromage cottage aux fines herbes, des tranches d'oeufs durs, du beurre d'arachide, du poulet ou de la dinde froide, et nous en passons.

Fin du boycottage — Presque imperceptiblement, les Travailleurs agricoles unis (TAU) et leur leader Cesar Chavez mettent fin à un boycottage de sept ans et demi qui frappait la laitue et les raisins de grands producteurs californiens, ainsi que les vins Gallo. Le but visé est maintenant de se concentrer sur les conventions à négocier avec les producteurs californiens, soumis

à une nouvelle législation californienne jugée moins injuste envers les travailleurs agricoles qui tentaient depuis toujours d'obtenir l'accréditation syndicale.

travailleurs bafoués. La loi des relations de travail (1975) adoptée par les législateurs ca-

liforniens offre maintenant la protection désirée aux organisateurs syndicaux.

Une brochure du CSF pour mieux divorcer

Au Québec, les femmes se marient en moyenne à 23 ans. Celles qui divorcent le font aux environs de 36 ans. Douze pour cent des appels reçus par Action-femmes, le service de plaintes et de renseignements du Conseil du statut de la femme (CSF), portent sur la question du divorce et confirment l'importance du problème pour les femmes.

Celles-ci, plus démunies que les hommes devant un divorce, manquent d'assurance et de l'information qui pourraient les aider à faire face à une situation qui engendre un très haut degré de stress et perturbe toute une période de la vie. Pour informer les femmes sur leurs droits et les démarches à entreprendre, le Conseil du statut de la femme a mis au point une brochure intitulée: "Mieux divorcer — conseils pratiques aux femmes du Québec".

"Si vous êtes femmes, si vous êtes au bord d'une séparation ou d'un divorce, plus ou moins démunies et désespérées, cette brochure a le parti pris de s'adresser d'abord à vous". Cette première phrase de l'avant-propos donne une juste idée du ton de la brochure dont le contenu par ailleurs offre un double intérêt.

D'une part, tous les sujets relatifs à la procédure même du divorce et les à-côtés sont touchés. D'autre part, s'ajoutent tout au long du texte, et particulièrement en conclusions, des observations de nature à ramener à leur dimension réelle des situations vécues pendant et après un divorce souvent d'apparence catastrophique. Une dizaine

d'extraits de témoignages de femmes "qui sont passées par là" esquissent divers sentiments qui peuvent surgir à l'occasion d'un divorce: propos évocateurs et en même temps rassurants pour celles qui ont à vivre des moments semblables.

Le divorce, rappelle le CSF, n'est pas un objectif en soi; il représente une solution devant l'évidence de l'échec d'un mariage. Mieux divorcer signifie alors mettre le plus de chances de son côté pour s'éviter les problèmes qu'il est possible de prévenir.

La nouvelle brochure, imprimée à 12,000 exemplaires, est distribuée gratuitement à toutes celles qui en font la demande par écrit au service de la documentation du C.S.F., 700, boul. Saint-Cyrille est, 16^e étage, Québec, G1R 5A9, ou en téléphonant, sans frais, au numéro 1-800-463-2851 (643-4326, pour les résidentes de Québec).

"Mieux divorcer — conseils pratiques aux femmes du Québec" est la première d'une série de brochures portant sur divers aspects de la condition féminine dont l'importance a été mise en relief à partir des demandes de renseignements reçues par le service Action-femmes. La deuxième publication portera sur la vie à deux et s'adressera plus particulièrement aux jeunes adultes. Elle devrait paraître à la fin de mai.

Rappelons que les femmes qui ont besoin de renseignements sur une facette ou l'autre de leurs droits, en matière de divorce ou autres, peuvent s'adresser à Action-femmes, aux numéros ci-haut mentionnés.

les bons achats

A moins d'indication contraire, les prix mentionnés sont à la livre.

A & P: poulet frais, en boîte de 15 morceaux; trois quarts de cuisse, trois quarts de poitrine, trois ailes, trois cous, trois paquets d'abattis, 58 cents; rôt de veau dans la épaule, \$1.18; rôt de veau dans la croupe ou la surloigne, \$1.58; côtelettes de veau dans la longe, \$1.98; côtelettes de veau dans la partie des côtes, \$1.78; escalopes de veau,

\$3.48; veau à bouillir, désossé, \$1.28; veau à bouillir, os inclus, 98 cents; poulets de trois à quatre livres, cat. "utilité", congelés, 68 cents; filets de morue congelée, \$1.49. Fruits et légumes: oranges Temple, gros, 125, 89 cents la douzaine; poires Anjou, gros, 150, 49 cents; tomates du Mexique, (Mex.) 45 cents; coeur de céleri en provenance de la Flor., 55 cents; radis, cello de six onces, deux pour 33 cents; navets, prov. du Qué., 09 cents.

AVA: jambon fumé dans l'épaule, genre "picnic", 95 cents; jambon désossé, prêt-à-manger, "orgueuil" du Qué., \$3.39. Poisson: truite arc-en-ciel du Qué., surgelée, \$2.79. Fruits et légumes: pamplemousses blanches, importées de la Flor., cinq livres pour 89 cents; oranges de la Flor., jus-caraotes, gros, \$0.129 la douz.; carottes de verdure, deux paquets pour 69 cents.

Cooprix (prix réguliers considérés comme de bons achats cette semaine): coupe budget de veau, 70 cents; bifteck de côtes, \$2.07; boeuf haché mi-maigre, 87 cents; Fruits et légumes: célestines du Maroc, 49 cents; pommes Boncroft du Qué., sac de cinq livres, 69 cents; pommes de terre du Qué., sac de 10 livres, 58 cents.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos **MEUBLES et MACHINES DE BUREAU** sur les lieux. Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc... CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. 7035 av. du Parc **270-1141** Stationnement Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention MARQUES de COMMERCE **Robic, Robic ET ASSOCIÉS** 2100, rue DRUMMOND Montréal H3G 1X5 288-2152

AGENCEMENT DE MAGASIN PLACE BONAVENTURE MART-A-35 ARVIDA MONTREAL TEL.: 861-2687

LES IMMEUBLES **G.C. GAGNON INC.** COURTIER EN IMMEUBLES Spécialistes en location Commerciale Vente et gestion de propriétés à revenus **861-8395**

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

Sur rendez-vous Bureau 731-0921 731-1448 **Dr. Reuben D. Hubar** Chirurgien-Dentiste

TAXI 273-6331 (MONTREAL)

Au lieu d'utiliser de l'argent comptant, **Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous!** Association des Taxis Diamond Lévi 909 St-Grégoire Appelez 273-1725

télévision

Emissions en noir et blanc

- CBFT 2**
- 9.30 Ouverture et horaire
- 9.45 Les 100 tours de Centour
- 9.50 Les Orales ou le sommet économique fédéral provincial
- 10.15 L'adaptation
- 10.30 Le mouvement
- 10.45 La boîte à lettres
- 10.55 Virginie
- 10.58 Magazine-Express
- 11.00 Les nouvelles de l'actualité
- 11.30 Non pass, mes amours
- 12.00 Mini-fée
- 12.30 Les nouvelles
- 1.30 Téléjournal
- 1.45 Femme d'aujourd'hui
- 2.30 Les temps de vivre ou le sommet économique fédéral provincial

CBMT 2

- 8.45 The Friendly Giant
- 9.00 Bonjour, Bonjour
- 9.15 Doves and Gullies
- 9.30 Quebec School Telecasts
- 10.30 Mr. Dressup
- 11.00 Sesame Street
- 12.00 The Bob McLean Show
- 12.55 CBC News
- 1.00 Tattletales
- 1.30 Magistrate's court
- 2.30 Ryan's Hope
- 3.00 The City at Six
- 3.30 The Mary Tyler Moore Show
- 3.45 The City
- 3.50 The City
- 4.00 The City
- 4.15 The City
- 4.30 The City
- 4.45 The City
- 5.00 The City
- 5.15 The City
- 5.30 The City
- 5.45 The City
- 6.00 The City

CFTM 12

- 7.55 Horaire-Bienvenue
- 8.15 Les p'tits bonhommes
- 8.35 Family Desk
- 8.45 Les p'tits bonhommes
- 9.00 A la bonne heure
- 9.10 Une heure avec vous
- 10.10 Les p'tits bonhommes
- 12.20 Mm-nouvelles
- 12.30 Diner chaud
- 1.30 Cine-quiz

Objectif Hambourg, mission 083* drame d'épouvante B. P. Esp. 1965

- 3.15 Services à la communauté
- 4.00 Monsieur Tranquille
- 4.30 Les nouveaux Lantaris
- 5.30 Partir, parler, jase, jase
- 6.30 Le dix-vous informe
- 7.00 La petite maison dans la prairie
- 8.00 Faut le faire
- 8.30 Nouvelles express
- 8.31 Qui dit-trait?
- 9.00 Cinema

"Bentam finira par arriver" drame - American 1971

- 10.30 Les nouvelles TVA
- 11.00 Sports au 10
- 11.05 La couleur du temps
- 11.15 Cinq minutes express
- 11.20 rendez-vous* drame - American 1968
- 1.00 Les incarcérables
- 2.00 Le dix-vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

- 13.30 Mot ami Pierré et Chapi-Chapi
- 13.45 Les Orales
- 14.00 Les 100 tours de Centour
- 14.15 Passe-partout
- 14.45 Une revue à l'air
- Attitude face aux méthodes

cinéma

ATWATER: Niveau métré Alexis Nihon 925-4246. "Close encounters of the Third Kind" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.

ATWATER II: Niveau métré Alexis Nihon 925-3312. "Choboy's" 7.10, 9.15. AVENUE: 1225 Ave Greene Westmont 937-2747 "Goodbye Girls" 7.00, 9.00.

BEAVER: 5177 Avenue du Parc, 844-1932. "Three A.M." 12.00, 3.00, 5.50, 8.40, et "Sweet Taste of Joy" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.

BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "L'achez les bolides" 3.00, 6.25, 9.45 et "Vendetta" 1.10, 4.25, 8.00.

BONAVENTURE: Place Bonaventure 761-2728. (Salle II) "Star Wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00. (Salle II) "Jack the Ripper" 10.00, 12.50, 8.40, 6.30, 9.30 et "Oriental bolides" 11.30, 2.30, 5.10, 8.00.

ODEON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard, tél. 465-9966 (Salle I): "Close Encounters of the Third Kind" 7.00, 9.30 (Salle II): "La guerre des étoiles" 7.10, 9.25 (Salle III): "L'achez les bolides" 6.45, 10.10 et "Vendetta" 8.10.

CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057. "High Anxiety" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 524-1085. (Salle I) "La guerre des étoiles" 12.10, 2.15, 4.35, 7.00, 9.15 (Salle II) "Valentino" 1.30, 4.20, 7.00, 9.30.

CINEMA PARALLELE: 3882 St-Laurent, 843-4725. "Thanatopsis" Ed Emshwiller, "Chrysalis" "Relativity" 8.30. (LAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "The One and Only" 8.00, 7.45, 9.30.

CINEMA DE LA RUE: 3100 Bélanger E. 722-0202. "Une chante, l'autre pas" 9.25 et "Le lien" 7.30. (CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Taxi" 7.10, 9.25.

COMPLEXE DES JARDINS: (Salle I) "Sebastian" 12.40, 2.25, 4.10, 5.55, 7.40, 9.25 (Salle II) "Playtime" 12.25, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05 (Salle III) "Le jour d'après du le sheriff" 12.25, 2.45, 4.55, 7.05, 9.15 (Salle IV) "Oh America" 1.15, 2.50, 4.30, 6.10, 7.55, 9.35. (Salle V) "Le grand escroiffeur" 7.30, 9.30.

CÔTE-DÉS-NEIGES: 8600 Côte-des-Neiges 755-5227. (Salle I): "Smoky and the bandit" 1.00, 5.00, 9.00. "The Sting" 2.45, 6.45, (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15. DAUPHIN: 2296 Beaubien E. 721-8060. (Salle Rensou): "Le grand escroiffeur" 7.30, 9.30. (Salle McLaren): "La destinte" 7.30, 9.30. ELYSEE: 35 Milton O. 842-6563. (Salle I) "Cet objet objet du désir" 7.30, 9.30. (Salle II) "Monteur" 7.15, 9.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707. "Saturday night fever" 7.10, 9.15. LOUVELS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437. (Salle I) "Coma" 12.10, 2.20, 4.35, 6.35, 9.00. (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45. (Salle V) "Semi-tough" 12.55, 3.00, 5.05, 7.15, 9.30.

MERCER: 4289 Ste-Catherine Est. 255-6224. "L'achez les bolides" 6.25, 9.45 et "Vendetta" 8.00. MONKLAND: 5504 "Fire sale" 6.20, 9.40 et "Damnation alley" 8.00. OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "Madhattan" "The greatest" 7.00. "Le livre d'histoire" 9.30.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "Femme fidele" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle II) "Histoire d'aimer" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III) "Aurore de l'amour" 2.25, 6.05, 9.45 et "Aurore de mes amours" 12.30, 4.10, 7.50. (Salle IV) "Amazone de Venise" 1.55, 4.25, 7.15, 9.55. "Nuits sudaises" 12.45, 3.25, 6.05, 8.45. (Salle V) "L'homme qui venait d'ailleurs" 12.20, 4.55, 7.10, 9.30.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "Julia" 7.15, 9.20, 4.25, 6.25, 9.00. (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45. (Salle V) "Semi-tough" 12.55, 3.00, 5.05, 7.15, 9.30.

MERCER: 4289 Ste-Catherine Est. 255-6224. "L'achez les bolides" 6.25, 9.45 et "Vendetta" 8.00. MONKLAND: 5504 "Fire sale" 6.20, 9.40 et "Damnation alley" 8.00. OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "Madhattan" "The greatest" 7.00. "Le livre d'histoire" 9.30.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "Femme fidele" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle II) "Histoire d'aimer" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III) "Aurore de l'amour" 2.25, 6.05, 9.45 et "Aurore de mes amours" 12.30, 4.10, 7.50. (Salle IV) "Amazone de Venise" 1.55, 4.25, 7.15, 9.55. "Nuits sudaises" 12.45, 3.25, 6.05, 8.45. (Salle V) "L'homme qui venait d'ailleurs" 12.20, 4.55, 7.10, 9.30.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "Julia" 7.15, 9.20, 4.25, 6.25, 9.00. (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45. (Salle V) "Semi-tough" 12.55, 3.00, 5.05, 7.15, 9.30.

MERCER: 4289 Ste-Catherine Est. 255-6224. "L'achez les bolides" 6.25, 9.45 et "Vendetta" 8.00. MONKLAND: 5504 "Fire sale" 6.20, 9.40 et "Damnation alley" 8.00. OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "Madhattan" "The greatest" 7.00. "Le livre d'histoire" 9.30.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "Femme fidele" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle II) "Histoire d'aimer" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III) "Aurore de l'amour" 2.25, 6.05, 9.45 et "Aurore de mes amours" 12.30, 4.10, 7.50. (Salle IV) "Amazone de Venise" 1.55, 4.25, 7.15, 9.55. "Nuits sudaises" 12.45, 3.25, 6.05, 8.45. (Salle V) "L'homme qui venait d'ailleurs" 12.20, 4.55, 7.10, 9.30.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "Julia" 7.15, 9.20, 4.25, 6.25, 9.00. (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45. (Salle V) "Semi-tough" 12.55, 3.00, 5.05, 7.15, 9.30.

MERCER: 4289 Ste-Catherine Est. 255-6224. "L'achez les bolides" 6.25, 9.45 et "Vendetta" 8.00. MONKLAND: 5504 "Fire sale" 6.20, 9.40 et "Damnation alley" 8.00. OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "Madhattan" "The greatest" 7.00. "Le livre d'histoire" 9.30.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "Femme fidele" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle II) "Histoire d'aimer" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III) "Aurore de l'amour" 2.25, 6.05, 9.45 et "Aurore de mes amours" 12.30, 4.10, 7.50. (Salle IV) "Amazone de Venise" 1.55, 4.25, 7.15, 9.55. "Nuits sudaises" 12.45, 3.25, 6.05, 8.45. (Salle V) "L'homme qui venait d'ailleurs" 12.20, 4.55, 7.10, 9.30.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "Julia" 7.15, 9.20, 4.25, 6.25, 9.00. (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45. (Salle V) "Semi-tough" 12.55, 3.00, 5.05, 7.15, 9.30.

MERCER: 4289 Ste-Catherine Est. 255-6224. "L'achez les bolides" 6.25, 9.45 et "Vendetta" 8.00. MONKLAND: 5504 "Fire sale" 6.20, 9.40 et "Damnation alley" 8.00. OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "Madhattan" "The greatest" 7.00. "Le livre d'histoire" 9.30.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "Femme fidele" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle II) "Histoire d'aimer" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III) "Aurore de l'amour" 2.25, 6.05, 9.45 et "Aurore de mes amours" 12.30, 4.10, 7.50. (Salle IV) "Amazone de Venise" 1.55, 4.25, 7.15, 9.55. "Nuits sudaises" 12.45, 3.25, 6.05, 8.45. (Salle V) "L'homme qui venait d'ailleurs" 12.20, 4.55, 7.10, 9.30.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "Julia" 7.15, 9.20, 4.25, 6.25, 9.00. (Salle II) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV) "Looking for Mr. Goodbar" 1.15, 3.40, 6.10, 8.45. (Salle V) "Semi-tough" 12.55, 3.00, 5.05, 7.15, 9.30.

MERCER: 4289 Ste-Catherine Est. 255-6224. "L'achez les bolides" 6.25, 9.45 et "Vendetta" 8.00. MONKLAND: 5504 "Fire sale" 6.20, 9.40 et "Damnation alley" 8.00. OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. "Madhattan" "The greatest" 7.00. "Le livre d'histoire" 9.30.

Hypermarché: poulet frais, de trois à quatre livres, cat. A, 59 cents; quart de poulet frais, portion de la cuisse, 79 cents; portion de la poitrine, 99 cents; jeune dinde fraîche, six à douze livres, 79 cents. Poisson: filet d'aiglefin frais, \$1.99; doré frais, deux à quatre livres, \$1.99. Fruits et légumes: pommes McIntosh du Qué., atmosphère contrôlée, cinq livres pour 89 cents; mandarines de la Cal., grosser moyenne, "Kinnows", 39 cents; champignons frais, boîte d'une demi-livre, 78 cents.

IGA, Boniprix: rôt de porc frais, portion de la croupe ou de la cuisse,

Le code du consommateur

3) Les responsabilités de l'Office et des consommateurs

par Renée Rowan

L'avant-projet de loi de la première partie du Code de protection du consommateur accordé à l'Office de la protection du consommateur — actuellement un organisme paragouvernemental — des pouvoirs accrus le transformant en un office gouvernemental sous la responsabilité du ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

Le rôle de l'Office sera étendu, plus particulièrement à l'égard du monde des affaires, des services gouvernementaux et de la qualité des produits. Ainsi, l'Office devra-t-il sensibiliser producteurs, manufacturiers, commerçants et publicitaires aux besoins des consommateurs.

Nous avons rencontré, au

cours des dernières semaines, une bonne douzaine de membres d'associations de consommateurs qui s'inquiètent du fait que le ministre responsable de l'Office soit en même temps le ministre des Consommateurs, des Coopératives et des Institutions financières. Comment, nous ont-ils dit, cette même personne qui coiffe trois chapeaux différents, pourra-t-elle à la fois défendre les intérêts des uns et des autres? La solution serait que l'Office devienne un organisme indépendant, comme c'est le cas pour la Commission des services juridiques, ou que le ministère des Consommateurs devienne un ministère autonome comme le veut une rumeur de plus en plus persistante.

L'Office de protection du consommateur, tel que pro-

posé dans l'avant-projet de loi, sera par ailleurs chargé d'examiner, d'évaluer et de tester les biens et services offerts aux consommateurs. A ce sujet aussi, les consommateurs expriment des craintes. On se demande en effet si le gouvernement n'entretient pas l'ambition de faire de l'Office ce qu'est l'Institut national des consommateurs (INC) en France.

A la suite d'un premier examen rapide de l'avant-projet de loi, plusieurs consommateurs craignent que l'Etat ne s'empare de tout. "Actuellement, avec les gens en place à l'Office, la situation ne serait peut-être pas trop dramatique, notait l'un d'eux, mais qui sera là demain? Il faut voir plus loin que le bout de son nez..." Il n'est certes pas souhaitable que le gouvernement

se substitue aux associations de consommateurs.

Il est également proposé que le Conseil consultatif de protection du consommateur, et les fonctions qu'il accomplit présentement, soit remplacé par une structure à deux niveaux: au niveau national, un conseil d'administration de l'Office de la protection du consommateur composé de 15 personnes choisies pour leurs intérêts et leurs aptitudes à résoudre les problèmes des consommateurs; au niveau régional, un conseil consultatif de protection du consommateur qui donnera son avis à l'Office national sur les problèmes des consommateurs en régions.

La création d'un conseil d'administration national et de conseils consultatifs régionaux favorisera le développe-

ment du rôle des consommateurs au sein d'organismes qui élaborent des politiques les concernant directement. Dans un premier pas visant à permettre aux associations de consommateurs de multiplier leurs activités, rappelons que le ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières accordait, en décembre dernier, à dix organismes des subventions au montant de \$254,000; ajoutons à cela un montant additionnel de \$118,147 qui devait être réparti, au début de 1978, entre 11 autres regroupements ou organismes de consommation, ce qui donne un grand total de \$372,147, comparativement à \$81,000 pour l'exercice 1976-77, montant que s'étaient partagés cinq associations.

L'Association des consommateurs du Canada (Québec) voit ainsi, cette année, sa subvention augmenter du double, passant de \$19,000 à \$41,000. "Nous avions demandé \$75,000... malgré cela, on trouve qu'enfin c'est une sub-

vention acceptable. Nous espérons, toutefois, qu'à l'avenir le ministère des Consommateurs versera sa subvention beaucoup plus tôt dans l'année. Celle-ci se terminant, sur le plan fiscal, le 31 mars, cela ne nous laisse que trois mois pour réaliser nos projets. Toute l'année, nous avons dû retenir une série d'activités parce que nous ne savions pas si nous allions ou non recevoir les fonds nécessaires, ce qui nous a limités dans notre action."

Le montant dont vient de bénéficier l'ACC (Québec) sera affecté à l'élaboration de dossiers et au maintien du centre d'information provincial. Il permettra également à l'Association d'engager à plein temps un coordonnateur responsable de l'animation de ses sections locales.

La Fédération des Aécifs, quant à elle, a reçu \$55,000; l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIIC), \$30,000; l'Association pour la protection des automo-

bilistes, \$25,000; les Consommateurs de Montréal, \$20,000; le Service d'aide aux consommateurs, \$10,000, etc.

Plusieurs de ces associations de consommateurs ont déjà commencé à étudier en profondeur l'avant-projet de loi sur la protection du consommateur, qui compte à lui seul 310 articles. Une fois les deux autres volets déposés, ce qui devrait être fait d'ici la fin du printemps, l'ensemble du Code de protection du consommateur en comprendra quelque 800.

"Il est donc important de se mettre au travail tout de suite si l'on veut passer à travers tout le Code et être prêts à se présenter devant la commission parlementaire", souligne Nicole Forget.

A l'Association des consommateurs du Canada (Québec), on a déjà formé un comité spécialement chargé de l'étude de l'avant-projet de loi, comité composé de six personnes dont trois ont une formation juridique, deux sont de

simples consommateurs et la présidente qui est elle-même étudiante en droit. Pourquoi deux simples consommateurs? "Leurs réactions seront pour nous très significatives quant à leur compréhension du texte. Ils représenteront pour nous celles de M. et de Mme Toutle-Monde..."

La première impression de l'ACC (Québec) face à cette tranche du Code est, de façon générale, positive: "Des parties de l'avant-projet de loi vont plus loin que ce que nous aurions même osé demander. D'autres, par contre, ne vont pas plus loin que le projet de loi numéro sept déposé en 1976, devenu caduc à l'automne 1977 par suite du déclenchement des élections. Il est encore trop tôt toutefois pour se prononcer davantage..."

Quant aux autres associations ou regroupement de consommateurs, ils réservent aussi pour plus tard commentaires, critiques et recommandations.

Le prix des aliments a encore augmenté au cours de janvier

OTTAWA (PC) — Le prix des aliments s'est maintenu à la hausse durant le dernier mois, provoquant une augmentation de quatre dixièmes de un pour cent de l'indice des prix à la consommation en janvier. Statistique Canada note toutefois que cette hausse est sensiblement inférieure au mois précédent.

L'agence fédérale a précisé que le prix des denrées alimentaires, qui représentent 27% de l'ensemble des biens et services inscrits aux termes de l'indice des prix à la consommation, a grimpé de huit dixièmes de un pour cent de décembre à janvier, contribuant ainsi aux trois cinquièmes de la hausse inflationniste de ce mois.

Durant la période de 12 mois qui s'est terminée le 31 janvier, l'indice des prix à la consommation a donc grimpé de 9%, comparativement à 9,5% pour les 12 mois précédents, soit l'année 1977.

En décembre, en effet, l'inflation s'était établie à sept dixièmes de un pour cent au chapitre de la consommation.

Ces dernières données statistiques sont rendues publiques alors même que les chefs des gouvernements fédéral et provinciaux se rencontrent à Ottawa pour tracer une courbe de croissance économique pour le prochain quinquennat.

On a déjà fixé à trois et demi pour cent le taux d'inflation espéré pour 1981.

Le premier ministre Trudeau et son ministre des Finances, M. Jean Chrétien,

ont exprimé l'espoir de voir ce taux d'inflation fléchir à 6% d'ici à la fin de l'année.

Dans son mini-budget rendu public en octobre, M. Chrétien avait fixé à 6% la limite des restrictions volontaires, au chapitre des augmentations de salaires et de prix, pour la présente année. La limite était la même en 1977.

Le gouvernement doit d'ailleurs amorcer une levée des contrôles sur les prix et les salaires à compter du 14 avril. Ces contrôles avaient été établis en octobre 1975.

L'indice des prix à la consommation s'est établi à 167,8, en janvier, contre 167,2 en décembre et 154 en janvier 1977.

Les biens et services évalués à \$100 en 1971, nécessitaient donc des déboursés de \$167,80 en janvier, \$167,20 en décembre et \$154,00 en janvier 1977.

La baisse de la croissance inflationniste, en janvier, de 9,5% à 9%, est la première signalée depuis décembre 1976, à l'exception d'un léger fléchissement enregistré en août.

Le taux d'inflation avait décliné progressivement en 1976 pour atteindre un plancher annuel de 5,6% en novembre de cette année-là.

Statistique Canada a révélé par ailleurs qu'un affaiblissement des prix dans le domaine du vêtement a partiellement effacé les hausses enregistrées dans l'alimenta-

tion, le logement et les transports.

Alors que la hausse, pour les denrées alimentaires, était de huit dixièmes de un pour cent, elle ne s'établissait qu'à deux dixièmes de un pour cent pour l'ensemble des autres biens et services inscrits dans l'indice des prix à la consommation.

Cette hausse des prix dans l'alimentation était due avant tout aux augmentations de prix du bœuf, du porc et des autres viandes, de dire Statistique Canada.

D'autres hausses ont été signalées pour le poisson, le sucre, les légumes et fruits de transformation, les repas à l'extérieur et les boissons gazeuses. Par ailleurs, les fruits et les légumes frais ainsi que les volailles avaient bénéficié d'un fléchissement des prix.

Des hausses du prix de l'électricité dans maintes régions du Québec et de l'Ontario ont contribué à augmenter l'indice des prix du logement. Dans le domaine des transports, on a signalé des hausses de prix pour les voitures importées et pour les tarifs ferroviaires saisonniers.

Au chapitre du vêtement, la chaussure et les vêtements d'hiver pour hommes et femmes ont bénéficié d'une légère baisse.

Ces dernières statistiques permettent d'établir la valeur du dollar — 1971 à \$0,60 cents actuellement, en termes de pouvoir d'achat, contre \$0,65 cents en janvier 1977.

SESSION D'AUTOMNE 1978 67 PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE

Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent.

Certains programmes exigent des préalables particuliers.

Par ailleurs, les candidats âgés d'au moins vingt-deux (22) ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Les formulaires d'admission comportent en détail les conditions d'admission à chaque programme.

- Enseignement en sciences religieuses
- Sociologie
- Travail social*
 - option intervention clinique
 - option intervention sociale
- Programme de certificat
- Certificat en intervention psycho-sociale
- FAMILLE DES LETTRES
- Programmes de baccalauréat
- Animation culturelle
- Communication*
- Éducation culturelle (Ens. langues et lettres)
- Études littéraires
- Linguistique
- Programmes de certificat
- Certificat de linguistique
- Certificat d'enseignement du français en classe d'accueil et d'immersion
- Certificat d'enseignement du français langue seconde
- Certificat en animation culturelle
- Certificat en français écrit
- Certificat en scénarisation cinématographique*
- FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
- Programmes de baccalauréat
- Administration
- Enseignement en administration
- Économique
- Sciences comptables
- Urbanisme
- Programmes de certificat
- Certificat en administration
- Certificat en administration (hors campus: Joliette et St-Jérôme)
- Certificat en économique
- Certificat en évaluation foncière
- Certificat en gestion administrative
- Certificat en gestion du personnel et relations de travail
- Certificat en sciences comptables

- FAMILLE DES ARTS
- Programmes de baccalauréat
- Art dramatique*
- Arts plastiques*
- Design graphique*
- Design de l'environnement
- Enseignement en musique
- Histoire de l'art
- Programmes de certificat
- Certificat en peinture*
- Certificat en sculpture*
- Certificat en arts d'impression*
- FAMILLE DES SCIENCES
- Programmes de baccalauréat
- Biochimie (1)
- Biologie
- Enseignement biologie
- Chimie
- Enseignement en chimie
- Informatique de gestion
- Mathématiques
- Enseignement en mathématiques
- Physique
- Enseignement en physique
- Géologie
- Géographie physique
- Enseignement en techniques de la mécanique
- Enseignement en électrotechnique
- FAMILLE DE FORMATION DES MAÎTRES
- Programmes de baccalauréat
- Éducation au préscolaire et enseignement à l'élémentaire
- Éducation au préscolaire et enseignement à l'élémentaire (hors campus)
- Enseignement à l'enfance inadaptée*
- Enseignement en activité physique*
- Enseignement professionnel
- Information scolaire et professionnelle
- Programme de certificat
- Certificat en sciences de l'éducation
- FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES
- Programmes de baccalauréat
- Sexologie*
- Géographie
- Enseignement en géographie
- Histoire
- Enseignement en histoire
- Philosophie
- Psychologie*
- Relations humaines*
- Sciences juridiques*
- Sciences politiques
- Sciences religieuses

(1) Sous réserve de l'ouverture de ce programme par le Conseil d'administration.

* Les programmes marqués d'une astérisque sont contingentés et n'acceptent qu'un nombre limité de candidats.

Date limite de présentation des demandes d'admission Session automne 1978:

- Temps complet (tous les programmes): 1er mars 1978.
- Temps partiel (programmes contingentés): 1er mars 1978.
- Temps partiel (programmes non contingentés): 1er juillet 1978.

Renseignements et formulaires d'admission:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué. H3C 3P8
Téléphone: (514) 282-7161

LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES...

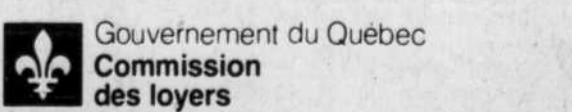
Le temps est aux "baux"



En matière de relations entre locataires et propriétaires, de nouvelles dispositions de la loi ont été adoptées récemment. Elles concernent en particulier la nouvelle juridiction de la Régie des loyers sur les chambres, les habitations à loyers modiques (H.L.M.), les terrains destinés à l'installation de maisons mobiles, les transformations d'immeubles loués en copropriété et la vente d'immeubles situés dans les ensembles immobiliers.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à votre bureau local de la Régie des loyers.

- | | | | |
|---|--|---|--|
| <p>ALMA
530, Rue Collard
Division ouest
Suite 206
Alma, Québec
662-3232</p> <p>CHICOUTIMI
83 est, Rue Racine
Case postale 693
Chicoutimi, Québec
549-8772</p> <p>DRUMMONDVILLE
1680, Boul. St-Joseph
Drummondville, Québec
478-2578 — Poste 819</p> <p>GASPÉ
Edifice J. P. Keay
Les Placements Gaspé
Rue de la Reine
Comté Gaspé sud, Québec
368-1874</p> <p>GRANBY
Edifice Latlamme
328, Rue Principale
Granby, Québec
378-3975 et 3976</p> <p>HAUTERIVE
Centre d'achat Lafleche
625, Boulevard Lafleche
Local 240
Haute-rieville, Québec
589-9834</p> <p>HULL
191, Rue Principale
Suite 403
Hull, Québec
776-5573</p> <p>JOLIETTE
432, Rue Notre-Dame
Suite B, 2e étage
Joliette, Québec
753-4219</p> | <p>JONQUIERE
50, Boul. Harvey
Edifice Administratif
Jonquière, Québec
547-4767 et 4768</p> <p>LEVIS
51, Rue Bélair
Levis, Québec
833-5224</p> <p>MONTREAL
1 est, Rue Notre-Dame
Suite 11 65
Palais de Justice
Montréal, Québec
873-2190</p> <p>NORANDA
Pavillon Laramée
1, 9e Rue
Chambre 329-A
Noranda, Québec
JGX 2A9
764-6743</p> <p>QUEBEC
1291 ouest, Boul. Charest
Québec, Québec
643-5200</p> <p>RIMOUSKI
Edifice Le Séjour
820 est, St-Germain
Local 105
Rimouski, Québec
723-6416</p> <p>RIVIERE-DU-LOUP
506, Rue Lafontaine
Local 210
Rivière-du-Loup, Québec
862-2992</p> <p>ROBERVAL
31, Ave. Roberval
Roberval, Québec
275-3880</p> | <p>ST-HYACINTHE
1150, Rue Ste-Anne
Suite 128
St-Hyacinthe, Québec
774-7894</p> <p>ST-JEAN
320, Boul. du Séminaire
Bureau 101
St-Jean, Québec
348-1108 et 1109</p> <p>ST-JEROME
Edifice Athanase David
85 ouest, rue Demartigny
2e étage, suite 207
Saint-Jérôme, Québec
436-5881</p> <p>SEPT-ILES
456, Rue Arnaud
Suite 218
Sept-Îles, Québec
968-4188</p> <p>SHAWINIGAN
462, Ave. Station
Case Postale 445
Shawinigan, Québec
537-6613</p> <p>SOREL
46, Rue Charlotte
Sorel, Québec
743-7959</p> | <p>SHERBROOKE
Edifice Sodelco
740 ouest, rue Galt
Suite R-18
Sherbrooke, Québec
565-0245</p> <p>THETFORD MINES
693 ouest, rue St-Alphonse
Thetford Mines, Québec
338-4020</p> <p>TROIS-RIVIERES
1481, rue Notre-Dame
Trois-Rivières, Québec
378-4872</p> <p>VAL D'OR
851, 3ème Avenue
Val d'Or, Abitibi, Québec
825-4472</p> <p>VALLEYFIELD
Palais de Justice
180, Rue Salaberry
Valleyfield, Québec
373-2871</p> <p>VICTORIAVILLE
62, rue St-Jean-Baptiste
Victoriaville, Québec
752-9705</p> |
|---|--|---|--|



Université du Québec à Montréal

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 28

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

DANS L'AFFAIRE DE: Les Conventions matrimoniales entre CARLO GURUNJAN, Comptable Agréé et son épouse VILMA ANAHID DERBEKYAN, résidant au numéro 1460 Avenue McGregor, Montréal.

Requérants

AVIS

Prenez avis que les requérants présenteront devant la Cour Supérieure s'il est jugé que le régime matrimoniel de la présente affaire, passé le 12 janvier 1978, devant le Notaire DAVID WHITNEY, modifiant leur régime matrimoniel de la Société d'acquies selon les lois de la Province de Québec, afin d'établir un régime de séparation de biens conventionnels.

Montréal, le 2 février 1978.

Awada & Sumbulian, Avocats.

Prenez avis que Fernand Fantaux, détenteur du permis no. 21604-V, s'adressera à la Commission des Transports de Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE

— ROUTE RESTREINTE — CONTRAT

De St-Eustache à Montréal, pour le transport de jus de fruits et de légumes, ainsi que de bruyères en bouteilles et en contenants de verre, et retour avec matériels premiers et emballages et marchandises refusés ou endommagés.

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE

— ROUTE RESTREINTE — CONTRAT

De Lachute, à St-Eustache pour le transport de contenants vides en plastique.

Dans les deux cas, pour le compte de Les Bruvages Oka (1974) Ltée

Durée du permis: 364 jours

Tout intéressé désirant faire opposition à la présente requête doit le faire dans les 5 jours qui suivent la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 15 février 1978

2ème publication: 16 février 1978

3ème publication: 17 février 1978

Corbeil & Dufresne
Procureurs de la requérante

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 23 novembre 1977 par lequel Atlas Ladouceur Ltée a transféré et cédé toutes ses dettes, livres, présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 30 novembre 1977 sous le numéro 2833714."

AVIS EST DONNÉ QUE Claude Vaillancourt, 1525, Lac Brien, St-Catharines, P.Q. détenteur du permis no. 507635-0001, catégorie Entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports de Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transporter son permis en faveur de ANDRÉ PERIER, R.R. #2, Brownsburg, Outremont, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième publication des présentes.

1ère publication: 15 février 1978

2ème publication: 16 février 1978

3ème publication: 17 février 1978

AVIS EST DONNÉ QUE Les Autos Hovington Inc. du Québec s'adressera à la Commission des Transports de Québec pour l'obtention d'un permis saisonnier de transport de passagers, type saisonnier, catégorie régulière selon l'article 2.72.7.

A) Transport de groupes de personnes participant à des activités culturelles, sportives et récréatives.

B) De personnes tour guidés dans la région de Malbec au Rivière Outardes pour une période s'étendant du 1er juin au 15 septembre 1978.

Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 15 février 1978

2ème publication: 16 février 1978

3ème publication: 17 février 1978

AVIS EST DONNÉ QUE Le requérant Roméo Saulnier, 330, rue Mozart, App. 39 Montréal faisant affaires à Montréal sous le nom de: Transport d'Écoliers, s'adressera à la Commission des Transports de Québec dans le but d'être autorisé à déposer un service de transport pour les Loists de la ville d'Outremont situé à 215, avenue de l'Épave, Outremont, ce service se donnera aller retour pour une période de 12 mois.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la dernière publication.

1ère publication: 14 février 1978

2ème publication: 15 février 1978

3ème publication: 16 février 1978

AVIS EST DONNÉ QUE: Régent Clermont, 87, 25ème Avenue, Bois des Filons, C.M. Terrebonne, P.Q. détenteur du permis no. M50425D001, catégorie Entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports de Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transporter son permis en faveur de: Terracement G.L. Enr. (Gibault L'Éveillé) 508, R.R. 2, Ste-Anne-des-Plaines, Cité. Terrebonne, P.Q. catégorie Entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième publication.

1ère publication le 13 février 1978

2ème publication le 14 février 1978

3ème publication le 15 février 1978

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC LTÉE

ST-LEONARD, Mtl. P.Q.

Prenez avis que le requérant Roméo Saulnier, 330, rue Mozart, app. 39 Montréal, faisant affaires à Montréal sous le nom de: Transport d'Écoliers, s'adressera à la Commission des Transports de Québec dans le but d'être autorisé à donner un service de transport saisonnier de catégorie économique pour les écoles de la Mont-Jésus-Marie située à 1410 chemin Mont-Royal, Outremont dans les Municipalités suivantes: Outremont, Ville Mont-Royal et Côte-des-Neiges.

Ce service se donnera aller-retour pour la période scolaire des années 1978-1979.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la dernière publication.

1ère publication: 14 février 1978

2ème publication: 15 février 1978

3ème publication: 16 février 1978

Prenez avis que le requérant Jean-Paul Lamonde, Royon, P.Q., s'adressera à la Commission des Transports de Québec afin d'être autorisé à transférer au requérant-cessionnaire Jean-Land Pelletier, rue Smith, Matagami, P.Q. Ses permis portant les numéros M-50474-D-001 et M-50474-D-002, qu'il détient de la Commission des Transports de Québec pour effectuer du camionnage en vac de catégorie entrepreneur pour la région 08.

Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des Transports de Québec au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, P.Q.

1ère publication: 14 février 1978

2ème publication: 15 février 1978

3ème publication: 16 février 1978

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO. 500-02-003973-786

LEO DULUDE résident et domicilié à Montréal-Nord, district de Montréal.

DEMANDEUR

—vs—

ALFREDINE GAGNON

—et—

JACQUES DUPUIS, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DEFENDEURS

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs ALFREDINE GAGNON et JACQUES DUPUIS sont par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à l'adresse suivante:

MONTRÉAL, ce 8 février 1978

A BEAULIEU G.A.C.P.M.

Me PIERRE LARUE, avocat
1515, rue St-Jacques
2197 est rue Sherbrooke
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

"En faillite"

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: ANDRÉ FAUCHER, Menuisier-Ebéniste, demeurant au 1281 Chemin Oubreau Nord, St-Donat, Québec, J0T 2C3, et faisant affaires sous le nom de Faucher & Fils Enr. à la même adresse.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que ANDRÉ FAUCHER a fait cession de ses biens le 8e jour de février 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour de mars 1978, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau de Séguin & Beaudoin, 10, est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Date de Montréal, ce 9e jour de février, 1978.

Louis GOLDBERG, C.A. SYNDIC

Bureau de: GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
1255 Phillips Square, Suite 904
Montréal, Québec H3B 3G6
Tel: 849-8274

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

"En faillite"

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RICHARD EARL WATERMAN, Vendeur, de la Ville de St-Jarvis, Province de Québec, J0N 1L0, demeurant au 163 Terrasse Ouellette, ayant déjà fait affaires sous le nom de Zenirama, et DAME FRANCINE NANTÉ WATERMAN, mariée en communauté de biens à Richard Earl Waterman, et demeurant à la même adresse.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que RICHARD EARL WATERMAN et FRANCINE NANTÉ WATERMAN ont fait cession de leurs biens le 7e jour de février 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27e jour de février 1978, à 11:30 heures de l'avant-midi, au bureau de Séguin & Beaudoin, 10, est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Date de Montréal, ce 8e jour de février, 1978.

LOUIS GOLDBERG, C.A. SYNDIC

Bureau de: GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
1255 Phillips Square, Suite 904
Montréal, Québec H3B 3G6
Tel: 849-8274

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

"En faillite"

BANQUE DE MONTRÉAL, ayant une place d'affaires au 5145 Chemin Côte-des-Neiges, en les cité et district de Montréal.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RICHARD EARL WATERMAN, Vendeur, de la Ville de St-Jarvis, Province de Québec, J0N 1L0, demeurant au 163 Terrasse Ouellette, ayant déjà fait affaires sous le nom de Zenirama, et DAME FRANCINE NANTÉ WATERMAN, mariée en communauté de biens à Richard Earl Waterman, et demeurant à la même adresse.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que RICHARD EARL WATERMAN et FRANCINE NANTÉ WATERMAN ont fait cession de leurs biens le 7e jour de février 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27e jour de février 1978, à 11:30 heures de l'avant-midi, au bureau de Séguin & Beaudoin, 10, est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Date de Montréal, ce 8e jour de février, 1978.

LOUIS GOLDBERG, C.A. SYNDIC

Bureau de: GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
1255 Phillips Square, Suite 904
Montréal, Québec H3B 3G6
Tel: 849-8274

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-05-002155-784

BANQUE DE MONTRÉAL, ayant une place d'affaires au 5145 Chemin Côte-des-Neiges, en les cité et district de Montréal.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: RICHARD EARL WATERMAN, Vendeur, de la Ville de St-Jarvis, Province de Québec, J0N 1L0, demeurant au 163 Terrasse Ouellette, ayant déjà fait affaires sous le nom de Zenirama, et DAME FRANCINE NANTÉ WATERMAN, mariée en communauté de biens à Richard Earl Waterman, et demeurant à la même adresse.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que RICHARD EARL WATERMAN et FRANCINE NANTÉ WATERMAN ont fait cession de leurs biens le 7e jour de février 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27e jour de février 1978, à 11:30 heures de l'avant-midi, au bureau de Séguin & Beaudoin, 10, est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Date de Montréal, ce 8e jour de février, 1978.

LOUIS GOLDBERG, C.A. SYNDIC

Bureau de: GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
1255 Phillips Square, Suite 904
Montréal, Québec H3B 3G6
Tel: 849-8274

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-02-051052-772

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

—vs—

BALJI S. GILL, autrefois domicilié au 919, Airline, app. 1, Ville La Salle, Province de Québec.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Balji S. Gill, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Une copie de l'AVIS DE 30 (trente) JOURS a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

RENAUD CHASSE P.A.C.S.M.

Me W.J. DEMERS
129 rue St-Jacques
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DE LA CREANCIERE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-12-073181-772

DAME MARIE-FRANCE CÔTÉ, caissière, épouse mariée sous la société d'acquies de Sergio Manzur Farras Athie, résident et domiciliée au 827-A, rue Lacordaire, à Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-12-073577-774

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DE QUÉBEC.

—vs—

ADAM SYME, demandeur;

—et—

ANDREW MATEHER, défendeur;

PAR ORDRE DE LA COUR

La Cour ordonne au défendeur, ANDREW MATEHER, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours, à compter de la date de la dernière publication de la présente ordonnance.

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée à votre intention au Greffe de cette Honorable Cour du district de Montréal, Palais de Justice de Montréal;

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demande sera jugée en votre faveur.

MONTRÉAL, ce 26 janvier 1978

A. NOZETZ, C.A. SYNDIC

BUREAU DE: HARRY I. CRAMER
GREENFIELD NOZETZ,
L'ÉCARTER & CO.
KATZ, BROTMAN & COMPANY
1450 City Councilors,
3ème étage,
Montréal, Québec
H3A 2E6
Téléphone: (514) 845-7163

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT

REG. 2 (1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS que le requérant New England Transport Inc. Ltd. s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir le transfert et/ou permis au même effet que les clauses b) et c) du permis numéro 20226-V actuellement émis sous le nom de Savage Trucking Co. (Monsieur Hanson M. Savage) auquel cas, toutes clauses transférées et/ou émises devront être annulées sur l'actuel permis no. 20226-V de Hanson M. Savage.

Monsieur Hanson M. Savage, faisant affaires sous la raison sociale de Savage Trucking Co., a cédé par convention tout son système de transport à Savage Trucking Company Inc., corporation dont il était initialement le principal actionnaire mais dans laquelle il a postérieurement cédé tous ses intérêts, y compris tous ses droits de propriété sur toutes et chacune des actions émises, à la corporation Mitchell Carriers Co. Inc. dont l'actionnaire majoritaire est M. Clarence D. Horton, lequel est officier président de Ram Transport Inc., corporation détenue majoritairement des actions de New England Transport Inc. Ltd.

Le porteur copartager de chacune des compagnies énumérées apparaît au dossier au C.A.C. 143995 ainsi que la demande à la Commission des Transports de Québec.

Si le permis est accordé les deux clauses transférées au titre des raisons devant se classer comme suit:

b) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — RAYON b) de la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée) à tous points de la Province de Québec pour le transport de bois plané (points d'origine États du New Hampshire, Vermont et New York)

c) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE RAYON c) de la frontière Québec-États-Unis (tous ports d'entrée) au port de Vermont) à tous points de la Province de Québec pour le transport de poutres de construction préfabriquées originant de Hartland, Vermont.

RESTRICTION RE: CLAUSES b) et c)

Les clauses b) et c) du permis devront être opérées en concertation avec le dossier au C.A.C. 143995 ainsi qu'à l'Intélocution Commission.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports de Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, s'adressant à la Commission des Transports de Québec — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 15 février 1978

2ème publication: 16 février 1978

3ème publication: 17 février 1978

Papier Perreault, Rivet & Groleau
700 St-Jacques ouest,
Suite 900 Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

NO. 500-12-073227-789

DIVISION DES DIVORCES

DAME AUDRY COLLINS, Requérante

—vs—

JAMES KELLY, Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 31 janvier 1978.

A. BEAULIEU
Registraire des divorces
Division de Montréal.

BAATZ, SYLVESTRE, COHEN,
WELDON & CLOUTIER,
2383, rue Grand Trunk,
Montréal, Q.C.
Tel: 833-8432
Procureurs de la Requêteur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

NO. 500-12-073181-772

DAME MARIE-FRANCE CÔTÉ, caissière, épouse mariée sous la société d'acquies de Sergio Manzur Farras Athie, résident et domiciliée au 827-A, rue Lacordaire, à Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

GILLES DAMIEN, contracteur, faisant affaires sous le nom et raison sociale de CONSTRUCTION G.D. ENR., résident et domicilié en les cité et district de Montréal.

REQUÉRANT

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-12-073181-772

DAME MARIE-FRANCE CÔTÉ, caissière, épouse mariée sous la société d'acquies de Sergio Manzur Farras Athie, résident et domiciliée au 827-A, rue Lacordaire, à Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-12-073181-772

DAME MARIE-FRANCE CÔTÉ, caissière, épouse mariée sous la société d'acquies de Sergio Manzur Farras Athie, résident et domiciliée au 827-A, rue Lacordaire, à Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-12-073181-772

DAME MARIE-FRANCE CÔTÉ, caissière, épouse mariée sous la société d'acquies de Sergio Manzur Farras Athie, résident et domiciliée au 827-A, rue Lacordaire, à Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-12-073181-772

DAME MARIE-FRANCE CÔTÉ, caissière, épouse mariée sous la société d'acquies de Sergio Manzur Farras Athie, résident et domiciliée au 827-A, rue Lacordaire, à Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

NO. 500-12-073227-789

DIVISION DES DIVORCES

DAME AUDRY COLLINS, Requérante

—vs—

JAMES KELLY, Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, le 31 janvier 1978.

A. BEAULIEU
Registraire des divorces
Division de Montréal.

BAATZ, SYLVESTRE, COHEN,
WELDON & CLOUTIER,
2383, rue Grand Trunk,
Montréal, Q.C.
Tel: 833-8432
Procureurs de la Requêteur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)

NO. 500-12-073181-772

DAME MARIE-FRANCE CÔTÉ, caissière, épouse mariée sous la société d'acquies de Sergio Manzur Farras Athie, résident et domiciliée au 827-A, rue Lacordaire, à Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

GILLES DAMIEN, contracteur, faisant affaires sous le nom et raison sociale de CONSTRUCTION G.D. ENR., résident et domicilié en les cité et district de Montréal.

REQUÉRANT

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-12-073181-772

DAME MARIE-FRANCE CÔTÉ, caissière, épouse mariée sous la société d'acquies de Sergio Manzur Farras Athie, résident et domiciliée au 827-A, rue Lacordaire, à Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

NATHAN TROSTER, autrefois résident et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, à Als.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé NATHAN TROSTER est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la DÉCLARATION DE PRIVILEGE concernant un emplacement et une bâtisse portant le numéro civique 2155 rue St-Clément, en les cité et district de Montréal, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 21ème jour de novembre 1977 sous le numéro 2831481, a été laissée au greffe de la Cour Provinciale (Supérieure) de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais susdits, le Requêteur GILLES DAMIEN pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, ce 8 février 1978.

Mes SÉGUIN & BEAUDOIN
2486 est rue Jean-Talton
Montréal, Q.C.
PROCCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-12-073181-772

DAME MARIE-FRANCE CÔTÉ, caissière, épouse mariée sous la société d'acquies de Sergio Manzur Farras Athie, résident et domiciliée au 827-A, rue Lacordaire, à Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTE

—vs—

NATHAN TROSTER

Contacts irano-séoudiens

TÉHÉRAN (AFP) — Les contacts se multiplient entre les deux grandes monarchies conservatrices de la région, l'Iran et l'Arabie séoudite, pour définir une riposte concertée à l'expansion soviétique en Éthiopie et à Aden.

Une visite-éclair le 12 février à Ryad de M. Manoutchehr Zelli, numéro 2 de la diplomatie iranienne, a été la dernière manifestation d'une coopération dont les milieux informés iraniens disent qu'elle a pris en fait la forme d'une concertation permanente américano-irano-séoudienne.

Inaugurés à Ryad le 10 janvier par un entretien du chah et du roi Khaled et poursuivis cinq jours plus tard à Téhéran par le ministre séoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al Fayçal, ces contacts semblent dépourvus de nervosité. Les deux pays, qui ont averti l'Éthiopie qu'ils "réagiraient" à une attaque contre la Somalie, se consultent au rythme de la progression des forces éthiopiennes. Téhéran estime, selon des informations de bonne source, disposer encore de quatre semaines avant que la véritable question se pose sur le terrain.

La forme que prendrait cette réaction et l'attitude américaine dans ces concertations sont laissées dans la vague. Le scénario imaginé par les observateurs est l'envoi d'avions et d'armements lourds iraniens (de fabrication américaine, donc avec l'autorisation de Washington) et de spécialistes iraniens pour la maintenance. Ryad se chargerait du financement.

Mais l'Iran semble peser le pour et le contre d'une intervention pour une cause à l'issue douteuse, et ses porte-parole, tout en renouvelant les avertissements à l'Éthiopie, affirment que le recours à la force n'est pas la seule possibilité.

Dans le même temps, la presse iranienne dénonce "le régime d'Aden" comme étant une autre base soviétique dans la région, et s'inquiète des rumeurs de "collaboration militaire" entre le Sud-Yémen et l'Irak, à un moment où des efforts sont tentés pour rapprocher Bagdad et Téhéran. Le général Gholam Reza Azhari, chef d'état-major iranien, est depuis lundi dans la capitale irakienne, où le chef de la diplomatie iranienne, M. Abbas Ali Khalatbari, est attendu avant la fin du mois.

L'Éthiopie menace de rompre avec l'Ouest

PARIS — Le triangle Diré Dawa-Harrar-Jijiga, à 300 kms à l'est d'Addis Abeba, demeure le théâtre principal de violents engagements où s'affrontent, en un combat à l'issue encore incertaine, quelque 120,000 Éthiopiens et environ 60,000 hommes de troupes pro-somalienne.

Dans ce goulot d'une centaine de kilomètres, entre les contreforts du haut plateau central éthiopien et la frontière somalienne, la ligne de front ne s'est déplacée que d'une trentaine de kilomètres vers le sud. Par contre c'est vers l'est, en direction de Jijiga, et vers le nord, le long de la ligne de chemin de fer Addis-Djibouti, que l'avance éthiopienne semble progresser le plus rapidement selon des indications dont font état des sources informées dans la capitale éthiopienne.

A Mogadiscio cependant, le bulletin d'information des forces de libération somaliennes, Danab, a démenti hier que les combattants du Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) aient battu en retraite de plusieurs kilomètres dans divers secteurs ainsi que l'annonçait Addis Abeba.

Néanmoins, on apprend de bonne source dans la capitale somalienne que le comité international de la Croix-Rouge étudie actuellement l'installation, en territoire somalien, de camps de réfugiés pour ac-

cueillir ceux qui fuient l'Ogaden devant l'avance éthiopienne, et dont un millier seraient déjà arrivés en république de Djibouti.

D'autre part, le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, chef de l'État éthiopien, a violemment critiqué hier les États-Unis pour l'aide qu'ils apportent, selon lui, à la Somalie, et a menacé de rompre les relations diplomatiques avec Washington, Londres et Bonn, si ces capitales ne changent pas leur politique.

Dans une conférence de presse à Addis Abeba, le président du DERG (conseil militaire provisoire éthiopien), a affirmé que le gouvernement américain fournit un soutien politique et matériel "au ré-

gime réactionnaire de Mogadiscio". Il a précisé que l'aide matérielle était fournie par l'intermédiaire de l'Arabie séoudite, de l'Iran, du Pakistan, de l'Espagne ainsi que "d'autres pays arabes réactionnaires".

Le colonel Mengistu a rappelé qu'un important matériel de l'OTAN a été capturé par les Éthiopiens.

L'Éthiopie possède la preuve, a-t-il déclaré, que l'Arabie séoudite, l'Iran, les Émirats arabes unis et le Koweït avaient décidé au cours d'une réunion dans une ambassade au Caire de former un pacte secret pour envahir l'Éthiopie sous le patronage des Américains. Il a aussi indiqué que l'Égypte avait décidé d'en-

voyer 5000 soldats en Somalie.

Enfin, le chef du DERG a déclaré que les relations diplomatiques avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et la RFA (dont l'ambassadeur a été expulsé en janvier) "n'avaient pas de sens", si ces pays persistaient à provoquer le massacre des peuples d'Afrique.

Il a rendu hommage à l'Union soviétique et à Cuba dont les conseillers remplissent le même rôle, a-t-il dit, que naguère les conseillers soviétiques en Somalie ou les conseillers américains en Éthiopie.

Le lieutenant-colonel Mengistu a démenti qu'un organe secret de dix-sept membres, dont des conseillers soviétiques et cubains, ait la haute main sur la stratégie militaire éthiopienne. Le DERG et ses organes prenaient seuls "les grandes décisions, a-t-il dit.

Comme on lui demandait si l'Éthiopie se réservait un droit de poursuite en Somalie, le lieutenant-colonel Mengistu a déclaré: "Nous ne nous ingérons en aucune façon dans les affaires intérieures d'un autre peuple. La guerre défensive que nous menons va jusqu'à notre frontière."

Il a par ailleurs fait état de l'intervention en Ogaden de 17,000 soldats de l'armée régulière somalienne, équipés de 250 chars, 350 autres véhicules blindés, 600 pièces d'artillerie et plus de 40 avions.

Il a affirmé, pour la pre-

mière fois, que des vedettes lance-missiles somaliennes avaient tenté d'attaquer les installations et dépôts de carburants d'Assab, seul port éthiopien de la Mer Rouge encore pleinement opérationnel. Cette attaque, dont il n'a pas précisé la date, a été repoussée, a-t-il dit.

Sur le plan diplomatique, les observateurs à Mogadiscio n'excluent pas une prochaine rupture des relations diplomatiques entre la Somalie et l'URSS qui entretient toujours

dans la capitale somalienne une mission de sept personnes malgré la dénonciation, le 13 novembre dernier, du traité d'amitié entre les deux pays.

Dans certains milieux dirigeants somaliens, on avoue ouvertement une certaine amertume quant à la position de l'Occident et notamment des États-Unis. On ne cache pas dans ces milieux qu'on ne croit pas aux "assurances" données par Washington que l'Éthiopie n'envahira pas la Somalie.

Une bombe détruit un autobus israélien

JERUSALEM (d'après Reuter et AFP) — Une bombe a retardement a explosé hier soir à Jérusalem à bord d'un autobus circulant dans un quartier résidentiel. Le bilan de l'attentat est de deux morts et 41 blessés, dont cinq dans un état grave, déclare la police.

Cette dernière fait assumer aux combattants palestiniens la responsabilité de cet attentat, un des plus meurtriers de ces derniers temps en Israël.

L'attentat a été causé par un engin d'assez forte puissance: tout l'arrière de l'autobus a été détruit. Cinq blessés sont dans un état très grave et les médecins refusent de se prononcer sur leur état. Une partie des blessés légers pourront rentrer chez eux dans la nuit. Ils étaient surtout contusionnés, ayant été projetés dans la rue par le souffle de l'explosion.

La police de Jérusalem a appréhendé plusieurs suspects qui sont interrogés. Elle a lancé un appel à la population dans tout le pays, pour redoubler de vigilance, en particulier dans les autobus où tout paquet suspect doit être signalé au chauffeur.

Liban: tribunal d'exception créé

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Quelques heures avant que le Parlement libanais n'entérine la création d'un tribunal d'exception syro-libanaise, deux explosions ont retenti hier dans le centre de Beyrouth.

Selon le récit de témoins, les attentats, survenus place des Martyrs et sur une autre place voisine dans le quartier commercial du cœur de la capitale, ont fait sept blessés.

Ces déflagrations sont venues rappeler l'instabilité de la situation au Liban depuis le regain de tension constaté la semaine dernière à la suite d'un accrochage entre des "casques verts" syriens de la Force arabe de dissuasion (FAD) et des éléments de la nouvelle armée libanaise appuyés par les milices chrétiennes. Les quatre jours de combats qui ont suivi l'incident ont fait au moins 150 tués.

Lors de la visite à Beyrouth du ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel-Halim Khaddam, les dirigeants syriens et libanais sont convenus de mettre sur pied un tribunal militaire mixte syro-palestinien chargé d'enquêter sur les "délits touchant aux intérêts et à la sécurité des forces arabes de sécurité au Liban".

Par 72 voix contre une, les députés libanais ont adopté hier le projet. Les principaux parlementaires chrétiens, notamment M. Pierre Gemayel, chef des phalanges, et son fils Amine, ainsi que M. Camille Chamoun, président du parti national libéral (PNL) ont voté pour le projet de loi. Seul M. Mikhael Daher, député de l'Akkar (nord-Liban) et allié de M. Raymond Eddé (chrétien libéral), a voté contre.

La cour, présidée par un officier de l'armée libanaise, comprendra un magistrat civil libanais et trois officiers de la FAD. Ses arrêts, exécutoires sur le champ, seront rendus au nom du peuple libanais. Il n'est pas prévu de procédure d'appel. Les députés ont toutefois obtenu que toute condamnation à mort soit ratifiée par le chef de l'État libanais, qui pourra ainsi faire usage de son droit de grâce.

D'autre part, on confirme de source chrétienne digne de foi que l'armée syrienne a encerclé, avec des blindés, lance-roquettes et pièces d'artillerie, la caserne de l'armée libanaise de Fayadieh, théâtre des premiers incidents de la semaine passée.

Les attentats d'hier ont fait en outre monter la tension dans la capitale, le long de l'invisible "ligne de démarcation" entre les secteurs occidental, à prédominance musulmane, et oriental, contrôlé par les chrétiens. Les écoles n'ont toujours pas rouvert depuis une semaine dans ces quartiers. Les milices demeurent mobilisées, comme celles de Beyrouth-ouest d'ailleurs.

Dans le sud du pays, à la frontière israélienne, le calme est revenu hier après une nuit de duels d'artillerie entre miliciens chrétiens et palestino-progressistes. Des appareils israéliens ont survolé la région.

Il semble peu vraisemblable que le compromis nuis au point lors de la mission de M. Khaddam parvienne à faire vraiment progresser la solution de la complexe question libanaise, qui présente tout à la fois des aspects militaires, confessionnels et économiques.

Les Palestiniens ont droit à un État (ONU)

NATIONS-UNIES (AFP) — Pour la première fois, un organe de l'ONU a reconnu, hier, au peuple palestinien le droit à l'auto-détermination et à la création d'un État.

Réunie depuis le 6 février à Genève, la commission des droits de l'homme de l'ONU a voté un texte en ce sens. Les Occidentaux s'y sont opposés en votant contre (États-Unis, Grande-Bretagne, Canada) ou en s'abstenant (Australie, Autriche, France et Suède).

La commission reconnaît en outre au peuple palestinien "le droit de recouvrer ses droits par tous les moyens, conformément aux buts et principes de la charte des Nations unies". Elle demande à tous les États et organisations internationales d'apporter "leur soutien au peuple palestinien à travers son représentant, l'Organisation de libération de la Palestine".

Par ailleurs, la commission a demandé à l'unité à Israël d'appliquer les conventions de Genève dans les territoires arabes occupés. Enfin, elle a adopté à une forte majorité une résolution condamnant l'usage de la torture dans ces territoires. Les États-Unis et le Canada ont voté contre, l'Australie, l'Autriche, le Brésil, la France, la Grande-Bretagne et l'Uruguay se sont abstenus.

à compter du 6 mars...

nous ouvrons une nouvelle page hebdomadaire sur le

TRANSPORT

avec Guy Deshaies

à surveiller dans

LE DEVOIR

régimes enregistrés

épargne-retraite
épargne-logement
non-imposables

9 1/4%
capital et intérêts garantis
(termes 4 et 5 ans)

Adressez-vous à l'un des 107 directeurs de la Banque d'Épargne ou directement aux Fiduciaires

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS
N'hésitez pas à nous téléphoner pour connaître les options et les taux offerts.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE

Fiduciaires

LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253, av. McGill College, Montréal, tél.: 878-3551
401, boul. Labelle, Place Rosemere, tél.: 621-0715
6623, rue Sherbrooke est, Montréal, tél.: 253-1720

PROGRAMMES DES SCIENCES DE LA RELIGION

L'UOAM développe un ensemble intégré d'études de premier et de second cycle dans la perspective d'une science de la religion interdisciplinaire et transconfessionnelle.

A ce titre, elle offre des cours et des activités dans les domaines suivants:

- phénomènes parareligieux: ésotérisme, parapsychologie, croissance personnelle, conscience écologique;
- la religion au Québec: Amérindiens, catholicisme, groupes nouveaux;
- les religions du monde: hindouisme, bouddhisme, islam, judaïsme, etc.;
- christianisme: nouveau testament et histoire de la culture chrétienne;
- morale et religion: défis éthiques du monde contemporain.

La formation religieuse prépare aux tâches de l'enseignement, de l'animation et de l'information.

Programmes

Baccalauréat spécialisé en sciences religieuses

Baccalauréat spécialisé d'enseignement secondaire (sc. religieuses)

Maîtrise (sciences religieuses)

Renseignements

Pour plus de renseignements, s'adresser à 282-7054 pour les baccalauréats ou à 282-7051 pour la maîtrise.

Demande d'admission

Pour recevoir un formulaire de demande d'admission, téléphoner à 282-7161

ou s'adresser au:

Bureau du registraire, Service de l'admission

Université du Québec à Montréal

1187, rue de Bleury, local 2930

C.P. 8888, Succursale «A», Montréal, Qué. H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

cégep

(enseignement régulier de jour)

LE 1er MARS 1978

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION «AUTOMNE 1978»

dans l'un des cégeps suivants:

Ahunatic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Bourchemin
Campus de Drummondville
Campus de Saint-Hyacinthe
Campus de Sorel-Tracy

Édouard-Montpetit
Joliette
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Rosemont
Saint-Jean-sur-Richelieu

Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Valleyfield
Vieux Montréal
John Abbott

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:
Service Régional d'Admission du Montréal Métropolitain
C.P. 70, Succursale Bourassa,
Montréal, Québec, H2C 3E7



NUMÉROS GAGNANTS DU TIRAGE SPÉCIAL SAINT-VALENTIN DU 14 FÉVRIER.

À CONSERVER JUSQU'AU TIRAGE DU 2 AVRIL*

70 PRIX DE \$5 000 À GAGNER

1081011	1146381	1235696	1313191	1492377	1580464	1630735	1710224	1889855	1920304	2063788	2165394
2288273	2390459	2477894	2509910	2694548	2765271	2848718	2927696	3035950	3151069	3281700	3342866
3440773	3514281	3657409	3702908	3831965	3964452	4029628	4109856	4268811	4330519	4470490	4502147
4692284	4763925	4865027	4911820	5032622	5136706	5265099	5311850	5428209	5540229	5662274	5705107
5805473	5997910	6055338	6180104	6218199	6345006	6446658	6562667	6688861	6767344	6824969	6995420
7012356	7126612	7295003	7323740	7419981	7568057	7649173	7790094	7851193	7967338		

700 PRIX DE \$500 À GAGNER

1001838	1019905	1024417	1036881	1048746	1055260	1061199	1078600	1087029	1097490	1106595	1110596
1127286	1132366	1147106	1159060	1161697	1172214	1181567	1191687	1202960	1212045	1229880	1231831
1248202	1255075	1265517	1272738	1287816	1297635	1301726	1315911	1324205	1333164	1344144	1350447
1365621	1374026	1389338	1391165	1405761	1419761	1423109	1434138	1443242	1459208	1461990	1470526
1483587	1499092	1503489	1514888	1525829	1535787	1545482	1557360	1566300	1579646	1581740	1597279
1609949	1612048	1620144	1638969	1645007	1656880	1667218	1675283	1684011	1691322	1703970	1711884
1724163	1734381	1741797	1754069	1762988	1777682	1783938	1795689	1806117	1810233	1827882	1834565
1844388	1855733	1862358	1878629	1882635	1899906	1906394	1917961	1929160	1937455	1947297	1950230
1963544	1977985	1989129	1994898	2009617	2017338	2027562	2033550	2048228	2059860	2062425	2072065
2087187	2097323	2108387	2115619	2120722	2137175	2145727	2155635	2167294	2173710	2183107	2196157
2209790	2218285	2223872	2231156	2246081	2250082	2267705	2271061	2284367	2293852	2300841	2318420
2326759	2339366	2341492	2354529	2367298	2372020	2388676	2391304	2408115	2411954	2422199	2433329
2448450	2454887	2465827	2479649	2488366	2498315	2500350	2513366	2520668	2534291	2541352	2554200
2568647	2578373	2589380	2593829	2609588	2615468	2620292	2633030	2642671	2654181	2661408	2674271
2686518	2694091	2704069	2716406	2732525	2737202	2748407	2755732	2768333	2778713	2781116	2795985
2809832	2818103	2826498	2831936	2841772	2857172	2865791	2870767	2881495	2892089	2908468	2913652
2922841	2939878	2945311	2957165	2968516	2975066	2980052	2991524	3002191	3010945	3027224	3033501
3045141	3054863	3069176	3070886	3081798	3092765	3102921	3116673	3128976	3131587	3142827	3150875
3166302	3171569	3185872	3194769	3204612	3213947	3223695	3236965	3244788	3259743	3262460	3274084
3285082	3297196	3304679	3319803	3328611	3335662	3344901	3356535	3360217	3375165	3387993	3392809
3409276	3411437	3423455	3439416	3440815	3457890	3469492	3475106	3487597	3496986	3505602	3512642
3527493	3538798	3546117	3558350	3565282	3575407	3586734	3599620	3602432	3613628	3626423	3630222
3640433	3657257	3665158	3677395	3686393	3691066	3706713	3717644	3725999	3737663	3744019	3757385
3766546	3774800	3781444	3796479	3802622	3817808	3828450	3837835	3847130	3852281	3860139	3874407
3883588	3892979	3909055	3910691	3920810	3936697	3945220	3958864	3964811	3972063	3984935	3999951
4005643	4014499	4021178	4035831	4044758	4052381	4060327	4076358	4081569	4097099	4106919	4118240
4122840	4130042	4142125	4159531	4169104	4176457	4182295	4198302	4209969	4218521	4223266	4233056
4244013	4256464	4265596	4272318	4280916	4295877	4303924	4310137	4327227	4334689	4341603	4358740
4368527	4376777	4388312	4390439	4407313	4411770	4422303	4430382	4449312	4453517	4469131	4472493
4483301	4496112	4508915	4512073	4524269	4537326	4545328	4557074	4563190	4577387	4582988	4591155
4605093	4612396	4626045	4638280	4640395	4654283	4669099	4674068	4680259	4696140	4708681	4715695
4724061	4732224	4746850	4751317	4766950	4771901	4785289	4798241	4804327	4810009	4821980	4830547
4848388	4857841	4860903	4875057	4884364	4897082	4903913	4912466	4924506	4937902	4942494	4958401
4968935	4972548	4988197	4994548	5005154	5018617	5021058	5035148	5041461	5056642	5069354	5075987
5082421	5093346	5109232	5112250	5127628	5135296	5147230	5158673	5160721	5177039	5185971	5191723
5207752	5217442	5227154	5234393	5248814	5258547	5266329	5274968	5283425	5296230	5301262	5313825
5324942	5336153	5342623	5357045	5369056	5379766	5388453	5392098	5409501	5412038	5425151	5437615
5441698	5452023	5465544	5475580	5489866	5493320	5506121	5512629	5522150	5536557	5545484	5552794
5562633	5572086	5584144	5592181	5608395	5613465	5626981	5635946	5647131	5658223	5669450	5673177
5685688	5698665	5703620	5715089	5723397	5732513	5743714	5756474	5760496	5775535	5784349	5790254
5807256	5819741	5823569	5832538	5842343	5859794	5861779	5872153	5881503	5894086	5904761	5916171
5924799	5933466	5944790	5952967	5961531	5979744	5988000	5991755	6003537	6018339	6020363	6034462
6043973	6059024	6069008	6070548	6085453	6090769	6109791	6118581	6128368	6139989	6146498	6152161
6169456	6171447	6184868	6193006	6206173	6211658	6224600	6234887	6244781	6251829	6266776	6271482
6284897	6295163	6308342	6313232	6323327	6331104	6347251	6350677	6365045	6373155	6382131	6398326
6409706	6415655	6421325	6439253	6447069	6455590	6460705	6475321	6480684	6496526	6507243	6511641
6524875	6538697	6548252	6557128	6566274	6574508	6580022	6597003	6603389	6617295	6622090	6631357
6644622	6657257	6660697	6671479	6683364	6692677	6705193	6716298	6728705	6736612	6748799	6759622
6760463	6776366	6785932	6798223	6807558	6812001	6820144	6837353	6844280	6852192	6860125	6870102
6885511	6897123	6900475	6919201	6926435	6939505	6943967	6955577	6965279	6972417	6981757	6995761
7009803	7013771	7029566	7035350	7049580	7059371	7067798	7079075	7086457	7091360	7100298	7112626
7126520	7132514	7149417	7157251	7166922	7175427	7187019	7196625	7205254	7214803	7225298	7234464
7240260	7250360	7269833	7278587	7287025	7293920	7302193	7313073	7323534	7337080	7345566	7355589
7361868	7376509	7384049	7391449	7403855	7411181	7426042	7433309	7449668	7459936	7460589	7478601
7483962	7494617	7508101	7511775	7520322	7533098	7543857	7557113	7567444	7575281	7584286	7594810
7608505	7617641	7622494	7636920	7640800	7656145	7662338	7676479	7686674	7698583	7708542	7711335
7723382	7739106	7746089	7750367	7768952	7777412	7786315	7797563	7807404	7816311	7825643	7832309
7847599	7854919	7868820	7875511	7885929	7892431	7902059	7919640	7924170	7933385	7946948	7952160

Si la liste ci-dessus et la liste officielle des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.

Tous les billets contenus dans les sachets chanceux verts émis pour le tirage du 2 avril demeurent valides après le tirage spécial de la Saint-Valentin le 14 février.

Même un billet gagnant à ce tirage spécial.

SI VOUS DÉTENEZ UN BILLET GAGNANT:

1. Remplissez le talon à l'endos du billet.
2. Expédiez-le par courrier recommandé à Loto Canada Inc., casier

postal 1.000.000.
Ottawa, Canada K1G 3Z3
ou présentez le talon au bureau de Loto Canada le plus près de

chez-vous, où l'on vous remettra un reçu officiel.
3. Vous recevez un chèque au montant de votre prix dès que la va-

lidité du talon de votre billet aura été reconnue par Loto Canada.
4. Conservez l'autre partie de votre billet.

Rappelez-vous qu'il est toujours valide pour le tirage du 2 avril 1978.
5. Si ce billet gagnant était choisi lors du

tirage d'avril, Loto Canada, grâce au talon que vous aurez déjà envoyé, s'assurera que votre prix vous soit

immédiatement expédié après le tirage du 2 avril.

* Il y a encore sur le marché des sachets qui contiennent certains de ces numéros.
En ouvrant votre sachet vérifiez bien... vous pourriez gagner un prix de \$5.000 ou de \$500.

LES BILLETS DEMEURENT VALIDES POUR LE TIRAGE DES 12 MILLIONS DU 2 AVRIL.



Loto Canada



La loterie nationale

France: le programme socialiste aggravera l'inflation, dit le PC

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Le parti communiste français a affirmé hier que l'application du programme du parti socialiste conduirait d'ici la fin de 1978 à une aggravation de l'inflation et du déficit du commerce extérieur en France, parce que le parti socialiste — son partenaire pour les élections des 12 et 19 mars — refusait, a-t-il dit, de se donner "les moyens d'un véritable changement".

"Économie et politique", l'organe économique du PC, dans une analyse chiffrée, avance dans son dernier numéro que ce programme signifierait pour la fin de 1978 un taux d'inflation de 20%, le deutsche mark à 3 francs (il est aujourd'hui à 2,315) et un déficit du commerce extérieur de l'ordre de 60 milliards de francs, soit 12 milliards de dollars, alors qu'il était de 11,7 milliards de francs en 1977.

Pour le parti communiste, le programme du Parti socialiste est condamné parce qu'il refuse réellement de prévoir les moyens économiques et financiers nécessaires pour financer les mesures sociales qu'il préconise.

C'est d'ailleurs sur ce programme économique — et notamment sur l'étendue des nationalisations — qu'en septembre dernier le parti communiste et le parti socialiste ont suspendu leurs discussions en vue de présenter des propositions communes. A moins d'un mois d'élections cruciales, notent les commentateurs, la polémique, loin de s'atténuer, semble encore s'envenimer.

Le parti socialiste, qui selon tous les sondages, devrait arriver largement en tête lors du premier tour du scrutin le 12 mars, doit maintenant se battre sur deux fronts: cible du parti communiste, il est également devenu celle, principale, des partis de la majorité, du Rassemblement pour la République (RPR, gaulliste) au Parti républicain du président Giscard d'Estaing.

Prenant l'offensive sur ce terrain économique, auquel les électeurs français ont été, de tous temps, très sensibles, le premier ministre, M. Raymond Barre, a affirmé lundi à la télévision que les propositions de l'union de la gauche entraîneraient "le doublement des impôts pour tous les Français".

Le parti socialiste a évidemment contesté cette évaluation. Son expert a déclaré hier que les mesures préconisées (hausse immédiate du salaire minimum et prestations familiales et sociales) ne représenteraient pour le budget qu'un poids supplémentaire de 40 milliards, compte tenu des impôts sur les grandes fortunes et le capital. "Agiter le doublement des impôts, a-t-il dit, ressort de la vieille tactique de la droite qui cherche à provoquer la crainte".

Le parti socialiste (PS) a chiffré à 70,6 milliards de francs le coût des réformes qu'accomplirait un gouvernement de gauche pendant les dix-huit à vingt mois suivant sa victoire aux élections.

M. André Bouloche, responsable du comité économique du PS, a indiqué que de cette somme, 30 milliards seraient couverts par des recettes nouvelles. Le reste laissera un découvert budgétaire de 40 milliards, quatre fois plus élevé que le découvert actuel.

Les spécialistes du PS font remarquer que ce découvert est comparable à celui de pays qui engagent une politique d'expansion comme la République fédérale allemande. Ils ajoutent que la croissance des recettes stimulées par la reprise devrait permettre de résorber progressivement le découvert budgétaire les années suivantes.

Le programme du parti socialiste, a indiqué M. Bouloche, est axé sur trois objectifs: "remédier aux inégalités sociales les plus criantes, sortir l'économie de la crise, éviter le dérapage du commerce extérieur donc lutter contre le sous-emploi et l'inflation".

Pour couvrir le "trou" de 40 milliards, le PS envisage de faire appel à l'épargne et à un emprunt indexé de l'ordre de 25 à 30 milliards. Parmi les autres mesures prévues, le PS a mentionné un blocage total des prix industriels et des marges bénéficiaires pendant les deux premiers mois, un blocage de quatre mois des loyers, des prix des produits de première nécessité et des services publics.

"Ce que les socialistes proposent", a dit M. Bouloche, "ce n'est pas de gérer la crise, c'est d'en faire supporter le poids par les privilégiés et c'est simultanément d'attaquer cette crise".



Le cadavre du juge Riccardo Palma gît toujours affalé sur le siège avant de sa Fiat, alors que la police examine le véhicule qui a été mitraillé par un commando des Brigades rouges. (Téléphoto AP)

Un juge romain abattu par les Brigades rouges

ROME (Reuter) — Le juge Riccardo Palma, responsable de l'administration pénitentiaire au ministère italien de la Justice, a été assassiné hier devant son domicile romain. Le meurtre paraît constituer une tentative d'intimidation de la part des Brigades rouges en prévision du procès de leur chef supposé, Renato Curcio, le 9 mars à Turin.

Agé de soixante-trois ans, M. Palma a été fauché par une rafale de mitraillette alors qu'il montait dans sa Fiat parquée devant chez lui, peu après neuf heures du matin.

Les Brigades rouges ont immédiatement revendiqué la responsabilité de l'assassinat, qui a suscité une vague de réprobation dans toute l'Italie.

M. Palma s'était dernièrement rendu à Turin pour y inspecter les installations pénitentiaires où Curcio et cinquante complices seront détenus pendant leur procès. Il s'était aussi attaché à la conversion de plusieurs prisons italiennes en centres pénitentiaires à sécurité renforcée, à l'intention des extrémistes politiques menant depuis plusieurs années une campagne de violence. Des dizaines d'attentats

ont été attribués aux Brigades rouges, qui visent à la destruction du régime démocratique. Leur chef "spirituel" Renato Curcio, docteur en sociologie, avait défini l'objectif de son groupe: "Fraper le coeur de l'Etat pour provoquer sa décomposition".

La mort de M. Palma, qui porte le nombre des meurtres politiques cette année en Italie à au moins quatre, devrait pousser les députés à demander des mesures plus énergiques de la part du gouvernement. Le ministre de la Justice, M. Francesco Paolo Bonifacio, a déclaré que la victime était un homme d'une exceptionnelle bonté et humanité. Le sénateur communiste Eduardo Perna, dénonçant ce "crime cruel", a déclaré qu'il mettait en relief l'importance d'une action politique énergique pour éliminer la violence.

Les audiences des tribunaux romains seront suspendues pendant une demi-heure aujourd'hui. Les syndicats ont lancé un appel à un arrêt simultané du travail pendant un quart d'heure.

Selon des témoins oculaires, un groupe de trois hommes masqués ont entouré la voiture de M. Palma, alors qu'il y montait. Un d'entre eux a tiré une rafale, criblant le juge de six ou sept balles. Il s'est affaissé sur le siège avant, et ses clés lui ont échappé des mains. Dans un appel téléphonique reçu peu après, les Brigades rouges ont qualifié M. Palma "d'esclave des multinationales".

Le procès de Curcio et de ses acolytes avait dû être renvoyé une première fois, les Brigades rouges ayant à l'époque assassiné le président du barreau de Turin et intimidé le jury. Les autorités judiciaires turinoises proclament que le procès aura bien lieu cette fois-ci le 9 mars, en dépit des tentatives des extrémistes de l'empêcher.

Double succès pour Callaghan

LONDRES (AFP) — Le premier ministre britannique James Callaghan a obtenu, en ce début de semaine, deux succès spectaculaires: la Chambre des communes a donné son plein appui à sa tentative de politique des revenus et le Parti conservateur est en pleine division.

Lundi soir, par 283 voix contre 268, la Chambre des communes a rejeté une motion de l'opposition conservatrice condamnant les sanctions imposées par le gouvernement aux entreprises qui accordent des augmentations de salaires supérieures à 10 pour cent par an. Les députés, du même coup, ont approuvé la politique des revenus implicite menée par le gouvernement depuis l'an dernier.

Le premier ministre et le chancelier de l'Échiquier, M. Denis Healey, ont conduit le mouvement en trois phases: dans un premier temps, le gouvernement se contenta de faire savoir à tous que l'inflation est en bonne voie d'être vaincue, mais que la victoire dépend du respect par tous d'un plafond de 10 pour cent pour les hausses salariales annuelles.

À l'automne — le second temps — le gouvernement a clairement indiqué aux syndicats, en particulier au moment du Congrès de la grande centrale syndicale TUC, qu'il s'en tiendrait à ce plafond pour le secteur public.

Le gouvernement a fait à plusieurs reprises la preuve de sa détermination, par exemple lors de la longue grève de neuf semaines des pompiers, qui ont repris les travaux sans avoir obtenu plus de dix pour cent.

Enfin, dans le troisième temps, le gouvernement a sanctionné sévèrement les entreprises qui dépassent le plafond: fin des commandes et des contrats officiels, suppression du bénéfice de la garantie à l'exportation. Les contrats qui seront conclus à partir de maintenant stipuleront expressément que

l'entreprise concernée s'engage, sous peine d'annulation du contrat, à respecter les dix pour cent.

Ce succès, préparé de longue main, vient d'être complété par un second. L'ancien premier ministre conservateur Edward Heath a semé la division dans le camp Tory en attaquant publiquement les conceptions du leader conservateur, Mme Margaret Thatcher, sur l'immigration.

Alors que Mme Thatcher veut mettre fin au flux d'immigrants, M. Heath s'est prononcé pour le respect des engagements pris dans le passé et accusant, sans le dire, Mme Thatcher d'atteinte aux droits de l'homme. Ces propos, qui ont consterné les Tories, ont provoqué une bruyante satisfaction chez les travaillistes.

Belgrade: initiatives française et soviétique

BELGRADE (AFP) — La conférence de Belgrade s'est brusquement animée hier à la suite de deux initiatives, l'une française et l'autre soviétique. Si la première était attendue, la seconde a par contre été une surprise pour la CSCE.

Les Français ont fait circuler parmi leurs collègues occidentaux, neutres et non-alignés, un projet de document de clôture qui se veut seulement, comme l'a dit le jour même à la réunion communautaire de Copenhague, le ministre des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, un "simple document de travail sans statut officiel".

Les Soviétiques, au contraire ont soumis à tous les participants, une proposition formelle de document de clôture, qui est en fait une version amendée de leur proposition

de début du mois. La conférence était depuis bloquée, les Occidentaux refusant ce document car il ignore totalement en particulier la question-clé des droits de l'homme. Dans sa version révisée, la proposition soviétique consacre cette fois un paragraphe aux questions humanitaires, mais sous une forme qui ne satisfait pas plus les Occidentaux, du moins d'après les premières réactions enregistrées.

Le dialogue entre les délégués soviétique et britannique à ce propos est significatif: "Votre proposition est comme un costume rapiécé des temps de pénurie de la dernière guerre", a dit en substance l'ambassadeur Richard Parsons. "Elle est pleine de trous, dont certains révèlent les parties les plus vitales de l'anatomie", a-t-il ajouté dans une allusion

évidente aux droits de l'homme. Le représentant soviétique, M. Youli Vorontsov a réagi vivement aux sarcasmes de son collègue britannique. "Cette proposition est rédigée dans l'esprit de l'acte final, a-t-il dit, mais certains veulent y adjoindre trois manches et trois poches".

Aucun commentaire n'a pu en revanche être recueilli sur le "document de travail français", ce dernier ayant été distribué en fin de journée par le délégué, M. Alain Pierret.

Fort d'une quinzaine de pages, il constitue une sorte de synthèse des principales propositions présentées à ce jour aussi bien par l'Est que par l'Ouest. Le document aborde tous les sujets, et notamment celui des droits de l'homme, pierre d'achoppement de la conférence.

Un conseiller de F.-J. Strauss enlevé

MUNICH (AP) — M. Dieter Huber, 30 ans, conseiller pour les affaires étrangères du dirigeant conservateur de la CSU (Union chrétienne sociale) Franz-Josef Strauss, qui a disparu lundi matin à Munich, a probablement été enlevé, a annoncé hier la police allemande.

L'agence de presse ouest-allemande DPA a reçu hier une lettre signée KGS revendiquant l'enlèvement en ces termes: "Nous avons enlevé le conseiller de Franz-Josef Strauss pour les affaires étrangères, Dieter Huber. Maintenant Strauss peut montrer combien valent pour lui la liberté et la vie humaine".

La police a déclaré prendre très au sérieux cette lettre, car elle a été postée alors que personne, hormis les policiers, n'était au courant de la disparition de M. Huber. Les enquêteurs ont mis en garde contre toute hypothèse concernant une action de terroristes dans cette disparition. "Aucune connection avec des terroristes n'a encore été établie, si ce n'est la mention

du nom de M. Franz-Josef Strauss", a déclaré le porte-parole de la police.

Des observateurs ont fait remarquer que le sigle KGS pouvait signifier Commando Guenther Sonnenberg, du nom du terroriste ouest-allemand accusé du meurtre du procureur fédéral Siegfried Buback. Guenther Sonnenberg doit être jugé le mois prochain à Stuttgart. Un porte-parole de la CSU a déclaré: "Nous prenons cet élément au sérieux. Nous sommes

mes inquiets. Nous devons maintenant attendre d'éventuelles exigences de ce groupe KGS".

Les mesures de sécurité ont été renforcées autour du siège de la CSU qui forme avec la CDU (Union chrétienne démocrate) l'opposition de droite.

La voiture de M. Huber a été retrouvée abandonnée près de son garage lundi. Les clés de contact se trouvaient à l'intérieur, le chien de M. Huber était assis sur le siège

avant et le chapeau de l'homme politique était par terre près du véhicule. La femme de M. Huber a prévenu lundi la police munichoise de la disparition de son mari, mais les recherches entreprises n'ont rien donné.

M. Huber qui a été attaché de presse à l'ambassade d'Allemagne occidentale, à Pékin, a souvent accompagné les dirigeants de la CSU lors de voyages à l'étranger. Il était devenu il y a deux ans le conseiller de M. Strauss pour les affaires étrangères.

Voyagez Sunflight

Le numéro 1 des vacances-soleil

AGENCE DE VOYAGES

AGENCE DE VOYAGES



Sears

PROJETS DE VACANCES

FREEPORT

Départs tous les dimanches jusqu'au 2 avril.

Castaways: Chambre d'hôtel.
2 semaine \$331.
2 semaines \$416.

Petit déjeuner continental.

AGUADILLA

Départs tous les vendredis jusqu'au 31 mars.

Punta Borinquen: Une nouvelle formule de vacances économique.
1 semaine \$348.
2 semaines \$446.

Cuisinette.

HAÏTI

Départs tous les vendredis jusqu'au 26 mars.

Domaine Idéal: Chambre d'hôtel.
1 semaine \$358.
2 semaines \$456.
3 semaines \$546.

Déjeuner complet tous les jours.

PUERTA VALLARTA

Départs toutes les deux semaines le mercredi jusqu'au 23 mars.

Pélicanos: Chambre d'hôtel.
1 semaine \$448.
2 semaines \$556.

Crédit de \$1. par jour par personne pour petit déjeuner.

STE LUCIE

Départs tous les jeudis jusqu'au 30 mars.

Halcyon Sands: Chambre d'hôtel.
1 semaine \$479.
2 semaines \$629.

Petit déjeuner complet tous les jours et trois dîners par semaine.

IXTAPA

Départs tous les lundis jusqu'au 20 mars.

Aristos: Chambre d'hôtel.
1 semaine \$468.
2 semaines \$586.

Crédit de \$1 par jour par personne pour petit déjeuner.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à:

EN VILLE
977 ouest, rue Ste-Catherine
Tél.: 842-3241 poste 865

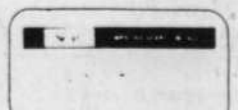
ANJOU
7895, boul. Les Galeries d'Anjou
Tél.: 353-4360

LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Tél.: 687-3870



Portez-le à votre compte

FAIRVIEW
6790, route Trans-Canadienne
Tél.: 697-5280



Portez-le à votre compte

PLACE VERTU
3075, Côte Vertu
Tél.: 333-5340

Détenteur d'un permis du Québec

Le REER sans frais

- Votre régime enregistré d'épargne-retraite ne comporte absolument aucuns frais.
- Votre placement et vos intérêts sont investis à des taux élevés, garantis pour cinq ans.
- Nous offrons également une option épargne à 7 1/2%, taux soumis à une révision trimestrielle.
- Téléphonnez, écrivez ou venez nous voir pour obtenir notre brochure de 15 pages.



Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Succursales d'un océan à l'autre

Montréal: 612, rue St-Jacques 1135, 282-1880
Québec: Chemin St-Louis 681-0277
Ottawa: 170, rue Metcalfe 232-5309

Régime Épargne-Logement à 9%

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Présenté du 25 août au 3 septembre au cinéma Le Parisien

Le deuxième Festival des Films du Monde sera compétitif

par Jean-Pierre Tadros

Le deuxième Festival des Films du Monde — Montréal 1978 sera compétitif. C'est ce qu'a annoncé hier son directeur, M. Serge Losique, lors d'une conférence de presse qui lui a permis de rappeler les objectifs de cette manifestation cinématographique montréalaise. La Commission de la Fédération internationale des associations de producteurs de films vient en effet de reconnaître le caractère compétitif de ce festival, le seul en Amérique à être reconnu par cette fédération. Comme l'a alors indiqué M. Losique, "Montréal se retrouve aujourd'hui placé sur un pied

d'égalité avec les grands festivals comme ceux de Cannes, Berlin et Moscou".

Ce deuxième festival international se déroulera du 25 août au 3 septembre. En plus de la compétition officielle, le festival accueillera cinq autres catégories et un Marché international du film. Et d'après les prévisions émises par son directeur, au moins 5,000 professionnels de l'industrie cinématographique devraient être attirés par cette manifestation. Et pour ce qui est des films, au moins 75 longs métrages et 30 courts métrages de 20 pays différents seront présentés en primeur.

M. Losique a d'autre part indiqué que, puisqu'on n'était

plus en période post-olympique, il ne serait plus demandé aux spectateurs de s'épuiser à faire la course entre les différents lieux de projection. Ces dernières auront toutes lieux, y compris celles du Marché du film, au cinéma Le Parisien qui contient 5 salles et un total de 2,500 sièges. On se rappelle que l'année dernière les projections avaient lieu à Terre des Hommes et aux cinémas Cin-Centre, ce qui avait créé bien des problèmes en plus d'offrir des projections très souvent infectes. M. Losique allait d'ailleurs préciser que cette année, ce seraient des professionnels qui s'occuperaient des projections (à savoir, ceux des cinémas Le Parisien).

Un jury de sept membres sera constitué pour juger les vingt longs métrages et les dix courts métrages qui participeront à la compétition officielle. Ce jury aura à attribuer

le Grand Prix des Amériques, un prix d'interprétation féminine, un prix d'interprétation masculine ainsi que deux autres prix dont il aura à déterminer la nature. Dans la catégorie des courts métrages, le jury décernera le Grand Prix de Montréal pour le meilleur court métrage et le Prix du Jury pour le deuxième meilleur court métrage. Les prix prendront la forme d'une statuette qui sera conçue par concours national.

M. Losique n'a pas révélé les noms de ceux qui seront amenés à former ce jury. Il a tout juste indiqué que des personnalités prestigieuses (dont une du Québec) avait été approchées. Et suivant la coutume, c'est deux mois avant le début de la manifestation que leurs noms seront connus.

Le directeur du Festival des Films du Monde a d'autre part indiqué que les films présentés en compétition officielle

devront être inédits à l'extérieur de leur pays d'origine pour pouvoir participer à cette compétition. Les films inscrits au Marché du film seront aussi inédits. Ainsi, cette manifestation ne deviendra pas une répétition des festivals de Cannes et de Berlin. "De cette façon, nous serons en mesure d'attirer les vendeurs et les acheteurs du monde entier".

Pourquoi cette manifestation devient-elle compétitive? Pour la bonne raison qu'il fallait qu'une devienne en Amérique du Nord et que Montréal se trouve être un centre privilégié, allait répondre M. Losique. Il allait d'autre part préciser que Montréal est un point de rencontre particulièrement attrayant aussi bien pour les Américains que pour les Européens. Dans le communiqué remis à la presse il est également indiqué que "les distributeurs et producteurs européens et américains ont été très impressionnés par le succès qu'a remporté le Festival l'an dernier et qu'ils viendront donc en plus grand nombre assister au Festival de cette année; et notre industrie va sûrement largement en bénéficier".

M. Losique, en réponse à une question, allait indiquer que le budget de ce deuxième festival était évalué à un mil-

lion de dollars; cette somme incluant naturellement les apports indirects comme les billets d'avion gratuits, les chambres d'hôtel mises à la disposition du festival, etc. Les montants des subventions accordées par les différents paliers de gouvernement seront annoncés ultérieurement.

En plus de la compétition officielle, il y aura cinq autres manifestations parallèles. Dans une section hors concours seront sélectionnés dix longs métrages inédits au Canada. Cinéma de l'Amérique latine donnera une dimension "inter-américaine à ce festival; et dans cette section dix films récents de cette région ont été sélectionnés parmi les 75 qui viennent d'être visionnés par M. Losique. Trois autres films latino-américains ont été retenus pour la compétition officielle.

Il y aura aussi une section consacrée au Cinéma Canadien. M. Losique a dit espérer voir une sélection nombreuse de films québécois, si naturellement il s'en produisait. Dix longs métrages canadiens viendront en tout cas offrir un panorama du cinéma canadien produit en 77-78. Dix courts métrages seront également sélectionnés.

Enfin, on retrouvera Présence du cinéma français (qui

remplacera en fait Perspectives du cinéma français) et qui offrira un panorama du cinéma commercial et non-commercial français qui sera composé de dix films.

Enfin, une série d'hommages sera rendue à l'intérieur d'une section intitulée Cinéma d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

M. Losique a d'autre part rappelé la liste des consultants internationaux du Festival des Films du Monde: Il s'agit de: Maurice Bessy, ex-délégué général du Festival International du Film, Cannes; K. Kawakita, Présidente, Japan Film Library Council, Tokyo; Michael Spencer, Directeur exécutif, Société de Développement de l'Industrie Cinématographique Canadienne, Montréal; James Card, ex-directeur, George Eastman

House, Rochester; Pierre-Henri Deleau, Délégué général, Quinzaine des Réalistes, Cannes; Galdino Gomez Gomez, ex-directeur, Cinemateca Mexicana, Mexico; Jacques Poitrenaud, Délégué général, Perspectives du Cinéma Français, Cannes; Stan Brakhage, réalisateur, cinéma indépendant, USA; Jean-Pierre Liévois, India and South-East Asian Film, Inde; Mario Natale, représentant l'industrie du film italien, Italie; et Maurice Atlas, Institut Québécois du Cinéma, Montréal.

M. Losique a enfin précisé que, vu le caractère universel de cette manifestation où toutes les tendances seront représentées, le Festival des Films du Monde se devait d'être et de rester apolitique.



Roman Polanski

La sentence contre Polanski retardée

SANTA MONICA, Californie (Reuter) — La sentence qui devait être rendue hier contre Roman Polanski pour atteinte à la pudeur contre une adolescente de treize ans, a été retardée, l'avocat du réalisateur, Me Douglas Dalton, ayant accusé le juge Laurence Rittenband, d'avoir fait preuve de préjugés défavorables à l'égard de son client. Me Dalton a demandé au juge du tribunal de Santa Monica de se disqualifier lui-même. "C'est trop tard, a riposté M. Rittenband. Je veux que l'accusé soit présent. S'il n'est pas là, je n'accepterai aucune demande de disqualification."

Mais le procureur Roger Gunson a finalement con-

vaincu le juge d'accepter que cette requête soit entendue. C'est un autre tribunal qui va maintenant décider si M. Rittenband continuera à s'occuper de l'affaire.

Après l'audience, M. Rittenband a déclaré à la presse que de toute manière, son intention avait été de placer Polanski devant l'alternative d'une période supplémentaire en prison ou d'une expulsion des États-Unis. "Ce que je veux, c'est qu'il quitte le pays, il n'est pas de chez nous", a-t-il dit.

Polanski, Français d'adoption, a fui à Paris le 31 janvier, plutôt que de se présenter le lendemain au tribunal de Santa Monica pour y être condamné.

Le Patriote en Haut
présente
"UNE PARTIE DE QUATRE"
DU 15 FÉVRIER AU 5 MARS
Création collective de
BENOÏT DAGENAIS, SYLVIE BEAUREGARD, SUZANNE LÉVEILLÉ et MICHEL FORGUES
Décors de **PIERRE DEPARS**
Costumes de **CLAIRE BELISLE**
1474 est Ste-Catherine
Réservations: 523-1131
521-6666

L'histoire d'une passion amoureuse, déchaînée et explosive
HISTOIRE D'AIMER
Claudia Cardinale - Vittorio Gassman
Monica Vitti - Giancarlo Giannini
PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, RIVOLI: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10; LAVAL: 6.00, 7.45, 9.35.
LAVAL 3
CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 1
Le PARISIEN 2
ST DENIS ET BELANGER 277-3125 486 STE CATHERINE O. 868-3856

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement \$2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts
18 ANS
L'HOMOSEXUALITÉ 3 SIECLES APRES J.C.
un film de Derek Jarman
musique: Brian Eno
vo. latine avec sous-titres français
SEBASTIANE
L'histoire d'un homme, un martyr.
SALLE 1 12 40 2 25 - 4 10 5 55 7 40 9 25

UN SEUL GAG DE 125 MINUTES
... LE FILM LUI-MÊME!
Play Time
"Le chef-d'œuvre du rire." - FRANCE SOIR
"Le génie à l'état pur." - FIGARO LITTÉRAIRE
un film de **JACQUES TATI**
SALLE 2 12 25 2 35 - 4 45 - 6 55 9 05

LE JUGE FAYARD
dit "LE SHERIFF"
12 35 - 2 45 - 4 55
7 05 - 9 15

Tout s'apprend y compris l'art de faire des hamburgers par ordinateur!
OH! AMERICA
UN FILM DE MICHEL PARBOT
Une suprématie américaine
SALLE 4 1 15 2 50 4 30 6 10 7 55 9 35

ANNIE GIRARDO
le Dernier Baiser
st-denis 3 (pierron)
1590 RUE ST DENIS 845-3222

Pierre Calvé présente
CLAUDE VALADE
Marc. juv. et dim. à 21 h.
Vend. et sam. 21 h. et 23 h. 30
Claude Valade sera à l'affiche à partir du 8 février jusqu'au 26 février 1978 et Isabelle Aubret prendra la relève du 1er mars au 19 mars 1978.
HÔTEL
MERIDIEN
COMPLEXE DESJARDINS
Basilaire 2
la boîte à chansons
Rés.: 285-1450

comédie de henri kleist
ADAPTATION **JEAN-LOUIS ROUX**
MISE EN SCÈNE DÉCOR COSTUMES
la Cruche cassée
robert prévost
tnm
861 0563

LE BICOU DE TWEED présente
IDA LACHANCE
avec NORMAND CHOUINARD
marcelle dalli
paulette lapointe
paulette marlin
marc messier
jean guy vin
de **LOUIS ROY ET LOUIS SALIN**
MISE EN SCÈNE DE **LOUIS SALIN**
CE SOIR 20h.30
CENTRE MUSICAL CONVENTUM
1227 SANDOZ/10101
15 FÉV. au 5 MARS, 10 11 12 MARS à 20-30 hrs.
9.00 réservations: 284-8952

La Compagnie Jean Duceppe
1975 INC. SPECTACLE 3
LA CRITIQUE
DES FRITES ... recèle un message social très important. Encore une fois, Duceppe tient un succès assuré.
Huguette Proulx, Télé-Spec

des frites, des frites, des frites...
de **ARNOLD WESKER**
Traduction de Michel Beaufieuf
Mise en scène de Claude Maher
Avec: JACQUES GODIN, LIONEL VILLENEUVE, ROGER LEBEL, MICHEL DUMONT
Nadon egoire esque putier page Claudy Fournier ebastien Legault Simard Dumas
PRIX DE LA MEILLEURE PIÈCE "Evening Standard" - Londres
SUPPLÉMENTAIRES jusqu'au 25 février
\$1.00 DE RÉDUCTION SUR PRÉSENTATION DU LIVRET-THÉÂTRE
à partir du 19 février 1978
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2A 1Y4
Renseignements: 842-2112

AU DELÀ DE LA MUSIQUE ET DES MOTS
UNE FÊTE GRANDIOSE
RAOÛL DUGUAY
JEUDI 23 FÉVRIER 9h.30
2ème ET DERNIERE SUPPLÉMENTAIRE
VENDREDI LE 24 FÉVRIER A 23h00
L'ÉVÉNEMENT SERA ENDISQUÉ PAR CAPITOL
une collaboration de l'ensemble polyphonique...
THÉÂTRE SAINT-DENIS

En collaboration avec l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada
PREMIERE TOURNEE NORD-AMERICAINE
MOSCOW CHAMBER CHOIR
VLADIMIR MININ Directeur
... une technique parfaite une présentation originale.
LUNDI 13 MARS 20H30
Billets: \$10, \$8, \$6, \$5. En vente: Place des Arts et Montreal Trust P.V.M.
Commandes postales: Concerts & Artistes Canadiens Inc., 2090 ouest Sherbrooke, Suite 5, Montréal H3H 1G5.
CHARGEX 935-0678 MASTERCHARGE
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS

glosee 1 35 MILTON / 842-8953
7.30, 9.30 5e Sem. 14 ANS
UN FILM DE **LUIS BUNUEL**
Cet Obscur Objet du Desir
glosee 2 35 MILTON / 842-8953
7.15 - 9.30
Mr. Klein
IL FAUT ABSOLUMENT LE VOIR!!!
DERNIERES SEMAINES
LOSEY/DELON

un film de **agnès varda**
l'une chante l'autre pas
Chante 9.25 lien 7.30
Un film de **Ingmar Bergman**
"Le lien"
Elliott Gould
Cinéma 7'art
722 0302 3180 rue BELANGER

théâtre du rideau vert
MARDI À SAMEDI 20 h. DIMANCHE 19 h.
une comédie de **GEORGE BERNARD SHAW**
Mise en scène: Hubert Noël
CANDIDA
André Lapelle - Gérard Poirier
Daniel Gauthier - Jean Delmain
Jean-Luc Montminy - France Desjardins
Décor: Marcel Dauphinais Costumes: François Barbeau
RESERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Metro Laurier, sortie Gifford - 4664 rue Saint-Denis

Les deux succès érotiques de l'année réunis!
Bilitis
de **DAVID HAMILTON**
LES FILLES DE **Madame Claude**
PLACE VICTORIA
PLACE VICTORIA 878-1451

VIVEZ LES PÉRIPIÉTIES DRÔLTIQUES DU PLUS IRRESISTIBLE DES "ESCOGRIFFES" DANS LE COUP QUI COURONNERA SA CARRIÈRE D'ESCROC GÉNIAL!
LE GRAND ESCOGRIFFE
avec **YVES MONTAND - AGOSTINA BELLI - CLAUDE BRASSEUR**
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Un film d'une beauté fulgurante
ROBERT CHAZAL/FRANCE SOIR
La flamme du génie
HENRY CHAPIN/QUOTIDIEN DE PARIS
NOUREEV
une Star de légende
"VALENTINO"
le nouveau **KEN RUSSELL**
Une Production ROBERT CHARTOFF - IRWIN WINKLER Un Film de KEN RUSSELL
RUDOLF NOUREEV VALENTINO
LESLIE CARON - MICHELLE PHILLIPS et CAROL KANE
CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
1.30 - 4.20 - 17.00 - 9.35

Zouc

Scènes de vie conjugale et quotidienne

par Nathalie Petrowski

Elle arrive par la porte de côté, silhouette noire et sinistre, se colle comme une tâche sur le canevas blanc et irradié, et commence sans la moindre présentation à peindre des scènes de la vie conjugale et quotidienne, avec l'ironie d'un Laugier et l'absurdité d'un Kafka. Elle est à la fois peintre et caricaturiste, modèle et imposture; elle est trois mille choses à la fois, un inépuisable puits de personnages qui apparaissent brusquement pour disparaître quelques instants plus tard. En un temps trois mouvements, elle est Zouc, petite fille, puis Zouc, vieille femme, Zouc, mégère ou alors Zouc qui vient à peine de sortir de l'asile. Une chose demeure certaine,

c'est qu'à travers ce chassé-croisé de changements qui s'opèrent à une échelle presque inconsciente, Zouc s'y retrouve comme une folle qui a su organiser son délire et qui nous le présente sur le plateau d'un théâtre sans murs, sans frontières, sans limites.

De retour à Montréal, après un passage fort remarqué l'année dernière au Patriote, Zouc est présentement en spectacle à la salle Maisonneuve. On l'aurait cru perdue dans cette vaste salle, on l'a retrouvée en pleine possession de ses moyens, encore plus imposante que la dernière fois. De la minute qu'elle entre en scène, la salle change de dimension. Seule avec sa chaise et sa robe de sœur, Zouc envahit le Maisonneuve, rayonne

par la force de sa présence comme un soleil noir auquel personne ne peut échapper. Aveuglante dans l'aridité et le dénudement, elle est une hallucination se mouvant dans l'espace et le temps avec la grâce d'une abeille. Elle fascine jusqu'à l'obsession parce qu'elle décrit si bien et avec une incroyable justesse la condition humaine dans ce qu'elle a de plus douloureux et de plus meurtri. Miroir déformant du quotidien avilissant, abîme angoissant, elle nous peint impudiquement dans notre laidure, notre mesquinerie, notre faiblesse d'êtres humains passés maîtres dans l'art du faire-semblant. De la maison à la galerie d'art en passant par le salon funéraire, l'asile et l'hôpital, elle cherche à la manière du peintre à nous

faire voir toutes les dimensions et toutes les perspectives. Sous son regard mordant tout n'est que simagrès, conditionnements, attitudes imposées par le moule social, refoulements et frustrations. Critique sociale certes, mais critique humaine avant tout, regard lancé avec horreur sur toutes ces insignifiances qui prennent racine en nous et nous marquent pour la vie. De la mère répressive à la garde-malade aliénante, Zouc est en fait constante contre tous ces fantômes qui ont hanté sa jeunesse, elle s'en libère devant nous comme sur le divan d'un psychiatre. Rien ne lui échappe cependant, pas plus sa situation que la nôtre, pas plus cet exercice thérapeutique que la passivité qu'elle

nous impose. L'amour et la haine la guident tout au long de l'éclatement. On lui pardonne tout, on accepte tout d'elle même ces scènes franchement morbides qui s'éternisent dans le vide, les longueurs, les personnages obscurs qui semblent n'avoir aucune raison d'être.

Zouc nous en demande beaucoup. Elle nous demande de plonger à même nos blessures et nos cicatrices, de la regarder, de la retourner comme un gant, elle exige de nous, patience et disponibilité, nous invite à partir avec elle sans nous donner de billet. On la suit simplement pour l'aventure, parce qu'on sait dans le fond qu'elle nous mènera là où les autres n'ont jamais osé nous mener.

À l'occasion de son 75ième anniversaire

Georges Simenon livre des confidences

par Édouard Dillon

LAUSANNE (AFP) — Georges Simenon fête son 75e anniversaire lundi: trois quarts de siècle, remarque-t-il. Bientôt la petite maison de Lausanne où il habite, blottie comme un oiseau dans son nid entre trois hautes tours, retrouvera le calme.

Mais ces jours-ci, les techniciens de la télévision tirent des fils dans tous les sens. Sans parler des journalistes qui se succèdent pour interviewer dans sa retraite le père de Maigret, le champion légendaire des gros tirages, parvenu par le chemin du roman policier au plus haut sommet de la gloire littéraire.

L'après-midi s'achève. Simenon fume paisiblement sa pipe dans un fauteuil. Il a fait chercher à la cave une bonne bouteille de vin blanc, lui qui ne boit que du jus de raisin et du thé froid. Simenon est en bonne forme, le visage frais, aimable, détendu et gai.

"Je me sens bien. Oui, complètement heureux. Je ne l'ai pas été toute ma vie, mais depuis un certain nombre d'années — 15 ans — je suis devenu parfaitement heureux et j'ai enfin acquis une chose que je considère comme plus importante encore que le bonheur, la sérénité."

"Je me suis marié deux fois, et deux fois ça a raté. Tout de même, j'ai goûté à un certain nombre de joies de la vie mais je n'aurais pas la paix de l'âme. J'étais solitaire. Tout en étant marié, je restais seul."

Après Liège, Paris, Hollywood, la Floride, les trois années dans le ranch de l'Arizona et trois déménagements à Lausanne, le quartier où Simenon savoure sa retraite s'appelle "le Champ d'asile". Bien qu'en bordure de la ville, la petite maison est une ancienne ferme et le quartier, assure Simenon, garde un parfum champêtre.

Il y a de belles promenades jusqu'au Léman et des petits bistrotis où tout le monde se connaît. Simenon aime aussi se promener dans le cimetière. Le crématorium de Lausanne, avec ses urnes alignées dans des niches, est à cent mètres à peine de la maison: "C'est bien commode pour mes funérailles, dit Simenon, je pourrai y aller à pied."

Trois fauteuils, une armoire, deux petites étagères chargées de livres, un poste de télévision pour les nouvelles et le lit dans un coin: "C'est ici, dans cette pièce, que je passe presque toute ma vie", dit Simenon.

Les beaux meubles sont restés dans un grand duplex, son

précédent logis, et la collection de tableaux est au garde-meubles. A 65 ans, Simenon a vendu d'un coup ses six voitures. Il ne voyage plus jamais, à cause du syndrome de Ménélières, dans l'oreille droite, qui le rend sujet au vertige.

Ses enfants sont partis, un fils aux États-Unis, un fils et une fille à Paris. Il ne reste plus que Bernard, 18 ans, dans l'appartement du premier étage qui lui aussi va partir dès qu'il aura passé son "bachot" en juin. Pour Paris ou pour New York, on ne sait pas encore.

Simenon a écrit son dernier roman — le 220e, dit-on — il y a cinq ans. Mais presque tous les matins, il dicte dans un magnétophone pendant un quart d'heure, ou trois heures, et les gros volumes continuent de s'entasser. "Mes impressions quotidiennes, aussi bien le présent que le passé. Tout ce qui me passe par la tête", explique Simenon.

"Je n'ai pas de mauvais souvenirs, dit le vieil homme. La mémoire filtre les souvenirs à notre insu. Eh bien, chez moi, elle ne conserve que les bons."

"Lorsque je m'endors par exemple, que ce soit la sieste ou le soir, je fais ce que j'appelle mon petit cinéma, c'est-à-dire que je commence par une image, qui vient d'elle-

même d'ailleurs, mettons l'image d'une forêt ou d'un ruisseau, et puis, petit à petit, ça se transforme en l'image d'un ruisseau que j'ai vu autrefois, où j'ai joué enfant à faire des barrages avec de grosses pierres... Et puis ça se transforme et d'image en image, ça devient toujours plus flou, et puis je m'endors... Et mes rêves sont toujours des rêves agréables."

"Je suis un anarchiste pacifique, dit encore Simenon, un pur individualiste, si vous voulez. Je n'accepte d'appartenir à aucun groupe, je ne fais partie d'aucune tendance, ni politique, ni philosophique, ni religieuse."

"La vie après la mort? Je ne crois pas que ça existe. Je crois que c'est quelque chose pour nous bercer d'illusions".

"Je ne crois pas aux nationalités. Je suis resté belge, non pas parce que je me sens belge mais parce que je considère que la nationalité ne signifie absolument rien."

Simenon se remémore ses débuts à Paris. C'était peu après la première guerre mondiale. Il avait 19 ans et demi. Il a débarqué à la gare du Nord avec une petite valise et une bourse plate. Il pleuvait, son imperméable prenait l'eau et ses souliers aussi. Il a marché

et finalement il a trouvé à se loger dans une mansarde.

"J'ai mangé de la vache enragée au moins deux ans. La plupart du temps je vivais d'un cambembert par semaine. Le cambembert est un gros avantage s'il est de mauvaise qualité, c'est de regonfler à mesure qu'on en coupe un morceau. Alors, le cambembert n'en finissait jamais, c'était merveilleux. Ou alors c'étaient les tripes à la mode de Caen... Ça a un autre avantage, vous les réchauffez, vous pouvez tremper 10 grandes tranches de pain l'une après l'autre, ça donne du goût. Alors mes tripes aussi duraient plusieurs jours..."

Simenon a fait savoir lundi qu'il ne voulait pas d'obseques après sa mort.

"Personne ne sera prévenu, pas même ma famille", dit le romancier: "Je ne veux pas que mes enfants aient le souvenir de mon enterrement. Je serai incinéré bien tranquillement. J'ai seulement choisi la couleur de l'urne: orange, parce que j'aime bien cette couleur."

Simenon précise qu'il a pris des dispositions testamentaires, contrairement à son défunt ami, Pablo Picasso: "Il est exact qu'après sa mort, je me suis dit qu'il y allait avoir des disputes. J'attends donc qu'il se passe la même chose avec moi. Mon testament est d'une précision qui va en indignant beaucoup. Je désire protéger certains héritiers contre d'autres, comme je veux protéger mon oeuvre."

Simenon a encore neuf livres sous presse. Il a fait don de tous ses manuscrits au "Centre d'études Georges Simenon", de l'Université de Liège, sa ville natale.

la boîte à échos

Le Théâtre de Quat'Sous joue encore jusqu'au 19 février le classique de Tennessee Williams, *Soudain l'été dernier* mettant en vedette Louise Marleau, Françoise Faucher, Michel Côté, Micheline Gérin, Andrée Saint-Laurent, Lénie Scoffie et Jacques Lavallée dans une mise en scène de Jean Salvy.

Ce soir à 21 h 30, Janou Saint-Denis présente, à la Place aux poètes de la Casanova l'un des livres qui l'a le plus marquée récemment, *Écrits de Laure*, poèmes et prose de celle qui fut au cours des quatre dernières années de sa vie la compagne de Georges Bataille. Cette femme passionnée "au-delà de l'érotisme" selon les termes de Janou Saint-Denis, est encore très peu connue et son oeuvre mérite la plus grande attention. Ce soir, Sherbrooke et Aylmer.

Mauricio Pollini qui donnera un récital pour la Société Pro Musica le 27 février prochain à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts interprétera la Sonate en mi de l'opus 109 ainsi que la Sonate en do mineur de l'opus 111 de Beethoven. Son programme comprendra également la fantaisie "Kreisleriana" opus 16 de Robert Schumann.

Crée l'année dernière au TNM, la *Nef des sorcières* est jouée présentement au Centre culturel de Trois-Rivières par les Nouveaux compagnons de Notre-Dame. La *Nef des sorcières* est une oeuvre collective écrite par des Québécois — Luce Guilbeault, Marie-Claire Blais, Louise Dusseau, pour ne nommer que trois des 15 auteurs — qui avait remporté un franc succès à Montréal par son apologie du féminisme. La pièce remportait un égal succès sur la scène trifluvienne le week-end dernier et sera encore reprise samedi et dimanche. La mise en scène est assurée par Percy Turcotte et les principaux rôles sont défendus par Carole Jobin, Janine Lebel, Doris Hamel, Pauline Voisard et Suzy Trahan. Il est question que les Nouveaux compagnons de Notre-Dame fassent une tournée en Mauricie prochainement avec cette oeuvre.

Le cinquième concert CIME (Circuit international des musiques électroacoustiques) se tiendra au pavillon Lafontaine de l'UQAM ce soir à 20 h (1301 Sherbrooke est) et présentera un programme de musique enregistrée sur bande préparé à Vancouver par Barry Truxa du département des Communications de l'Université Simon-Fraser. Le thème du programme s'intitule *Paysages Sonores* et permettra aux amateurs de s'initier au projet "World Soundscape" fondé par Murray Schafer et dirigé par Barry Truxa. Ce projet mis sur pied en 1969 se consacre à l'étude de l'environnement acoustique. L'entrée est libre et l'audition a lieu à l'auditorium du pavillon Lafontaine.

Le deuxième Festival international du Film de la Critique québécoise se déroulera à nouveau à la Salle Maisonneuve de la Place des Arts, du 10 au 18 août. Ce Festival sera non compétitif, et demeurera axé sur le cinéma nouveau. Au sein d'une libre confrontation des idées et des styles, il vise à présenter au public une sélection représentative des films inédits au Québec qui ont en commun de vouloir renouveler les formes et les contenus cinématographiques et qui sont, de ce fait, représentatifs des nouvelles tendances du cinéma international.

Le Festival 1977 avait remporté, on le sait, un vif succès populaire: 17.000 spectateurs ont en effet assisté aux vingt-trois longs métrages, accompagnés d'une dizaine de courts métrages, inscrits au programme l'été dernier.

Le rideau tombe au Théâtre Canada

OTTAWA (PC) — Théâtre Canada, connu autrefois sous le nom de Dominion Drama Festival, a décidé de cesser son activité en raison du refus du gouvernement fédéral de renouveler ses subventions.

M. John MacPherson, président, a expliqué que l'organisation ne pouvait plus continuer sans l'aide fédérale, mais qu'elle chercherait à conserver son caractère de manière à pouvoir renaître dans l'avenir.

Tout comme le Dominion Drama Festival, l'organisation patronnait des festivals de concours de théâtre amateur dans tout le pays. Ces dernières années, comme Théâtre Canada, elle a aidé des groupes de théâtre amateur en prêtant des dirigeants professionnels et en organisant des cours de formation.

Il existe des organisations de festivals d'art dramatique dans tout le pays qui continueront d'aider le théâtre amateur en travaillant dans les régions.

De nouveaux artistes à l'Imprévu



Estelle Ste-Croix, c'est la voix limpide et claire qui interprétait en 1976 la fameuse chanson olympique. Elle nous revient cette semaine à l'Imprévu, accompagnée de Ron Bankley et de plusieurs autres musiciens.

L'Imprévu de l'hôtel Iroquois annonçait il y a quelques temps sa nouvelle programmation pour la saison hiver-printemps. Commencée depuis le 31 janvier, cette programmation se poursuivra jusqu'à la fin mai avec la présentation d'un éventail varié de nouveaux artistes québécois. Depuis les deux dernières années, l'Imprévu a cherché à se donner une politique précise de spectacles en améliorant sans cesse la sélection et la qualité des artistes qui y sont invités. Des noms comme Lougarou, Anne Joyal, Paul & Paul, Barde, Alain Lamontagne, Paul Piché, Jacques Blais y ont fait leur marque. Cette saison on ne retrouve aucun des noms mentionnés, mais une liste complètement renouvelée avec des artistes qui ont tous pour la plupart un disque à leur actif ainsi qu'une expérience préalable de scène.

Cette semaine, l'Imprévu présente Estelle Ste-Croix (la fameuse voix de la chanson olympique) accompagnée de musiciens qui constituent ce que la relève a en ce moment de mieux à offrir. Mentionnons, Daniel Barbe aux claviers, Monique Fautoux à la voix et aux claviers, Sylvain

Relance des activités à la Place Royale

QUÉBEC — Concerts de musique classique, festival du film québécois, théâtre et films pour enfants, spectacles de chansonniers, expositions: voilà autant d'activités qui sauront divertir par leur qualité et leur diversité les nombreux visiteurs de la Place Royale durant les mois prochains.

En effet, à la suite de la réponse enthousiaste du public aux manifestations prévues au calendrier de l'automne dernier, le service de l'animation culturelle de la Place Royale continuera d'offrir un choix de divertissements pour un hiver au goût des québécois!

Au programme en février: des concerts de musique classique avec le Trio de guitares Laval, l'Ensemble cuivres et orgues du Québec et les Concerts Couperin. Présentés dans la plus ancienne église de

grande joie des enfants. Les soirées se dérouleront sous le thème "Place aux chansonniers" et mettront en vedette des artistes de la région de Québec.

De plus, des expositions variées seront montrées à la Maison Beaudoin (26, rue Saint-Pierre): du 17 février au 20 mars, une présentation du service des activités socioculturelles de l'Université Laval intitulée: "Photographies québécoises"; du 11 au 23 mars, Marcel Thériault signe une collection de photographies sur le "Patrimoine du Bas Saint-Laurent"; et du 25 mars au 13 avril, Joanne Tremblay et le groupe des "Artisans de la côte", exposent leurs réalisations: meubles tissage, macramé et dessins-peintures. D'autres expositions auront lieu en avril et mai.

Coutu à la batterie, Ron Bankley à la guitare et Yoland Houle à la basse. La saison se poursuivra du 21 au 26 février avec le groupe Aquarelle dont le tout premier disque intitulé *Sous un arbre*, semble déjà faire de grands ravages. Du 28 février au 5 mars, une autre femme viendra prendre place sur une scène souvent dominée par la suprématie masculine.

La Dentellière
CLAUDE GORETTA
7.30 - 9.30
10 DAUPHIN 2

SMC
LES SPECTACLES
à l'OUTREMONT
Jeu - Ven - Sam 16-17-18 fév.
à 8h30

DIANE DUFRESNE
billets \$5.50 et \$6.

Ven - Sam, 24-25 fév.
à 10h00
JACQUES BLAIS ET FANTASIA
Diane Tell en 1ère partie
billets \$4.50

Jeu - Ven - Sam, 2-3-4 mars
à 8h30
LOUISE FORESTIER
billets \$5.50 et \$6.

Ven - Sam, 10-11 mars
à 10h00
DIONNE-BRÉGENT
billets \$4.50 et \$5.50

Les billets sont en vente au CINÉMA à CIEL-MF (Longueuil), à la TABAGIE VARIÉTÉS (Centre-Laval), chez DISCO-MANIE (366 O. Ste-Catherine), à l'AVANT-GARDISQUES (1606 E. Fleury) et au CARROUSEL (St-Jean)
OUTREMONT
1248 Ouellet, Bernard
277-4145 et 277-2001

GUY LATRAVERSE & CKAC 97.3 PRÉSENTENT
rire aux armes avec
Jean Lapointe
COMPLET
AU 29 JANVIER
AU DIMANCHE)
10, SAM, à 18h30 & 21h
\$4.00 à \$10.00
AUSSI CHEZ SAUVÉ FRÈRES
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

GUY LATRAVERSE PRÉSENTE
Jean-Pierre Ferland
du 16 au 19 février et du 23 au 26 fév.
JEU, VEN, DIM, à 20h.30
SAM, à 18h.30 et 22h.00
Billets de \$6.00 à \$10.00
en vente à la Place des Arts chez Sauvé Frères et au 87 ouest, St-Charles, Longueuil
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

GUY LATRAVERSE PRÉSENTE
ZOUC HUMORISTE
du 13 au 16 février
20h.30
BILLETTS de \$4.00 à \$8.00
EN VENTE CHEZ SAUVÉ FRÈRES ET AU 87, ST. CHARLES O., LONGUEUIL
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

Notre service d'
ANNONCES CLASSÉES

est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

du lundi au vendredi
de 9h.15 à 18h.

465-2145

LE DEVOIR

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER



La vraie vie

Venez vivre à LaCité, à quelques minutes de la Place des Arts, du Théâtre du Nouveau Monde et des autres théâtres de renom. Ça c'est vivre à LaCité!

De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont disponibles maintenant. Visitez nos appartements-échantillons, en semaine: 9h à 19h, fin de semaine: 9h à 19h, 350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 645-4173



NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!



PLAZA OASIS

Plaza Oasis et ses aubaines. Centre situé à proximité de Place Vertu. Luxueux et grands appartements. Studio, 3 1/2, 4 1/2, tous équipés, piscine, bain sauna, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. 336-8308.

1100 rue GOULET, ST-LAURENT

le bridge

L'expert voit la chute dès la première carte

par Charles-A. Durand

Une situation tout à fait importante dans le jeu de défense est celle du deuxième défenseur qui voit l'entame de son partenaire, qui étudie la valeur des cartes du mort et qui doit prendre l'initiative de créer un plan d'attaque idéal à faire chuter les adversaires.

La donne suivante en est un bon exemple: Donneur: Est Vulnérables: Tous

NORD
♦ RD 7
♦ DV
♦ 10 8
♦ AD 10 9 4 2

OUEST **EST**
♦ 8 5 4 3 ♦ V 10
♦ 10 4 2 ♦ A 3
♦ D 7 4 ♦ AR V 9 6 5
♦ V 6 5 ♦ 8 7 3

SUD
♦ 4 9 6 2
♦ R 9 8 7 6 5
♦ 3 2
♦ R

Les enchères:
EST **SUD** **OUEST NORD**
1 ♦ passe 2 ♦ fin 3 ♦ fin
2 ♦ fin 3 ♦ fin 4 ♦ fin
3 ♦ fin 4 ♦ fin 5 ♦ fin

Entame: Le 4 de carreau par Ouest.

L'expert est au-dessus du joueur ordinaire et celui-ci ne l'accepte que s'il a les qualités pour devenir expert. Est ouvre les enchères d'un carreau: Sud et Ouest passent. Nord déclare 2 trèfles, il a au moins 10 points et une couleur forte en trèfle. Est passe, Sud déclare 2 coeurs, Nord 3 coeurs et Sud 4 coeurs, c'est la manche en coeur.

Ouest entame du 4 de carreau, Nord joue le 8 et Est remporte la levée avec son

Roi. C'est alors que l'expert en Est se soumet à un calcul des plus intensifs; il joue l'As de carreau et Ouest fournit le 7. Ouest a donc un troisième carreau, la Dame. Est a 13 points en hautes cartes, Nord en a 14 et Ouest n'en a certainement que 2 ou 3 dont la Dame de carreau. Que restait-il à Sud? Il a l'As de pique, le Roi de coeur c'est certain, et nécessairement le Roi de trèfle. Si le joueur Ouest détenait le 10 de coeur troisième, serait-il possible, par le maniement des atouts, que Est conduise le jeu pour majorer ce 10. C'est la seule faille possible à exploiter par les défenseurs pour faire chuter ce contrat déclaré avec audace par Sud. Est, en jouant un troisième carreau sait fort bien que Sud coopera de sa main car il ne sacrifiera pas un honneur précieux du mort. En effet, sur cette carte, il coupe du 9 de coeur, et joue immédiatement vers le Valet de coeur du mort. Est refuse de prendre le Valet. La Dame est jouée, Est s'en empare avec son As et joue un quatrième carreau. Quel spectacle pour Sud! S'il coupe du 8 ou du 7, Ouest rapportera une levée avec son 10 et s'il coupe du Roi le 10 d'Ouest sera encore affranchi. Ce sera la levée de chute.

Ce stratagème brillant et fort inusité est un exemple d'expertise; hors de l'ordinaire; il est un des nombreux coups sans nom qui s'exécutent à la table de bridge. Les instructions prises dans les livres de bridge sont excellentes et de nécessité absolue en ce qui regarde les enchères et les principales stratégies telles que les impasses, la retenue, etc.; cependant des coups comme celui-ci sont plutôt le fruit de l'expérience et des deductions semblables à celles rencontrées dans la science des hautes mathématiques... dignes de l'expert.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

• Chaque parution coûte \$5.50 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

GRANDS 1 1/2 DE LUXE

pour retraités et semi-retraités

(en face du Jardin Botanique)

L'édifice comprendra les services suivants:

- | | |
|--|--------------------------|
| 1- Bureau de médecins | 8- Ateliers d'artisanat |
| 2- Chapelle | 9- Club d'âge d'or |
| 3- Service d'appels d'urgence de 24h00 | 10- Bibliothèque |
| 4- Service d'animation sociale | 11- Service d'ambulances |
| 5- Dépanneur | 12- Podiatre (pédicure) |
| 6- Religieuses résidentes | 13- Salon de coiffure |
| 7- Infirmières auxiliaires | |

VISITES ET RÉSERVATIONS IMMÉDIATES



APPARTEMENTS MEUBLÉS OU NON MEUBLÉS
AVEC PENSION COMPLÈTE, TROIS REPAS PAR JOUR

- | | | |
|-------------------------------|---|--|
| • Salle de repos | • Construction insonorisée en béton | • 2 ascenseurs |
| • Salle d'exercices | • Entièrement à l'épreuve du feu | • Salle à manger |
| • Piscine intérieure chauffée | • Chauffé à l'électricité | • Système intercom |
| • Sauna | • Salons communitaires avec T.V. couleurs | • Garage intérieur chauffé |
| • Tapis et draperies | | • Câble de T.V. disponible |
| • Cuisinière et réfrigérateur | | • À proximité de l'hôpital Bellechasse |

Résidence du Jardin Botanique

5930 boul. Pie IX, MONTRÉAL (514) 725-3683

Si... vous recherchez la paix et la tranquillité dans un des plus beaux sites riverains, vous devez alors de visiter la résidence la plus huppée de tout "West Island".

le PLAZA Gouin

Le vaste terrain est retiré, quoique facile d'accès. De Montréal, direction nord sur l'autoroute Mirabel (13) et sortie au boul. Gouin. Vers l'est sur Gouin, passez 2 feux de circulation, et roulez jusqu'à la rue Meighen, en face du centre d'achat PIERREFONDS. Si vous venez de l'ouest, la rue Meighen se situe à environ un mille à l'est du boul. des Sources, en haut de Gouin.



BUREAU DE LOCATION
11150, RUE MEIGHEN

Ouvvert en semaine de 10 A.M. à 8 P.M.
Sam. et dim. jusqu'à 6 P.M.

649-4202
288-7194 entre 9h et 5h

16-2-78

Nous vous offrons le loyer gratuit

À L'ILE DES SOEURS

Signez un bail d'un an avant le 28 février. Vous pourrez emménager dans l'appartement ou la maison de ville de votre choix sans payer de loyer avant le 1er mai.

Vous pourriez aussi gagner un voyage vers le sud pour deux personnes. Vous obtiendrez tous les renseignements au bureau de location, 200 rue de Gaspé. De Montréal, empruntez la sortie de l'île des Soeurs avant le poste de péage du pont Champlain. Ou composez 789-8511.

Hâtez-vous. En signant votre bail ce mois-ci, vous devenez gratuitement membre du club de golf de l'île des Soeurs pour la durée d'un an. 16-2-78

STE-CATHERINE EST: 2 pièces, \$115.00, poêle, réfrigérateur fournis, eau chaude et taxe d'eau payées. Téléphone: 352-6905. 21-2-78

Centre-ville rue Peel près Sherbrooke, 1 chambre à coucher, disponible 1er mars chauffé, \$325. 288-3173. 13-3-78

Peel Plaza édifice très luxueux, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, disponible immédiatement, chauffé électrique, air climatisé etc. \$465. 288-3173. 13-3-78

LA JEUNESSE près Métro, chauffé, 3 1/2 pièces, \$180.00 3 1/2 pièces \$190.00. 276-1105 20-2-78

BREBEUF, près Métro, chauffé, meublé, 1 1/2, \$150.00, 3 1/2, \$200.00 521-0375 20-2-78

BROSSARD, 2 1/2 meublé, \$155, et \$135, par mois, pas de bail, tél.: 671-6133. JNO

DUVERNAY VAL-DES-ARBRES

3 1/2 et 4 1/2 neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.

3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413

J.N.O.

CÔTE-DES-NEIGES: 3955 St-Keven, nouveaux 1 1/2, 3 1/2 meublés et non meublés, chauffé, électricité payée, réfrigérateur, cuisinière, garage. 731-6083. 27-2-78

STUDIO: 2 1/2, foyer et mur en pierre, cour intérieure, fenêtre française, Vieux Montréal. Tél.: 849-5125. 24-2-78

LONGUEUIL domaine d'Iberville, 2 1/2 décoré à sous-loyer pour 1er avril, \$180. Tél.: 651-3023 soir. 14-2-78

ST-DENIS près de Laurier, 7 1/2 chauffé par le locataire, libre 1er mars, \$200, rez-de-chaussée avec cour, enfants bienvenus. 276-5533. Soir 672-4693. 20-2-78

ANJOU: grand 4 1/2 chauffé, 2 balcons, 1er étage, bus 195, libre mars, bail au 30 juin 1979. \$215. Jour 353-6118, 255-0744. Soir 353-1477. Références demandées. 20-2-78

APPT. chauffé à louer, 7565 Lacordaire, 3, 3 1/2, 4 1/2, poêle, frigidaire, piscine intérieure, taxes, chauffage et électricité payés, intercom, face au parc. 259-4523. 22-2-78

EXCEPTIONNEL!

"Penthouse" décoré avec soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-ville. Offrant restaurant, comptoir de nettoyage à sec, et dépanneur. Toutes les commodités LA CITADELLE

2125 ST-MARC, 935-4673

16-2-78

VICTORIA entre Queen Mary et Sunnyside grand studio équipé non meublé, libre 1er mars, \$125, tout inclus, soir 487-0663. 16-2-78

C.D.N. bachelier dans duplex sur Carlton près Victoria, poêle et frigidaire fournis, salle de bain complète, entrée privée, libre immédiatement au Ter mars, 738-7140. 17-2-78

APPT. à sous-loyer, près de Place Versailles, 4 1/2, 352-8732 ou 721-8704. 20-2-78

ST-LAMBERT: haut de duplex détaché, 5 1/2 chauffé, moderne, redécouvert, large sun-deck, balcon, préférence adultes. 651-4089. 16-2-78

VILLE MONT-ROYAL: 4 1/2, rue résidentielle, 2 balcons, poêle électrique, frigidaire, toutes taxes comprises, \$255. Tél.: 737-3041. 17-2-78

ST-HUBERT: Appartement de distinction, 4 1/2 grand, neuf, intercom, tapis mur à mur, toutes taxes payées, aire de stationnement face à l'école, garderie d'enfants, piscine et tennis municipal. Téléphone: 671-6422 de 9 heures à 21 heures. 20-2-78

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT

(adjacent au chemin de la Côte Ste-Catherine)
LE 95 MCDIDER
Luxueux immeuble neuf, 46 appartements. Chauffage électrique. Buanderie à chaque étage. Service de conciergerie.

4 1/2 - 1 1/2 salle bain \$450.
5 1/2 - 2 salles de bain \$575.
et plus

OCCUPATION IMMÉDIATE
342-5401 16-2-78

PIERREFONDS MEUBLÉS

SPECIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal aux Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1, 2, 3 chambres à coucher. Contrôle de température individuel, tapis mur-à-mur, poêle et réfrigérateur.

Appelez 620-3337 15-2-78

WEST ISLAND SPECIAL D'OUVERTURE

Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal aux Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1, 2, 3 chambres à coucher. Contrôle de température individuel, tapis mur-à-mur, poêle et réfrigérateur.

Appelez 620-3333 17-2-78

VILLE MONT-ROYAL

Angle Jean-Talon et Canora
7425 Canora
2 minutes station C.N. Grands 3 1/2 et 4 1/2. Occupation immédiate pour mai.

Appelez M. Roy, surintendant 731-4549 16-2-78

STE-JULIE

1 mois gratuit. 3 1/2-4 1/2-5 1/2, dans le secteur du Domaine des Haut-Bois. Idéal pour les sports de plein air. Stationnement gratuit. Chauffage électrique. Près des centres d'achats. Ecole.

2090 RANG DU FER A CHEVAL 649-4202 288-7194 entre 9h et 5h 16-2-78

SPECIAL D'OUVERTURE

Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du Centre-ville de Montréal au Jardin Mirasol. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher, thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur. Appelez 620-3333. 17-2-78

VILLE MONT-ROYAL

45-65-85 Brittany
2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2. 5 minutes station C.N. vers centre-ville. Chauffé - taxe d'eau incluse. Occupation immédiate pour mai. 16-2-78

BROSSARD

2 mois gratuit, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, face à l'arrêt d'autobus, direct métro Bonaventure et Longueuil. Stationnement gratuit, chauffage électrique, 5 minutes à pied des Centres d'achat, 2920 Lapinière, (coin Pître). 671-4185, 672-1078. 20-2-78

VILLE MONT-ROYAL

2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2. 5 minutes station C.N. vers centre-ville. Chauffé - taxe d'eau incluse. Occupation immédiate pour mai. 16-2-78

BROSSARD

2 mois gratuit, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, face à l'arrêt d'autobus, direct métro Bonaventure et Longueuil. Stationnement gratuit, chauffage électrique, 5 minutes à pied des Centres d'achat, 2920 Lapinière, (coin Pître). 671-4185, 672-1078. 20-2-78

APARTEMENTS À PARTAGER

APPARTEMENT à partager avec étudiant, métro Laurier, chambre privée, \$40, par mois. Tél.: le soir à 276-0604. 20-2-78

ARTICLES À VENDRE

À VENDRE
Machine à redresser automatique de marque Eliot, modèle 6725, équipée d'un sélecteur ayant une capacité de 250 cli-chés, d'un panier chargeur et d'une embobineuse, le tout incluant classeur pouvant contenir 25.000 stencils. Pour information composer: 514-773-8535 et demander M. Philippe couture. 16-2-78

ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS Berger Allemand, 8 semaines mère enregistrée, père champion de saut garanti 30 jours. 620-5386. 16-2-78

ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS Berger Allemand, 8 semaines mère enregistrée, père champion de saut garanti 30 jours. 620-5386. 16-2-78

ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS Berger Allemand, 8 semaines mère enregistrée, père champion de saut garanti 30 jours. 620-5386. 16-2-78

ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS Berger Allemand, 8 semaines mère enregistrée, père champion de saut garanti 30 jours. 620-5386. 16-2-78

ANIMAUX À VENDRE

CHIOTS Berger Allemand, 8 semaines mère enregistrée, père champion de saut garanti 30 jours. 620-5386. 16-2-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

Armoire en pin, buffet Paux, deux-cors, commodes coffres, fauteuil, table pupitres, divers. 659-2651. 22-2-78

PAULINE MULLINS ANTIQUITES: Liquidation, tout en réduction, 4839 Ouest Sherbrooke. 932-3494. 1-3-78

PAIRE DE CHANDELIERS français, bronze et marbre 19e siècle, \$300. Tél.: 352-6340 18-2-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux \$69.00, lits doubles \$99.00, mobilier cuisine 5 morceaux \$89.00, grand sofa et fauteuils \$189.00, sofa lit \$185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de \$475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

A VENDRE meuble en chêne (bureau, bibliothèque, lit) et lustre en étain. Après 19 hres 737-1255. 13-2-78

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout \$475.00 termes acceptés. 738-4761 J.N.O.

SET DE SALON provincial français avec accessoires, laveuse et sècheuse G.E. très propre. Tél.: 354-1219 16-2-78

1 SET de chambre à coucher, style Espagnol, excellente condition, \$400. Appeler 327-4586 ou 323-2731 avant 10 1/2 a.m. ou après 5:30 p.m. 18-2-78

ANIMAUX À VENDRE

CHATONS Siamo sans pedigree, très beau, à vendre \$50. Tél.: après 6 heures à 277-4985. 23-2-78

ARTISANTS

ÉBÉNISTERIE LBT ENRG.
Fabricant de meubles et cuisines sur commande
Bérard - P - 766-9937 - 524-6593 16-2-78

AUTOS À VENDRE

VW71, \$350. Soir 669-3101. 16-2-78

FORD Galaxie 1974, 2 portes, 40.000 milles, V8 351 p.c., pneus à neige, très bon état. M. Guérot bureau 842-4861, résidence 738-6979. 13-2-78

AUTOS À VENDRE

VOLVO 264 GL, 1976, sedan automatique, toit ouvrant, air cond., vitres électriques, power steering, pneus radiaux, couleur beige métallique, intérieur cuir naturel, millage 17.000 milles, pleine garantie, \$7,995. Uptown Auto Ltée 748-8807 demandez Gilbert Lathier. 18-2-78

AUTOS À VENDRE

CHRYSLER Newport 1970, dame, tél. 731-6324 après 14 heures. 18-2-78

ARTICLES À VENDRE

CHALET neuf et très luxueux situé à Val-Devi, comprenant: 3 chambres. A louer au mois, semaine ou fin de semaine. Tél.: 527-5903 ou 819-322-6095. 16-2-78

ARTICLES À VENDRE

CHAMBRE À LOUER Boul. St-Joseph, 1 pièces, meublé, lavabo, réfrigérateur. 677-9549. 1-3-78

ARTICLES À VENDRE

ST-SAUVEUR: rez-de-chaussée de 3 pièces, meublé, vaisselle, 1/2 mille du Mt. Habitant, confortable, paisible, vue magnifique, quinzaime au mois. Tél.: 731-4072 soir fin de semaine 227-5089. 17-2-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être signalée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte \$5.00 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20, 22 et 23

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE à louer Westmount, meublée à partir de \$18 à \$25 par semaine métré Atwater. Tél: 931-8974. 19-2-78

BOUL. St-Joseph: 1 pièce, poêle, lavabo, réfrigérateur. 677-9549. 1-3-78

PARC Lafontaine face au lac: chambres grandes, jolies, bien meublées, privilèges. Personnes propres, tranquilles et qui travaillent. Après 5 heures, ou bien samedi et dimanche: 521-7378, 523-4377. 18-2-78

COLLECTIONNEURS

TIMBRES-POSTES CANADA — ÉTATS-UNIS

Collectionnez comme les experts le font, sans accumulation inutile. Envoyez \$1.00 (remboursable au premier achat) pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.

OMNIPHILA (Dépt. D.) C.P. 729 station OUTREMONT H2V 4N9 16-2-78

COMMERCES À LOUER

LOCAL pour pharmacie, bureaux, salon de coiffure, etc... Coin De Gaspé et De Castelnau, environ 1,500 pi.ca. téléphone 384-4272. 16-2-78

COMMERCES À VENDRE

CLINIQUE MÉDICALE À VENDRE

Avec clientèle établie dans milieu commercial résidentiel de Brossard, opérant depuis 2 ans et en pleine expansion, conditions avantageuses, disponibles en raison de maladie du médecin propriétaire actuel.

Sumus Management 52 Upper Eduson St-Lambert Tél: 671-4647 16-2-78

BRASSERIE

Excellente occasion d'affaire, bon chiffre d'affaires très rentable, bâtiment et terrain inclus. \$450,000, comptant \$150,000 min.

L.A. Rousseau 388-1544 ou 281-1573. J.A. Paradis 733-9449 ou 281-1573.

TRUST NATIONAL

Courtiér 16-2-78

Camping de 120 emplacements, piscine 20 x 40, toilette, tout l'équipement selon les normes, 6 arpents plus 12 arpents, érablière en opération, salle à manger et de danse, cuisine, équipement complet, gros potentiel d'affaire, prix avantageux. Int: Michel Olivier 658-0628.

LE PERMANENT

Courtiér 16-2-78

Vendrais station service avec outillage complet, offre exceptionnelle pour mécanicien dynamique, bilan disponible pour info: 284-0254 poste 219. 17-2-77

A LOUER OU À VENDRE Mont Roland 370 R.R. 117 sortie 64 de l'autoroute près Mont-Gabriel lodge, restaurant La Promenade avec tout l'équipement, grand terrain 1/2 million p.c. ainsi qu'un chalet pour 2 familles. S'adresser D. Payette 326-6800. 1-3-78

MAGASIN de fourrure, en détail, 29 ans dans l'affaire, bonne clientèle, stockage et réparations, pour information Tél: 279-0455. 22-2-78

TABAGIE-PAPETERIE: \$150,000 an, bien équipée, alarme, Loto Québec, Canada rue commerciale, 20 ans établi EXCL. A Ortenberg 489-5321, 487-2202. ROYAL TRUST COURTIER 16-2-78

BOULOTIERIE de fourrures avec inventaire, équipement, clientèle établie, entreposage 800 m.cause, cause décès. Fleury-Papineau 388-8885. 16-2-78

MAGASIN de laine à vendre avec logis attendant, salle de cours, dans le nord de Montréal. M. Tourangeau 388-8885. 23-2-78

ST-HIPPOLYTE: quincaillerie, matériaux de construction, gaz-bar, fruits, légumes, inventaire \$100,000, 6 bâtisses, M.L.S. Pierre Le Pont 621-5608 ou 621-3800. DES ROSIERS LE MAITRE COURTIER. 16-2-78

DÉPANNEUR: tabagie variétés, quartier nord, rue Bélanger est, concessionnaire Loto-Québec, billets d'autobus, volume de \$350,000, par an. \$20,000 comptant. Balance de vente à 10% M.L.S. LUCIEN ST-PIERRE 489-3138 ou 735-2761. LE PERMANENT COURTIER. 16-2-78

STE-CATHERINE (près métro Papineau) restaurant licencié, chiffre d'affaires: \$375,000. Comptant \$80,000. M.L.S. Léo Gauthier 866-9641 (b) ou 522-7433 (r) Trust General du Canada, Courtiér. 14-2-78

MOTEL à Miami, 11 unités, \$240,000 (\$79,000 comptant), prix à discuter avec André Lachapelle (propriétaire). 1-305-782-5852. 13-2-78

COMMERCES À VENDRE



LAURENTIDES

LA MACAZA: Hôtel de 10 chambres, salle à manger avec bar, sanctuaire de chevreuils, centre de pêche et chasse très connu, site enchanteur. Bon chiffre d'affaires. M.L.S. Claude Forget 435-3443, 1-819-322-2109 (rés.).

ST-JOVITE: Restaurant/motel licencié, 10 unités, commerce impeccable, très bon chiffre d'affaires, excellente opportunité pour couple actif. A l'entrée du village, route 117. Claude Forget 435-3443, 1-819-322-2109 (rés.).

MONT-TREMBLANT VILLAGE: Épicerie-boucherie licenciée: Bâtisse 60 x 75, quartiers privés, stationnement pavé, espace pour future expansion, excellent chiffre d'affaires, commerce impeccable, équipement presque neuf. M.L.S. Claude Forget 435-3443, 1-819-322-2109 (rés.).

STE-MARGUERITE STATION: Bar-Restaurant/motel de bonne renommée, 10 unités, quelques minutes de l'autoroute 15, chemin provincial, grand terrain, lac non-pollué, bon chiffre d'affaires. Claude Forget 435-3443, 1-819-322-2109 (rés.).

MORIN HEIGHTS: Hôtel 31 chambres, salle à manger, bar licence complète, piscine, tennis, 4 acres de terrain. Complexe en excellente condition, prix, financement à discuter. Prop. désire se retirer. M.L.S. Claude Forget 435-3443, 1-819-322-2109 (rés.). 16-2-78

MOTEL À VENDRE

Excel. REVENUS + MAISON en FLORIDE! 18 arps, meubles, TV, grande maison, piscine, Shuffle board. Près de tout. Excel. état et clients. \$350,000, hypot. 7% & 8%. P.O. Box 1149, Hollywood 33020. 16-2-78

Magasin d'alimentation naturelle, expansion, occasion d'avenir, 331-8493. 18-2-78

CONDOMINIUM À VENDRE

FLORIDE Fort Lauderdale. Sans location de terrain, condominium à vendre, à partir de \$22,000, à \$35,500. Occasion spéciale pour investisseurs qui seraient désireux d'acheter le projet. Int. 819-293-5689, 514-742-8275 1-3-78

COURS PRIVÉS

Apprenez la tenue de livres (comptabilité pratique) En 4 semaines (16 heures) Cours donné en anglais, texte disponible en français. École Commerciale London 733-5217 - 733-8261 27-2-78

LEÇONS de piano et d'orgue, données par un professeur ayant son baccalauréat en musique, pour de plus amples informations téléphonez 721-0895. 17-2-78

DEMANDES D'EMPLOI

HOMME de ménage dans les maisons privées \$4.00 de l'heure, 271-6915 16-2-78

BONNE EXPERIENCE internationale, fait presque tout genre de décorations. Tél: 522-8741. 21-2-78

DAME propre, honnête, références ferait ménage mardi et vendredi. Tél: 731-5652. Après 4 hrs. 16-2-78

PRENDRAIS travail et dactylo à la maison, expérience en droit et en thèses universitaires. 527-4675. 18-2-78

DÉMÉNAGEMENTS

À bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. JNO

DIVERS

VOLLEYBALL: amateurs, rendez-vous les lundis, mercredis, ou vendredis entre 18 hrs et 20 hrs au gymnase de l'école Drummond, coin Lajoie et Dollard à Outremont. Renseignements après 19.00h. 273-0839 ou 270-6381. 17-2-78

FORCK-LIFT, charriots d'élevateur, prix raisonnables assortis. 761-7176 20-2-78

ÉBÉNISTERIE

JEAN-PIERRE Rivest ébéniste, spécialiste en restauration et refinition de meubles de style, d'antiquités et autres, travail personnalisé, estimation gratuite. Tél: 656-9608. 20-2-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A BAS PRIX, bureaux, chaises, plusieurs armoyes, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'occulte. 4532 St-Denis. 845-8463 Richard J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Menuiserie générale, décoration intérieure; peinture intérieure et extérieure, joints, plâtre stucco, céramique. Redressement de planchers, pose de châssis et portes patio. Estimation gratuite. Tél: 521-4041. 11-3-78

ESPACES DE BUREAU À LOUER

SOUS-LOCATION ESPACE DE BUREAU

4400 PIEDS CARRÉS AVEC POSSIBILITÉ D'EXPANSION EN FACE SORTIE

MÉTRO BERRI-DE MONTIGNY

\$500 p.c.

OCCUPATION LE 1er MAI 1978 842-1401

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

VERDUN, 10,500 pi. car. rez-de-chaussée, plancher en ciment avec gicleur, tous les vols, réception, expédition, stationnement, privés. Raisonnable 768-4440 ou 768-4950 1-3-78

SUPERBES locaux pour bureaux idéal pour décorateurs, architectes, graphistes. Place Jacques Cartier côté Est, compartimentation possible. 878-4511 entre 9 hrs am et 5 hrs pm. 16-2-78

SUR CARRE St-Louis, face au métro, rez-de-chaussée, 1,300 pi.ca. 3607 St-Denis. S'adresser app. 412. 12 heures à 16 heures. 16-2-78

GARDERIES

GARDIENNE pour jeune famille torontoise. beaucoup de temps libre, bonne opportunité pour perfectionner l'anglais. écrire: J. Bailie, 82 High-bourne Road, Toronto, MSP 2J4. 416-486-7559. 20-2-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE GUITARE classique neuve, Yamaha G90A, étui, appli-pied et méthode Gervais, \$80. Tél: 733-9188. 20-2-78

LOGEMENT DEMANDÉ

RÉGION carré St-Louis, Prince-Arthur ou centre est. Cherchons logement sympathique, maintenant ou plus tard, couple responsable, bonnes références. 524-1472. 282-7029. 522-2931. 20-2-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT: 4 pièces chauffées, fenêtres panoramiques, balcons avant et arrière, pour couple d'un certain âge ou personne seule. \$200. Tél. 336-8302. 20-2-78

HAUT duplex, Northmount, 5 1/2, très ensoleillé, tapis mur à mur. Tél: 342-9134. 16-2-78

LAVAL: Ste-Rose, grand 4 1/2 tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JNO

RUE Jean Brillant, Côte-des-Neiges, à louer, haut duplex, très luxueux et moderne, grand salon, salle à manger séparé, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, buanderie, bail 1 ou 2 ans. \$575., peut être visité en février, libre en juin. Tél: 342-5329. 16-2-78

LOGEMENT 4 1/2, libre, propre, chauffé eau chaude, intercom, métro Jean Talon. \$235. 651-8334. 18-2-78

N.D.G. rue Earncliffe, haut de duplex, 8 pièces, foyer naturel, 1er mai, \$285., chauffage non inclus. Tél: 486-8940. 17-2-78

N.D.G. Brodeur, haut de duplex, 7 1/2 chauffé, foyer, poêle, frigidaire, occupation immédiate, \$375., 484-5584. 13-2-78

CHEVRIER: 5 1/2, 4 1/2, studio, construction neuve, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique, grand balcon, donnant sur cour intérieure. Qualité exceptionnelle. 658-0082. 13-2-78

OUTREMONT-Stuart: haut duplex, 9 pièces, 2 salles de bains, \$575., garage, référence, équipé, chauffé eau chaude, 273-6146. 18-2-78

NOUVEAU Bordeaux: 3 1/2 chauffé, avec garage, libre le 1er mars, \$160. Après 5 heures. Tél: 336-4018. 20-2-78

Nouveau BORDEAUX: 3 pièces chauffées, avec balcon, grande cuisine. Tél: 332-9576. 23-2-78

MEUBLES À VENDRE

TELEVISEUR couleur 24 pouces, RCA Victor, excellente condition. Appeler 739-7494 de 6 h à 8 pm. 18-2-78

MAISONS À LOUER

ROSEMONT: 6785-44e avenue, 3 1/2 pièces, 2ème étage, chauffé, mai premier, 727-2400 ou 727-5345. 16-2-78

MAISONS À LOUER

MAISON DE VILLE OUTREMONT

Boul. Mont-Royal angle Courcellette et Beloeil, sous-sol, salle de séjour — buanderie — 2 places de garage. Rez-de-chaussée, hall d'entrée — living avec foyer — salle à manger — cuisine à dinette avec porte style patio et terrasse privée — étage: 4 chambres à coucher — 2 salles de bain — service d'entretien, chauffage et eau chaude inclus. Disponible le 1er juin 1977. \$775.00 par mois.

Pour rendez-vous 342-5402. 17-2-78

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS DE TOUTES SORTES
695-2740 J.N.O.

MAISONS À LOUER

MAISON À LOUER CÔTE DES NEIGES

Comprenant bureaux et logements (toit cathédrale et mezzanine), rénovations et décorations exceptionnelles. 2 1/2 salles de bains, grandes terrasses, piscine chauffée et creusée. Idéale pour bureau et résidence de professionnelle ou pour service de relations publiques de Compagnie. Espace de stationnement. 341-7025, 731-7308. 20-2-78

LAVAL SUR LE LAC: Bungalow en pierre, charmant, avec foyer, 2 chambres, grande cour, \$375.00. Immediatement. 927-3074. 1-3-78

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

GRECE: maison pierre, meublée, pouvant accommoder 4 personnes dans Ile d'Hydra, 2 heures d'Athènes, grand jardin, site magnifique, tout confort nécessaire, 1 ou plusieurs mois. 471-7331. 20-2-78

STE-JULIE haut-bois: bungalow, 4 chambres, chauffage électrique, terrain boisé, 11,700 p.c. \$50,000. Tél: 649-5878. 16-2-78

MAISONS À VENDRE

OBLIGÉ DE VENDRE

Maison comme neuve, hiver-été — ancienne école — ateliers attenants — 200 x 300 — ruisseau — idéal pour artisan — \$22,000 — (Annonciation — pour information 527-5708. 18-2-78

LIVRES

HISTOIRE de la Civilisation 32 volumes reliés cuir \$80. Conan Doyle œuvres complètes incluant le cycle Sherlock Holmes 20 volumes \$50. Gaston Leroux 17 meilleurs romans policiers \$50. Tél: 352-6340 18-2-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES

— Concessions disponibles — Pour Montréal et l'extérieur — Chiffres d'affaires garantis — Mise de fonds requise: \$35,000 — Pour informations: — Demandez M. Brunet — Tél: 1-514-527-3656 — Département du Marketing 1-3-78

DISTRIBUTEURS demandés sans mises de fonds, pour plats à cuisiner, congeler, de préférence déjà dans l'alimentation. 584-2231 après 5 hrs p.m. 25-2-78

CONCESSION d'un bar restaurant dans un complexe d'édifices à bureaux regroupant 1,000 employés. Expansion en voie de construction. Conditions à négocier. Communiquer par écrit avec Admission Ltée, 139 Creswood, Rosemead. J7A 2J4. 22-2-78

RECEPTIONNISTE parfaite bilingue, belle personnalité, légères travaux. Mme Lataille, 353-9711. 20-2-78

SECRETÀIRE bilingue, bureau légal centre-ville, expérience de préférence. Mme Renaud 878-9411 poste 231. 18-2-78

OUVRIER sur métal en feuille, avec expérience demandée. S.V.P. appeler: 331-2818. Linda 28-2-78

BUREAU d'avocat cherche secrétaire réceptionniste, ayant le sens des responsabilités, débrouillarde. Tél: 844-2996. 16-2-78

MAISONS À LOUER

MAISON DE VILLE OUTREMONT

Boul. Mont-Royal angle Courcellette et Beloeil, sous-sol, salle de séjour — buanderie — 2 places de garage. Rez-de-chaussée, hall d'entrée — living avec foyer — salle à manger — cuisine à dinette avec porte style patio et terrasse privée — étage: 4 chambres à coucher — 2 salles de bain — service d'entretien, chauffage et eau chaude inclus. Disponible le 1er juin 1977. \$775.00 par mois.

Pour rendez-vous 342-5402. 17-2-78

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS DE TOUTES SORTES
695-2740 J.N.O.

MAISONS À LOUER

MAISON À LOUER CÔTE DES NEIGES

Comprenant bureaux et logements (toit cathédrale et mezzanine), rénovations et décorations exceptionnelles. 2 1/2 salles de bains, grandes terrasses, piscine chauffée et creusée. Idéale pour bureau et résidence de professionnelle ou pour service de relations publiques de Compagnie. Espace de stationnement. 341-7025, 731-7308. 20-2-78

LAVAL SUR LE LAC: Bungalow en pierre, charmant, avec foyer, 2 chambres, grande cour, \$375.00. Immediatement. 927-3074. 1-3-78

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

GRECE: maison pierre, meublée, pouvant accommoder 4 personnes dans Ile d'Hydra, 2 heures d'Athènes, grand jardin, site magnifique, tout confort nécessaire, 1 ou plusieurs mois. 471-7331. 20-2-78

STE-JULIE haut-bois: bungalow, 4 chambres, chauffage électrique, terrain boisé, 11,700 p.c. \$50,000. Tél: 649-5878. 16-2-78

MAISONS À VENDRE

OBLIGÉ DE VENDRE

Maison comme neuve, hiver-été — ancienne école — ateliers attenants — 200 x 300 — ruisseau — idéal pour artisan — \$22,000 — (Annonciation — pour information 527-5708. 18-2-78

LIVRES

HISTOIRE de la Civilisation 32 volumes reliés cuir \$80. Conan Doyle œuvres complètes incluant le cycle Sherlock Holmes 20 volumes \$50. Gaston Leroux 17 meilleurs romans policiers \$50. Tél: 352-6340 18-2-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES

— Concessions disponibles — Pour Montréal et l'extérieur — Chiffres d'affaires garantis — Mise de fonds requise: \$35,000 — Pour informations: — Demandez M. Brunet — Tél: 1-514-527-3656 — Département du Marketing 1-3-78

DISTRIBUTEURS demandés sans mises de fonds, pour plats à cuisiner, congeler, de préférence déjà dans l'alimentation. 584-2231 après 5 hrs p.m. 25-2-78

CONCESSION d'un bar restaurant dans un complexe d'édifices à bureaux regroupant 1,000 employés. Expansion en voie de construction. Conditions à négocier. Communiquer par écrit avec Admission Ltée, 139 Creswood, Rosemead. J7A 2J4. 22-2-78

RECEPTIONNISTE parfaite bilingue, belle personnalité, légères travaux. Mme Lataille, 353-9711. 20-2-78

SECRETÀIRE bilingue, bureau légal centre-ville, expérience de préférence. Mme Renaud 878-9411 poste 231. 18-2-78

OUVRIER sur métal en feuille, avec expérience demandée. S.V.P. appeler: 331-2818. Linda 28-2-78

BUREAU d'avocat cherche secrétaire réceptionniste, ayant le sens des responsabilités, débrouillarde. Tél: 844-2996. 16-2-78

OFFRES D'EMPLOIS

QUELQUES-UNES DE NOS POSITIONS

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte \$5.50 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20, 21 et 23

OFFRES D'EMPLOIS

TÉLÉPHONISTE- RÉCEPTIONNISTE

L'Office de la construction du Québec est actuellement à la recherche d'une téléphoniste-réceptionniste pour son service du Contentieux.

QUALIFICATIONS:

Doit avoir complété avec succès 11 ans de scolarité ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation; Doit parler correctement le français et l'anglais;

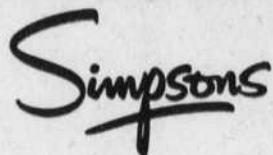
RÉMUNÉRATION: Minimum: \$174.80 Maximum: \$230 (après un an d'emploi)

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du Personnel Office de la construction du Québec 3530, rue Jean-Talon ouest MONTREAL, Québec H3R 2G3



Office de la construction du Québec



poste disponible au niveau des cadres dans le domaine

DU CRÉDIT AU CONSOMMATEUR

Le candidat doit avoir au moins 3 ans d'expérience dans le domaine du prêt au consommateur, de préférence pour une banque ou compagnie de finance.

Nous offrons d'excellents bénéfices marginaux dont un escompte généreux sur vos achats, un plan de pension, une assurance-vie de groupe et de nombreux autres avantages.

Directeur du Personnel La Compagnie Robert Simpson Montréal Limitée 977, Ste-Catherine ouest Montréal, Québec H3B 3Y7

INFIRMIÈRE(ER) LICENCIÉE(E)

CARRIÈRE ADMINISTRATIVE

Une importante compagnie recherche une personne dynamique et ambitieuse pour occuper le poste de directrice (eur) de sa succursale de Montréal. Les responsabilités comprennent: la direction du personnel, l'administration générale du bureau ainsi que la promotion au niveau de nos clients.

Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

A. Drouin Directeur général, les services de santé Up John 2075 Université, suite 1012 Montréal, H3A 2L1

PERSONNEL

ETRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Tel. 282-0058 ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

FACE À FACE

1117 ouest, rue Sainte-Catherine suite 420, Montréal. Un service de rencontres respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis.

AMASO: Service de rencontres, sérieux, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. pédagogue, b. philosophie, licence en lettres

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAÏSSEMENT 10 1/4%, 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

DISCRET, 1er-2ème hypothèques, \$5,000 à \$500,000. Achat de commerces, chalets et autres. Vente de balance de prix de vente. Rapide. Vidéo courtier, 342-5223 16-2-78

1er et 2e hypothèque \$100,000 minimum, inf. J.C. Martel Sherbrooke Trust 849-4553 ou 271-7413. 16-2-78

Bas intérêts, 1ères et 2èmes, \$5,000, \$25,000 et plus, jour, soir, Mlle Leona Laberge Courtier, 486-1106. JNO

PENSIONS

Ambiance familiale pour personnes âgées, femmes seulement. S'adresser en allemand ou en anglais 481-4918 17-2-78

SERVICES DIVERS

Impression de T-shirts de tous genres, chandails de sport, d'auto-collants et d'affiches en sérigraphies. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu 484-3479 ou 343-7790. Le T-shirt fait un cadeau original. JNO

Skis-Prix, 998 Gouin Ouest, 336-4797. J.N.O.

Convalescence, maison de repos, parc de la Seigneurie, Boucherville, idéal pour remise en forme. 655-5312. 1-3-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE INTERMÉDIAIRE

CANATOM LTÉE, une entreprise privée d'experts-conseils en nucléaire, recherche une secrétaire bilingue, fière de son travail, qui par sa confiance en elle, aura l'initiative de produire des textes de première qualité.

Elle se joindra à une équipe dynamique où sa fonction lui permettra d'acquérir une expérience la favorisant dans un milieu de gestion et d'administration.

Toute candidature sera considérée confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre résumé et indiquer le numéro de dossier DE-1214.



Marthe Lattinville Service du Personnel CANATOM 740 ouest, Notre-Dame Montréal, Québec H3C 3X6

16-2-78

Si vous avez de l'ambition Nous vous offrons l'emploi, Parlons affaire!

Poste de Dactylo en statistique, temporaire, avec expérience dans bureau de comptabilité, situé à Ville Mt-Royal. Salaire à discuter. Une importante firme légale située à la Place Ville-Marie est à la recherche d'une sténo pouvant parler anglais, expérience non-nécessaire, excellente chance pour poursuivre une carrière individuelle, salaire jusqu'à \$11,000.

Bureau Juridique très bien connu, situé au centre-ville, à la recherche d'un secrétaire (sténo-dactylo) pouvant parler anglais, ambiance agréable et chance d'avancement futur pour la candidate intéressée. \$12,000 et plus.

Tim Grew Ronalds, Grew et associés 2001 Université, Suite 812 Montréal H3A 2L1 849-5791

16-2-78

SECRÉTAIRE

SECTEUR SALABERY-O'BRYANT

Nous sommes à la recherche d'une secrétaire pour notre succursale de courtage immobilier. La candidate aura suffisamment d'expérience et de maturité pour prendre en charge le secrétariat de l'agence.

QUALIFICATIONS REQUISES: Excellente grammairie française et conversation anglaise. Sténographie souhaitable. Rapidité d'exécution au dactylo.

Pour rendez-vous: Mme Graftié Société nationale de fiducie 844-2050

16-2-78

SERVICES DIVERS

AMAIGRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme champêtre des Cantons de l'Est. Tél.: 819-639-2323. 1-3-78

TERRAINS À VENDRE

SORTIE 75 Transcanada. Terrain 72,449 p.c. Zonage comm.-industriel. Aqueduc prêt à être const. M.L.S. R. Gauvin 773-2223, 774-6663.

Fiducie du Québec, Courtier 16-2-78

DUVERNAY O. Val des Arbres, terrains résidentiels de choix tél: 481-1725 661-8952. JNO

ST-RÉMI: Terre à vendre, 35 arpents pour construction domiciliaire à 10 min. du Pont Mercier, endroit tranquille, bon prix. Françoise Soucy 463-3731, 651-4351. TUST ROYAL COURTIER. 16-2-78

VOYAGES

Si votre maman ou votre père sont traités et vous craignez de les laisser seuls pendant votre séjour de vacances confiez-les en toute sécurité à la Résidence Du Pernay dans le parc De la Seigneurie à Boucherville, ils seront heureux pendant votre absence. 655-5312. 1-3-78

VÊTEMENTS

RECHERCHONS Représentant avec expérience dans le vêtement homme pour la province de Québec, territoire déjà établi, appréciations représentant avec une autre ligne. Communiquer avec Mr. Daniel Azra (514) 842-1831.

1-3-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec Courtier

LONGUEUIL: Cottage canadien, déclin de cèdre, 9 pièces, planchers chêne, 2 foyers, terrain paysagé. F. Gagné 679-1110, 466-4778.

ST-LAMBERT: Bungalow ranch, unique plafond cathédrale, site panoramique, double garage. A. voir. Louise Braut 679-1110.

STE-JULIE HAUT BOIS: pallier multiple, secteur boisé, libre immédiatement, belle décoration. Venez voir. L. Brault 679-1110.

ST-BRUNO: Grand split-level, près Centre d'achats, écoles, terrain 11,000 p.c. taxes basses, occupation juin. A. Maher 653-3858.

ST-BASILE: Open House, 24 Fortin dimanche le 19. Bungalow offrant beaucoup d'extras, sous-sol fantastique. A. Maher 653-3858.

GREENFIELD PARK: Près hôpital, joli cottage 7 pièces, finition soignée, salle familiale, 2 foyers. A. Maher 653-3858.

ST-BRUNO: Propriétaire transféré, faut voir joli bungalow de 4 chambres, sur magnifique terrain paysagé. A. voir. A. Maher 653-3858.

ST-BRUNO: Bungalow 5 chambres, salle à dîner, sous-sol fini, foyer, terrain paysagé, occupation juillet. A. voir. A. Maher 653-3858.

ST-BRUNO: Vous recherchez somptueuse propriété hors pair? La voici! 10 pièces sur un même plancher. Piscine. A. Maher 653-3858.

BROSSARD: Urgent vide offre considérée. Cottage 6 pièces, chauffage électrique, terrain 36 x 153. L. Brunelle 679-1110, 671-6783.

CANDIAC: Parc Laurier. Split-level, 7 pièces, piscine creusée, chauffée, urgent. Compt. \$50,000. L. Brunelle 679-1110, 671-6783.

BROSSARD "M" spacieux mi-étages, 4 chambres, salle de famille, climatisé, paysagé, clôture. Roger Ménard 672-7925, 670-1002.

ST-LAMBERT spacieux cottage 4 chambres, site très recherché, occupation immédiate. Exc. Roger Ménard 672-7925, 670-1002.

6 logements briques chauff. élect. 5/2 terrain 90 x 110, revenu \$10,740.00. Const. 70. hy-10% \$45,000.00. L'Assomption. P. Majeau 861-0856, 759-0126.

3 logements 5/2 revenu \$4,380. Garage, chauff. air chaud, 9115 Souigny, Montréal Est, verdure. P. Majeau 861-0856, 759-0126.

Duplex 11 pces chaque logement, luxueux terrain 211 x 382, piscine, garage, 1290-1294 Frontenac, Berthier. P. Majeau 861-0856, 759-0126.

Bungalow 10 pces, foyer pierres naturelles, piscine creusée, terrain 280 x 260, garage 24 x 30, Lavallière. P. Majeau 861-0856, 759-1477.

Cottage Tudor 8 pces, 217' façade bord de l'eau, terrain 28,437 p.c. arbres adultes, 8 rue Barwick, Pierrefonds. P. Majeau 861-0856.

Maison canadienne 10 pces foyer, érablière 300 x 2,000, chauff. élect., garage 3 portes, 160 Rg St-Pierre, St-Jean Matha. P. Majeau 861-0856.

Cottage 10 pces, garage, solarium, verdure, résidence luxueuse, 4252 Old Orchard, coin Montclair. P. Majeau 861-0856, 759-1477.

Bungalow 10 pces, air chaud sauna, piscine intérieure, 6065 Souigny, Auteuil, Laval. P. Majeau 861-0856, 759-1477, 759-0126.

Bâtisse commerciale avec revenu \$11,400, hypo \$45,000, à 9%, 8720-8722 Du Buisson, coin Desormeau, Mil. P. Majeau 861-0856, 759-1477.

Terre 16 arpents boisés accès route principale, prix \$10,000, Rivière Blanche, St-Jean Matha. P. Majeau 861-0856, 759-1477.

Terre 48 arpents avec ruisseau, partie boisée, Rg St-Pierre, St-Jean Matha, prix \$12,000. P. Majeau 861-0856, 759-1477.

Terre 528 arpents, 3 ruisseaux, érablière, grange, écurie, balance de vente acceptée, 1110 Rg Nord St-Norbert. P. Majeau 861-0856.

JOLIETTE terre 36 arpents zonage industriel possibilité siding près autoroute Joliette-St-Félix. B. Rouleau 861-0856, 759-4102.

JOLIETTE terrain de 314,130 p.c. près du Castel des Neiges, const. multiplex, boutiques ou édifice à bureaux. B. Rouleau 861-0856.

N.D.G. duplex, 1 x 6 x 1 x 7, salon avec foyer, 2 garages, \$59,000. Thérèse LaBosnière 735-6381, 276-2176.

CDN, joli duplex, 1 x 6 x 1 x 7, sous-sol fini, haut libre à l'acquérir \$108,000. T. LaBosnière 276-2176, Aline Lusier 484-0547, 735-6381.

GIROUARD, duplex S/D, 6-7 pièces, \$59,000 foyer naturel. Un plaisir à voir. Venez en grand nombre. A. Lusier 735-6381, 484-0547.

DUPLEX 6-7 pièces avec foyers, bo. séries de chêne, 2 fournaises, près du transport. L. Lacas 487-5842, J. Laplante 672-1576, 735-6381.

DU MUSÉE, cottage 8 pièces, \$140,000, garage, foyer, sous-sol fini, boiseries. T. LaBosnière 276-2176, A. Lusier 484-0547 et 735-6381.

LAVAL, duplex 2 x 8 1/2, impeccable, tapis mur à mur, sous-sol fini, garage double. Près centre d'achat. D. Rutlange 735-6381.

16-2-78

desjardins

MONTRÉAL 281-1515

3.9 X REVENU. Béton, luxueux 139 appartements plus banque, construction récente, ascenseurs, piscine intérieure. André Lamaire 523-3449.

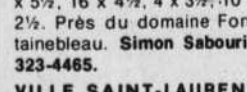
ROSEMONT \$10,000/ Logement 2 bâtisses moyennes, 1967, totalisant 50 logements face au parc. Surtout 3 1/2 et 4 1/2. Loués à 100%. Revenu \$92,736. Comptant négociable. Ubald Mainville 679-5834.

ROSEMONT: 31 appartements, 75 pieds de façade, 4 1/2-3 1/2, baux annuels, condition impeccable. Revenu \$60,000. Comptant requis \$35,000. Aïdée Gravel 351-1475.

hypothèque 9 1/2%, revenu \$36,738, rendement net 22% petit comptant ou échange. André Lamaire 523-3449. Foyer d'hébergement. 24 lits, 6 chambres de bain, très propre, construction 1972, grand terrain avec patio, gicleurs, générateur de secours, Revenu \$6,000, par mois. François Fluet 725-5603.

CENTRE D'ACHATS. Édifice commercial, bien situé, bons locataires, revenus élevés. Prix \$195,000. Comptant minimum. A.J. Bélec 331-4034. \$25,000. COMPTANT, Notre-Dame-de-Grâce. Près centre d'achats et école, immense carré de 8 unités. Revenu \$18,480. Vendeur prend 1ère hypothèque à 10%, amortissement 25 ans. Rendement 12%. Norman Laberge 276-7789.

CONSTRUCTION 1977. Quadruplex luxueux. Comptant minimum applicable



LONGUEUIL. Construction 1972, \$35,000, comptant, 4 x 5 1/2, 16 x 4, 4 x 3 1/2; 10 x 2 1/2. Près du domaine Fontainebleau. Simon Sabourin 323-4465.

VILLE SAINT-LAURENT OCCASION. Beau 30 logements, détachés, comprenant 5 1/2, 4 1/2, bien situé, hypothèque 6% - 1984, comptant discutable. Donat Pénin 744-2020.

COMPTANT \$20,000. 22 logements, 3 1/2 et 4 1/2, construction 1961, revenu \$48,576, à \$260,000. Système eau chaude. Réservoir refait 1977. Simon Sabourin 323-4465. LOYERS TRÈS BAS. 24 appartements surtout 3 1/2, 4 1/2.

16-2-78

Ville Mont-Royal (avoisinant) semi-détaché, 4 chambres, garage. Cinq minutes de la gare, à pied. Droit aux écoles, centre récréatif. Ville Mont-Royal. \$48,500. Propriétaire. 733-1776. 22-2-78

LONGUEUIL. PRIX RÉDUIT de \$4,000. Bungalow 4 chambres. Sous-sol fini. Foyer. Garage. Secteur recherché. Louis Bertrand 651-5710, 670-4823. IMMEUBLES BEAUDRY INC. 16-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE



Trust Royal Courtier

BLAINVILLE: Grand bungalow, 3 chambres, sous-sol fini, très propre. Secteur résidentiel. M.L.S. Murielle Brutsch, 472-2752, 621-6100.

ROSEMÈRE: Un vrai bijou! Bungalow en pierre et clappard aluminium, 7 pces, très grand salon, grande chambre principale, foyer, salle familiale, chambre noir. Beau terrain boisé. Excl. Nancy Mellor 627-0198, 621-6100.

ROSEMÈRE: Bord de l'eau, 2 arpents terrain boisé très privé. Grande maison de 9 pièces très spacieuse. Salon avec foyer, salle familiale avec 2ème foyer, 5 chambres, cuisine moderne avec dinette. Maison âgée pleine de charme. M.L.S. Pat Oliver 621-5255, 621-6100.

ROSEMÈRE: 318 Westgate Drive, près Northview. Bungalow type espagnol 9 pces, 3 chambres; chauffage élect. solarium, foyer. Sous-sol fini, secteur de prestige et tranquille. Maison impeccable et luxueuse. M.L.S. J.C. Boyer 622-0494, 621-6100.

STE-ROSE: Bungalow brique, entrée split, 7 pces, 3 chambres, tapis mur à mur, S/S, salle de séjour 13 x 26, foyer naturel, décoration choisie "wet bar", bureau, bibliothèque. Grand patio en béton avec chambre froide dessous. M.L.S. J.C. Boyer, 622-0494, 621-6100.

LORRAINE: 29 Chemin Ronchamp. Cottage extérieur bois de cadre. Construction exclusive sous surveillance d'architecte. 7 pces, 3 chambres, 2 salles de bain. Toit cathédrale. Foyer. Tapis mur à mur. Maison pour combler tous les désirs. M.L.S. Jean-Claude Boyer 622-0494, 621-6100.

STE-THÉRÈSE: Bungalow split-level avec beaucoup de cachet. 7 pces, foyer, salle à dîner, garage, beau terrain boisé, situé au sommet de la colline. Excl. Nancy Mellor 627-0198, 621-6100.

ANJOU: résidence de prestige, 9 pièces, piscine intérieure, chauffage radiant, climatisé. Garage 4 voitures, extérieur pierre marbre. Jeannine Bergeron 354-0380, 353-6765.

ROSEMONT: Terrasse Maison neuve. Luxueuse résidence, construction supérieure, 7 pièces, vaste salon ensoleillé avec vue sur site Olympique, salle de séjour avec foyer. Système de chauffage électrique. Cachet tout particulier. Mlle Carol Gilbert 354-0360, 274-4667.

WESTMONT: Spacieuse maison de brique, 6 chambres à coucher. Boudoir au Rez-de-chaussée. 2 garages, grand jardin. M.L.S. \$128,000. Claudette Limoges 932-1112, 481-5907.

C.D.N. (Près Outremont). Duplex deluxe 5 1/2-6 1/2-4 1/2 grandes pces. Occupe R.O.C. et profite d'un revenu de \$540 mois, 6 bains, 2 garages, cuisines modernes, jardin. Prés Univ. de Montréal, magasins. M.L.S. A. Ortenberg 489-5321, 487-2202.

PRÈS UNIV. DE MONTRÉAL: Cottage 9 pces, 5 cc. Décoration récente, foyer, cuisine ultra moderne. Sous-sol fini, 2 bains, garage. Près école Marie-de-France. Prix réduit. Faut vendre. M.L.S. A. Ortenberg 489-5321, 487-2202; Julia Daniels 937-0167, 489-5321.

N.D.G.: Côte St-Antoine. Cottage impeccable, 4 cc, 2 bains, grandes pces, belles boiseries, foyer, bachelier complet, garage. Cuisine et plomberie renouvelées. Prés magasins et transportation. M.L.S. A. Ortenberg 489-5321, 487-2202.

ST-LAURENT: Cottage S/D, impeccable, 3 chambres à coucher, grande cuisine, rue tranquille. Carlos Roca 337-5170, 334-4928.

PIERREFONDS: \$36,900. Bungalow 1974, deux foyers, sous-sol fini. M.L.S. Marcella Daigle 695-0640, 684-5297.

BROSSARD: Spacieux bungalow, 4 chambres à coucher, cuisine avec plusieurs armoires, salon, salle familiale avec foyer, terrain paysagé, finition de qualité supérieure. M.L.S.: Colette Strard 672-0235, 678-6285.

ST-LAMBERT: Bungalow familial. Profitez de la verdure et du calme de ce secteur recherché, 8 pièces, 4 chambres à coucher, salle familiale, vaste terrain paysagé. \$62,900. Yves Lefebvre 672-6020, 671-1979.

ST-BRUNO: Près école Mgr Gervais, bungalow 6 pièces, 3 chambres. Grand sous-sol éclairé. Terrain boisé. \$33,800. Madeleine Bickley, 653-1576, 653-0698.

ST-BRUNO: Bungalow style canadien avec garage attaché. Foyer, salon et sous-sol, porte patio. Terrain 6,187 p.c.a. avec gros arbres. \$49,500. Madeleine Bickley 653-1576, 653-0698.

ST-BRUNO: Dans un cercle, bungalow 1974, 6 pièces, portes patio, 2 salles de bain. Garage. Quelques pas des centres, autobus, arène, écoles. Taxes \$993. Prix \$37,900. Madeleine Bickley 653-1576, 653-0698.

ST-BASILE: Centre-ville, 4 terrains zones commerciales avec les services. 1/3 comptant. Madeleine Bickley, 653-1576, 653-0698.

ST-BASILE: Au pied de la montagne, bungalow 28 x 44, foyer salle familiale, 3 chambres près autobus. \$44,900. Thérèse Bienvenu, 653-1576, 653-7344.

16-2-78

Montréal Trust

ST-BRUNO

\$44,900. Excellent pour jeune famille, central, possibilité 4 chambres. Hypothèque 6 1/2%. Occupation immédiate. Terrain 8,114 p.c., paysagé.

\$90,000. Magnifique split "Tudor", brique, stucco, 4 chambres, salle à manger, foyer salon, salle familiale, garage, terrain 12,120 p.c.

\$36,500. Bungalow brique, aluminium, 3 plus 1 chambres, tapis m/m, laveuse, sècheuse à l'étage. Occupation avril.

STE-JULIE (HAUT-BOIS)

\$400., à louer. Spacieux cottage 4 chambres, 2 1/2 salles bain, foyer salon à salle manger, double garage. Occupation immédiate.

\$63

des quatre coins du MONDE

Pas de charbon, pas d'autos!

DÉTROIT (AFP) — La compagnie Ford fermera progressivement ses usines à partir de la fin du mois et Chrysler pourrait arrêter totalement ses activités le 1er mars, en raison des baisses de tension électrique si la grève nationale des mineurs américains ne trouve pas rapidement une conclusion permettant la reprise des livraisons de charbon.

Naples sans hôpitaux

NAPLES (AFP) — La situation est catastrophique dans les hôpitaux de Naples où 90 pour cent du personnel est en grève depuis quatre jours, n'assurant plus l'entretien ni les soins élémentaires aux 4.000 malades. Les huit principaux hôpitaux de Naples sont dans un état lamentable et la moitié des malades ont préféré rentrer chez eux plutôt que de rester dans certains départements hospitaliers.

Pas d'élixir pour la reine

COPENHAGUE (AFP) — Un représentant en "élixirs d'éternelle jeunesse" a provoqué en duel le secrétaire du cabinet de la reine Margrethe II du Danemark. Furieux de ne pouvoir obtenir une audience auprès de la souveraine, à qui il voulait proposer un élixir capable d'assurer une jeunesse éternelle aux membres de la famille royale, il a employé les grands moyens: se targuant de 600 de quartiers de noblesse, il a défié le chambellan de la Cour, Mogens Wahle.

Escroquerie religieuse

PARIS (AP) — Les dirigeants d'une secte internationale, L'Eglise de Scientologie, ont été reconnus coupables d'escroquerie et condamnés hier par la 13e chambre correctionnelle de Paris à des peines allant d'un à quatre ans de prison, après des débats qui s'étaient déroulés en novembre dernier.

Poissons dans le désert

TEL AVIV (AFP) — Une méthode de développement de la pisciculture dans les conditions prévalant dans le désert a été mise au point au département de zoologie de l'université de Tel Aviv. Partant du postulat que dans les régions désertiques se trouvent des nappes d'eau souterraines à très forte salinité, le professeur Fishelson, chef de ce département, a réussi à obtenir par croisement une variété de petite carpe capable de survivre à des eaux à forte et variable salinité.

Satellites solaires

WASHINGTON (AP) — Le Dr Peter Glaser a demandé devant l'Association américaine pour le progrès de la science qu'un effort international soit mené pour construire 112 satellites solaires chargés de fournir de l'énergie au monde vers 2025. Il a indiqué que le satellite solaire représente l'une des options énergétiques les plus prometteuses et qu'il permettrait de satisfaire la totalité de la demande en énergie.

À Sept-Îles

Les métallos organisent leur propre clinique industrielle

par Gilles Ouellet

SEPT-ÎLES — Le syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique, qui négocie le renouvellement des conventions collectives de 12.000 travailleurs miniers de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et du Labrador, est plus résolu que jamais à retirer les dossiers médicaux des ouvriers d'entre les mains des compagnies pour les confier à une clinique de médecine industrielle indépendante.

Et cette fois, les représentants syndicaux n'arriveront pas dépourvus à la table des négociations puisque, au terme de pourparlers très discrets, une entente vient d'intervenir entre le Centre de recherches Richelieu-Yamaska et le Centre médical de Sept-Îles concernant les modalités de fonctionnement d'une clinique de médecine industrielle à Sept-Îles selon les mêmes principes et les mêmes modes d'opération que la clinique du Centre Richelieu-Yamaska, à Sorel.

de venir s'installer à Sept-Îles pour rejoindre la clinique et travailler exclusivement à un programme de santé des travailleurs: examens pré-embauche, examens périodiques de contrôle, mesures de prévention, etc.

Le Centre médical de Sept-Îles a par cette entente accepté de mettre son équipement à la disposition des médecins pour l'organisation d'une véritable clinique industrielle: d'autres appareils s'ajoutent si les compagnies minières souscrivent à l'idée d'une telle formule de plus en plus réclamée dans les syndicats locaux de la Côte-Nord.

Il faut savoir que les Métallos se sont fixés comme priorité lors des négociations de cette année d'obtenir de nettes améliorations sur les conditions de santé et de sécurité au travail, et ils demandent de pouvoir quitter un lieu de travail jugé dangereux ou insalubre.

Il faut savoir aussi que les syndicats réclament la création de comités conjoints de sécurité détenant des pouvoirs,

exigent que les représentants syndicaux aient accès partout dans les mines et les usines, et veulent que les employés subissent au moins un examen médical par année et que les résultats leur soient révélés.

Il faut savoir enfin qu'une quarantaine de travailleurs de Gagnon, de Fermont et de Schefferville, sont atteints de silicose et que certains d'entre eux n'auraient appris cette nouvelle qu'un bon moment après le diagnostic des médecins des compagnies, sans compter de vigoureuses interventions syndicales nécessaires.

Et il y a eu ces multiples études effectuées au fil des années et qui ont largement démontré des problèmes d'environnement dans les usines: bruit, fumée dense, émanations de gaz, poussières rouges, etc.

C'est face à toutes ces conditions de vie et de travail dans des mines de fer et des usines de la Côte-Nord que des représentants syndicaux réunis à la table régionale de coordination ont résolu ces dernières années de donner un coup de barre pour assurer la santé et la sécurité des ouvriers.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots • Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

• Chaque parution coûte \$5.60 le pouce • Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 20, 21 et 22

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC, boul. d'Auteuil, cottage détaché pierre et briques, 8 pièces, 4 c.c. salon et salle à dîner combinés, t.v. room, pièce fine au sous-sol, garage. Excl. \$98,000. Jean Poissant 337-2763 ou 334-0700.

CARTIERVILLE, choix de cottage, bungalow, split-level, avec ou sans foyer, quartier résidentiel, prix variant de \$58,000 à \$160,000. M.L.S. Michelle Nagy 331-1577 et Stella Tremblay 334-2771. Bur.: 334-0700.

NOUVEAU BORDEAUX, split-level ou bungalow, excellente condition, 3 ou 4 c.c., sous-sol fini, garage, grand terrain. M.L.S. Stella Tremblay 334-2771 et Michelle Nagy 331-1577. Bur.: 334-0700.

VERVILLE et GOUIN, split-level, 3 c.c., grand salon, salle à dîner, garage niveau de la rue, carré de maison 32 x 40. Pierre Leheurteux 523-7255 ou 334-0700.

ST-LAURENT, maison de ville, semi-détaché, 4 chambres, salon, salle à manger, sous-sol, garage, piscine creusée, demande \$50,000. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, site idéal face au parc, maison détachée, 4 chambres, foyer naturel, garage en façade. \$88,000. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, magnifique résidence en pierre, air climatisé central pièce familiale avec foyer, grand jardin, garage 2 voitures. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, Paroisse St-Germain, style Tudor, 2 foyers, spacieux hall, chambre à l'étage, magnifiques boiseriers, \$98,500. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, cottage détaché près des parcs, écoles, 5 chambres, joli jardin. Garage. \$112,500. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

PIERREFONDS, cottage sur bord de feu, salle à manger, sous-sol fini, 2 foyers, garage, piscine creusée, terrains de 33,000 p.c. Stella Tremblay 334-2771 et Michelle Nagy 331-1577. Bur.: 334-0700.

VERVILLE et GOUIN, split-level, 3 c.c., grand salon, salle à dîner, garage niveau de la rue, carré de maison 32 x 40. Pierre Leheurteux 523-7255 ou 334-0700.

ST-LAURENT, maison de ville, semi-détaché, 4 chambres, salon, salle à manger, sous-sol, garage, piscine creusée, demande \$50,000. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, site idéal face au parc, maison détachée, 4 chambres, foyer naturel, garage en façade. \$88,000. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, magnifique résidence en pierre, air climatisé central pièce familiale avec foyer, grand jardin, garage 2 voitures. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, Paroisse St-Germain, style Tudor, 2 foyers, spacieux hall, chambre à l'étage, magnifiques boiseriers, \$98,500. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, cottage détaché près des parcs, écoles, 5 chambres, joli jardin. Garage. \$112,500. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

PIERREFONDS, cottage sur bord de feu, salle à manger, sous-sol fini, 2 foyers, garage, piscine creusée, terrains de 33,000 p.c. Stella Tremblay 334-2771 et Michelle Nagy 331-1577. Bur.: 334-0700.

VERVILLE et GOUIN, split-level, 3 c.c., grand salon, salle à dîner, garage niveau de la rue, carré de maison 32 x 40. Pierre Leheurteux 523-7255 ou 334-0700.

ST-LAURENT, maison de ville, semi-détaché, 4 chambres, salon, salle à manger, sous-sol, garage, piscine creusée, demande \$50,000. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, site idéal face au parc, maison détachée, 4 chambres, foyer naturel, garage en façade. \$88,000. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC, boul. d'Auteuil, cottage détaché pierre et briques, 8 pièces, 4 c.c. salon et salle à dîner combinés, t.v. room, pièce fine au sous-sol, garage. Excl. \$98,000. Jean Poissant 337-2763 ou 334-0700.

CARTIERVILLE, choix de cottage, bungalow, split-level, avec ou sans foyer, quartier résidentiel, prix variant de \$58,000 à \$160,000. M.L.S. Michelle Nagy 331-1577 et Stella Tremblay 334-2771. Bur.: 334-0700.

NOUVEAU BORDEAUX, split-level ou bungalow, excellente condition, 3 ou 4 c.c., sous-sol fini, garage, grand terrain. M.L.S. Stella Tremblay 334-2771 et Michelle Nagy 331-1577. Bur.: 334-0700.

VERVILLE et GOUIN, split-level, 3 c.c., grand salon, salle à dîner, garage niveau de la rue, carré de maison 32 x 40. Pierre Leheurteux 523-7255 ou 334-0700.

ST-LAURENT, maison de ville, semi-détaché, 4 chambres, salon, salle à manger, sous-sol, garage, piscine creusée, demande \$50,000. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, site idéal face au parc, maison détachée, 4 chambres, foyer naturel, garage en façade. \$88,000. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, magnifique résidence en pierre, air climatisé central pièce familiale avec foyer, grand jardin, garage 2 voitures. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, Paroisse St-Germain, style Tudor, 2 foyers, spacieux hall, chambre à l'étage, magnifiques boiseriers, \$98,500. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, cottage détaché près des parcs, écoles, 5 chambres, joli jardin. Garage. \$112,500. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

PIERREFONDS, cottage sur bord de feu, salle à manger, sous-sol fini, 2 foyers, garage, piscine creusée, terrains de 33,000 p.c. Stella Tremblay 334-2771 et Michelle Nagy 331-1577. Bur.: 334-0700.

VERVILLE et GOUIN, split-level, 3 c.c., grand salon, salle à dîner, garage niveau de la rue, carré de maison 32 x 40. Pierre Leheurteux 523-7255 ou 334-0700.

ST-LAURENT, maison de ville, semi-détaché, 4 chambres, salon, salle à manger, sous-sol, garage, piscine creusée, demande \$50,000. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, site idéal face au parc, maison détachée, 4 chambres, foyer naturel, garage en façade. \$88,000. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, magnifique résidence en pierre, air climatisé central pièce familiale avec foyer, grand jardin, garage 2 voitures. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, Paroisse St-Germain, style Tudor, 2 foyers, spacieux hall, chambre à l'étage, magnifiques boiseriers, \$98,500. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, cottage détaché près des parcs, écoles, 5 chambres, joli jardin. Garage. \$112,500. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

PIERREFONDS, cottage sur bord de feu, salle à manger, sous-sol fini, 2 foyers, garage, piscine creusée, terrains de 33,000 p.c. Stella Tremblay 334-2771 et Michelle Nagy 331-1577. Bur.: 334-0700.

VERVILLE et GOUIN, split-level, 3 c.c., grand salon, salle à dîner, garage niveau de la rue, carré de maison 32 x 40. Pierre Leheurteux 523-7255 ou 334-0700.

ST-LAURENT, maison de ville, semi-détaché, 4 chambres, salon, salle à manger, sous-sol, garage, piscine creusée, demande \$50,000. Bur.: 334-0700.

OUTREMONT, site idéal face au parc, maison détachée, 4 chambres, foyer naturel, garage en façade. \$88,000. Estelle Brodeur 342-3548 et Raymond Trudeau 733-3668. Bur.: 334-0700.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONT ST-HILAIRE *1886* Au 370 Richelieu Nord entre la rivière et la montagne, cottage à la française, typique de la région, modernisé, 34,000 pi. ca. de terrain avec potager, serre et remise dans un environnement exceptionnel. ST-HILAIRE *1820* Chemin de la montagne, près du Centre de la Nature McGill. Un ancien relais de poste (auberge) dont l'extérieur a été préservé et rafraîchi, cache un intérieur maintenant restauré et relié "au naturel". Unique... toute l'ambiance d'une autre époque. Huit pièces dont une vaste pièce centrale avec une grande cheminée de pierres (hauteur 26 pieds). Dans un cadre de verdure et d'horizon — 63 pommmiers et village.

VERDUN — DUPLEX Plus belle rue de Verdun, 2 x 4 1/2 & salle de jeu. Coin de rue. Fenêtres en aluminium émailé et toit garanti; dans les 40,000. Appelez: D'Etcheverry: 364-3232 ou 766-7082.

ST-LAMBERT Cottage style différent, 4 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini, juste rénové, en face du golf. June McGarr: 671-0569, 465-2510. 16-2-78

BOULEVARD ST-JOSEPH OUEST, près St-Urbain, duplex en brique, 2/8 pièces — baux au 30-6-78, présent revenu \$6,900. Toute offre raisonnable considérée.

ST-URBAIN PRÈS ST-JOSEPH, 3 étages en brique — 3/6 pièces fenêtres aluminium — chauffage ind. — revenu \$5,910, baux au 30/30/1978 — offre raisonnable considérée.

CHERRIER et MENTANA, excellente maison 3 étages, pierre et brique, 5 logements 3/5, 1/3, 1/2, revenu \$9,870, rénovation 57. Offre raisonnable considérée.

BLAINVILLE, Place Sébastien, bungalow de 6 pièces, construction 76 — sous-sol entièrement fini avec foyer naturel, bureau pour professionnel — chauffage électrique — prix du constructeur. Peut-être loué \$350, p.m. avec option d'achat.

Jacques Normandin 866-9641 ou 768-2404 Trust Général, courtier 17-2-78

N.D.G. grand cottage détaché de style original, sur terrain de près de 10,000 pieds carrés, 17 pièces, 6 salles de bains, 8 chambres à coucher dont 2 au sous-sol, très grand salon, très grand hall et immense salle à manger, cuisine, foyer bibliothèque et un salon particulier, vitres plombées, vitraux immense grenier non-fini, plus garage, appareils électriques inclus, pas d'agent, prix: \$110,000. Tél.: 484-4050, 24-2-78

ST-LÉONARD: luxueux duplex, semi-détaché, secteur bungalow, salle de séjour avec foyer, garage, bachelors 3 1/2 ou sous-sol, garage, stationnement pour 2 autos, pas d'agent. Tél. 326-1511, 16-2-78

VILLE MONT-ROYAL Duplex, nouveau sur le marché, les 2 logements sont décorés avec goût, salon et salle à manger sont séparés, le logement du bas offre une cuisine attrayante, 2 nouvelles salles de bains, 3 chambres à coucher et une salle familiale au sous-sol particulièrement jolie. Prix \$86,000. M.S. Veullez tél.: Mme Madeleine Touchette 738-7285 ou Frank A. Normand et Cie. 731-6817, 16-2-78

MAISON style chaumière, à Repentigny cause démantèlement, maison de 4 ans, 8 appartements, foyer, bien située, près des parcs. Tél.: 581-5655, 20-2-78

ANJOU: Split-level, 9 pièces, 5 chambres, tapis mur à mur, grande cuisine, four et poêle encastrés, garage (porte électrique) \$65,000. Particulier. Après 5 heures information 351-1658, 20-2-78

CHATEAUBRIAND et Rochelle, deux 4 1/2 rénovés, chauffage électrique, haut rapporte \$1,500, bas libre présentement, comptant \$3,000, 474-3439, 20-2-78

BOUCHERVILLE, secteur la Seigneurie, maison 2 étages, 7 pièces, repeint au complet, foyer, tapis, draperies, poêle, lave-vaisselle, porte-patio, patio, terrain privé, pas d'agent. Prix: \$55,000. Soir ou fin de semaine 655-6586, 18-2-78

ST-HUBERT: Propriété 6 logements. Revenu annuel: \$8,968. Chauffage élect. locataires situés sur Grande-Alle. Prix: \$53,000. Excl. Simone Dulac, 656-5300, IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER, 16-2-78

BOUCHERVILLE, secteur la Seigneurie, maison 2 étages, 7 pièces, repeint au complet, foyer, tapis, draperies, poêle, lave-vaisselle, porte-patio, patio, terrain privé, pas d'agent. Prix: \$55,000. Soir ou fin de semaine 655-6586, 18-2-78

ST-HUBERT: Propriété 6 logements. Revenu annuel: \$8,968. Chauffage élect. locataires situés sur Grande-Alle. Prix: \$53,000. Excl. Simone Dulac, 656-5300, IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER, 16-2-78

BOUCHERVILLE, secteur la Seigneurie, maison 2 étages, 7 pièces, repeint au complet, foyer, tapis, draperies, poêle, lave-vaisselle, porte-patio, patio, terrain privé, pas d'agent. Prix: \$55,000. Soir ou fin de semaine 655-6586, 18-2-78

ST-HUBERT: Propriété 6 logements. Revenu annuel: \$8,968. Chauffage élect. locataires situés sur Grande-Alle. Prix: \$53,000. Excl. Simone Dulac, 656-5300, IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER, 16-2-78

BOUCHERVILLE, secteur la Seigneurie, maison 2 étages, 7 pièces, repeint au complet, foyer, tapis, draperies, poêle, lave-vaisselle, porte-patio, patio, terrain privé, pas d'agent. Prix: \$55,000. Soir ou fin de semaine 655-6586, 18-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONT ST-HILAIRE *1886* Au 370 Richelieu Nord entre la rivière et la montagne, cottage à la française, typique de la région, modernisé, 34,000 pi. ca. de terrain avec potager, serre et remise dans un environnement exceptionnel. ST-HILAIRE *1820* Chemin de la montagne, près du Centre de la Nature McGill. Un ancien relais de poste (auberge) dont l'extérieur a été préservé et rafraîchi, cache un intérieur maintenant restauré et relié "au naturel". Unique... toute l'ambiance d'une autre époque. Huit pièces dont une vaste pièce centrale avec une grande cheminée de pierres (hauteur 26 pieds). Dans un cadre de verdure et d'horizon — 63 pommmiers et village.

VERDUN — DUPLEX Plus belle rue de Verdun, 2 x 4 1/2 & salle de jeu. Coin de rue. Fenêtres en aluminium émailé et toit garanti; dans les 40,000. Appelez: D'Etcheverry: 364-3232 ou 766-7082.

ST-LAMBERT Cottage style différent, 4 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini, juste rénové, en face du golf. June McGarr: 671-0569, 465-2510. 16-2-78

BOULEVARD ST-JOSEPH OUEST, près St-Urbain, duplex en brique, 2/8 pièces — baux au 30-6-78, présent revenu \$6,900. Toute offre raisonnable considérée.

ST-URBAIN PRÈS ST-JOSEPH, 3 étages en brique — 3/6 pièces fenêtres aluminium — chauffage ind. — revenu \$5,910, baux au 30/30/1978 — offre raisonnable considérée.

CHERRIER et MENTANA, excellente maison 3 étages, pierre et brique, 5 logements 3/5, 1/3, 1/2, revenu \$9,870, rénovation 57. Offre raisonnable considérée.

BLAINVILLE, Place Sébastien, bungalow de 6 pièces, construction 76 — sous-sol entièrement fini avec foyer naturel, bureau pour professionnel — chauffage électrique — prix du constructeur. Peut-être loué \$350, p.m. avec option d'achat.

Jacques Normandin 866-9641 ou 768-2404 Trust Général, courtier 17-2-78

N.D.G. grand cottage détaché de style original, sur terrain de près de 10,000 pieds carrés, 17 pièces, 6 salles de bains, 8 chambres à coucher dont 2 au sous-sol, très grand salon, très grand hall et immense salle à manger, cuisine, foyer bibliothèque et un salon particulier, vitres plombées, vitraux immense grenier non-fini, plus garage, appareils électriques inclus, pas d'agent, prix: \$110,000. Tél.: 484-4050, 24-2-78

ST-LÉONARD: luxueux duplex, semi-détaché, secteur bungalow, salle de séjour avec foyer, garage, bachelors 3 1/2 ou sous-sol, garage, stationnement pour 2 autos, pas d'agent. Tél. 326-1511, 16-2-78

VILLE MONT-ROYAL Duplex, nouveau sur le marché, les 2 logements sont décorés avec goût, salon et salle à manger sont séparés, le logement du bas offre une cuisine attrayante, 2 nouvelles salles de bains, 3 chambres à coucher et une salle familiale au sous-sol particulièrement jolie. Prix \$86,000. M.S. Veullez tél.: Mme Madeleine Touchette 738-7285 ou Frank A. Normand et Cie. 731-6817, 16-2-78

MAISON style chaumière, à Repentigny cause démantèlement, maison de 4 ans, 8 appartements, foyer, bien située, près des parcs. Tél.: 581-5655, 20-2-78

ANJOU: Split-level, 9 pièces, 5 chambres, tapis mur à mur, grande cuisine, four et poêle encastrés, garage (porte électrique) \$65,000. Particulier. Après 5 heures information 351-1658, 20-2-78

CHATEAUBRIAND et Rochelle, deux 4 1/2 rénovés, chauffage électrique, haut rapporte \$1,500, bas libre présentement, comptant \$3,000, 474-3439, 20-2-78

BOUCHERVILLE, secteur la Seigneurie, maison 2 étages, 7 pièces, repeint au complet, foyer, tapis, draperies, poêle, lave-vaisselle, porte-patio, patio, terrain privé, pas d'agent. Prix: \$55,000. Soir ou fin de semaine 655-6586, 18-2-78

ST-HUBERT: Propriété 6 logements. Revenu annuel: \$8,968. Chauffage élect. locataires situés sur Grande-Alle. Prix: \$53,000. Excl. Simone Dulac, 656-5300, IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER, 16-2-78

BOUCHERVILLE, secteur la Seigneurie, maison 2 étages, 7 pièces, repeint au complet, foyer, tapis, draperies, poêle, lave-vaisselle, porte-patio, patio, terrain privé, pas d'agent. Prix: \$55,000. Soir ou fin de semaine 655-6586, 18-2-78

ST-HUBERT: Propriété 6 logements. Revenu annuel: \$8,968. Chauffage élect. locataires situés sur Grande-Alle. Prix: \$53,000. Excl. Simone Dulac, 656-5300, IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER, 16-2-78

BOUCHERVILLE, secteur la Seigneurie, maison 2 étages, 7 pièces, repeint au complet, foyer, tapis, draperies, poêle, lave-vaisselle, porte-patio, patio, terrain privé, pas d'agent. Prix: \$55,000. Soir ou fin de semaine 655-6586, 18-2-78

ST-HUBERT: Propriété 6 logements. Revenu annuel: \$8,968. Chauffage élect. locataires situés sur Grande-Alle. Prix: \$53,000. Excl. Simone Dulac, 656-5300, IMMEUBLES BROSSARD, COURTIER, 16-2-78

BOUCHERVILLE, secteur la Seigneurie, maison 2 étages, 7 pièces, repeint au complet, foyer, tapis, draperies, poêle, lave-vaisselle, porte-patio, patio, terrain privé, pas d'agent. Prix: \$55,000. Soir ou fin de semaine 655-6586, 18-2-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

FABREVILLE, Bungalow 9 pièces, salle à dîner avec porte patio, salle de jeux avec foyer brique, grand terrain. Près autoroute du Nord et 13. Lise Aumont: 627-4231, 681-6491. NOUVEAU BORDEAUX, Cottage brique, 7 pces, 3 chambres, salle à dîner, sous-sol non fini, garage. Arbres adossés. Ted Vachon: 681-6491, 663-8357. POINTE-AUX-ANGLAIS, Bord du lac Deux-Montagnes, magnifique bungalow 7 pièces. Décoration professionnelle, grand terrain privé, endroit superbe. Belle vue sur le lac. Idéal pour bateau. Lise Aumont: 627-4231, 681-6491.

LE PERMANENT, courtiers 16-2-78

CARTIERVILLE: Split-level luxueux, 9 pièces, 4 chambres, salle à dîner détachée, den, salle de jeux, très beau terrain, près train et hôpital Sacré-Coeur, état impeccable, prix \$77,000. Excl. Denise Brissette: 337-5480.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 25, 26 et 27

ANALYSTE DES MARCHÉS

Nous sommes une société connue dans le monde entier et nous cherchons un(e) candidat(e) de pour notre bureau de Montréal.

Le poste offert comporte les fonctions suivantes:
1. Analyse des données et des stratégies de commercialisation en alimentation et produits pharmaceutiques.
2. Présentation des résultats d'analyse aux clients avec les recommandations nécessaires.
3. Vente de services aux clients actuels et futurs.
Le (la) candidat(e) rêvé(e) est dynamique, possède l'esprit d'analyse et peut traiter avec des cadres supérieurs. Il ou elle est diplômé(e) d'université ou de collège et possède un-deux ans d'expérience réussie, de préférence dans la vente ou le marketing.
Le bilinguisme est très souhaitable.
Nous offrons une rémunération intéressante, de généreux avantages sociaux et des méthodes de gestion avant-gardistes.

Présenter un curriculum vitae:

Service du personnel
A.C. Nielsen Co. of Canada Ltd.
100, boul. Alexis-Nihon, 2e étage
Montréal

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN RECHERCHE

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE

Sommaire de la fonction:

Personne qui effectue l'installation, le dépannage, la calibration, la construction et la modification des équipements électroniques industriels et médicaux, des instruments et appareils de laboratoire. Le technicien est aussi appelé à couvrir tous les services de l'établissement.

Exigences du poste:

— Doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en "électrotechnique (électronique)" d'une école reconnue par le ministère de l'Éducation.
— Trois (3) ans d'expérience pertinente.

Salaire:

— Selon la Convention Collective.

Faire parvenir curriculum vitae, avant le 20 février 1978 à:

Mme Maryse Laverdière
Conseiller en gestion du personnel
4000 Boul. Lasalle
Verdun, Québec
H4G 2A3

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX Saguenay • Lac St-Jean • Chibougamau

(2) DIRECTEURS DE FILIALES

Lieux de travail: Roberval et Chibougamau.

Sommaire des responsabilités:

— Organiser, coordonne et contrôle la distribution des services sociaux dans une zone.

Qualifications requises:

— Formation universitaire de trois (3) ans en service social ou l'équivalent.
— Au moins trois (3) ans d'expérience de travail dont un (1) en gestion.

Conditions de travail:

— Selon la politique en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 février 1978 à:

Directeur des Ressources Humaines,
Centre de Services Sociaux S.L.S.J.C.,
711, rue Jacques Cartier est,
Chicoutimi, Qué.
G7H 5B7
Tél.: (418) 549-4853

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JEAN DE BRÉBEUF DE SHERBROOKE

2185, rue King ouest
SHERBROOKE (Québec)

COMPTABLE

La description

— Dirige le personnel affecté aux opérations courantes du "Service de l'épargne" notamment l'exécution et la comptabilisation des transactions. Organise et répartit de façon générale le travail du personnel sous sa juridiction. Veille à l'application des normes et pratiques concernant l'administration du personnel et se préoccupe de son développement et perfectionnement. Exerce un contrôle sur l'ensemble de la comptabilité de la Caisse en vérifiant et en analysant les divers rapports produits par le système S.I.C.

La caisse et son milieu

L'actif de la Caisse est de plus de 9 millions et le nombre d'employés est de 12 dont 3 sont cadres. Son taux de croissance durant l'année 1977 se situe autour de 32%. Elle est située sur une des artères principales de la ville de Sherbrooke (extrémité ouest). Son bassin de population ne cesse de croître.

Exigences

a) Académique: D.E.C. en technique administrative ou l'équivalent.
b) Expérience: 3 ans de travail dans le domaine dont 1 an dans des fonctions équivalentes ou une plus grande expérience peut compenser pour la scolarité moindre (environ 6 ans.)
— Doit planifier, organiser, déléguer son autorité, diriger et contrôler.
— Doit pouvoir analyser les situations et communiquer les résultats.
— Doit être créateur et se préoccuper du développement de ses subordonnés.
— Doit maintenir d'excellents contacts humains.

Conditions de travail

— Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications à l'intérieur de l'échelle prévue pour un poste de cette importance.
— Avantages sociaux usuels.

Toute personne intéressée par ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae à l'attention du soussigné et ce avant le 22 février 1978, à l'adresse suivante:

Michel Beaudoin
1845, rue King ouest
SHERBROOKE (Québec)
Téléphone: 569-9481 (819)

CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES IMPORTÉES

cherche jeunes gens agressif, bilingues ayant une excellente présentation et une forte expérience dans le domaine de la vente (pas nécessairement dans le domaine de l'automobile). Salaire de base, auto fournie et formation assurée.

Téléphoner à Monsieur Robert Salem à 937-9551

COBOL

PROGRAMMEURS ET PROGRAMMEURS-ANALYSTES

Minimum d'un (1) an d'expérience. Connaissance du langage de programmation ANS Cobol et connaissance pratique du langage de contrôle des travaux OS/JCL. Ces postes sont de nature permanente et offrent des possibilités d'avancement. Nous offrons d'excellents avantages sociaux.

Veillez communiquer avec:
Directeur Technique
BONAVENTURE DESIGN & PROGRAMMATION LTÉE
4823 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q.
H3Z 1G9
931-5804 (514)
Informations-Conseils

La Société de Conservation du Nord-Ouest est à la recherche de

deux (2) inspecteurs en protection

détention et suppression des feux de forêts dans le territoire de la Baie James

EXIGENCES

Le titulaire devra posséder une expérience pertinente d'au moins quatre (4) ans dans ce travail, avoir de l'entregent, une facilité à s'exprimer et l'aptitude à diriger des travailleurs.

Détenir un diplôme en techniques forestières ou posséder une vaste expérience en ce domaine.

Salaire de base très intéressant, autres bénéfices marginaux connexes à la fonction.

Pour plus d'informations, faire parvenir votre Curriculum Vitae à:

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU NORD-OUEST
C.P. 814, ROUYN, QUÉBEC
J9X 5C7
ATTENTION:
MONSIEUR PAUL MILJOURS

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN RECHERCHE

PHOTOGRAPHE MÉDICAL

Sommaire de la fonction:

Personne qui conçoit les schémas d'exécution des travaux de photographie et en assure l'exécution en assistant aux opérations, aux autopsies et autres activités où sa présence est requise, effectue le travail de laboratoire ordinaire et/ou hautement spécialisé lorsque; recommande l'achat des fournitures et équipement lorsque requis.

Exigences du poste:

— Doit détenir un diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en arts graphiques (photographie) d'une école reconnue par le Ministère de l'Éducation et posséder des connaissances en biologie, anatomie comparative, embryologie, physiologie.

Salaire:

— Selon la convention collective.

Faire parvenir curriculum vitae, avant le 20 Février 1978 à:

Mme Maryse Laverdière
Conseiller en gestion du personnel
4000 boul. Lasalle
Verdun, Québec
H4G 2A3

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Bureau du Vérificateur Interne

VÉRIFICATEUR CHEF D'ÉQUIPE

(\$20,140. - \$25,001)

(Sujet à révision au 1er décembre 1977)

NATURE DE L'EMPLOI: le titulaire de cet emploi sera appelé à coordonner, diriger, surveiller et évaluer les activités d'une équipe chargée d'effectuer divers travaux de vérification relatifs aux opérations financières et administratives de la Communauté urbaine de Montréal et de tout organisme relevant de la juridiction.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS:

Instruction: détenir un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) avec spécialisation appropriée ou être membre en règle d'une association professionnelle reconnue dans un domaine compatible avec la nature de l'emploi.

Expérience: posséder quelques années d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec l'emploi. Toute combinaison d'expérience et d'expérience jugée suffisante pour remplir cet emploi pourra aussi être considérée.

Traitement: le traitement initial accordé se situera à l'intérieur de l'échelle de traitement attribuée à cet emploi et pourra être déterminé en fonction de la compétence et des années d'expérience pertinente de chaque candidat.

Examen: un examen oral sera tenu afin de déterminer les aptitudes et la compétence des candidats à remplir cet emploi.

Demande d'emploi: si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 22 février 1978.

Communauté urbaine de Montréal
Bureau du Personnel
2 Complexe Desjardins
20ième étage
Montréal H5B 1E6

TÉLÉPHONE: 872-6950
CONCOURS NO: 78-1003

REPRÉSENTANT

Recherchons représentant dynamique pour location et vente de machinerie lourde.

Téléphonez à:
655-2465

LE CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY

recherche:

INFIRMIER(ÈRE) CHEF EN PSYCHIATRIE

Pour prendre la responsabilité de l'unité de soins et de la clinique externe de psychiatrie.

Exigences:

Détenir un post-scolaire en psychiatrie, et expérience pertinente de deux ans minimum à un poste de responsabilité en psychiatrie.

Salaire:

Selon l'expérience et suivant les échelles salariales du M.A.S.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Service du Personnel,
Centre Hospitalier de Granby,
205 boul. Leclerc,
Granby, Qué. J2G 1T7

INFORMATIQUE

POSTES IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES POUR:

ANALYSTES	
• 5 ans d'exp., IBM OS, supervision.....	\$25K
• 3 ans d'exp., IBM OS, bilingue, centre ville.....	\$20K
• 4 ans d'exp., IBM DOS, application commerciale, diplôme.....	\$19K
PROGRAMMEURS/ANALYSTES	
• 7 ans d'exp., IBM OS, COBOL, IMS.....	\$25K
• 5 ans d'exp., IBM OS, COBOL.....	\$22K
• 4 ans d'exp., DOS/VS, COBOL, ASSEMBLER.....	\$18K
• 2 ans d'exp., S/7 ou MINI, ASSEMBLER.....	\$17K
• 3 ans d'exp., DOS/VS, COBOL, CICS.....	\$17K
• 3 ans d'exp., IBM DOS ou OS, COBOL, centre ville.....	\$17K
• 2 ans d'exp., IBM OS, ASSEMBLER.....	\$16K
• 1 an d'exp., H2000, COBOL.....	\$13K
DIVERS	
• GERANT DES OPÉRATIONS, installation et planification.....	\$25K
• LOGICIEL, IBM OS, ASSEMBLER.....	\$23K
• LOGICIEL, MINI ou MICRO, ASSEMBLER.....	\$23K
• SYSTÈME ET PROCÉDURE, bilingue.....	\$18K

Appelez Michèle Dufour à 844-3454 ou faire parvenir votre résumé à:

SYSTEMATIX PERSONNEL INC.
388 ST-JACQUES O.
MONTREAL, P.Q. H2Y 1S1

CONTRÔLEUR

Salaire jusqu'à \$25,000

Notre client, un important grossiste et manufacturier, cherche un contrôleur pour assumer la responsabilité totale des fonctions de comptabilité et pour devenir une partie intégrante de la gestion.

Les fonctions du contrôleur seront la préparation des budgets et des états financiers, le coût d'inventaire, et le contrôle des activités en administration générale de la compagnie.

Le titulaire doit être bilingue, jeune et dynamique, et doit posséder la compétence nécessaire pour assumer les responsabilités de ce poste.

Le salaire et les autres bénéfices sont proportionnels à l'habileté du candidat.

Faire parvenir les candidatures, qui d'ailleurs seront tenues confidentielles, au numéro de dossier 1800 à:

Zittler, Siblin, Stein, Levine & Co.
Comptables Agrés
4115 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
H3Z 1K9

La Commission Scolaire Berthier Dautraie

490, Ave du Collège, Berthierville, Qué.

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du Directeur du Personnel, le titulaire effectue les travaux administratifs relatifs à la gestion du personnel et à l'organisation scientifique du travail pour l'unité administrative en général.

EXIGENCES:

Diplôme d'études collégiales avec champ de spécialisation approprié, ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

TRAITEMENT:

Selon la convention en vigueur.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature, accompagné de leur curriculum vitae avant le 28 février 1978, 16:00 heures à:

Commission Scolaire Berthier Dautraie
Les Services au Personnel
490, Ave du Collège
Berthierville

CENTRE DE SÉJOUR LAVAL INC.

Résidence Ste-Dorothée

Centre d'accueil pour personnes âgées
demande

INFIRMIER(ES) AUTORISÉ(ES)

Temps partiel (sur appel): jour - soir - nuit
Membre actif de l'O.I.I.Q.

Communiquer avec:

HUBERT MIRON 689-0933

CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DU BAS ST-LAURENT & GASPÉSIE

AVOCAT

Le Centre Communautaire est à la recherche d'un avocat pour le bureau d'aide juridique situé à Matane.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit nous parvenir avant le 24 février 1978, à l'adresse suivante:

C.P. 520
New-Richmond
Comté Bonaventure, P.Q.
G0C 2B0

Garderie "Au Pays des Schtroumpfs" Hôpital Marie-Enfant

recherche

UN(E) COORDONNATEUR(TRICE)

FONCTION:

Planifier, coordonner et contrôler les activités d'une garderie éducative d'une capacité possible de 65 enfants. Ouverture prévue en mai 1978.

EXIGENCES:

Formation universitaire en enseignement pré-scolaire, en orthopédagogie ou en psychologie OU D.E.C. en technique de garderie.

Expérience à l'intérieur d'une garderie souhaitable.

SALAIRE

\$10,500.00 à \$13,000.00

Faire parvenir curriculum vitae avant le 13 mars 1978 à:

Garderie "Au Pays des Schtroumpfs"
Hôpital Marie-Enfant
5200 est, rue Bélanger
Montréal, Québec
H1T 1C9

INGÉNIEUR D'USINE

Une compagnie multinationale de produits manufacturiers requiert les services d'un ingénieur mécanique bilingue possédant 3 à 5 ans d'expérience.

Le candidat idéal pourra diriger et exécuter des travaux de maintenance pour une usine de production et d'équipement manufacturier aussi bien que la planification et la direction de prévision budgétaire pour augmenter l'efficacité et la productivité.

Cette position inclut la supervision de certains ingénieurs, contremaîtres et des employés à l'heure.

Faire parvenir demande à:

DOSSIER 2914
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

AVEZ-VOUS DÉJÀ CONSIDÉRÉ LA VENTE D'ASSURANCE-VIE DANS UNE AGENCE D'ASSURANCES GÉNÉRALES?

Le service d'Assurance-Vie et d'Avantages Sociaux de

CLARKE, VILLENEUVE ET HUBBARD LTÉE

offre un poste à une personne devant servir les clients actuels et développer de nouveaux clients. Une formation dans la vente est un atout. Programme d'orientation et rémunération excellents.

Pour rendez-vous communiquez avec

Mme McLeod
à
288-2418

DIRECTEUR

des services hospitaliers et auxiliaires (D.S.H.A.)
HÔPITAL GÉNÉRAL FLEURY INC.

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur général, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la gestion des services hospitaliers et auxiliaires du centre hospitalier (252 lits de soins spécialisés), dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services prévus et leur bien-être.

QUALIFICATIONS:

Détenir un diplôme d'études universitaires de quatre ans en sciences de la santé ou en sciences de l'administration ou l'équivalent, et posséder une expérience de travail et de gestion d'au moins trois ans.

RÉMUNÉRATION:

Selon les politiques établies par le M.A.S. (classe 18).

Faire parvenir votre curriculum vitae complet avant le 21 février 1978 à:

Lucien Hervieux
Directeur général
Hôpital Général Fleury Inc.
2180 est, rue Fleury
Montréal H2B 1K3

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 26 et 27

HÔPITAL SANTA CABRINI

Centre hospitalier moderne de 350 lits

recherche

INFIRMIÈRES

— Temporaire à temps complet sur l'Equipe volante (jusqu'en mai '78).
Disponible soit de jour, de soir ou de nuit.

— Permanent à temps partiel (2 jours par semaine incluant 1 fin semaine sur 2)

Veillez communiquer immédiatement avec le

Service du personnel
254-8311 local 335

LA SCHL ET LE MINISTÈRE DES AFFAIRES URBAINES

est à la recherche d'un

"COORDONNATEUR POUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC"

Cette personne sera engagée pour un contrat initial de 6 mois, sujet à renouvellement, et sera responsable pour la mise en oeuvre et la promotion du programme de participation du public et servira comme agent de liaison entre les agences gouvernementales et le public.

Qualifications:

Au moins 3 à 4 ans d'expérience en animation communautaire de préférence dans le domaine urbain. Ce poste requiert une excellente connaissance des deux langues. Salaire dépendra de l'expérience et des qualifications. Approximativement \$15,000 - \$17,000.

Faire parvenir formules d'application et C.V. d'ici le 22 février à

Claudette Thomson
Société centrale d'hypothèques et de logement
Siège social
Chemin Montréal
1er étage "annexe"
Ottawa, Ontario K1A 0P7

La Société de Conservation du Nord-Ouest
est à la recherche d'

un aéroplaneur en suppression des feux de forêts

dans le territoire de la Baie James

EXIGENCES

Le titulaire devra posséder une vaste expérience dans le domaine de la protection des forêts. Avoir une aptitude et les capacités de passer plusieurs heures consécutives à bord d'un aéronef. Avoir la faculté de transmettre des directives et messages par radio.

Posséder un diplôme en techniques forestières ou posséder une grande expérience dans ce domaine.

Le titulaire cumulera également la fonction d'agent de formation et d'entraînement des employés de la Société, s'occupera de relations publiques, déterminera les lignes de patrouilles aériennes, maintiendra des relations avec des équipages d'avions citerne.

Avoir une facilité à s'exprimer en public.

Salaire de base très intéressant, autres bénéfices marginaux connexes à l'emploi.

Pour plus d'informations, faire parvenir votre Curriculum Vitae à:

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU NORD-OUEST

C.P. 814, ROUYN, QUÉ.
J9X 5C7

ATTENTION:

M. ROSAIRE CLOUTIER



HÔPITAL NOTRE-DAME
DE LA MERCI
RECHERCHE

PHYSIOTHÉRAPEUTE

LE POSTE:

Personne qui assume la responsabilité du traitement de physiothérapie et de son évolution et qui participe à la réadaptation fonctionnelle du patient et après diagnostic médical, à l'élaboration duquel il participe sur références médicales et ce, à l'aide de moyens physiques appropriés, le tout en conformité avec les exigences médicales et les standards établis.

LE CANDIDAT:

Doit détenir un diplôme terminal universitaire en physiothérapie d'une durée minimum de (16) seize ans de scolarité et être admissible au titre de physiothérapeute de la Corporation professionnelle des Physiothérapeutes du Québec, avec spécialisation en gérontologie, ou un minimum de 3 années d'expérience en réadaptation dans un centre hospitalier de soins prolongés.

RÉMUNÉRATION:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 février 1978 à:

**CENTRE HOSPITALIER
NOTRE-DAME DE LA MERCI**
A/S Directeur du Personnel
555 Boul. Gouin Ouest
Montréal, P.Q.
H3L 1K5

ANALYSTE BUDGÉTAIRE

(\$20,500 - \$26,000)

Nature de l'emploi:

Sous direction générale le titulaire assumera la responsabilité de la section Analyse et contrôle budgétaire. La fonction consistera à préparer le budget annuel de l'organisme et sera chargé d'études portant sur les coûts ainsi que du contrôle de l'évolution des dépenses. Il devra participer très étroitement au développement et à l'implantation des systèmes et politiques budgétaires.

Qualifications requises:

Instructions:

Détenteur d'un diplôme universitaire en gestion administrative ou comptable, ou posséder une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de la planification et du contrôle budgétaire.

Expérience:

Posséder un minimum de 5 ans dans des travaux portant sur la gestion budgétaire. Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pour remplir la fonction pourra aussi être considérée.

Avoir une bonne connaissance du français et connaître la langue anglaise, posséder des aptitudes à la recherche, à l'analyse et à la conception.

Employeur:

L'employeur est un organisme para-public qui a plusieurs milliers d'employés à son emploi.

Demande d'emploi:

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à la Case Postale 1824, Montréal P.Q. Place d'Armes, H2Y 3L5



C.L.S.C.
SECTEUR BRANDON

RECHERCHE

2 MÉDECINS

Fonctions:

— médecine globale - équipe multidisciplinaire
— services généraux courants: consultation, urgences mineures
— programmes spéciaux: nutrition, santé et sécurité au travail, gérontologie, etc...

Qualifications:

— permis d'exercice

Rémunération et conditions de travail selon l'intention de la FMOQ.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 février au:

C.L.S.C. SECTEUR BRANDON

C.P. 870

Rue des Écoles
Saint-Gabriel-de-Brandon
Cité Berthier, P.Q.
a/s Christine Lefrançois

ou communiquer avec:

Dr Jacques Lachance
Dr Louise Roy
Dr Jacques Séguin
(514) 835-4705

SUPERVISION DE LA PRODUCTION \$15,000

Si vous avez de l'expérience dans l'industrie des produits alimentaires, notamment dans le contrôle des mesures hygiéniques et le contrôle de la qualité, une entreprise spécialisée dans l'emballage des aliments serait heureuse de vous compter parmi ses cadres. Vous aurez l'occasion de faire vos preuves à titre de directeur du groupe de la production en motivant le personnel et connaissant rapidement de l'avancement. Saisissez cette chance de vous réaliser pleinement et postulez cet emploi sans tarder. Appelez Normand St-Vincent. Dossier NSVN-6026

REPRÉSENTANT COMMERCIAL \$ à débattre

Un important centre d'informatique souhaite s'attacher les services d'un représentant commercial de niveau intermédiaire ou senior pour lui confier le territoire de Montréal. Le candidat choisi sera appelé à s'entretenir avec des vice-présidents d'entreprise et des contrôleurs. Il devra être capable de faire preuve d'imagination et de créativité. Ce défi très intéressant offre un excellent salaire de base et des commissions de même que le remboursement des frais de représentation. Appelez Lyda Daudelin. Dossier LDS-6016

INGÉNIEUR COMMERCIAL \$ à débattre

Entrez au service d'une compagnie en plein essor en qualité d'ingénieur en électricité ou en électronique pour le compte du service des ventes. Vous pourrez vous tailler une carrière intéressante dans la vente et serez chargé de la clientèle montréalaise. Grâce à vos connaissances techniques et à votre vif désir de faire vos preuves, vous assumerez de grandes responsabilités. Excellente rémunération, commissions, voiture fournie et frais de représentation. Appelez Vivian Courey. Dossier VG S-5760.

AUTONOMIE COMPLÈTE \$ à débattre

Vous souhaitez travailler en toute autonomie? Voici la chance que vous attendez. Une compagnie spécialisée dans les métaux a décidé de centraliser ses achats et de confier cette responsabilité à une personne ayant quelques années d'expérience dans le domaine des achats. Le candidat retenu aura l'occasion de se faire valoir et de postuler des postes de superviseur et de directeur dans un avenir rapproché. Relevez ce défi de taille et vous vous préparerez un excellent avenir. Appelez Ted Moysey. Dossier TM O-6023.

PROGRAMMEUR \$ à débattre

Une multinationale en plein essor intéressée dans les systèmes d'exploitation 370, VM 370 et DOS/VS recherche un programmeur pour mettre sur pied un service de systèmes multiples. Le candidat choisi sera chargé de définir les techniques à utiliser, d'établir des normes et de donner une orientation concernant l'évaluation de l'équipement, le rendement, les données, les méthodes de télétraitement, etc. Il devra avoir de l'expérience dans les techniques d'analyse et de conception, la programmation de systèmes et l'entretien du logiciel. Il se joindra à une équipe dynamique et pourra satisfaire ses ambitions professionnelles. Salaire concurrentiel et excellent programme d'avantages sociaux. Appelez Richard Nataf des aujourd'hui. Dossier RN D-5997



Drake Personnel
A DRAKE INTERNATIONAL company

281-1930

1801 McGill College, Ave. Suite 500
Montréal, Québec H3A 2N4

POSTES PROFESSIONNELS

COORDONNATEUR DES STAGES Concours no. 78-09

Responsabilités principales: Fournir une assistance professionnelle aux employeurs et aux étudiants dans l'organisation, le déroulement et l'évaluation des stages de travail; assiste les étudiants dans la précision de leurs objectifs de carrière et dans le choix de leurs stages de travail, suscite et maintient la participation des employeurs au système d'enseignement coopératif; visite les stagiaires et les entreprises participantes.

Profil de qualification: Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées; connaissance du milieu industriel et technologique québécois; expérience professionnelle ou industrielle pertinente d'au moins trois (3) années.

ADJOINT AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Concours no. 78-07

Responsabilités principales: Responsable de l'expertise juridique au secrétariat général et prépare les dossiers afférents; assure la gestion courante des opérations du secrétariat; rédige les procès-verbaux des organismes statutaires et veille à la diffusion des résolutions adoptées; organise la conservation des archives et de la documentation administrative de l'École.

Profil de qualification: Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées; de préférence dans le domaine juridique; expérience pertinente d'au moins trois (3) années, de préférence dans le milieu de l'Éducation au Québec.



Université du Québec
École de technologie supérieure

AGENT DU PERSONNEL ET D'ORGANISATION ET MÉTHODES

Concours no. 78-08

Responsabilités principales: Voit au recrutement et à la gestion du personnel de l'École; exécute des travaux d'analyse, de planification, de coordination et de contrôle des différentes politiques associées à la gestion du personnel — classification, évaluation, recrutement, relations de travail, avantages sociaux, rationalisation du travail et perfectionnement.

Effectue des études et analyses d'organisation et de fonctionnement des différentes unités administratives de l'École; analyse les systèmes et structures existants; élabore des procédures administratives; développe des formulaires et des instructions de travail.

Profil de qualification: Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées; expérience d'au moins trois (3) années dans le domaine du personnel ou de l'administration.

Rémunération: Selon l'échelle de rémunération du personnel professionnel en vigueur à l'Université du Québec.

Lieu de travail: Montréal
Adresser votre offre de services, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 1er mars 1978, en y indiquant le numéro de concours du poste auquel vous postulez, au:
Directeur des services de l'administration
École de technologie supérieure
180 est, rue Ste-Catherine
Montréal, Qué. H2X 1K9



Hydro-Québec

Bureau d'emploi
C.P. 6106
Montréal, Québec

Chargé d'études en planification — (2 postes)

(Banque commune de données)

CONCOURS: 77-0952-12-J-1

Fonctions:

— Étudier les diverses possibilités techniques pour promouvoir l'utilisation des données intégrées dans le développement de systèmes.
— Étudier et conceptualiser l'évolution de la Banque commune de données avec un horizon de 5 ans, dans tous les aspects (confidentialité, utilisation, logiciel, équipement, ressources humaines).

Exigences:

— Une formation universitaire en Informatique de 1er cycle, de préférence 2e cycle.
— 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de conception de systèmes de gestion et Banque commune de données.
— 1 an d'expérience dans la conceptualisation de l'évolution d'une Banque commune de données dans une entreprise comme Hydro-Québec.
— Bonne connaissance des logiciels plus importants de la Banque commune de données et expérience en matériel informatique.
— Aptitude éprouvée de design et conceptualisation et de communication orale et écrite.

Lieu de travail: Montréal.

Comptable

CONCOURS: 78-0064-02-J-1

Fonctions:

— Exploiter le système comptable, participer à la planification et aux modifications de ce système et s'assurer du respect des contrôles prévus.
— Analyser les registres, les rapports de gestion et les états financiers, relever les tendances et expliquer des facteurs significatifs.
— Diriger et orienter le travail d'employés affectés aux fonctions comptables.
— Exécuter et/ou participer à des études à incidence financière et de prix de revient et formuler les recommandations appropriées.
— Fournir les informations nécessaires à la rédaction des rapports de gestion et des états financiers et les préparer.
— Donner des avis en matière de comptabilité selon les principes comptables généralement reconnus et les pratiques en vigueur dans l'entreprise.

Exigences:

— Détenir un diplôme universitaire en commerce.
OU
— Un titre professionnel de CA, CGA ou RIA.

Lieu de travail: Montréal.

Chargé d'études en planification

(Équipement et logiciel)

CONCOURS: 78-0071-02-J-1

Fonctions:

— Prévion de la charge sur l'équipement informatique et le réseau de télécommunication informatique.
— Détermination de la capacité théorique de l'équipement et du réseau de téléinformatique.
— Conceptualisation d'un plan d'évolution de l'équipement et logiciel informatique avec un horizon de 5 ans.
— Évaluation de la répercussion des systèmes informatiques sur ce plan.

Exigences:

— Une formation universitaire en informatique de 1er cycle, de préférence 2e cycle.
— 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine d'acquisition, choix et planification de l'équipement et du logiciel informatique y compris le réseau téléinformatique.
— Expérience dans la conception de systèmes de gestion.
— Aptitude éprouvée de design et conceptualisation et de communication orale et écrite.

Lieu de travail: Montréal.

N.B.: Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur numéro d'assurance sociale ainsi que le numéro du concours avant le 3 mars 1978.

Analyste en informatique

CONCOURS: 78-0066-02-J-1

Fonctions:

— Assurer l'analyse, la conception et la programmation dans le domaine touchant la gestion de réseaux à haute-tension.
— Être appelé à travailler au sein de l'équipe du centre de calcul de la direction Production et Transport.

Exigences:

— Posséder un diplôme universitaire en informatique ou un D.E.C. en informatique avec cinq années d'expérience sur les systèmes IBM 370 avec connaissance du JCL de OS.
— Avoir une expérience pertinente en conception et programmation de même qu'une connaissance suffisante des domaines suivants: Langages PL-1, CICS, Banque de données TOTAL.

Lieu de travail: Montréal.

Ingénieur en électricité de bâtiments

CONCOURS: 78-0067-02-J-1

Fonctions:

— Participer à la programmation et établir le cheminement des travaux de la direction Architecture.
— Analyser les besoins des utilisateurs et des services fonctionnels et recommander des projets pour combler ces besoins.
— Diriger et contrôler la production et la conception des systèmes électriques des bâtiments administratifs, centres de services et de tout autre forme de construction se rattachant à la gestion administrative en tenant compte des exigences techniques de l'ingénierie, des politiques, des normes, des besoins des utilisateurs et des exigences économiques.
— Préparer les budgets et les estimations à chaque phase des projets.
— Coordonner les travaux des consultants extérieurs.
— Signer et sceller les plans et devis selon les règles d'éthiques de l'Ordre des ingénieurs et tel qu'exigé par les lois de la province de Québec.

Exigences:

— Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
— Posséder une très bonne expérience dans l'électricité du bâtiment.

Lieu de travail: Montréal

Chef de division — Planification

(Banque commune de données)

CONCOURS: 78-0072-02-J-1

Fonctions:

— Promouvoir l'utilisation des données intégrées dans le développement des systèmes de gestion de l'entreprise et locaux.
— Définir les objectifs de la banque commune de données (BCD) en considérant différents scénarios d'évolution.
— Projeter cette évolution sur un horizon de cinq ans et définir une stratégie d'implantation.
— Choisir et évaluer périodiquement le logiciel connexe à la BCD.
— Gérer une équipe de cinq employés.

Exigences:

— Posséder une formation universitaire en informatique de 1er cycle, de préférence 2e cycle.
— Avoir 10 ans d'expérience dans le développement de système informatique de gestion, dont au moins 5 ans en développement d'une banque commune de données d'envergure.
— Bonne connaissance du matériel informatique et logiciel connexe à la banque commune de données.
— Aptitude pour la gérance de personnel.
— Aptitude éprouvée de conceptualisation, de design et de communication orale et écrite.

Lieu de travail: Montréal.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 25 et 27

POSTES À COMBLER DANS DES CHANTIERS ÉLOIGNÉS ET LE NORD-OUEST QUÉBÉCOIS:

POSTES	EXIGENCES
AUTO ÉLECTRICIENS	2 ans d'exp. sur équipement lourd
MÉCANICIENS DE	3 ans d'expérience
— Machineries lourdes	2 ans d'expérience
— Foreuses (Drill doctor)	4 ans d'expérience
— Chantiers (Millwright)	
OPÉRATEURS DE	
— Chargeuses (Loader)	2 ans d'expérience (pierre)
— Niveleuses	Exp. dans le déblaiement "Rough" et la finition
— Pelles hydrauliques	2 ans d'expérience
— Pelles électriques	4 ans d'expérience
— Air Track (Chef d'équipe)	2 ans d'expérience
— Master drill	1 an d'expérience
OPÉRATEUR EN USINES FIXES (concasseur, séchoir, plan de béton)	3 ans d'expérience
HOMME DE PNEUS (tiremen)	1 an d'exp. sur équipement lourd
MAGASINIERS DANS LES PIÈCES DE MACHINERIES LOURDES	Connaissance du système cardex

EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE ET CERTIFICATS DE QUALIFICATIONS EXIGÉS

LES CANDIDATS DOIVENT S'ADRESSER AU CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA DE LEUR LOCALITÉ.

	Centre de Main-d'oeuvre du Canada	Canada Manpower Centre
	Emploi et Immigration	Employment and Immigration

Une carrière pleine de défis... en consultation

La consultation au sein de notre firme vous offre un milieu stimulant de travail. Vous êtes constamment amenés à solutionner des problèmes complexes pour le compte de nos clients nationaux et internationaux.

Cette carrière est exigeante... elle nécessite une forte dose de professionnalisme et elle requiert la capacité d'influencer les décisions dans plusieurs secteurs d'activités différents aussi bien dans l'industrie que dans le milieu gouvernemental.

Les candidats recherchés devraient avoir une expérience dans au moins un des domaines suivants:

- La planification et le contrôle financiers incluant une connaissance pratique des systèmes comptables et budgétaires.
- La planification stratégique et opérationnelle, l'évaluation de la situation d'une entreprise, la détermination des objectifs, l'évaluation et la sélection de stratégies.
- L'évaluation, le développement et l'implantation de systèmes de gestion.

Si vous possédez un M.B.A. ou l'équivalent et une expérience d'au moins cinq (5) ans, pouvez œuvrer avec aisance dans les deux langues et si un tel défi vous intéresse, nous sommes intéressés à vous rencontrer. Le poste est à Québec. Nous offrons un salaire extrêmement intéressant et une participation aux profits.

Toute demande sera traitée confidentiellement et elle devra être soumise à Monsieur Michel Amyot, 2 Place Québec, Chambre 536, Québec, QUÉBEC, G1R 2B5. Elle devra référer au dossier PD776MD.

Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.

Conseillers en administration **Drouin, Paquin & Associés Ltée**

Partie intégrante de Currie, Coopers & Lybrand Ltée

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE LAURENTIDES LANAUDIÈRE

est à la recherche d'un

AVOCAT

pour le bureau de Mont-Laurier

Ce poste intéressera le candidat ayant quelques années d'expérience dans la pratique du droit civil et criminel, de préférence en milieu rural.

Adresser sa candidature avant le 21 février 1978 à:

Me Denis Charette
CCJLL
500, boul. des Laurentides
Saint-Antoine J7Z 4M1
Tél. 436-5712

Systèmes

ANALYSTE DE SYSTÈMES CONFIRMÉ

La Division des Systèmes de NCR Canada Ltd. est à la recherche d'une personne possédant de 3 à 5 ans d'expérience en conception de systèmes, et une connaissance d'usage des systèmes d'interaction des mini-ordinateurs.

Les responsabilités comprendront le service pré-ventes et 1 soutien sur diverses applications commerciales. Le titulaire sera bilingue. Un diplôme universitaire ainsi qu'une connaissance du langage informatique COBOL seraient souhaitables.

Nous offrons un excellent salaire à l'embauche et un éventail complet d'avantages sociaux. Pour considération immédiate, veuillez faire parvenir votre résumé à:

M. N. Deloretto
NCR CANADA LTD.
1675 Trans Canadienne
Dorval, Québec H9P 1J2



MACHINISTES

Notre Compagnie, présentement en pleine expansion, située à environ 15 milles de la ville de Québec est à la recherche de machinistes ayant au moins deux à trois ans d'expérience dans un atelier d'entretien.

Les candidats doivent être techniciens diplômés d'un Institut de Technologie ou être détenteurs du diplôme d'études collégiales (DEC) en technique de fabrication mécanique.

Prière d'adresser votre demande par écrit, y annexer des copies de vos diplômes et indiquer le salaire désiré à:

Directeur du Personnel,
Les Industries Valcartier Inc.,
Valcartier, Qué.
GOA 1R0

SURVEILLANT

Comptes à payer

Notre Compagnie, présentement en pleine expansion, située à 15 milles de la ville de Québec, est à la recherche d'un surveillant pour son département des comptes à payer.

Fonctions: Diriger un petit groupe d'employés et coordonner les activités du département. Effectuer les réclamations relatives à certaines taxes. Analyser les comptes à payer et tenir certains livres subsidiaires.

Pré-requis: Expérience d'au moins trois ans en ce domaine. Bilingue. Une bonne connaissance de la comptabilité.

Prière d'adresser votre demande par écrit en indiquant le salaire désiré à:

Directeur du Personnel
Les Industries Valcartier Inc.,
Valcartier, Qué.
GOA 1R0



HÔPITAL NOTRE-DAME DE LA MERCI

RECHERCHE

AUDIOLOGISTE ORTHOPHONISTE

(Titre Réserve)

LE POSTE: Personne qui diagnostique les troubles de l'ouïe, de la voix, de la parole et du langage oral et écrit au moyen d'instruments et de techniques appropriées; administre une variété de tests; conçoit, organise et exécute différents programmes de traitement; rédige des rapports-progrès; participe à l'enseignement.

LE CANDIDAT: Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en audiologie-orthophonie avec spécialisation en gérontologie ou un minimum de 3 ans d'expérience dans un centre hospitalier de soins prolongés.

RÉMUNÉRATION: Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 février 1978 à:

CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME DE LA MERCI
A/S Directeur du Personnel
555 Boul. Gouin Ouest
Montréal, P.Q.
H3L 1K5

L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS ET DE SPORTS POUR HANDICAPÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE JÉSUS

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Fonctions: (Sous l'autorité du Secrétaire général).
— Collabore aux développements de l'Association Régionale et de ses organismes-membres de la région de l'île de Montréal et de l'île Jésus.
— Développe des services pour répondre à leurs besoins.
— Favorise l'intégration de la personne handicapée.

Exigences:
— Posséder un DEC en loisir; ou l'équivalent.
— Posséder une expérience avec la clientèle des personnes handicapées.

Traitement:
— Selon les qualifications et l'expérience.
* Faire parvenir, avant le 1er mars 1978, son curriculum vitae (en 3 exemplaires) au:

Secrétaire général
Association Régionale de Loisirs et de Sports pour Handicapés de l'île de Montréal et de l'île Jésus
1800, boul. Dorchester ouest, Bureau 101A
Montréal, Québec
H3H 2H2

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE CHEF DE PROJET

(\$18,246 - \$20,670)

(sujet à révision au 1er décembre 1977)

NATURE DE L'EMPLOI: Sous direction générale, le titulaire dirige les activités d'une ou plusieurs équipes de travail; prépare les rapports de progression des travaux et autres rapports de gestion; participe à l'élaboration de normes en programmation et en assure le contrôle; conduit des projets de gestion de formules.

QUALITÉS REQUISES:
Instruction: détenir un diplôme d'études collégiales dans une discipline compatible avec l'emploi.

Expérience: cinq (5) années d'expérience comme technicien en informatique ou l'équivalent. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Examens: Des examens seront tenus afin de juger des aptitudes et de la compétence des candidats à remplir cette fonction.

Demande d'emploi: Si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 24 février 1978.

Communauté urbaine de Montréal
Bureau du Personnel
2 Complexe Desjardins
20ième étage
Montréal H5B 1E6

TÉLÉPHONE: 872-6950
CONCOURS NO: 78-1004



HÔPITAL NOTRE-DAME DE LA MERCI

RECHERCHE

UN AGENT DE FORMATION

LE POSTE: Le titulaire s'occupe principalement de formation en cours d'emploi au sein de l'institution.

LE CANDIDAT: Un baccalauriat en administration spécialisée en ressources humaines ou l'équivalent. Une expérience pertinente dans une fonction similaire serait souhaitable.

RÉMUNÉRATION: Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 février 1978 à:

CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME DE LA MERCI
A/S Directeur du Personnel
555 Boul. Gouin Ouest
Montréal, P.Q.
H3L 1K5

POSTES CADRES

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS Concours no. 78-02

Responsabilités principales: Responsable de l'organisation des services de communications (médiathèque, audio-visuel, télécommunications et informatique) afin d'assurer le support logistique et technique aux fins d'enseignement, de recherche et de gestion de l'École; responsable du fonctionnement et du développement des services concernés en fonction des besoins actuels et prévisibles; assure et contrôle la disponibilité du matériel; assure le support et l'encadrement pertinents aux expérimentations et innovations pédagogiques.

Profil de qualification: Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées; bonne connaissance des techniques et technologie de communications; expérience pertinente d'au moins cinq (5) années.

DIRECTEUR DE L'AIDE TECHNIQUE Concours no. 78-06

Responsabilités principales: Responsable d'organiser l'ensemble des activités d'aide ou de support technique aux petites et moyennes entreprises (PME) québécoises dans les domaines d'expertise caractéristiques de l'École; établit le programme d'aide technique aux PME; suscite l'aide financière appropriée à la réalisation du programme d'aide technique; assure la réalisation des contrats, commandes et ententes reçues par l'École, associés aux activités d'aide technique.

Profil de qualification: Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées; connaissance du milieu industriel et technologique québécois; bonne compréhension des problèmes techniques rencontrés dans les PME; aptitude à communiquer et à coordonner; expérience pertinente d'au moins cinq (5) années.

DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE FORMATION (1er cycle) Concours no. 78-01

Responsabilités principales: Responsable de l'organisation et la dispensation des programmes d'enseignement de l'École, dans le cadre des règlements, règles et procédures en vigueur; assure la qualité des enseignements et l'encadrement des étudiants selon les critères d'excellence retenus par l'École; oriente et coordonne l'aspect pédagogique du travail des directeurs de programmes et des professeurs de l'École; contrôle l'aspect pédagogique des stages intégrés aux programmes de Baccalauréat en Technologie (B. Tech.).

Profil de qualification: Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées; connaissance approfondie du système d'enseignement post-secondaire québécois; expérience reconnue dans le domaine de la programmation, de la gestion et du développement des études universitaires de premier cycle.

DIRECTEUR DU PERFECTIONNEMENT Concours no. 78-05

Responsabilités principales: Responsable de l'organisation des activités de perfectionnement de l'École à l'intention des techniciens au travail et diplômés universitaires en technologie et domaines connexes; établit la programmation des activités de perfectionnement, sur la base des secteurs industriels, des spécialisations technologiques ou des fonctions de travail; détermine, organise et voit à dispenser les activités de perfectionnement, de recyclage ou de spécialisation, et suscite la collaboration des entreprises intéressées.

Profil de qualification: Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées; bonne connaissance du milieu industriel et technologique québécois, de préférence, quant au développement des ressources humaines et des besoins en perfectionnement technologique; aptitude à communiquer et à coordonner; expérience pertinente d'au moins cinq (5) années.

REGISTRAIRE Concours no. 78-03

Responsabilités principales: Responsable de l'établissement et du contrôle des processus relatifs à la gestion du dossier étudiant — admission, sélection, inscription, équivalences, relevé de notes, diplomation, production de statistiques — selon les règlements, régimes des études et politiques en vigueur; responsable de la garde des dossiers des étudiants et de la certification d'extraits de ces dossiers.

Profil de qualification: Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées; connaissance du système informatique de gestion; connaissance du système d'enseignement post-secondaire québécois; connaissance du système d'enseignement post-secondaire québécois; connaissance de l'application des régimes des études; expérience pertinente d'au moins cinq (5) années.

DIRECTEUR DE L'INFORMATION Concours no. 78-04

Responsabilités principales: Responsable de l'établissement et de l'application des programmes d'information auprès des publics internes et externes, des programmes de publicité et des programmes de support au recrutement des clientèles étudiantes; dirige les activités de relations publiques, de publicité et de promotion pour les fins de l'École.

Profil de qualification: Formation universitaire reliée aux responsabilités confiées; expérience pertinente dans le secteur des relations publiques et de l'information; de préférence, bonne connaissance du milieu de l'Éducation au Québec.

Rémunération: Selon le programme de rémunération du personnel de cadre en vigueur à l'Université du Québec.

Lieu de travail: Montréal.
Adresser votre offre de services, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 1er mars 1978, en y indiquant le numéro de concours du poste auquel vous postulez, au: Directeur des services de l'administration
École de technologie supérieure
180 est, rue Ste-Catherine
Montréal, Qué. H2X 1K9



Université de Québec
École de technologie supérieure



l'assurance-vie desjardins
siège social: lévis (québec)

**offre des postes de
conseiller
en systèmes d'information
(analyste senior en informatique)**

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur du Développement des systèmes d'information, étudier les problèmes d'exécution administrative et de gestion, élaborer des solutions traitées éventuellement par ordinateur et implanter ces systèmes.

TITRES ET QUALITÉS:

1. Cours universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration et au moins cinq ans d'expérience en analyse fonctionnelle ou tout autre ensemble de connaissances et d'expérience jugées équivalentes.
2. Une bonne connaissance de la technique SCOT et du domaine de l'assurance-vie serait un atout.
3. Esprit d'analyse et de synthèse, entregent, dynamisme et sens des responsabilités.

Les défis sont nombreux et de taille, le salaire est intéressant, l'emploi est stable et les avantages sociaux alléchants.

LIEU DE TRAVAIL: Lévis

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 mars 1978 au: **Service du personnel, L'Assurance-Vie Desjardins, 200, avenue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2.**

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 25 et 26

Afin de répondre aux besoins toujours grandissants du marché québécois, une des plus importantes chaînes de distribution de produits alimentaires du Québec crée le poste de:

**Vice-Président
Marketing**

Relevant du vice-président exécutif, le titulaire de ce poste se verra confier la planification, l'organisation et la direction des stratégies de marketing autant dans la relation centres de distribution - détaillant, que détaillant-consommateur. Le titulaire assumera aussi la direction des services techniques aux détaillants, de la publicité, des relations publiques et du recrutement de nouveaux détaillants.

Le candidat recherché détient idéalement un diplôme universitaire de 1er cycle en administration, concentration marketing. Sans cette formation, il aura toutefois maintenu la qualité supérieure de ses connaissances par différents cours de perfectionnement en marketing et en management.

Idéalement, le professionnel que nous recherchons occupe actuellement un poste de premier plan dans le marketing au niveau d'opérations de détail d'envergure et il a acquis durant les dernières années une expérience reconnue du secteur par ses réalisations mesurables dans le domaine de l'alimentation. Il possède aussi une excellente maîtrise des techniques de publicité et d'études de marché.

Par son style de leadership dynamique, sa capacité de résister aux tensions, son attitude et son sens pratique, il pourra assumer positivement et efficacement la direction de son service.

À ce professionnel, notre client offre l'occasion exceptionnelle de jouer un rôle prépondérant dans la direction d'une des compagnies québécoises les plus dynamiques actuellement.

Les candidats intéressés, dont le revenu actuel se situe entre 35,000 et 45,000 doivent faire parvenir leur curriculum vitae au soin de Monsieur *Claude Rousseau*.

Mallette, Girouard, Letendre Ltée

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION - MANAGEMENT CONSULTANTS

CASE POSTALE 211
LE COMPLEXE DES JARDINS, MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA H3B 1B3
(514) 281-1983

**COORDONNATEUR
RELATIONS INDUSTRIELLES**

Une entreprise réputée dans le domaine alimentaire recherche une personne possédant une formation académique adéquate et une expérience valable dans le domaine des relations ouvrières pour seconder efficacement son directeur du personnel.

Les tâches principales reliées à ce poste comprennent: l'administration de la convention collective; la formation des superviseurs et employés; le développement et l'implantation de systèmes et programmes couvrant tous les aspects de la fonction personnel dans l'emploi, tels la sécurité, les avantages sociaux, etc.

La personne choisie aura soit un DEC en personnel avec de 3-5 ans d'expérience pertinente dans le secteur privé ou un baccalauréat en administration - concentration personnel ou relations industrielles et de 1-2 ans d'expérience reliée. L'expérience en relations ouvrières, administration de convention collective, participation à la formation de personnel ainsi que des aptitudes certaines à la communication interpersonnelle sont essentielles. Le bilinguisme serait un atout.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance vous référant au numéro RC-7804, avant le 1er mars 1978 à:

ASL Limitée
1155 Ouest, Boul. Dorchester - Suite 911
Montréal, Qué. H3B 2J8
SERVICES DE RECRUTEMENT CONFIDENTIEL

provigo

vous invite à rejoindre
une entreprise jeune, dynamique
et en pleine croissance

**Analystes
Analystes
Programmeurs
Programmeurs**

Qualifications:

Connaissance d'un ou de plusieurs des systèmes suivants:

- Prise de commande en "direct",
- inventaire, facturation, comptabilité,
- paie, comptes à recevoir, comptes à payer,
- statistiques, etc.

Connaissance d'une ou de plusieurs des techniques suivantes:

- CICS, OS/VSI, VSAM, VM/CMS, COBOL, APL, BANQUE DE DONNÉES, PROGRAMMATION STRUCTURÉE.

Les candidats:

Les personnes choisies auront le sens des responsabilités et seront capables de travailler de façon autonome; elles devront suivre un plan de formation pour compléter leurs connaissances de base.

Lieu de travail:

Montréal, Centre-Ville

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au directeur de l'informatique:



Provigo Inc.
800 ouest, boul. Dorchester
suite 400
Montréal, Québec
H3B 1Y2

HÔPITAL SANTA CABRINI

5655 est. St-Zotique, Montréal, P.Q. H1T 1P7
recherche

**ADJOINT(E) À
L'INFIRMIÈRE-CHEF**

SALLE D'OPÉRATION LE SOIR

Infirmière possédant des qualités de leadership et la capacité d'assumer la responsabilité de surveiller et de coordonner les activités du bloc opératoire en soirée.

Formation d'instrumentiste et/ou expérience pertinente.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au **Service du Personnel**

LA BASE DE PLEIN AIR JOUVENCE
recherche

UN ANIMATEUR

I- TÂCHE:

De concert avec les membres du Comité de Régie, évalue les besoins, apporte sa contribution à l'organisation, la promotion et l'animation propre au développement de la base de plein air.

EXIGENCES:

- Posséder certaines facilités de travailler en équipe
- Avoir acquis de l'expérience de travail avec des groupes
- De préférence, avoir acquis des habilités à assumer des activités de plein air et de sciences naturelles
- Être disposé à travailler avec des enfants, des adultes, des familles, le troisième âge, etc.

TRAITEMENT:

Selon échelle en vigueur. Minimum \$9,000.00

II- ANIMATEURS D'ÉTÉ

(Fin juin - début septembre)

- a) Activités plein air: clientèle diversifiée
- b) Camp Sciences naturelles: enfants exclusivement.

III- AGENT D'ACCUEIL (Fin de semaine)

TÂCHE:

Coordonner la fin de semaine: accueille clientèle de fin de semaine et voit à la bonne marche du séjour. Fait le joint entre moniteurs, clientèle, activités et organisation technique.

EXIGENCES:

- Capacité d'organisation
- Travail d'équipe
- Facilité de contact avec tout genre de clientèle
- Doit séjourner à la base.

Adresse: **BASE DE PLEIN AIR JOUVENCE,**



R.R. 1 Bonsecours,
Comté Shefford, J0E 1H0
Att.: M. Raymond Sauvé

Date limite: 1er mars 1978

**Banque Royale
offre d'emplois
Techniques de l'Informatique**

La Banque Royale est à établir un réseau de traitement et de répartition des données dont les éléments sont étroitement apparentés. A cette fin, elle dispose d'importants systèmes IBM à programmation multiple et d'un ensemble de mini-ordinateurs. Postes offerts dans l'un ou plusieurs des domaines suivants:

- Systèmes de programmation (VSI, MVS et RSX)
- Programmation aux fins de télétraitement
- Ensembles de traitement en direct
- Réalisation de programmes
- Contrôle de qualité et optimisation des méthodes de traitement

Les candidats posséderont deux ans ou plus d'expérience dans une discipline connexe et au moins d'une ans dans l'un des domaines précités. Doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais et être rompus à la pratique des langages de programmation OS, VSI, VM, MVS, ou DEC et RSX.

Tous les postes sont à Montréal et sont proposés indifféremment aux hommes et aux femmes de niveau intermédiaire ou avancé dont le traitement actuel se situe entre \$13,000 et \$25,000. Excellentes conditions de travail et importante gamme d'avantages sociaux. Toute demande d'emploi sera traitée confidentiellement. S'adresser à:



**Monsieur T.J. Russell, Directeur de l'emploi
Service de personnel du Siège social
La Banque Royale du Canada
Boîte postale 6001, Montréal H3C 3A9**

Directeur administratif

L'Institut de Recherches en Dons et Affaires Publiques est à la recherche d'un directeur administratif.

Le directeur administratif, qui travaillera à Toronto, relèvera directement du comité de direction du conseil d'administration par l'entremise de son président. Le candidat choisi aura pour fonction d'organiser, de mettre en oeuvre et d'administrer des programmes approuvés par le conseil national et le comité de direction.

Ce poste intéressera particulièrement un cadre ayant une vaste expérience du secteur public ou privé et une connaissance des activités internationales du gouvernement canadien ainsi que des autres organismes et agences connexes. Il sera chargé d'entrer en liaison avec les instituts, les agences, les fondations et les autres organismes nationaux et internationaux pertinents. En plus de posséder des compétences en gestion, administration et communication, le directeur administratif doit pouvoir imposer le respect et la crédibilité à travers l'éventail des activités de l'organisme dans les affaires internationales.

Le traitement est à discuter et il reflètera le caractère supérieur de ce poste.

Les réponses seront traitées confidentiellement. Elles devront faire état de tous les renseignements personnels pertinents et porter le numéro du dossier H3723.

Woods, Gordon & Cie
Conseillers en administration

P.O. Box 253, Royal Trust Tower, Toronto-Dominion Centre
Toronto, Ontario M5K 1J7

Membre de l'association canadienne des conseillers en administration



**Gilles Laplante,
Directeur Général,
101, rue Lauzon
Châteauguay, Qué.
J6K 1C7**

Avis publics

'Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 12 juillet 1977, par lequel Trappier Ltee Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes...

Voir autres Avis légaux, en page 14

'Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 20 avril 1977, par lequel J.M. Sales Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes...

DÉCÈS

CLÉROUX, Joséphine Mère — À Outremont, le 13 février 1978 à l'âge de 81 ans, est décédée, Mme Joséphine Bastien Cléroux épouse de Charles-Edouard Cléroux pharmacien...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 4 janvier 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 21 juin 1978 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de Spav Inc. ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 12 février 1978 à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Cécile Lebeau, fille de feu Joseph Lebeau et de feu Flavie Desjardins...

DÉCÈS

GROS, Anne Mlle. — À Montréal, le 14 février 1978, est décédée, Mlle Anne Gros fille de feu Léon Gros et de feu Anne Koch. Les funérailles auront lieu le 16 février...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 53 ans, est décédée, M. Roland White analyste de la C.T.C.U.M. époux de Estelle Desputeau...

DÉCÈS

FRÈRE YVANHÖE FOREST CLERC DE SAINT-VIATEUR (1914-1978) Le Frère Yvanhœ Forest, C.S.V. est décédé au Centre Champagnon de Joliette, le 14 février 1978, à l'âge de 63 ans...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 70 ans, est décédée, M. Kazimierz Kuzmicki époux de Tamara Hélène Poortien...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 23 novembre 1977 par lequel C. Gervais Rentals Ltd a transféré et cédé toutes ses dettes...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 7 février 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 12 février 1978 à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Cécile Lebeau...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 59 ans, est décédée, M. Fernand Messier...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 71 ans, est décédée, M. Claude Giroux...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 14 février 1978 à l'âge de 53 ans, est décédée, M. Roland White...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 14 février 1978, est décédée, Mlle Anne Gros...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 70 ans, est décédée, M. Kazimierz Kuzmicki...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 20 avril 1977, par lequel J.M. Sales Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 4 janvier 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 21 juin 1978 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de Spav Inc. ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 12 février 1978 à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Cécile Lebeau...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 59 ans, est décédée, M. Fernand Messier...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 71 ans, est décédée, M. Claude Giroux...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 14 février 1978 à l'âge de 53 ans, est décédée, M. Roland White...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 14 février 1978, est décédée, Mlle Anne Gros...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 70 ans, est décédée, M. Kazimierz Kuzmicki...

CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Hélène Cadieux résidente et domiciliée au 2180 rue Joliette, ap. 3 à Longueuil, District de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 7 février 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 12 février 1978 à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Cécile Lebeau...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 59 ans, est décédée, M. Fernand Messier...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 71 ans, est décédée, M. Claude Giroux...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 14 février 1978 à l'âge de 53 ans, est décédée, M. Roland White...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 14 février 1978, est décédée, Mlle Anne Gros...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 70 ans, est décédée, M. Kazimierz Kuzmicki...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 20 avril 1977, par lequel J.M. Sales Inc. a transféré et cédé toutes ses dettes...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 4 janvier 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 21 juin 1978 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de Spav Inc. ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 12 février 1978 à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Cécile Lebeau...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 59 ans, est décédée, M. Fernand Messier...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 71 ans, est décédée, M. Claude Giroux...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 14 février 1978 à l'âge de 53 ans, est décédée, M. Roland White...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 14 février 1978, est décédée, Mlle Anne Gros...

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 13 février 1978 à l'âge de 70 ans, est décédée, M. Kazimierz Kuzmicki...

Transports Canada

APPEL D'OFFRES

PROJET: EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE L'AÉROPORT DE FROBISHER BAY, FROBISHER BAY, T.N.O. POUR UNE PÉRIODE DE TROIS (3) ANS À PARTIR DU 1er AOÛT 1978.

SERVICE DE POLICE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPELS D'OFFRES

14-78 Achat de douze (12) véhicules type fourgonnette 15-78 Achat de trente (30) motocyclettes solos 16-78 Achat de cinquante (50) véhicules automobiles

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées. DME-78-19038 le mardi 7 mars 1978 Région Mauricie SERVICES D'UNE ÉQUIPE DE TROIS (3) HOMMES AVEC CAMION POUR LA MANUTENTION DE MATÉRIEL POUR LE CENTRE D'ENTRETIEN ÉLECTRIQUE TROIS-RIVIÈRES

Travaux publics Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée.

Seuls quelques gymnastes retiennent André Simard au Québec

par Gilles Houde

Quand une athlète de chez nous consacre 14 ans de sa vie à une discipline aussi exigeante que la gymnastique, ça fait plaisir de le souligner et ça nous rend encore plus heureux quand cet athlète et entraîneur mérite le trophée Air-Canada décerné au meilleur entraîneur de l'année au pays.

André Simard, entraîneur de la seule véritable équipe d'élite au Québec, celle du Centre de l'Immaculée-Conception, fut choisi parmi 40 entraîneurs de niveau national et international. Cet honneur, il le mérite car depuis 1966 André nous a fait honneur à deux championnats du monde, aux Jeux pan-américains et, en 1972, aux Jeux olympiques de Munich. Depuis ce temps, André Simard est devenu entraîneur à plein temps et a mérité le titre d'entraîneur national en présentant des athlètes qui, aujourd'hui, sont membres de l'équipe du Canada. Récemment, André Simard dirigeait une équipe canadienne qui fit un voyage extraordinaire à Pékin.

Ce qui manque le plus ici, explique André Simard, c'est le feu sacré chez nos professeurs d'éducation physique qui ne veulent pas se spécialiser à fond dans une discipline. On se contente d'enseigner le sport dans ses généralités et on a peur de se perfectionner dans un sport en particulier. Jusqu'à maintenant, aucune université au Québec pousse la spécialisation au point de vraiment qualifier des entraîneurs

sportifs. Si on ajoute à cela la tendance actuelle à vouloir orienter les programmes uniquement en fonction de la masse et de la participation, l'élite sportive future connaîtra de sérieux problèmes.

Les entraîneurs de gymnastique, poursuit Simard, sont rares et ce n'est pas parce que des milliers de jeunes en font que nous aurons une élite capable d'atteindre les sommets. Ici, au Centre Immaculée, plus de 2,000 membres pratiquent la gymnastique à raison de deux heures par semaine. C'est extraordinaire comme activité de participation. Mais notre équipe de compétition ne compte que 30 membres. Faire de la gymnastique pour son plaisir et sa condition physique, c'est une chose, la compétition c'est autre chose.

Mes athlètes, ajoute-t-il, doivent s'entraîner toute l'année à raison de 25 heures par semaine. Il faut se mettre dans la tête au Québec que la masse et l'élite c'est différent et que les deux groupes doivent avoir des programmes différents. Les buts et les objectifs ne sont pas les mêmes. Les moyens diffèrent également et les qualifications des entraîneurs se doivent d'être aussi différentes. Pouvez-vous croire qu'au Québec, à part ici, et le Club Salto de Québec dirigé par Raynald Samson, aucune équipe de gymnastique produit des athlètes. Pourtant nous avons eu les Jeux olympiques qui devaient servir de point de départ et mousser le désir d'atteindre les plus hauts som-

meets de la compétition.

"Actuellement, si ce n'était des Jean Choquette, Pierre Clavel, Pierre Leclerc, André Vallerand, Patrick Vézina et Jacques Pannitti, tous de niveau national, et membres de mon équipe, j'accepterais les offres de la province de l'Ontario. Dans cette province, on m'offre 50% de toutes les dépenses nécessaires à l'ouverture d'un club de gymnastique. Je pourrais ouvrir mon club privé et gagner largement ma vie. Tous les jours je dois combattre cette tentation et me motiver continuellement pour conserver mon feu sacré.

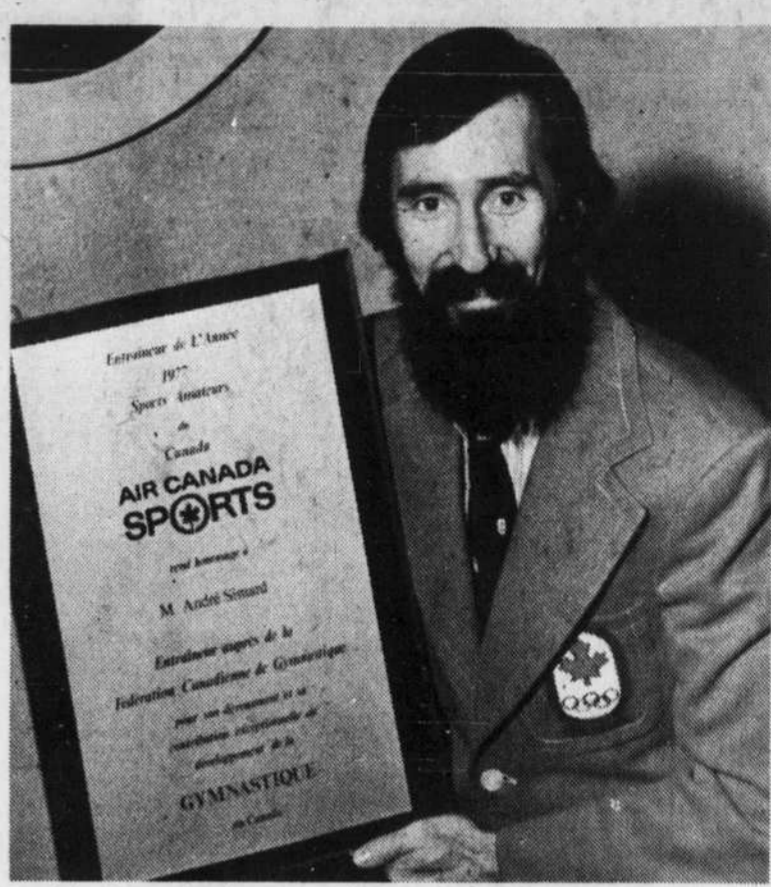
Le trophée Air-Canada arrive à point car en plus d'une magnifique plaque, on m'a donné deux billets d'avion et \$300. Un des billets servira à ma femme Lise qui pourra ainsi accompagner notre équipe aux championnats du monde d'octobre prochain à Strasbourg, en France. L'autre billet, je le réserve pour une vacance au soleil".

Rappelons en passant que la femme d'André Simard est Lise Gosselin, une ancienne championne gymnaste qui, depuis quelques semaines, occupe le poste de directeur technique de la Fédération de gymnastique du Québec. Ce poste fut laissé vacant pendant plus d'un an, et Lise devra y mettre les bouchées doubles pour rattrapper le temps perdu.

"Il faut absolument que ceux qui s'intéressent à la gymnastique, ajoute

André Simard, laissent de côté leur option politique et acceptent de se qualifier selon le programme national des entraîneurs. Qu'au Québec, on exige plus que le national, j'en suis, mais pas moins. Un entraîneur sportif se doit d'aller chercher ses connaissances, là où elles existent. Quand j'étais à Pékin et que les entraîneurs chinois nous faisaient certaines remarques, je ne me demandais pas s'ils étaient communistes, chrétiens ou bouddhistes. J'acceptais de prendre le fruit de leurs expériences. Dieu sait si les Chinois réussissent en gymnastique. Attendez de les voir un jour aux Jeux olympiques. Ils sont définitivement parmi les meilleurs au monde sinon les meilleurs.

"En Chine, insiste André Simard, tu as l'impression très nette que même la masse s'entraîne comme si elle était l'élite. Même technique, même compétence chez les entraîneurs. Tu devrais voir les travailleurs d'usine pratiquer en groupe la gymnastique! On a même fabriqué des équipements adaptés à l'âge et au poids des enfants. Pour les Chinois, le problème de la relève est bien réglé et cela pour toutes les disciplines sportives. Ici, on n'en demande pas autant, nous ne sommes pas dans un régime politique semblable, mais entre une peur noire de l'élite et seulement de l'élite, il y a tout un monde. En 1978, au Québec, nous sommes moins avancés pour 1980 que nous l'étions en 1974 pour les Jeux de 1976."



André Simard, récent lauréat du trophée Air-Canada remis annuellement au meilleur entraîneur au Canada.

Les Jeux d'Amos: autofinancement et organisation pyramidale

par Gilles St-Jean

Entrepreneur en travaux d'électricité de son état, René Gingras s'est transformé depuis l'été dernier en magnat du sport amateur. Gingras, qui s'est établi à Amos en 1964, est en effet président du comité organisateur des Jeux d'hiver du Québec dont on célébrera le vendredi 24 février l'ouverture dans cette petite ville abitibienne.

"C'est un travail passionnant, affirme Gingras, qui s'occupe maintenant exclusivement des Jeux, pendant que son frère et associé veille à la bonne marche de leur entreprise." Depuis que j'ai pris la charge de président à plein temps, soit en décembre dernier, j'ai dû passer 18 heures par jour sur l'affaire. Mais nous avons trouvé un moyen de mettre efficacement sur pied un comité d'organisation qui nous assure d'une réussite totale.

Il s'agit d'un système pyramidal explique le président du COJA: "Chacun des responsables a pu puiser ses connaissances les personnes qu'il pensait capables de le seconder à des tâches spécifi-

ques. Et ainsi de suite jusqu'au dernier des bénévoles." Et ils sont 2,000, sur une population de 12,500 Amosiens (Amosois?) soit près du cinquième de la ville qui s'affaire à la préparation et à l'accueil de près de 10,000 participants et visiteurs aux trois blocs des Jeux d'hiver!

"Il est beaucoup plus facile, explique René Gingras, de trouver 2,000 bénévoles pour un événement comme les Jeux dans une ville comme Amos que dans un grand centre comme Montréal, disons. L'Abitibi est comme une province dans la province, avec sa mentalité accueillante, très ouverte. Les gens veulent rencontrer les Québécois des autres régions, ils sont impatients de leur montrer leur coin de pays.

"Alors, quand on leur offre la possibilité de faire tout ça, d'ouvrir leurs maisons au reste du Québec, ça leur fait énormément plaisir," affirme l'ex-Montréalais qui a été pendant cinq ans technicien à la Société Radio-Canada.

"Nous avons prévu des structures 'réutilisables', qui pourront réserver pour d'autres événements du même

type, comme des finales régionales, ou des championnats provinciaux dans toutes sortes de disciplines. Nous avons formé dans les écoles de la région tous les officiels, arbitres, chronométrateurs, juges de lignes, dont nous avons besoin dit à son tour Michel Paiement, responsable technique. Ces étudiants pourront ensuite exercer leur compétence quand elle sera nécessaire. Ils ont pu s'entraîner lors des finales régionales éliminatoires en vue des Jeux, qui constituent la finale provinciale — et pour notre part, nous avons pu constater leur efficacité. Tout est parfaitement au point.

Pas de problème, donc, du point de vue sportif.

Il ne semble pas d'autre part que le financement des Jeux d'Amos pose un problème à ses organisateurs: "Nous avons décidé de fonctionner par la méthode d'autofinancement. Nous avons fait contribuer tous les clubs sociaux, tous les commerçants de la région désireux de nous aider. Cette campagne de financement a été un succès," conclut M. Gingras.

Vif succès aussi pour la mascotte des Jeux, le castor Bibi. Son nom émane du désir de la population amosienne... de s'impliquer dans ses jeux, les jeux de "bibbi", comme le dit l'expression de chez nous.

Celui qui le personnifiait hier lors de la conférence de presse donnée à Montréal par le COJA, Alain Fortier, 24 ans, boucher de son métier, explique son travail de mascotte à temps partiel.

"Nous sommes trois gars à

revêtir le costume de Bibi. Nous alternons, selon nos heures de disponibilité. Mon patron me laissera aller de temps en temps, mais il aime bien que je travaille aussi. C'est normal. En tout cas, j'ai eu beaucoup de plaisir depuis que j'ai commencé à porter ce costume — le costume en question pèse 50 livres! — Nous avons participé à plusieurs assemblées dans la région d'Amos et partout, on nous a réservé un accueil fantastique. Les Abitibiens sont très fiers de recevoir à nouveau les Jeux du Québec (ils ont déjà organisé ceux de 1973 à Rouyn-Noranda); c'est un événement qui leur tient à coeur.

"Sur les 700,000 jeunes Québécois qui ont participé aux Jeux depuis leurs débuts de 1970, 100,000 venaient de l'Abitibi-Témiscamingue. Ça veut tout dire," affirme Fiement Bibi-Alain.

Les athlètes, comme c'est maintenant ancré dans les habitudes — depuis LaSalle l'an dernier — ne feront pas le tour du sport. Les organisateurs ont mis sur pied un programme culturel et social

qui s'étend des visites des endroits intéressants — ils sont nombreux, dit-on — de la région, jusqu'aux bibliothèques. En passant par plusieurs activités de pastorale et artistiques, les 3,000 athlètes auront la possibilité s'ils en ont le temps, de visiter un village indien, de faire des promenades en traîneaux, et bien sûr de rencontrer les gens d'Amos.

Du point de vue purement sportif, les Jeux d'hiver présentent dans leurs trois blocs 14 disciplines: basketball, curling, gymnastique, haltérophilie et patinage de vitesse du 25 au 27 février; badminton, ballon sur glace, lutte, ski alpin et ping-pong du 28 au 2 mars; handball, patinage artistique, ski de fond et volleyball du 3 au 5 mars, jour de clôture des Jeux.

Les épreuves seront présentées en six endroits différents. A noter que les sports d'intérieur se dérouleront dans des salles relativement petites, ce qui réduit les chances d'obtenir des places — tout est gratuit — si l'on ne se présente pas à l'avance.



Aux championnats du monde de hockey Le Canada sera présent à Prague

TORONTO (d'après CP) — L'avocat torontois Alan Eagleson a déclaré qu'il va formellement recommander demain au conseil exécutif de Hockey-Canada d'envoyer une équipe professionnelle au championnat du monde, qui aura lieu à Prague du 26 avril au 14 mai prochain.

Eagleson, qui a démissionné le mois dernier de son poste de président de Hockey-Canada à cause de ce qu'il a décrit comme de l'immixtion de l'Association canadienne de hockey amateur dans ses affaires, avait lundi convoqué une conférence de presse pour y présenter Miro Sobot, président du comité organisateur du championnat de Prague. Ce dernier a exprimé l'es-

poir que le championnat se déroule désormais de manière à assurer la participation des professionnels canadiens, "les meilleurs" selon son expression. Il a suggéré que la Ligue nationale et l'Association mondiale suspendent pendant deux semaines en janvier leurs calendriers réguliers, de manière à déléguer leurs meilleurs joueurs au championnat du monde.

Rappelons que la participation du Canada au championnat mondial avait récemment été remise en question après que les représentants de l'Association des joueurs de la LNH, Bobby Clarke et Phil Esposito, eurent déclaré que leurs confrères pourraient ne pas prendre part au tournoi.

Selon Clarke et Esposito, les joueurs de la LNH désirent que Eagleson négocie pour eux face aux organisateurs européens du tournoi, et non pas, comme l'an passé, un représentant de l'ACHA, Jack Devine. "Nous étions obligés de lui passer des notes sous la table, a rappelé Eagleson, ou alors d'ajourner les séances de négociation, de sorte que rien n'a fonctionné l'an passé".

Les joueurs de la LNH ont utilisé les services d'Eagleson cette année, à titre de négociateur direct avec la Fédération internationale de hockey sur glace, qui sanctionne le championnat.

"J'ai été le porte-parole des joueurs au sein même de la FIHG, a déclaré Eagleson.

Les joueurs n'accepteront plus que l'ACHA vienne se mêler de négocier pour eux".

Eagleson croit par ailleurs que le Canada sera représenté à Prague par une équipe de joueurs de la LNH et de l'AMH dont les équipes auront été éliminées des séries de fin de saison. Il ajoute que le Canada doit participer au championnat du monde si l'on veut espérer que soit représenté le tournoi de la Coupe Canada.

"Nous pourrions revoir ce tournoi en 1980 et même en 1979, si nous nous efforçons de répartir la machine dès aujourd'hui", a conclu le directeur délégué de l'Association des joueurs de la LNH.

hockey

Ligue Nationale		Québec à N.-Angleterre	
Lundi		Ce soir	
Toronto 4, Buffalo 2		Houston à Cincinnati	
Hier		Edmonton à Indianapolis	
Pittsburgh 2, Chicago 1		Edmonton à Winnipeg	
Islanders NY 3, Los Angeles 2		Jeu	
Vancouver 4, Washington 2		Birmingham à Houston	
Ligue Majeure du Québec			
Lundi		Ce soir	
Vancouver à NY Rangers		Laval 7, Cornwall 0	
Atlanta à Cleveland		Verdun à Hull, remis	
Montréal à St. Louis		Hier	
Colorado à Chicago		Trois-Rivières 14, Shawinigan 2	
Boston à Toronto		Montréal 8, Chicoutimi 6	
Association Mondiale			
Lundi		Ce soir	
Aucun match à l'affiche		Québec à Hull	
Hier		Jeu	
Birmingham à Edmonton		Québec à Cornwall	

LIGUE NATIONALE									
Section James Norris									
	pj	g	p	n	pp	pc	pta		
MONTREAL	53	37	7	9	225	122	83		
LOS ANGELES	54	22	21	11	170	153	55		
PITTSBURGH	54	19	23	12	180	211	50		
DETROIT	53	20	25	8	163	184	48		
WASHINGTON	56	10	35	11	126	215	31		
Section Charles Adams									
BOSTON	53	34	12	7	211	130	75		
BUFFALO	55	31	11	13	195	143	75		
TORONTO	54	29	15	10	188	149	68		
CLEVELAND	57	18	33	6	159	220	42		
Section Lester Patrick									
ISLANDERS NY	55	34	12	9	233	137	77		
PHILADELPHIE	54	32	12	10	214	134	74		
ATLANTA	56	22	21	13	172	180	57		
RANGERS NY	56	18	28	10	180	196	46		
Section Connie Smythe									
CHICAGO	54	22	18	14	150	134	58		
VANCOUVER	55	15	27	13	162	217	43		
COLORADO	53	12	28	13	165	201	37		
MINNESOTA	53	12	35	6	136	218	30		
ST. LOUIS	53	11	35	7	119	204	29		

ASSOCIATION MONDIALE									
	pj	g	p	n	pp	pc	pta		
WINNIPEG	54	34	18	2	267	173	70		
N.-ANGLETERRE	53	31	18	4	223	178	66		
HOUSTON	52	27	22	3	191	188	57		
EDMONTON	52	25	25	2	225	229	52		
QUÉBEC	55	22	30	3	204	232	47		
CINCINNATI	53	22	29	2	177	216	46		
BIRMINGHAM	53	16	32	4	160	218	36		
INDIANAPOLIS	52	16	32	4	160	218	36		
LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC									
Section Lebel									
CORNWALL	57	36	16	5	323	202	77		
MONTREAL	55	31	18	6	292	256	68		
LAVALL	56	28	20	6	347	287	64		
VERDUN	58	26	28	6	320	275	58		
HULL	55	24	27	4	271	307	52		
Section Dillo									
TROIS-RIVIERES	59	41	14	4	332	203	86		
SHERBROOKE	58	33	21	4	293	320	70		
QUÉBEC	56	22	30	4	257	273	48		
CHICOUTIMI	59	15	34	10	267	353	40		
SHAWINIGAN	59	3	53	3	209	569	9		

Les Hawks subissent à Pittsburgh une première défaite en 11 matchs

PITTSBURGH (AP) — Un but de John Plesch, son troisième de la saison, en troisième période, a permis hier soir aux Penguins de Pittsburgh de surclasser les Black Hawks de Chicago 2-1. Il s'agissait pour les Black Hawks d'une première défaite en 11 matchs et d'une deuxième en 16.

Plesch a obtenu ses trois buts dans les trois derniers matchs des Penguins et à chaque occasion il s'agissait soit d'un but victorieux, soit d'un but égalisateur.

Les Penguins ont pris les devants en période initiale avec un filet de Tom Edur. Bob Murray a riposté pour Chicago

à deuxième tiers. Le gardien Denis Herron, des Penguins, a été soumis à 38 tirs.

Pendant ce temps, à Uniondale, Bryan Trotter a réussi deux buts, ses 36ème et 37ème de la saison, pour mener les Islanders de New York à une victoire de 3-2 contre les Kings de Los Angeles.

Dave Taylor a marqué pour Los Angeles en première période mais Trotter a répliqué avant la fin de l'engagement. Les Kings ont repris les devants au deuxième tiers, avec un but de Butch Goring, et ce n'est qu'au début du dernier virage que Denis Potvin a créé l'égalité avec les Islanders.

Trotter, qui a récolté une

mention d'aide pour le filet de Potvin, a réalisé le but décisif à 10:50 en faisant dévier derrière Rogatien Vachon au tir de Stefan Persson. Il a porté à 11 points son avance en tête des marqueurs de la LNH sur Guy Lafleur, du Canadien de Montréal. Lafleur aura cependant la chance de réduire l'écart ce soir, alors que son équipe visite les Blues à St. Louis et tente d'établir un record de la LNH avec un 24e matchs consécutif sans défaite.

Dans le troisième match disputé hier soir dans la Ligue nationale, à Landover, les Canucks de Vancouver ont battu

les Capitals de Washington au compte de 4-2. Les gagnants s'étaient bâtis une avance de 3-0 dès le premier virage, et n'ont plus eu ensuite qu'à protéger ce premier gain en sept départs, série noire qui a vu les Vancouverois subir cinq revers d'affilée.

Pour leur part, les perdants n'ont guère gagné que deux fois au cours de leurs 19 derniers matchs.

Le défenseur Dennis Kearns a enfilé des aides sur les trois buts inscrits par les Canucks au cours des 20 premières minutes, buts dont deux sur avantage numérique. Ce premier virage a été le théâtre de 62 minutes de punitions, chaque équipe recevant quatre majeures. De plus le défenseur des Canucks Sheldon Kanegeisser a été expulsé du match.

Parlant hockey, le tableau de pointage s'est allumé seulement 55 secondes après le début du match, sur le cinquième but de la saison de Claire Alexander, en avantage numérique. Puis encore en attaque à cinq, Hilliard Graves a porté l'avance des gagnants à 2-0, en expédiant un tir à 20 pieds du filet derrière Jim Bédard, à 14:30. Le centre Mike Walton a ensuite marqué le but vainqueur en déjouant Bédard de la zone droite de mise au jeu, à 17:28. Chris Oddleifson a marqué le but d'assurance à 1:21 en dernière. Rick Bragnalo et Dave Forbes ont marqué pour Washington.

summaries

Ligue Nationale	
Islanders 3, Kings 2	
Première période	
1-LOS ANGELES: Taylor (13)	4:40
Pénalités: Mahovlich 7, Logan C, majeures, Manery, Sargent	3:59
2-ISLANDERS: Trotter (36)	5:58
Drouin, Gilles	5:58
Pénalités: Hart 1:24, Trotter 1:17-08.	
Deuxième période	
3-LOS ANGELES: Goring (27)	6:34
Pénalités: Persson 1:10, Stelmowski 1:11, Murray 1:15, 3:35, Howatt 1:18-16.	
Troisième période	
4-ISLANDERS: Potvin (20)	1:18
Trotter, Harris	1:18
5-ISLANDERS: Trotter (38)	10:50
Pénalités: Trotter 1:29, Potvin 1:52, Murphy 1:10-27, Murdoch 1:15-55.	
Tirs aux buts	
Los Angeles	13 7 7-27
Islanders	9 5 9-23
Gardiens: Vachon, Los Angeles; Resch, Islanders	
Assistance: 14,914.	

Penguins 2, Black Hawks 1	
1ère période	
1-PITTSBURGH: Malone (16)	4:40
Edur, Carr	4:40
Pénalités: Mahovlich 7, Logan C, majeures, Manery, Sargent	3:59
2-CHICAGO: Murray (9)	2:47
Bohndy	2:47
Pénalités: Anderson 5:02, Mikita 1:28	
3e période	
3-PITTSBURGH: Flesch (3)	6:34
Edur, Carr	6:34
Aucune pénalité.	
Tirs au but	
Chicago	13 12 13-38
Pittsburgh	13 5 16-34
Gardiens: Esposito, Chicago; Herron, Pittsburgh	
Assistance: 9,112.	

Canucks 4, Capitals 2	
1ère période	
1-VANCOUVER: Alexander (6)	0:55
2-VANCOUVER: Graves (11)	
2e période	
Kearns, Walton	14:30
3-VANCOUVER: Walton (22)	17:28
Flockhart, Kearns	17:28
4-WASHINGTON: Bragnalo (1)	18:51
Marson, Picard	18:51
Pénalités: Lever Van majeure, Watson Wash mineure, majeure 0:05, McIlhargy Van, Riley Wash mineure, majeure 1:32, Warton Van majeure, Verweggart Van 6:08, Gassoff Van 6:49, Martin Van, Marson Wash majeure, Kanegeisser Van inconduite de match 13:12, Watson Wash 13:22, Gilles Van, Forbes Wash majeure 18:36.	
3ème période	
5-WASHINGTON: Forbes (9)	15:40
Brasnalo	15:40
Pénalités: Snepets Van 12:55, Bolonchuck Wash 19:18.	
4ème période	
6-VANCOUVER: Odleifson (14)	1:21
Alexander, Walton	1:21
Aucune pénalité.	
Tirs aux buts	
Vancouver	12 7 7-26
Washington	8 11 8-25
Gardiens: Marinho, Vancouver; Bédard, Washington	
Assistance: 7,648.	

Un groupe intéressé à l'achat des Cats

TORONTO (PC) — Le ministre fédéral du Travail, John Munro, et le maire de Hamilton, Jack MacDonald, ont annoncé qu'un groupe de Hamilton était prêt à prendre une participation majoritaire dans le contrôle des Tiger-Cats de Hamilton, de la Ligue canadienne de football.

Le ministre Munro a dit, lors d'une conférence de presse tenue à Toronto, que le groupe était prêt à intervenir si la LCF refusait d'entériner la vente du club à Harold Ballard.

Le ministre Munro a précisé que ce groupe, formé de trois résidents de Hamilton, MM. Chester Waxman, John Agro et Joyce Mongeon, investirait environ \$780,000, soit 60 pour cent du coût de la concession estimée à \$1.3 million tandis que le solde serait fourni par la société Northwest Enterprises Limited, qui contrôle déjà la station radiophonique de Hamilton CHML et les Canucks de Vancouver, de la Ligue Nationale de hockey.

Le ministre a ajouté que si la vente du club à Ballard était confirmée, cela pourrait conduire à des conflits d'intérêt dans la région Toronto-Hamilton et que, si le contrôle demeurait entre les mains de gens de Hamilton, cela donnerait plus de crédibilité au club et inciterait le gouvernement fédéral à accorder une subvention pour l'agrandissement du stade municipal.

Il a tenu à ajouter que ces propos ne constituaient pas une forme de chantage, mais a rappelé que le gouvernement fédéral accordait plus facilement des subventions à des intérêts locaux.

Le maire MacDonald a exprimé l'avis que les Tiger-Cats risquaient de perdre leur identité si Ballard achetait le club, ajoutant toutefois qu'il était prêt à collaborer avec lui si la LCF approuvait la transaction, jeudi.

campagne pour remédier à la situation déplorable que celle-là et quelques autres que ses décisions ont créés.

"Les amateurs — comme nous d'ailleurs — en ont assez des empêchements juridiques que tout un chacun met dans les roues des équipes "dans les meilleurs intérêts du baseball," a conclu le président des Reds.

L'équipe de Cincinnati a bien tenté de modifier la teneur de l'échange, mais le propriétaire des A's, Charles Finley, s'y est opposé. "Nous pensons que nous avons de bonnes chances de gagner l'an prochain, et le fait que cette transaction n'aura pas lieu ne nous a pas fait changer d'idée", a signalé Howsam.

Blue restera avec les A's d'Oakland

Toronto

Nouveau recul

Une fois de plus la Bourse de Toronto a subi des revers, hier, bien que le marché ait été animé. Au total 2.81 millions d'actions ont changé de mains. L'indice composé recule de 3.18 à 1.010,47 et trois de ses quatre grands composants perdent des places. Les pétroles tombent de 14,60 à 13,24, les métaux de 4,42 à 4,12 et les produits industriels à 839,56. Mais les services financiers montent de 5,22 à 963,88. Le nombre de baisses est de loin supérieur à celui des hausses: 279 à 141 et 225 titres conservent leurs positions de la veille. Consumer's Gas a été le titre vedette de la journée. Parmi les titres industriels transférés à la séance, de la General Electric tombe de 17-8 à \$23, Union Oil de 1 à 14, Home Oil A de 7-8 à 39-5, N.B. Telephone de 3-4 à 19-1 et IAC de 5-8 à 17-8. Great-West Life monte de 2 à \$72, Menonco A de 5-8 à 9, Cooper de 1-2 à 5, P.E. Ben de 30 cents à \$3,50 et Cdn International Power A de 15 cents à \$1,69. Dans le secteur des mines, Campbell Red Lake dégringole de 7-8 à \$39-1, Roman de 3-4 à 23-1 et Dome de 3-4 à 76-3. Cyprus Avnil avance de 3-8 à \$7,4 et Whitehorse Cooper de 15 cents à \$2,35. Dans les pétroles, Ranger recule de 1 à \$27-1, Chieftain de 1 à 19-1 et Northwest de 1-2 à 1-14. Dundee progresse de 4 cents à 44 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

montrée

Baisse des cours

Les cours étaient généralement à la baisse, hier à la Bourse de Montréal, au terme d'un marché modéré dans lequel 371,526 actions ont changé de mains. L'indice composé descend de 0,56 à 173,48, les valeurs industrielles de 0,98 à 164,81 et les services publics de 0,49 à 160,41. Les bancaires montent de 2,02 à 244,16 et les papeteries de 0,13 à 95,93. Le nombre de baisses l'emporte de loin sur celui des hausses par 88 contre 39 et 45 titres demeurent stationnaires. Canada Cement Lafarge A a été le titre industriel le plus recherché de la journée; il termine la séance sur sa position de la veille à \$9-5,8 dans un échange de 40,626 actions. Nocana, valeur minière la plus courue, baisse de 2 cents et vaut \$1,56 après un brassage de 17,250 titres. Les banques sont à la hausse: la Royale de 1-4 à \$27-7,8, Toronto-Dominion de 1-8 à 17-1, la Banque de Montréal de 1-4 à 18-1 et la Banque provinciale de 1-8 à 13-1,5. Baisse des pétroles: le Shell de 1-4 à \$15-1,2, Husky de 1-8 à 27-5,8, Pacific Petroleum de 5-8 à 36-1,4 et Home Oil A de 5-8 à 39-5,8. Bell recule de 1-8 à \$53, Norcen Energy Resources de 1-2 à 15-1,4, Brascan A de 1-4 à 15, Denison Mines de 1-8 à 58-3,4, Inco A de 1-4 à 16-3,4 et Hudson Bay de 1-2 à 18. Proviso progresse de 1-2 à \$15-1,2, Canada Permanent Mortgage de 1-4 à 17-1,2, Interprovincial Pipe Line A de 1-8 à 14 et MacMillan-Blodet de 1-8 à 16-3,4. Dans les titres de spéculation, Silver Stack gagne 2 cents et termine à \$1,32 dans un volume d'échanges de 12,100 papiers.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices and performance, including AGF Group, Canadian Fund, and others.

Table of stock prices for various companies including Cdn Sup, Cdn Tire, Cdn Oil, and others, with columns for company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Cdn Sup, Cdn Tire, Cdn Oil, and others, with columns for company name, price, and change.

montrée

Baisse des cours

Les cours étaient généralement à la baisse, hier à la Bourse de Montréal, au terme d'un marché modéré dans lequel 371,526 actions ont changé de mains. L'indice composé descend de 0,56 à 173,48, les valeurs industrielles de 0,98 à 164,81 et les services publics de 0,49 à 160,41. Les bancaires montent de 2,02 à 244,16 et les papeteries de 0,13 à 95,93. Le nombre de baisses l'emporte de loin sur celui des hausses par 88 contre 39 et 45 titres demeurent stationnaires. Canada Cement Lafarge A a été le titre industriel le plus recherché de la journée; il termine la séance sur sa position de la veille à \$9-5,8 dans un échange de 40,626 actions. Nocana, valeur minière la plus courue, baisse de 2 cents et vaut \$1,56 après un brassage de 17,250 titres. Les banques sont à la hausse: la Royale de 1-4 à \$27-7,8, Toronto-Dominion de 1-8 à 17-1, la Banque de Montréal de 1-4 à 18-1 et la Banque provinciale de 1-8 à 13-1,5. Baisse des pétroles: le Shell de 1-4 à \$15-1,2, Husky de 1-8 à 27-5,8, Pacific Petroleum de 5-8 à 36-1,4 et Home Oil A de 5-8 à 39-5,8. Bell recule de 1-8 à \$53, Norcen Energy Resources de 1-2 à 15-1,4, Brascan A de 1-4 à 15, Denison Mines de 1-8 à 58-3,4, Inco A de 1-4 à 16-3,4 et Hudson Bay de 1-2 à 18. Proviso progresse de 1-2 à \$15-1,2, Canada Permanent Mortgage de 1-4 à 17-1,2, Interprovincial Pipe Line A de 1-8 à 14 et MacMillan-Blodet de 1-8 à 16-3,4. Dans les titres de spéculation, Silver Stack gagne 2 cents et termine à \$1,32 dans un volume d'échanges de 12,100 papiers.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices and performance, including AGF Group, Canadian Fund, and others.

l'actualité économique

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

montrée

Baisse des cours

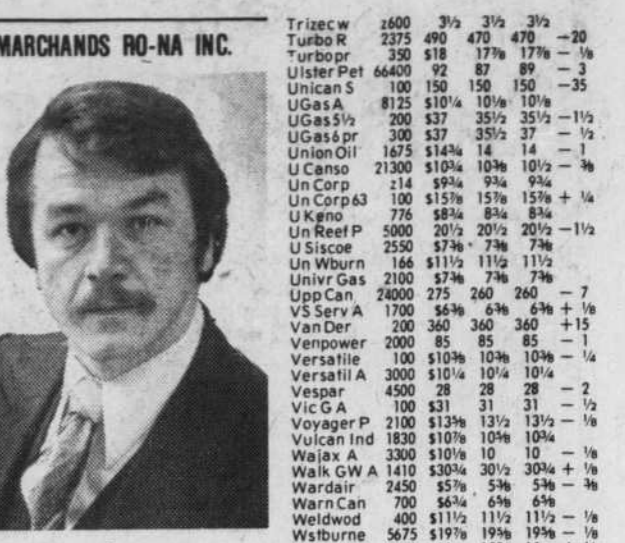
Les cours étaient généralement à la baisse, hier à la Bourse de Montréal, au terme d'un marché modéré dans lequel 371,526 actions ont changé de mains. L'indice composé descend de 0,56 à 173,48, les valeurs industrielles de 0,98 à 164,81 et les services publics de 0,49 à 160,41. Les bancaires montent de 2,02 à 244,16 et les papeteries de 0,13 à 95,93. Le nombre de baisses l'emporte de loin sur celui des hausses par 88 contre 39 et 45 titres demeurent stationnaires. Canada Cement Lafarge A a été le titre industriel le plus recherché de la journée; il termine la séance sur sa position de la veille à \$9-5,8 dans un échange de 40,626 actions. Nocana, valeur minière la plus courue, baisse de 2 cents et vaut \$1,56 après un brassage de 17,250 titres. Les banques sont à la hausse: la Royale de 1-4 à \$27-7,8, Toronto-Dominion de 1-8 à 17-1, la Banque de Montréal de 1-4 à 18-1 et la Banque provinciale de 1-8 à 13-1,5. Baisse des pétroles: le Shell de 1-4 à \$15-1,2, Husky de 1-8 à 27-5,8, Pacific Petroleum de 5-8 à 36-1,4 et Home Oil A de 5-8 à 39-5,8. Bell recule de 1-8 à \$53, Norcen Energy Resources de 1-2 à 15-1,4, Brascan A de 1-4 à 15, Denison Mines de 1-8 à 58-3,4, Inco A de 1-4 à 16-3,4 et Hudson Bay de 1-2 à 18. Proviso progresse de 1-2 à \$15-1,2, Canada Permanent Mortgage de 1-4 à 17-1,2, Interprovincial Pipe Line A de 1-8 à 14 et MacMillan-Blodet de 1-8 à 16-3,4. Dans les titres de spéculation, Silver Stack gagne 2 cents et termine à \$1,32 dans un volume d'échanges de 12,100 papiers.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices and performance, including AGF Group, Canadian Fund, and others.



ANDRÉ DION, président exécutif de Marchands Ro-Na Inc. M. Charles Moresco, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. André Dion, adm. c.a. au poste de vice-président exécutif et directeur-général.

Avant sa récente nomination, M. Dion cumulait les fonctions de contrôleur et de directeur-général adjoint. M. Dion est aussi membre des conseils d'administration de United Hardware Wholesalers Limited, St-Jacques, Ontario et de SAPEC, Clermont-sur-l'Oise en France. Deux organismes importants formés de groupements de quinquilliers.

les devises

Table of exchange rates for various currencies including US Dollar, British Pound, and others.

les options

Table of option prices for various companies and indices.

le dollar canadien

Le dollar des États-Unis a coté, hier, en hausse de 19-50 et cotait \$1,142 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 2-5 et valait \$2,1582. A New York, cette fois vis-à-vis de la devise américaine, le dollar canadien a retrahi de 31-10 à \$0,8975 et la livre aussi a faibli, de 3-10 à \$1,9370.

Cours de l'or

Prix de l'or, hier, en devises américaines, sur les principaux marchés mondiaux. Londres: \$177,25; Paris: \$186,58; Francfort: \$172,32; Zurich: \$177,625; Hong Kong: \$174,99.

Cours de l'argent

Handy and Harman of Canada Ltd. avalué l'argent canadien, hier, à \$5,475 l'once de Troyes.

benéfiques

British Columbia Forest Products: exercice clos le 31 décembre: 1977: \$35,100,000, \$4,58 par action; 1976: \$26,200,000, \$3,40.

Télé-Métropole: trimestre clos le 30 nov.: 1977: \$2,589,566, 72 cents par action; 1976: \$2,222,116, 62 cents.

Canada Tungsten Mining: exercice clos le 31 décembre: 1977: \$16,000,000, \$3,20 par action; 1976: \$6,900,000, \$1,38.

Canadian Javelin: trimestre clos le 30 sept.: 1977: \$1,014,892, chiffres par action non communiqués; 1976: \$1,480,702.

T.T. IMEXA LIMITÉE

À la suite de la première réunion du Conseil d'Administration de la T.T. IMEXA Limitée, Valleyfield, Québec, M. Thomas Thé, Président Directeur Général est heureux d'annoncer les nominations suivantes: Denis Trinh-Vinh-Dien, Directeur Administratif et Commercial et Dr Hassan Jamal, Directeur de Recherche Scientifique. La T.T. IMEXA Limitée est spécialisée dans le commerce international des objets d'art et instruments scientifiques à technologie avancée.

NOMINATION

Pierre J. Jeannot, président-directeur général d'Air Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Pierre Jeannot au Comité de direction de la société d'État.

De plus, M. Taylor annonce que M. Jeannot, déjà vice-président Région est, assumera de nouvelles responsabilités face aux filiales et aux participations.

Entré à Air Canada en 1955, M. Jeannot a depuis occupé plusieurs postes cadres dont celui de vice-président informatique.

new york

Forte baisse

Fortes baisses des cours, hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a perdu en perte de 9,27 points à 755-16 sur un marché relativement apaisé. 20,4 millions d'actions ayant changé de mains. Les analystes ont attribué cette chute des cours à la nouvelle faiblesse du dollar, en dépit de la réunion des gouverneurs de Banques centrales, lundi à Bale, et des ministres des Finances des Cinq grandes à Versailles. Ils ont souligné aussi des rumeurs selon lesquelles l'indice des principaux indicateurs de l'activité économique, qui a monté pendant six mois consécutifs, commencerait bientôt à redescendre. En clôture le nombre de baisses est de plus du double de celui des hausses: 975 contre 406 et 442 titres échangés. Les sociétés d'informatique sont en baisse, Honeywell perd 1-8 à 43-1,8; recul d'autre part de General Electric qui perd 1-8 à 46-1,8. Parmi les valeurs les plus actives, PepsiCo est en baisse de 1-8 à 21-1,8. L'indice Dow Jones des industriels tombe de 9,27 à 765-16. Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Alcan recule de 5-8 à \$22-3,4 et Bell de 1-4 à 37-4. McIntyre monte de 1-4 à \$20-1,4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agnico, and others, with columns for company name, price, and change.

Selon Pierre Laurin, directeur de l'École des HEC

L'homme d'affaires doit être réhabilité auprès des Québécois

par Michel Vastel

Dans un long plaidoyer en faveur de la réhabilitation de l'homme d'affaires au Québec, le directeur de l'École des HEC, M. Pierre Laurin, a pré-tendu hier que "ce sont les Québécois les principaux responsables du déclin du Québec, mais ils peuvent aussi être les moteurs de son regain".

S'adressant aux convives de la Chambre de commerce de Montréal, Pierre Laurin s'en est longuement pris à un système d'éducation qui, du secondaire au collégial, développe l'indifférence, voire l'hostilité, des jeunes Québécois envers tout ce qui touche au commerce et aux affaires. "Si on laisse continuer sans rien faire, craint le directeur des HEC, le Québec glissera vers une décadence qui en fera, assez rapidement, une entité de moins en moins prospère et, à plus long terme, de plus en plus appauvrie culturellement".

Évoquant de plus les lointaines racines de la défiance des Canadiens-français pour tout ce qui touche au commerce et à l'industrie, Pierre Laurin y voit une manifestation persistante du fait que "les Québécois ne sont pas encore collectivement sortis de leur sentiment séculaire d'infériorité. Nous luttons encore, a lancé M. Laurin, les situations qui impliquent le risque personnel face à la concurrence et nous nous réfugions dans l'analyse,

Ces cours de propagande ne sont pas le fait des professeurs d'économie, dont M. Laurin déplore qu'ils ne soient que 50 au secondaire sur un effectif enseignant de 24.000, mais plutôt celui de professeurs de "sciences" politiques.

à l'instar de ses prédécesseurs, réunisse régulièrement de petites tables d'hommes d'affaires influents pour "tester" auprès d'eux des projets importants comme le règlement sur les sièges sociaux, ou des projets de loi qui touchent les

peuse... Et que les organismes qui représentent les milieux d'affaires se montrent "ostensiblement" impropres envers ceux qui s'adonneront à de telles pratiques. Sur un plan plus limité, le directeur des HEC souhaite que le gouvernement vise à faire de Montréal "un centre international privilégié des affaires". Pour cela, et en ce qui concerne la politique linguistique, M. Laurin souhaite que les anglophones participent davantage à la vie française de Montréal, qu'on affirme la primauté de la langue française dans les rapports locaux et qu'on adopte une "attitude de très grande ouverture et de pragmatisme dans les rapports avec l'extérieur qui tienne compte du fait que l'anglais est devenu la "lingua franca" internationale des affaires".

Sans prendre position sur le débat constitutionnel, celui qui est aussi le frère d'un ministre influent du PQ se sent "une responsabilité d'affirmer qu'il serait absolument désastreux que les Québécois, dont les diplômés des HEC, ne puissent plus aspirer à devenir un jour vice-présidents ou présidents d'entreprises dites nationales". Plus tard en conférence de presse, le directeur de l'École des HEC devait affirmer qu'il n'est pas intéressé à former des gestionnaires dont la seule perspective serait de devenir des gérants de succursales"...

Aux détenteurs des débetures 7 1/2%, Série "C", à fonds d'amortissement datée du 15 mars 1967 et échéant le 15 mars 1979.

de COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC AVIS DE RACHAT

Avis, par les présentes est donné que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie intervenu entre Coopérative Fédérée de Québec et Société de Fiducie du Québec, maintenant connue sous le nom de Fiducie du Québec, es-qualité de fiduciaire, devant Me J.-Pierre Dubé, notaire et portant la date officielle du 15 mars 1967, les débetures 7 1/2%, Série "C" suivantes de Coopérative Fédérée de Québec, actuellement en cours et émises en vertu dudit acte de fiducie, seront rachetées pour le fonds d'amortissement le 15 mars 1978 à toute succursale dans la Province de Québec de la Banque Canadienne Nationale à leur valeur nominale plus les intérêts courus et impayés à la date fixée pour le rachat soit le 15 mars 1978:

CD-007-020-024-027-042-066-089-090-097-108
CM-011-015-039-041-063-083-085-146-147-150-152-156-167-173-190-191-198-263-264-272-283-308-316-329-360-364-365-377-385-448-449-457-466-470-478-482-485-489-497-499-512-514-518-528-532-539-541-543-556-568-571-584-605-612-632-633-677-679-688-702-705-710-725-727-730-743-809-811-816-821-826-828-842-903-912-914-932

Avis, est de plus donné que les susdites débetures 7 1/2%, Série "C", cesseront de porter intérêt à partir du 15 mars 1978.

Les susdites débetures 7 1/2%, Série "C", doivent être remises avec, y attachés, les coupons d'intérêts échéant le 15 septembre 1978.

N.B.: À ce jour, les débetures de l'échéance ci-haut mentionnée et portant les numéros ci-après énumérés, qui furent rachetées pour le fonds d'amortissement le 15 mars 1972, 1973, 1975, 1976 et 1977 n'ont pas été présentées:

CD-006-010-018-021
CM-009-035-038-062-113-114-129-148-161-163-170-196-300-302-310-313-314-326-331-363-381-384-452-454-467-469-473-476-477-524-594-808-810-814-819-830-911

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 13 février 1978.

POUR LE COMPTE ET AU NOM DE COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
FIDUCIE DU QUÉBEC, fiduciaire
1, Complexe Desjardins
Montréal, (Québec)

Les méchants capitalistes

M. Pierre Laurin, avant d'affirmer qu'il existe dans les Cégeps, "en nombre critique", des cours visant à conditionner systématiquement les jeunes contre l'entreprise, a mené sa petite enquête. Il en a ramené quelques perles dont celle-ci extraite d'un travail commandé à un étudiant.

Le professeur demandait de préciser "ce qu'est l'exploitation dans une société capitaliste". Voici le début de la réponse citée par Pierre Laurin:

"Elle est basée sur le signe de piastre. Le travailleur est considéré comme un outil et il vend sa force de travail. Elle est rémunérée non pas par sa valeur humaine mais par le rendement que ses mains ou son corps peut donner. Le capitaliste ne donne pas la juste valeur pour le travail accompli par l'ouvrier. C'est ce qui produit la plus-value. Exemple: un ouvrier produit pour \$100, il n'est payé

que pour \$50 de production, le restant équivalent ou s'appelle une plus-value. Les capitalistes prennent la plus-value puis donnent aux ouvriers le nécessaire pour vivre."

On peut lire, dans la marge, le commentaire suivant du professeur "Un peu bref et pas clair".

Le directeur des HEC a également demandé aux étudiants quels étaient les ouvrages de référence recommandés par le professeur. Réponse: "Le manifeste du Parti communiste" de Karl Marx, "L'État et la Révolution" de Lénine, "L'exploitation capitaliste" (chapitres 2 et 3) de Pierre Jalée (sic). Pas question, bien sûr, de Friedman dans tout ça!

Cet exemple, "malheureusement non isolé", précise M. Laurin, soulève de sérieuses questions sur l'éthique professionnelle de l'enseignement!"

les modèles théoriques des catégories toutes faites et l'action collective. Peut-être ne sommes-nous pas encore assez sûrs de nous-mêmes pour nous mesurer d'hommes à hommes avec ceux qui font figure d'autorité dans l'activité économique: les Anglais".

Dans son discours — qui a recueilli des applaudissements exceptionnellement longs de la part du public de la Chambre de commerce, le directeur des HEC a longuement dénoncé la situation qui prévaut dans certains cégeps où il semble qu'il se trouve actuellement, "et en nombre critique", souligne M. Laurin, "des cours qui visent à conditionner systématiquement les jeunes contre les affaires et à les embrigader dans une des variantes du communisme".

À la sous-représentation, largement documentée, des Canadiens français dans les entreprises québécoises, M. Laurin oppose un manque d'intérêt des étudiants, de niveau universitaire, pour des disciplines comme le génie, la gestion, les sciences pures. Qui plus est, il semble bien que les étudiants francophones soient moins "business oriented" que leurs collègues anglophones.

Ce genre de société, pense Laurin, court au suicide collectif. Il oppose l'attitude québécoise et celle d'autres sociétés, telles la société américaine, où on regarde l'homme d'affaires comme un élément important de solution aux problèmes auxquels on fait face, alors qu'au Québec on considère souvent l'homme d'affaires comme étant "le" problème.

M. Laurin a proposé ensuite une série de solutions "de gros bon sens", dit-il lui-même.

● Le gouvernement devrait, "au plus tôt", considérer le problème de perception qui le sépare du monde des affaires et "s'appliquer à poser des gestes qui auront pour effet de corriger peu à peu cette mauvaise perception". Le directeur des HEC souhaite notamment que le Premier ministre,

milieux d'affaires. M. Laurin suggère de plus que le gouvernement affirme sa bonne volonté vis-à-vis ce milieu en créant, en plus des cinq "Grands prix du gouvernement du Québec", un sixième qui serait celui de l'entrepreneur ou de l'homme d'affaires de l'année.

● Ce même gouvernement doit également prendre des mesures "énergiques" pour que la formation dans les cégeps soit dispensée selon les vrais canons de la transmission de la connaissance, de façon à éliminer le conditionnement dogmatique. La science économique devant, selon Pierre Laurin, faire partie du curriculum de tous les jeunes Québécois, le directeur des HEC serait prêt à ouvrir les portes de son École à des professeurs ayant déjà une formation en sciences humaines et voulant se recycler dans l'enseignement de l'économie.

● Quant aux hommes d'affaires eux-mêmes, il ne leur suffira plus, selon le directeur des HEC, d'être simplement honnêtes mais ils doivent se distinguer "par un sens moral élevé". Finis les pots de vin, les transactions louches, les coalitions pour soufler les prix et la publicité trom-

dividendes

Victoria and Grey Trust: suppl. de 4.86 cents, inscr. le 27 mai; 4.86 cents, inscr. le 26 août; 5.145 cents, inscr. le 2 déc.; tous payables le 31 déc. 1977.

Inland Natural Gas: 20 cents, 15 fév., inscr. le 7 fév., 5 pour cent priv., 25 cents; 10 pour cent priv., 62.5 cents; les deux payables le 15 avr., inscr. le 31 mars.

Mobil Corp: \$1.05 en devises américaines 10 mars, inscr. le 6 fév. St. Lawrence Corp: 5 pour cent priv., série A \$1.25, 25 avr inscr., le 24 mars.

Texaco Canada: 39 cents, 28 fév., inscr., le 8 fév.

McIntyre Mines: 25 cents, 6 mars, inscr. le 23 fév. Nashua Corp., 25 cents, en devises américaines, 3 mars, inscr. le 17 fév.

Quebec Telephone: 42.5 cents; 4 3/4 pour cent priv. 1965 23.75 cents; 7 3/4 pour cent priv. 38.75 cents; \$1.68 priv. B 42 cents; tous payables le 1er avr., inscr. le 27 fév.

Reed Shaw Osler: classe A 8.01 cents, 31 mars, inscr. le 13 mars.

British Columbia Packers: classe A 37.5 cents; classe B \$1; les deux semestriels, payables le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

LAMARRE, CATY, LÉVESQUE & MIREAULT LTÉE

courtiers
d'assurances agréés

3 Place Ville Marie Montréal H3B 2E5
Tél: 861-2661

commerce - industrie - avantages sociaux
service de prévention de sinistres

UNE
2 IÈME
HYPOTHÈQUE
POUR NOUS
N'EST PAS
SECONDAIRE

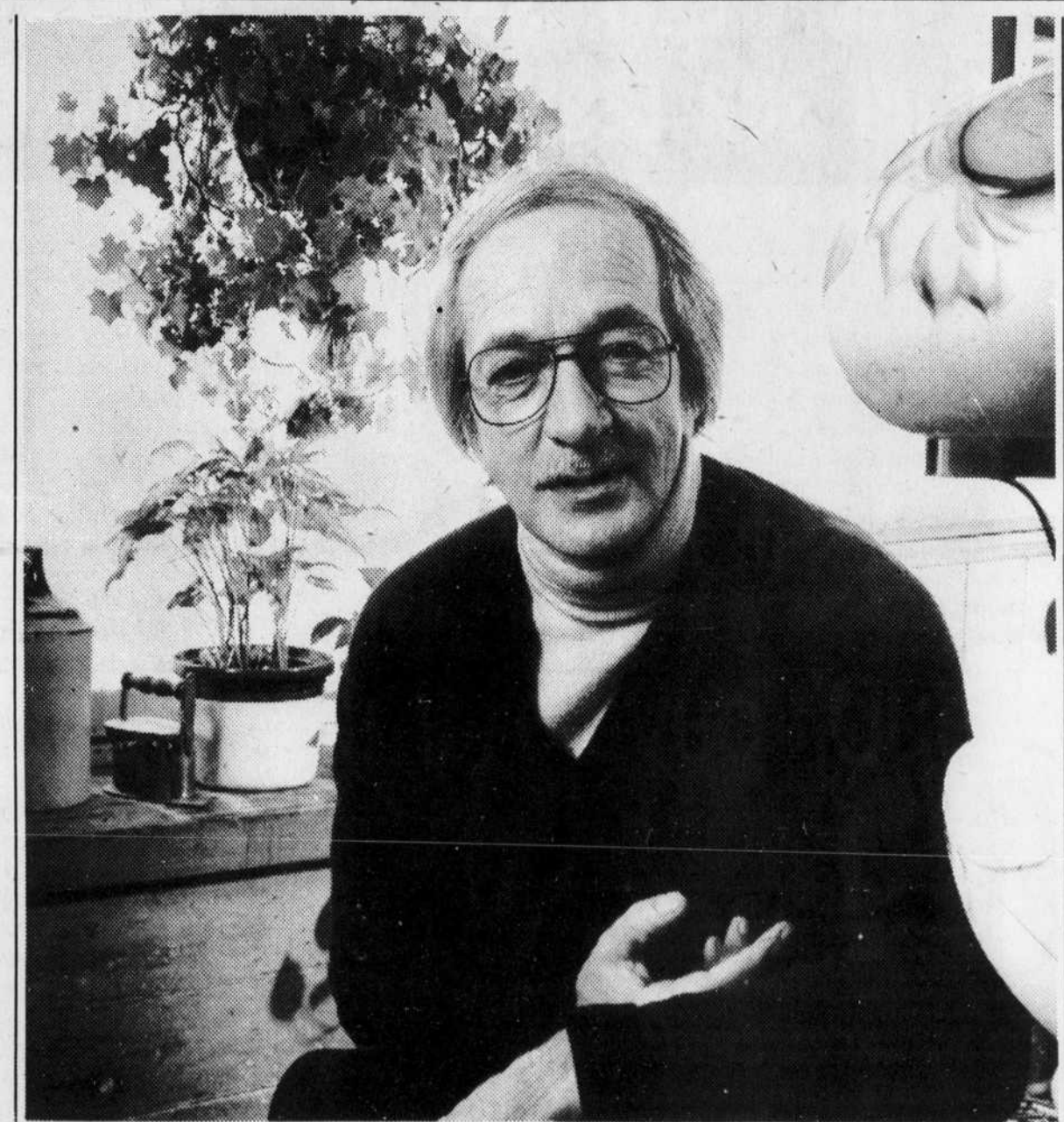
Nous avons des fonds pour centres d'achat, édifices à bureaux et immeubles d'appartements. Nous vous répondrons rapidement.

APPELEZ-NOUS OU RENDEZ-NOUS VISITE

HELLER natofin

1010 ouest, rue Sherbrooke, # 1510, Montréal, Qué.
845-2201

N.B. Des prêts de construction sont aussi disponibles



**Vous avez vite besoin
d'un régime d'épargne-impôt?**

L'épargne-retraite et l'épargne-logement du Trust Général vous offrent bien mieux.

Si vous ne savez plus où donner de la tête devant tous les régimes d'épargne-retraite et d'épargne-logement qui vous sont offerts et que vous voulez quand même profiter des montants admissibles aux réductions d'impôt, rassurez-vous. Au Trust Général, un conseiller en services financiers et fiduciaires peut vous aider à vous y retrouver.

Il vous expliquera comment profiter au maximum des réductions d'impôt avant l'échéance du 1er mars.

Vous aurez tout le temps, après, de comparer les avantages des différents régimes et de vous féliciter de votre choix.

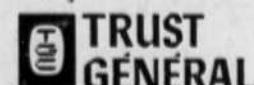
La flexibilité des régimes d'épargne-retraite du Trust Général vous permet d'en retirer les meilleurs avantages. Vous avez le choix d'investir dans un ou plusieurs types de placements, avec la possibilité de placements diversifiés en actions, obligations, hypothèques, placements garantis.

Les sommes que vous investissez en épargne-logement sont déposées dans des placements à capital garanti à un taux d'au moins 1/4 de 1% par année de plus que le taux des comptes d'épargne véritable du Trust Général.

En choisissant votre régime d'épargne-retraite ou d'épargne-logement, assurez-vous que vous en tirerez les meilleurs bénéfices.

Songez seulement qu'un rendement annuel accru de 1% sur vos épargnes peut vous procurer des bénéfices accrus de 20% à la retraite.

Pour rencontrer un conseiller ou connaître les taux d'intérêt que nous offrons, n'hésitez pas à communiquer avec nous (nous acceptons les frais d'appel)



**Restaurant
Delices d'Asie**
Cuisine Vietnamiennne authentique

Repas d'affaires
Spécialités pour fins gourmets

GRILLADES ET FONDUES
Ouvert jusqu'à 22h30
1013, Carré Dominion (coin Metcalfe au sud Ste-Catherine)
Rés. 866-7168

DUSTBANE

**LES ENTREPRISES
DUSTBANE LTÉE**

Avis de dividendes
Avis est par les présentes donné que des dividendes trimestriels de treize cents et un quart de cent (13.25¢) par action ont été déclarés sur les actions émises de la compagnie, lesquels seront payables le 31 mars 1978 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 mars 1978.

Par ordre du
Conseil d'Administration
J.F. Ostiguy
Secrétaire
Ottawa, le 15 février 1978

**TRUST
HELLÉNIQUE
CANADIEN**

Dès MAINTENANT... Contribuez à un
"PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ"

Le placement de vos contributions, dans un certificat d'épargne garanti, pour une période de 5 ans, vous permettra d'épargner sur l'impôt et en outre de bénéficier d'un taux d'intérêt avantageux non imposable.

9 3/4 %*

Contribution minimum \$500.00
AUCUN FRAIS D'ADMINISTRATION
INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT

Un placement de
\$1000.
rapportera
\$558.18

si l'intérêt réalisé est composé dans un compte courant d'un "PLAN D'ÉPARGNE DE RETRAITE ENREGISTRÉ au taux courant," lequel est de 1% plus élevé que le taux en vigueur.

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN
Inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

TROIS SUCCURSALES À VOTRE
DISPOSITION À MONTRÉAL

852 ouest, Jean Talon
Montréal H3N 1S4 273-4233
5101, avenue du Parc
Montréal H2V 4G3 273-1287
1405, rue Peel
Montréal H3A 1S5 844-1106

OUVERT SIX JOURS PAR SEMAINE
*Sujet à changement sans avis

FESTIVAL DU DISQUE CLASSIQUE



DATE LIMITE: FIN FÉVRIER 1978

PRIX DÉTAIL SUGGÉRÉ
DEPUIS 1er JAN. '78... \$9.98

QUANTITÉ LIMITÉE

BEETHOVEN:

Neuf symphonies (nouvel enregistrement)

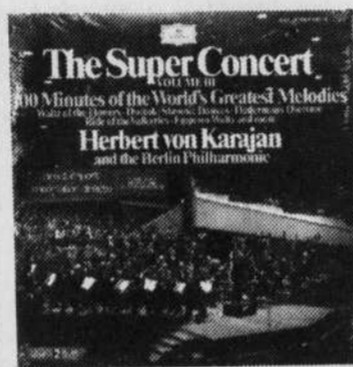


Karajan 2740172
SUPER SPÉCIAL
7 longs-jeux

Reg.
\$59.95

39⁹⁹

ALBUMS DOUBLES



SUPER
CONCERT
VOL. 1
2721073

6⁹⁹
CH.



KARAJAN
SUPER
CONCERT
VOL. 1
272117

6⁹⁹
CH.



NOUVEAU
KARAJAN
SUPER CONCERT
2721118

6⁹⁹
CH.

PROFITEZ AUSSI DU SPÉCIAL À 6.99 SUR LES ALBUMS SUIVANTS:

- | | | | |
|--|--------------|---------|--------------------------|
| 1. Beethoven: Symphonie no. 3 Héroïque | Karajan | 138802 | <input type="checkbox"/> |
| 2. J.S. Bach: Concertos brandbourgeois nos. 4, 5, 6 | Karajan | 139006 | <input type="checkbox"/> |
| 3. Tchaikowsky: Suite casse-noisette, sérénade pour cordes | Karajan | 139030 | <input type="checkbox"/> |
| 4. Dvorak: Symphonie no. 9 nouveau monde | Karajan | 138922 | <input type="checkbox"/> |
| 5. Tchaikowsky: Concerto pour piano no. 1 | S. Richter | 138822 | <input type="checkbox"/> |
| 6. Rimsky-Korsakov: Scheherazade | Karajan | 139022 | <input type="checkbox"/> |
| 7. Chopin: Préludes op. 28 | Pollini | 2530550 | <input type="checkbox"/> |
| 8. R. Strauss: Ainsi parlait Zarathustra (thème de 2001 odyssee) | Karajan | 2530402 | <input type="checkbox"/> |
| 9. Beethoven: Symphonie no. 5 | Bohm | 2530062 | <input type="checkbox"/> |
| 10. J. Strauss: Valses | Bohm | 2530316 | <input type="checkbox"/> |
| 11. J. Strauss: Légendes de la forêt viennoise | Karajan | 2530027 | <input type="checkbox"/> |
| 12. Les classiques du piano: Fur Elise, Traumerai, etc. | | 2545003 | <input type="checkbox"/> |
| 13. Handel: Water Music | Kubelik | 138799 | <input type="checkbox"/> |
| 14. Sibelius: Finlandia, Valse Triste | Karajan | 139016 | <input type="checkbox"/> |
| 15. Tchaikowsky: Symphonie no. 5 | Karajan | 2530699 | <input type="checkbox"/> |
| 16. Beethoven: Symphonie no. 7 | Karajan | 2530706 | <input type="checkbox"/> |
| 17. Handel: Royal Fireworks | Kubelik | 138864 | <input type="checkbox"/> |
| 18. Beethoven: Concerto pour piano no. 4 | Pollini | 2530791 | <input type="checkbox"/> |
| 19. Beethoven: Concerto pour piano no. 5 empereur | Kempff | 138777 | <input type="checkbox"/> |
| 20. Vivaldi: Concerto pour cordes L'amoroso | Karajan | 2530094 | <input type="checkbox"/> |
| 21. Mendelssohn-Tchaikowsky: Concertos pour violon | Milstein | 2530359 | <input type="checkbox"/> |
| 22. Liszt: Deux concertos pour piano | Berman | 2530770 | <input type="checkbox"/> |
| 23. Debussy: La mer, l'après-midi d'un faune | Karajan | 138923 | <input type="checkbox"/> |
| 24. Mozart: Symphonies nos. 40, 41 Jupiter | Bohm | 2530780 | <input type="checkbox"/> |
| 25. Rachmaninov: Concerto pour piano no. 2 | S. Richter | 138076 | <input type="checkbox"/> |
| 26. Vaughan Williams: Greensleeves | Barengoin | 2530505 | <input type="checkbox"/> |
| 27. Dvorak: Concerto pour violoncelle | Rostropovich | 139044 | <input type="checkbox"/> |
| 28. Smetana: La Moldau, Vysehrad | Karajan | 139037 | <input type="checkbox"/> |
| 29. Vivaldi: Concertos avec orgue | P. Kuentz | 2530652 | <input type="checkbox"/> |
| 30. Beethoven: Symphonies nos 1, 2 | Karajan | 138801 | <input type="checkbox"/> |
| 31. Liszt: Rhapsodies Hongroises | Szidon | 2530441 | <input type="checkbox"/> |
| 32. Chopin: Les Sylphides | Karajan | 136251 | <input type="checkbox"/> |
| 33. Chopin: Nocturnes 1 à 10 | Vasary | 136486 | <input type="checkbox"/> |
| 34. Beethoven: Concerto pour violon | Ferras | 139021 | <input type="checkbox"/> |
| 35. Verdi: Choeurs d'opéra | Laseala | 2530549 | <input type="checkbox"/> |
| 36. Seibeat: Symphonie nos 5, 8 inachevée | Bohm | 139162 | <input type="checkbox"/> |
| 37. Tchaikowsky: Symphonie no. 6 Pathétique | Karajan | 2530774 | <input type="checkbox"/> |
| 38. J.S. Bach: Concertos pour violon | Oistrakh | 138820 | <input type="checkbox"/> |
| 39. R. Strauss: Ainsi parlait Zarathustra | Bohm | 136001 | <input type="checkbox"/> |
| 40. Mozart: Concerto pour flûte et harpe | Zabaleta | 2530715 | <input type="checkbox"/> |
| 41. Mozart: Messe du couronnement | Karajan | 2530704 | <input type="checkbox"/> |
| 42. Russo: Trois pièces pour blues band et orchestre | Ozawa | 2530309 | <input type="checkbox"/> |
| 43. J. Straus: Valses célèbres | Fiedler | 2584008 | <input type="checkbox"/> |
| 44. Rachmaninov: Concertos pour piano nos 1, 2 | Vasary | 2530717 | <input type="checkbox"/> |
| 45. Mozart: Requiem | Karajan | 2530705 | <input type="checkbox"/> |
| 46. Debussy: Images, Children's Corner | Michelangeli | 2530196 | <input type="checkbox"/> |
| 47. Brahms: Danses Hongroises | Kontarsky | 2530710 | <input type="checkbox"/> |
| 48. Grieg-Schumann: Concertos pour piano | G. Anda | 138888 | <input type="checkbox"/> |
| 49. Mozart: Concerto pour cor | Seifert | 139038 | <input type="checkbox"/> |
| 50. Brahms: Concerto pour piano no. 2 | Pollini | 2530790 | <input type="checkbox"/> |

6⁹⁹
CH.

<p>VIVALDI: Quatre saisons KARAJAN 2530296</p>	<p>BEETHOVEN: Symphonie #5 KARAJAN 138804</p>	<p>PACHELBEL: Canon KARAJAN 2530247</p>	<p>BEETHOVEN: Symphonie #6 Pastorale KARAJAN 138805</p>
<p>J. STRAUSS: Danube bleue, valse KARAJAN 139014</p>	<p>CHOPIN: Polonaises POLLINI 2530659</p>	<p>TCHAIKOWSKY: Ouverture 1812 KARAJAN 139029</p>	<p>ROSSINI: Ouverture KARAJAN 2530144</p>
<p>RODRIGO: Concerto d'arajuez YEPEZ 139440</p>	<p>6⁹⁹ CH.</p>		<p>BEETHOVEN: Sonates #6 Pathétique #14 Clair de lune 139300</p>
<p>J. S. BACH: Toccate et Fugue Ré mineur, etc. K. RICHTER 138907</p>	<p>ORFF: Carmina Burana JOEHUM 1399162</p>	<p>BEETHOVEN: Symphonie #5 CARLOS KLEIBER 2530516</p>	<p>MOZART: Concertos pour piano #19, 23 POLLINI 2530716</p>
<p>RAVEL: Bolero, la valse OZAWA 2530475</p>	<p>TCHAIKOWSKY: Lac des cygnes KARAJAN 2530195</p>	<p>HOLST: Les planetes STEINBERG 2530102</p>	<p>MOZART: Petite musique de nuit KARAJAN 139004</p>
<p>VIVALDI: Concertos pour mandolines YEPEZ 2530211</p>	<p>SAINT-SAENS: Symphonie #3 BARENDON 2530619</p>	<p>TCHAIKOWSKY: Concerto pour piano #1 BERMAN 2530677</p>	<p>GRIEG: Peer Gynt KARAJAN 2530243</p>

**DISPONIBLES
AUX MAGASINS
SUIVANTS:**

MONTRÉAL

THIBAUT Musique
2298 Desormeaux (sud Hochelaga)
Montréal
352-2510

QUÉBEC

la boutique
LE MELOMANE inc.
1300 rue Maguire
Sillery, Québec

CHATEAUGUAY

Les Arcades
LA BOÎTE À DISQUES
265 d'Anjou, Châteauguay
698-0290

SHERBROOKE

CLAUDE PAYETTE INC.
30 Nord, rue Wellington,
Sherbrooke
565-8885

LAVAL

STACCATO
MUSIQUE
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
LAVAL

BROSSARD

SONOTEL MUSIQUE
NOUVEAU MAGASIN DE DISQUES
7350 BOUL. TASCHEREAU OUEST
PLACE PORTOBELLO
En face de la Banque Royale et du kiosque Loto Québec
672-7946

QUÉBEC

33/45 INC
MAIL SAINT-ROCH
(face Pollack)
529-6024

ST-JEAN

AU CARROUSEL
DISQUES — INSTRUMENTS
33 rue Saint-Jacques, Saint-Jean
347-4332

LACHUTE

LACHUTE Musical Ltée
Galerie Lachute
Lachute, P.Q.